TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 683 — SAMEDI 21 AOUT 1982

LE CONGRÈS A APPROUVÉ LES AUGMENTATIONS D'IMPOTS RÉCLAMÉES PAR M. REAGAN

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch ; Belgique, 26 fr ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'évacuation des combattants palestiniens commencera samedi à Beyrouth

Une victoire cher payée

Obtenu après deux mois d'intenses négociations ponctuées de violents combats et de bombardements meurtriers sur Beyrouth, l'accord sur l'évacuation des combattants palestiniens de la capitale libanaise constitue autant qu'une sévère défaite de l'O.L.P. une première victoire très cher payée pour Israël.

En quittant Beyrouth, même dans la dignité, M. Arafat et ses hommes non seulement perdent un sanctuaire à partir duquel ils opéraient en toute impunité, mais s'éloignent du « champ de bataille ». Il est fort probable en effet que la liberté d'action offerte aux fedayin dans les sept pays d'accueil sera très limitée.

M. Arafat va devoir jouer serré pour essayer de transformer sa défaite militaire en une victoire politique. Les Etats-Unis, qui pendant plus de deux mois, ont joué les premiers rôles dans une négociation qu'ils peuvent aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir menée à bien, n'ont rien cédé à l'Organisation palestinienne et sont restés insensibles aux appels du pied de plus en plus directs de M. Arafat et de la France, qui s'est beaucoup engagée pour mettre un terme à ce conflit. M. Mitterrand l'a redit sans équivoque mardi dernier, l'O.L.P. n'a aucune reconnaissance officielle à attendre tant qu'elle ne reconnaîtra pas elle-même clairement l'existence de l'Etat d'Israël.

M. Arafat cherchera sans nul doute à se faire entendre des chefs d'Etat arabes, lors du sommet de Fès en septembre, mais que peut-il sérieusement en attendre alors que depuis le début de la guerre ceux-ci n'ont pas levé le petit doigt pour venir à son secours ? La relance du plan Fahd, repoussé en novembre 1981 au précédent sommet, est-elle possible alors que le camp arabe est plus que jamais divisé.

« A contrario », le coût du départ de l'O.L.P. de Beyrouth est très élevé pour Israël. Dispersée, affaiblie, l'O.L.P. n'a pas été anéantie, et la revendication palestinienne d'une patrie a pris une nouvelle dimension qu'il sera difficile à Israël de faire oublier. Mais surtout, en envahissant les deux tiers du Liban et en procédant à des bombardements massifs sur Beyrouth, Jérusalem a non seulement divisé une Diaspora qui lui est naturellement acquise, mais a durablement terni son image dans l'opinion internationale, et plus particulièrement aux Etats-Unis.

A l'intérieur d'Israël, pour la première fois en temps de guerre, le consensus national a été brisé, par une minorité certes, mais une minorité dont les problèmes moraux publiquement exposés risquent de provoquer une crise d'autant plus grave au sein de la société israélienne que l'armée risque de s'éterniser au Liban.

Le Liban, occupé et encore plus affaibli, aura fait une nouvelle fois les frais d'un conflit qu'il n'a pas choisi, mais que l'impuissance et la démission de ses dirigeants ont permis. Saura-t-il profiter de la nouvelle situation créée et faire taire ses divisions pour reconstituer un Etat ? Il faut l'espérer, bien que les querelles autour de l'élection présidentielle ne présagent rien de bon.

Le général Sharon insiste maintenant sur les deux autres objectifs à atteindre pour Israël : le départ de l'armée syrienne du Liban et l'établissement d'un gouvernement fort à Beyrouth. Deux buts qui permettent de penser qu'un long chemin reste à parcourir pour qu'une certaine paix se rétablisse dans la région.

Jérusalem veut maintenant obtenir le retrait de l'armée syrienne du Liban

Les premiers combattants palestiniens devaient quitter Beyrouth, samedi 21 août en début d'après-midi, après qu'un détachement de parachutistes français ait pris position en compagnie de l'armée libanaise au port de Beyrouth. Le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Beyrouth a précisé que l'armée libanaise « jouera le rôle principal dans la mission » de la force d'interposition ; les autres composantes de cette force « seront là pour aider l'armée libanaise », a-t-il indiqué.

Le pilote et le soldat israéliens détenus par l'O.L.P. devraient être remis ce vendredi à la Croix-Rouge.

A Jérusalem, où M. Sharon a qualifié de « l'un des plus grands succès jamais obtenus par Israël » le départ de l'O.L.P. de Beyrouth, le gouvernement se préoccupe déjà de son deuxième objectif : l'évacuation de l'armée syrienne. Alors que les troupes israéliennes dans la Bekaa ont été mises en état d'alerte, M. Begin a indiqué que des discussions devaient être engagées au plus vite avec Washington.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, après avoir exprimé l'« extrême satisfaction » du gouvernement américain, a indiqué que les Etats-Unis « demandent instamment » à toutes les parties de faire en sorte que le plan puisse être appliqué « le plus tôt possible ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Après avoir approuvé le plan de M. Habib, le gouvernement israélien se montre confiant et satisfait : l'évacuation des hommes de l'O.L.P. peut commencer. Le ministre de la défense, M. Sharon, qui préfère employer le terme d'« expulsion », estime qu'il s'agit de *« l'un des plus grands succès jamais obtenus par Israël »*, ce que conteste le journal *Davar* (travailliste) en soulignant que M. Sharon tente de faire oublier les critiques dont il a été l'objet au sein même de la coalition gouvernementale. Et le *Jerusalem Post* fait remarquer qu'Israël a payé cher cette victoire sans être certain d'avoir porté un coup mortel à l'O.L.P.

Mais le ministre de la défense pense déjà à son *« deuxième objectif »* : obliger l'armée syrienne à quitter le Liban. Dans une interview télévisée, M. Sharon a déclaré jeudi qu'Israël comptait parvenir à ce but par la voie diplomatique avec l'aide américaine, mais il a laissé planer une menace car il n'a pas écarté le recours à d'autres moyens, ayant pris soin de préciser qu'il espérait que les *« pressions militaires »* seraient réduites au minimum.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

La première assemblée de Corse a élu président M. Prosper Alfonsi (M.R.G.)

Les soixante-dix attentats commis à la veille du scrutin par les indépendantistes sont unanimement condamnés

La vague d'attentats — plus de soixante-dix — qui ont été commis dans la nuit du 20 au 21 août par le Front de libération nationale de la Corse, le mouvement indépendantiste, n'a pas perturbé le déroulement de l'élection du président de l'Assemblée de Corse. M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), président sortant du conseil régional, a été élu, au troisième tour de scrutin, par vingt-trois voix contre vingh à M. Jean-Paul de Rocca Serra (R.P.R.).

Ces attentats (il n'y a pas eu de vicitimes mais les dégâts matériels sont importants), qui surviennent après ceux qui ont frappé, ces jours derniers, des travailleurs maghrébins, sont unanimement condamnés par les responsables politiques insulaires.

M. Edmond Simeoni, dirigeant du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse, candidat à la présidence de l'assemblée régionale, a ainsi réaffirmé sa « condamnation ferme de tous les attentats, quelles qu'en soient les motivations et les auteurs », ajoutant : « Il appartiendra à la nouvelle assemblée corse de dynamiser un projet cohérent pour expliquer à la jeunesse qu'il existe une autre voie que celle des attentats, qui est suicidaire. »

M. Prosper Alfonsi parle de « quelques excités irresponsables » ; M. Albert Ferracci, secrétaire fédéral du parti communiste de Corse-du-Sud affirme que « les élus du suffrage universel ne céderont ni au chantage ni aux menaces ». M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député R.P.R. de la Corse-du-Sud, estime que « ces attentats sont révoltants, ont soulevé la réprobation de l'île tout entière et illustrent l'échec de la politique du gouvernement » ; analyse que rejette M. Ange Pantaloni, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Corse-du-Sud, pour qui de tels actes « tentent en vain de montrer que le P.S. n'a pas été capable de rétablir la paix civile ».

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — Malgré la pression que le F.N.L.C. a voulu exercer sur elle, la première assemblée de Corse s'est réunie normalement ce vendredi matin à Ajaccio pour désigner son président.

Aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue (31 voix) requise au premier tour de l'élection. M. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.) est arrivé en tête avec 20 voix. Ont obtenu ensuite : M. Prosper Alfonsi (M.R.G.) 12 voix, M. Edmond Simeoni (Union du peuple corse) 8 voix, M. Dominique Bucchini (P.C.F.) 7 voix, M. José Rossi (dissident U.D.F.) 6 voix, M. Denis de Rocca-Serra (Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse) 1 voix, M. Charles Santoni (dissident socialiste) 1 voix, M. Philippe Ceccaldi (Renaissance Corse), 1 voix. Il y a eu deux bulletins blancs. Les trois élus du Parti socialiste n'ont pas pris part au vote lors de ce premier tour de scrutin.

Après les retraits de M. Philippe Ceccaldi et, surtout, celui de M. Bucchini et son désistement, par *« discipline républicaine »*, au profit du candidat de gauche le mieux placé, M Roger Alfonsi, le second tour a donné les résultats suivants : M. Roger Alfonsi, 22 voix : M. Jean-Paul de Rocca-Serra, 20 voix ; M. Edmond Simeoni, 8 ; M. José Rossi, 6 ; M. Denis de Rocca-Serra, 3 ; M. Charles Santoni, 1. Il y a eu deux bulletins blancs.

Dans sa dernière communication datant du début du mois d'août, le F.L.N.C. avait rappelé son mot d'ordre d'abstention et son opposition au statut particulier, qui *« n'a pour unique but qu'un abandon d'un pouvoir de façade aux mains de la classe politique locale, cautionnée par les états-majors autonomistes »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(Lire la suite page 8.)

La sortie du blocage

Le gouvernement entend modifier profondément la politique salariale

Le premier ministre, qui, après M. Edmond Maire (C.F.D.T.), va recevoir tous les partenaires sociaux, devrait annoncer début septembre les grandes orientations de sa politique économique et sociale sous forme d'un plan fixant les grandes règles, tant pour la sortie du blocage des salaires et des prix que pour le financement de l'assurance-chômage et de la Sécurité sociale, sans oublier la poursuite des réformes. Dans l'immédiat, c'est bien l'évolution des revenus qui suscite réserves et attentions. Le gouvernement souhaite impulser une nouvelle politique salariale, rejetant le recours systématique à l'échelle mobile, et basée sur les salaires réels avec pour objectif une révision des grilles hiérarchiques.

Casser la spirale inflationniste qu'est la course entre les prix puis les salaires tout en relançant la négociation pour une véritable politique conventionnelle des rémunérations réelles : tel est l'ambitieux pari du gouvernement.

Bien avant les entretiens entamés, jeudi 19 août, par le premier ministre, des contacts officieux ont été pris avec les dirigeants patronaux et syndicaux, ainsi qu'avec les directions régionales du travail, pour préparer la sortie du blocage.

Premiers constats : le blocage des salaires aurait été assez bien respecté. Il y a bien eu quelques surprises lorsque les services du ministère du travail ont découvert, après la promulgation de la loi, à partir du 11 juin, qu'une série d'accords ou de recommandations avaient rapidement été conclus ou annoncés ce même 11 juin par certains employeurs, prêts à acheter la paix sociale quel que soit le coût. Mais il semble bien que, face à la fermeté gouvernementale, ces accords aient été gelés et si, depuis, de nouvelles tentatives ont été constatées, elles demeurent réduites — quelques dizaines. Sauf entêtement des partenaires sociaux signataires, le gouvernement pourrait éviter d'avoir à sanctionner comme la loi l'y autorise.

L'heure de vérité commencera, en fait, à sonner en septembre, puis en octobre. Comment sortir du blocage ? A quel niveau définir les bas salaires qui seront favorisés ? A quelle date sera assuré le maintien du pouvoir d'achat ?

● *Bas salaires.* M. Edmond Maire, au nom de la C.F.D.T., a mis les points sur les « i ». Pour ce syndicat, le pouvoir d'achat des salariés gagnant moins de 4 100 F par mois doit être assuré dès novembre 1982, et celui des personnes gagnant moins de 6 800 F (deux fois le SMIC actuel) dès la fin de l'année. Première divergence.

L'orientation actuelle du gouvernement, en effet, n'est pas de fixer une barre uniforme pour tous. Certes le premier ministre a parlé de 4 500 F mais il s'agissait de la fonction publique. Pas question d'étendre ce chiffre symbolique au secteur privé, pour deux raisons au moins : le gouvernement refuse de déterminer une norme qui contredirait la volonté de restaurer la liberté contractuelle ; il entend aussi faire comprendre que dans certaines branches, comme le textile, 4 500 F est considéré comme un bon salaire.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR

TRAVAIL

Le monde du sport est en ébullition : on sanctionne des cyclistes qui refusent un contrôle antidopage ! On soupçonne des footballeurs de toucher des dessous-de-table !

Des pratiques qui n'existent pas ailleurs : on n'a jamais vu quelqu'un se doper à la prime ou aux médicaments pour aller au bureau...

HENRI MONTANT.

AUJOURD'HUI DANS « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME »

- NOS LECTEURS TÉMOIGNENT : « LES RAVAGES DE L'ÉTÉ »
- DIX CHAMPIONS DU TEMPS LIBRE : « PREMIER DE CORDÉE »

(Lire pages 11 et 12.)

L'autre économie

I - LES POISSONS PILOTES

par PIERRE DROUIN

« L'économie sociale », celle des mutuelles, des coopératives, des associations, a pris son essor au dix-neuvième siècle. Elle trouve aujourd'hui un regain d'actualité. Parce que la gauche est au pouvoir, certes, mais aussi parce que le « tiers-secteur » pourrait contribuer à réduire le chômage.

Le gouvernement sait bien, qu'en gros, l'économie française n'est pas bâtie autrement qu'une autre de l'Occident. Le marché est sa loi fondamentale, même si le champ des firmes nationalisées s'est amplifié. Mais les socialistes se rappellent aussi qu'entre le réseau public et celui du profit il y a ce tiers secteur, qui ne demande qu'à grandir : celui des mutuelles, des coopératives et des associations. M. Michel Rocard, qui est son tuteur, est bien décidé, en harmonisant les statuts de toutes les parties prenantes, à valoriser cette « autre économie ». Au début du mois de juin cinq projets de loi ont placé de nouveaux jalons.

De son côté M. André Henry, ministre du temps libre, élabore un projet de loi qui diviserait les associations de la loi de 1901 en deux catégories nouvelles : les associations « reconnues d'utilité sociale » et les autres, de style ancien, c'est-à-dire « déclarées » ou « reconnues d'utilité publique ». Les premières, qualifiées d'« institutions », se verront reconnaître plus de droits que les secondes.

Autres initiatives : la création d'un délégué interministériel à l'économie sociale (M. Pierre Roussel) ; l'idée d'un institut de développement de l'économie sociale, qui apporterait des fonds propres aux coopératives et aux associations ; le projet du crédit coopératif de solidariser les associations en instituant dans chaque ville un compte associatif global, ce système permettant d'équilibrer temporairement les déficits des uns par les excédents des autres ; la suggestion de créer au niveau régional des interservices de l'économie sociale.

Le *feu d'artifice* tiré à Bordeaux le 9 mai à l'occasion de la réunion du congrès de la Fédération nationale de la mutualité française fut un signe révélateur : présence de M. François Mitterrand, de sept ministres et des représentants des grandes centrales syndicales et du C.N.P.F. ! C'était la première fois... depuis 1913 (1) qu'un président de la République se déplaçait pour la mutualité.

Pourquoi cet engouement du pouvoir pour le tiers secteur ? Il est plus important qu'on l'imagine d'ordinaire. Dans ces composantes le plus communément admises : coopératives, mutuelles et associations, cette branche sociale de l'économie regroupe 20 millions de sociétaires, offre 800 000 emplois, compte 6 589 magasins pour les seules coopératives de consommation, 14 000 entreprises dans l'agriculture.

Mais il y a beau temps qu'elle a commencé de se développer, derrière les « pionniers de Rochdale » (1844), irriguée par deux tendances (2) : l'une chrétienne, l'école de Frédéric Le Play, dont l'un des disciples, Augustes Ott, publie en 1892 un *Traité d'économie sociale* ; l'autre socialiste, avec Benoît Malon, qui, dès 1883, publie son *Manuel d'économie sociale*, et surtout Jean Jaurès, à la recherche d'un socialisme « vivant et souple », qui intègre des formes d'entreprises autres que celles de l'économie publique. Il soutint, on se le rappelle, la création, en 1895, de la *fameuse* coopérative des Verreries d'Albi, née pour faire pièce au lock-out d'une société capitaliste, qui fabriquait des bouteilles à Carmaux.

(Lire la suite page 20.)

(1) M. Raymond Poincaré avait alors rendu hommage aux « sociétés de secours mutuels ».

(2) Voir l'article de M. Serge Koulytchisky dans la *Revue française de gestion*, nº de janvier-février 1982, 2, avenue Hoche, 75008 Paris.

COMÉDIES MUSICALES A NEW-YORK

A la gloire de Broadway

Délire ou symphonie, sophistication de la tradition ou invention débordante au ton parfois ironique et satirique, la comédie musicale semble assurée de sa pérennité. Ivresse des mouvements, des couleurs, de la danse et de la musique, elle règne toujours à Broadway, où elle a surgi un soir de 1866 sur un plateau réunissant cent girls *(the Black Crook)*, où elle s'est épanouie au début du siècle comme forme d'expression artistique spécifiquement américaine avec *le Magicien d'Oz*, avec George Gershwin, Jérome Kern, Cole Porter, Richard Rodgers et Lorenz Hart.

Sans doute parce qu'avec la danse et la chanson elle nous emmène un peu partout, dans les coulisses du spectacle, dans un monde plus ou moins réel ou onirique, sans doute parce que les conventions du genre rendent tout possible, un accord entre l'imaginaire et la réalité ou une sorte de langueur nostalgique propre à réveiller de vagues souvenirs, la comédie musicale traverse sans encombre les époques.

Certes, aujourd'hui, il est rae qu'une chanson s'échappe d'un plateau de Broadway pour monter aux premières places des hit-parades comme à la fin des années 20 quand la radio prenait son essor et qu'à New-York cinquante comédies musicales étaient représentées au cours de la même saison. Les temps ont changé. Et aussi les coûts de production qui ont eu pour résultat d'élever considérablement ces dernières années le prix du fauteuil (40 dollars).

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

Enseignement supérieur et volonté politique

La période des vacances est propice à la réflexion... sur la rentrée, une réflexion relancée par le débat sur la future loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Les socialistes veulent unifier sans uniformiser, écrivent J.-L. Piednoir et J.-Y. Daniel. André Bernand écrit que la recherche fait la richesse de l'Université. Et Robert Castel plaide en faveur de la dimension culturelle, irremplaçable source de liberté.

Recherche = richesse

par ANDRÉ BERNAND (*)

VINGT-TROIS ans de régime réactionnaire ont en vain *tenté d'accréditer, dans* l'opinion publique, une image caricaturale des professeurs de l'enseignement supérieur. Des ministres, pourtant sortis du sérail (et, sans doute, heureux maintenant d'y rentrer), osaient jadis parler des assitantes *« qui s'habillaient chez Dior »*, des professeurs *« nantis »*, des éternels *« porteurs de pancartes »*. Taillant dans les budgets, les subventions, les programmes et les projets, les nominations et les promotions, leurs *complices, dûment récompensés*, ont tenté alors de mettre les professeurs d'université à la botte d'une amazone de cirque. Dans certaines disciplines — hélas ! dans celle qui étudie *le pays où naquit la démocratie*, — commissions de la recherche et sections du Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.), enfin aboli, ont écarté des organismes directeurs de la recherche et des postes parisiens ceux qu'une dame chanoinesse de la Restauration, en convoquant à la rescousse Platon et Aristote, accusait d'être les ennemis du régime et — n'est-ce pas, Socrate ? — de pervertir la jeunesse.

Oui, durant plus de deux décennies — ce qui représente dans notre université gérontocratique la durée moyenne d'une carrière, — la calomnie, le chantage, les procédures illégales ont tenu écartés des organes de décision et ont privé de moyens ou d'auditoires ceux qui, délaissant la chasse à la plume d'autruche, aux fauteuils graisseux et aux fanfreluches défraîchies, ont dû lutter pour maintenir ce qui fait la richesse de l'université : la recherche.

L'impérialisme parisien

Un bilan des recherches menées à bien, dans les deux dernières décennies, et de celles qui, au contraire, ont tourné court ou tournent à vide, ferait du reste apparaître en plein jour les nominations abusives de ceux qui n'étaient pas « ennemis du régime » et les rentes de situation concédées aux serviteurs non de la science mais de la *réaction*. De même le dénombrement des postulants refusés par certaines commissions du C.N.R.S., des enseignants lésés dans leur carrières par le C.S.C.U. ou entravés dans leurs publications par des interventions illégales, en punition de leur indépendance à l'égard du pouvoir jadis en place, ferait ressortir l'appauvrissement qu'une politique de prébandes et de clientèles à fait subir à l'université. Enfin, un examen des obstacles que le pouvoir réactionnaire a accumulés devant les jeunes chercheurs, sur la route menant aux chaires d'université, en dirait long sur cette entreprise de démoralisation des savants.

Or ces chercheurs que l'on a découragés en raréfiant les postes, ces ouvrages qu'on n'a pas publiés en leur refusant des subventions, ces équipes de recherche qui n'ont pu se constituer parce que tel personnage ou telle institution prétendait monopoliser un champ du savoir, bref tous ces mal-aimés de l'ancien régime, hommes ou livres, constituent pour la recherche une richesse et une réserve. Mais encore faudrait-il leur donner les moyens de s'exprimer et d'agir. Au moment où l'on refait *les* lois, il faut songer aussi qu'il est bien plus difficile de changer les mœurs. Au moment où l'on décentralise, il faut renoncer à l'impérialisme parisien. *Au moment où l'on démocratise*, il faut en finir avec les privilèges.

Espérer faire une nouvelle politique de la recherche avec ceux qui ont soutenu, durant plus de vingt ans, la *politique la plus rétrograde est une* utopie. Un décret ne change pas les habitudes. N'est-ce point faire injure aux gens en place que de leur demander d'adopter des positions *qu'ils ont combattues vingt années* durant ?

Plutôt que d'enfler encore, jusqu'à ce qu'il en crève comme la grenouille de la fable, le Centre national de la recherche scientifique, ne conviendrait-il pas de décentraliser la recherche et de déférer aux universités de tout le pays les activités de recherche qui sont une de leurs deux vocations ? *N'est-il pas aberrant que* l'enseignement du grec soit cantonné en deux universités parisiennes (Paris-IV et Paris-X) et que les habilitations pour les diplômes d'études *approfondies et les thèses de troisième* cycle en ce domaine soient réservées à Paris, avec la seule exception de Lille-III ?

Ces « messieurs de la province », comme certains les appellent, seraient-ils donc incapables d'orienter des recherches ? Des équipes de province, mondialement reconnues pour leurs compétences, peuvent mesurer, aux obstacles qu'on leur a opposés, l'efficacité de leur entreprise. *Sur quelle pyramide sont donc* juchés ceux qui les toisent ? N'est-il pas temps de mesurer les crédits aux résultats obtenus et non aux prétentions parfois sans compétences ? *Les éditions des universités de province* ne devraient-elles pas être soutenues sans réserve, dès lors qu'elles ont donné la preuve de leur vitalité et de leur efficacité ?

Décentraliser la recherche, ce serait aussi, en certaines disciplines, notamment en sciences humaines, échapper aux pressions inadmissibles que certaines classes de l'Institut *exercent sur des instituts à l'étranger* ou sur des commissions ou des directions de la recherche scientifique.

Ne serait-il pas opportun d'accueillir, en des postes universitaires, les candidats à la recherche qui n'ont actuellement que le seul débouché du Centre national de la recherche scientifique ? Des disciplines en pleine expansion, mais incapables de résorber le trop-plein des demandes, y trouveraient leur compte. Par exemple, l'ethnologie, l'anthropologie, la géographie historique, en s'installant dans les univesités, contribueraient efficacement au re*nouveau des études historiques, phi*losophiques, sociologiques et même philologiques. Au lieu d'une connaissance grammaticale de la langue, en effet, les sciences de l'Antiquité pourraient développer une analyse des mentalités, des différences ethniques, des particularités géographiques.

En abordant ces disciplines nouvelles, les disciplines classiques puiseraient un sang nouveau et ne pourraient plus être taxées de cultiver un humanisme désincarné et désuet.

Edition scientifique et profit

De manière plus générale, les sciences humaines, sous peine de *disparaître, ne peuvent voir grossir*, chaque année, la cohorte des assistants ou maîtres-assistants docteurs d'Etat. Promouvoir, dès cette année, les mille quatre cents assistants doc*teurs inscrits sur la liste d'aptitude* aux fonctions de maîtres-assistants, nommer professeurs les maîtres-assistants docteurs, sont des mesures urgentes, car on voit déjà se *tarir le recrutement des maîtres* en certaines disciplines. N'est-il pas navrant de voir l'Ecole normale supérieure devenir la classe préparatoire à l'Ecole nationale d'administration ? *Mais la perspective d'une stagnation* indéterminée dans des postes inférieurs n'est pas de nature à enthousiasmer des jeunes gens. Quand la collectivité nationale découvrira que *les postes de l'enseignement supé*rieur n'intéressent que les moins doués, il sera trop tard. Recherche et enseignement seront livrés aux médiocres. Les économies sur les *postes auront abouti à la pénurie en* hommes.

Riche en hommes, à condition qu'on leur donne un statut correspondant à leurs compétences, la recherche française est riche en travaux qui, hélas ! restent dans l'ombre faute d'être édités. Rien n'est plus démobilisateur pour les savants, rien n'est plus néfaste pour le rayonnement scientifique de la France. L'édition est devenue un moyen de chantage à la soumission, pour ne pas dire à la servilité, alors que, dans le même temps, des subventions étaient versées à des grandes maisons d'édition.

Quand l'Etat comprendra-t-il que l'édition savante peut être source de profits et moyen de lutte contre le chômage ? A l'étranger, nombre d'éditeurs en ont administré la preuve, en modernisant leurs outils de production, en étudiant le marché du livre scientifique, en dialoguant avec les auteurs.

Changer ces mentalités, changer ces pratiques, changer ces situations, c'est ce qu'espéraient, depuis vingt ans, tous ceux qui attendaient et qui ont payé durant leur carrière l'avénement du 10 mai. Que la loi d'orientation de la recherche et d'organisation de l'enseignement supérieur réponde à cette attente.

(*) Professeur de langue, littérature et civilisation grecques à l'université de Lille-III.

Et la dimension culturelle...

par ROBERT CASTEL (*)

IL serait fâcheux que les réflexions *en cours sur la nouvelle loi* d'orientation de l'enseignement supérieur se polarisent sur les problèmes institutionnels et organisationnels. Quel doit être le degré d'autonomie des établissements ? Leur niveau de spécialisation ? Faut-il consacrer la première année du *cursus à l'orientation* ? Quelle sera la proportion entre formation initiale et formation continue ? Entre les *« filières courtes »* et les *« filières longues »* ? Quelles passerelles (ou quels barrages) doit-on ménager entre les filières ? Faut-il consacrer ou mettre fin à la spécificité des classes de première supérieure, des Instituts universitaires de technologie (I.U.T.), des grandes écoles ? etc...

Ce sont là, certes, des questions importantes. De celles, aussi, qui déclenchent les réflexes corporatifs et mobilisent les groupes de pression. Mais l'intérêt que l'on porte, légiti*mement*, à la mise en place des futures structures, ne saurait économiser une réflexion sur les contenus, *c'est-à-dire sur la conception même* de la formation et de la culture que l'enseignement supérieur a pour mission d'élaborer et de transmettre. Au demeurant, cette nouvelle loi va définir pour la fin de notre millénaire ce qu'il vaut la peine de transmettre des connaissances, de savoir-faire et de *valeurs aux élites de la société française*, à charge pour celles-ci de les diffuser sur l'ensemble du corps social. Il n'est donc pas vain, par-delà sa lettre, de s'interroger sur l'esprit *qui doit présider à cette réforme.*

Sur ce plan, deux exigences principales semblent pour le moment s'imposer. Il faut, dit-on, ouvrir largement l'enseignement et la recherche *pour répondre aux besoins de* l'ensemble des partenaires sociaux. Il faut aussi finaliser la formation en fonction de la nécessité de garantir ou d'améliorer l'insertion professionnelle des usagers de l'enseignement. Répondre à la demande sociale, assurer une certaine professionnalisation : *c'est, en effet, inéluctable. Bien* peu nombreux sont aujourd'hui ceux qui défendraient (ou en tout cas qui oseraient ouvertement défendre) une université traditionnelle constituée en *ghetto élitiste et principalement* préoccupée de sa propre reproduction. Et n'est pas davantage défendable une conception de l'enseignement supérieur comme espace de pseudo-liberté entre le lycée et le bureau de chômage, d'autant plus accueillant qu'il manifesterait une su*perbe indifférence à l'égard du destin* social des enseignés.

Cela admis, il devrait être permis d'analyser plus avant les implications du souci d'ouverture et de l'exigence de professionnalisation. *« Prendre en compte les besoins sociaux »*, ce peut être se mettre à la disposition de n'importe quelle commande, et s'épuiser à répondre au premier de*gré à toutes les pressions du moment* (et à tous les groupes de pression) pour promouvoir *« un néo-utilitarisme »* repeint aux couleurs de la démocratie. Assumer une exigence de formation professionnelle, ce peut être se contenter d'inculquer les apprentissages *nécessaires pour que chacun accomplisse* au mieux la tâche que lui impose sa *place dans la division* du travail, faisant ainsi des établissements supérieurs français un ensemble planifié *de business schools à l'américaine*. Il y a, par exemple, dans certaines propositions issues des Assises de la recherche, ou dans certaines conceptions de l'organisation des *« filières courtes »* qui circulent en ce moment, largement de quoi alimenter ces inquiétudes.

Pour les dissiper, il ne suffit pas d'affirmer que l'on va dispenser un enseignement *« culturel »* dans toutes les formations professionnelles. La dimension culturelle n'est pas un simple supplément d'âme à ajouter à l'univers glacé du travail et des professions ; elle n'est pas la pincée de généralités dont on saupoudre une conception globalement rentabiliste des activités de l'esprit.

La réflexion intellectuelle — et toute formation, pas seulement su*périeure d'ailleurs, devrait être for*mation à la réflexion intellectuelle — interroge du dedans les finalités du métier, les vérités de la science et les limites des technologies. Elle est ce qui permet au professionnel, au technicien, au chercheur, de respirer à sa place, c'est-à-dire à la fois de s'in*vestir et de se distancier, de se situer* et de comprendre ce qu'il fait en établissant des transversalités entre les champs spécialisés et des hiérarchies entre les options technologiques — et non de fantasmer sa liberté dans un arrière-monde culturel.

Une culture vivante est ainsi celle qui mobilise les potentialités créatrices, réflexions et critiques d'une société. Et qui va les chercher là où elles se trouvent, c'est-à-dire chez les *acteurs culturels*, qui ne sont ni *les simples consommateurs ni* les seuls spécialistes de la culture.

La liberté de l'esprit

Un membre de l'enseignement supérieur peut être un acteur culturel, mais aussi un artiste, un créateur, un animateur d'association, et pas seulement d'association « culturelle », un autodidacte, etc. Si nous voulons réellement infuser dans les enseignements spérieurs cette dimension réflexive, à la fois adaptée à la profes*sionnalisation et permettant de* l'interpeller, il faut avoir l'audace de faire appel à toutes ces forces créatrices qui sont au-dedans, mais aussi au-dehors de l'Université. Alors sera peut-être gagnée la gageure de la formation moderne qu'il s'agit de promouvoir : établir un équilibre dynamique entre une programmation de l'efficience et de la compétitivité professionnelle, d'une part, et une pédagogie de la liberté de l'esprit, d'autre part.

*Tel est sans doute l'enjeu politi*que, au sens fort du mot, des discussions en cours sur la réforme des enseignements supérieurs. Pendant trente ans, l'ancienne majorité a mené une entreprise concertée de restructuration de la société française dans le sens de l'efficacité ges*tionnaire : moderniser, rentabiliser*, faire face à la concurrence internationale, etc.

Le bilan vaut ce qu'il vaut, et ce n'est pas ici le lieu de jeter la pierre. Mais si une majorité de l'opinion et la grande majorité des intellectuels ont manifesté leur allergie à l'égard de *cette politique, c'est qu'elle imposait* progressivement, dans tous les secteurs de l'existence sociale, l'unidimensionnalité de ces critères d'efficience inspirés par les calculs marchands. A l'aboutissement de cette logique, une augmentation du prix du pétrole, par exemple, équivaut à *une crise de civilisation*.

Y a-t-il une autre politique possible, en quoi doit consister réellement ce *« changement »*, qui est devenu l'impératif catégorique de la modernité et le leitmotiv des discours politiques ? Conduire le changement, à l'Université et ailleurs, c'est refuser de faire de l'homme — de l'enseigné en particulier — cette sorte d'intérimaire permanent qui doit seulement *apprendre à s'adapter à toutes les* reconversions, à se plier à toutes les pressions, à répondre à toutes les demandes, y compris celles qui l'arrachent à ses racines et le dépossèdent de son identité. C'est lui proposer des outils pour qu'il puisse aussi s'y retrouver et se reprendre, s'ins*crire dans une histoire qui ne soit pas* seulement la promotion de son efficience, et dans un cadre social qui ne soit pas seulement le support de sa compétitivité.

Les grandes cultures ont toujours été celles qui, en répondant aux principaux « besoins sociaux » d'une nation, ont su aussi les surplomber et leur inventer des alternatives. Aujourd'hui, *le défi d'une formation* « supérieure » moderne digne de ce nom est de s'affronter aux exigences incontournables d'une société technologique et technocratique, tout en procurant des armes pour les relativiser et les maîtriser. Lui intégrer la dimension réflexive et critique qui *transcende le pragmatisme du besoin* et la fermeture sur la profession, ce n'est pas fuir dans la gratuité des alibis culturels, mais lui insuffler l'oxygène grâce auquel l'enseignant et l'*enseigné pourront vivre comme* des citoyens.

(*) Professeur de sociologie à l'université Paris-VIII.

Unifier sans uniformiser

par JEAN-LOUIS PIEDNOIR et JEAN-YVES DANIEL (*)

A l'occasion de la préparation de la *future loi* d'orientation de l'enseignement supérieur se sont développées des rumeurs alarmistes sur l'avenir des grandes écoles et des classes préparatoires. Ne devait-on pas supprimer ces formations dans un délai de un à deux ans, les intégrer sans autre forme de procès aux *universités* actuelles, les professeurs de classes préparatoires devenant assistants de travaux dirigés des premiers cycles ?

Savamment véhiculés, ces bruits infondés, destinés de toute évidence à nuire au climat des consultations, ont *entraîné* l'inévitable levée de boucliers des milieux attachés au maintien de la qualité de nos formations supérieures. La loi d'orientation, dont M. Alain Savary a annoncé qu'elle traiterait sans dérogation de toutes les formations dépendant de son ministère, sera autant la loi des résistances que celle du renouveau de l'enseignement supérieur. Et de ces résistances, celles des défenseurs intransigeants des grandes écoles et classes préparatoires en l'état, sans être les seules, ne sont pas les moindres.

Le renouveau de l'enseignement supérieur est donc fonction des ambitions et de la volonté politiques qui seront celles de la gauche et, en premier lieu, des socialistes. Sur la dualité des formations *supérieures*, les socialistes ont affirmé dans leur projet pour l'éducation nationale (1) le principe clair et essentiel de l'unification à terme de ces formations. *Une* telle position n'a rien d'évident. Depuis son apparition au dix-huitième siècle, le système des grandes écoles a pu se généraliser par l'occupation de secteurs entiers de formations que les universités ne pouvaient ou ne voulaient pas prendre en charge. Ce système est désormais étendu, *ramifié, puissant, car* entré dans les mœurs et défendu par *des lobbies efficaces. La politique* de la droite a aggravé un clivage vieux de deux siècles en attribuant titres et moyens aux grandes écoles et à quelques grandes universités, en réservant l'austérité à la grande masse des autres formations supérieures, mises — entre autres — dans l'incapacité de développer des filières professionnelles. Système à deux voies pour une société à deux *vitesses*.

Des acquis spécifiques

En prônant l'existence d'un service public unifié de l'enseignement supérieur qui ne conduise pas à remettre en cause, *par une uniformisation* stérile, les qualités des formations actuelles, les socialistes veulent éliminer progressivement dans les formations tous les mécanismes de sélection *qui entérinent, voire renforcent*, les barrières sociales.

On sait les effets de tels mécanismes dans les classes préparatoires : bachotage intensif et coupure du monde, pédagogie de la performance et académisme. Mais l'inconvénient le plus grave de cette logique de formation pour la sélection est certainement le décalage entre la formation elle-même et l'emploi obtenu à la sortie des grandes écoles, dont l'acquisition du label est *le véritable enjeu*. Il y a là, *sans nul* doute, un véritable gâchis intellectuel, un défi à la simple rationalité économique qui n'est pas étranger à la fragilité latente de secteurs de l'industrie française. L'exemple des pays les plus dynamiques montre qu'il est possible de concilier un taux massif de scolarisation des jeunes dans l'enseignement supérieur et la délivrance d'une formation professionnelle de haut niveau.

La professionnalisation des for*mations supérieures est donc l'angle* d'attaque naturel et la condition de réussite de leur unification. Il serait faux de voir dans ce terme la sou*mission étroite au marché de l'em*ploi de formations exiguës : pour les socialistes, la professionnalisation signifie l'intégration d'une dimension professionnelle, sachant concilier spécialisation et formation culturelle.

Il faut bien constater que les différentes formations présentent des acquis spécifiques.

L'enseignement des classes préparatoires, organisé par des équipes pédagogiques dynamiques, permet l'acquisition de méthodes de travail efficaces. Les grandes écoles disposent d'un fort taux d'encadrement, peuvent offrir des formations de pointe appréciées, facilitent l'insertion de leurs élèves grâce à des liens étroits avec le milieu économique.

Les universités disposent d'un personnel de haute valeur scientifique, menant des activités d'enseignement et de recherche, bénéficiant de liaisons étroites avec les chercheurs des grands organismes.

Les institutions et les hommes

Les formations technologiques supérieures peuvent combiner l'ensemble de ces acquis. L'unification ne sera donc pas l'uniformisation. Elle devra prendre en compte *les apports* positifs des différentes formations, opérer entre elles un rapprochement graduel aboutissant à la constitution d'un service public de l'enseignement supérieur constitué d'établisse*ments individualisés et autonomes*, accomplissant l'ensemble des missions évoquées, avec, en particulier, la délivrance d'une formation professionnelle de haut niveau à tous les usagers.

Pour arriver à ce terme ambitieux, tout un ensemble de mesures transitoires relatives aux institutions, aux formations et aux hommes devra être proposé :

• *Les institutions :* l'avenir des formations supérieures privées est du ressort d'une négociation prolongeant celle en cours sur le primaire et le secondaire. Pour les grandes écoles, dont le ministère de tutelle n'est pas l'éducation nationale, un système transitoire de double tutelle ministère d'origine-éducation nationale pourrait être le prélude naturel au rattachement de toutes les grandes écoles d'Etat au seul ministère de l'éducation nationale.

• *Les formations :* grâce à la *mise en place d'une pédagogie différenciée* et à l'ouverture à la culture technologique, il devrait être possible de diversifier et de démocratiser les procédures de recrutement des classes préparatoires et de mieux finaliser leur enseignement, de développer dans les premiers cycles universitaires des filières professionnelles. Tout étudiant devrait pouvoir quitter le premier cycle avec une qualification reconnue. Et si l'on veut promouvoir l'université de masse, tenir compte des aptitudes de chacun et garantir la qua*lité de la formation* — ce qui suppose une certaine adéquation avec les besoins d'emploi pour le pays — il sera nécessaire d'introduire une forme de sélection à l'entrée des filières professionnelles de second cycle.

• *Les hommes :* les procédures de recrutement, de formation et d'avancement des personnels ayant des *fonctions* analogues doivent être les mêmes au sein des grandes écoles et des universités, dès lors que ces établissements remplissent des missions de même nature. Les universités et les grandes écoles ont besoin d'enseignants qui soient en même temps des chercheurs, des professionnels de haut niveau, des créateurs. Quant aux classes préparatoires, le recrutement des futurs professeurs devrait privilégier ceux des professeurs du second degré qui ont eu un contact avec la recherche, ou qui se sont fait remarquer par une ouverture sur l'extérieur.

En fin de compte, il ne s'agit pas pour les socialistes de faire disparaître des institutions qui peuvent rendre à la nation de bons et loyaux services, mais de faire lucidement l'analyse de leur mode actuel de fonctionnement. A partir de ce constat, il reviendra à la future loi d'orientation de mettre en route une dynamique de transformation permettant, malgré les pesanteurs et tous les corporatismes, aux établissements d'enseignement supérieur de remplir l'ensemble de leurs missions, en associant de façon contractuelle les diverses collectivités intéressées à leur fonctionnement.

(*) Délégués à l'éducation nationale du parti socialiste.

(1) Plan socialiste pour l'éducation nationale, « Libérer l'école ». Edition *1978*.

• RECTIFICATIF. — Dans l'article de M. Lucien Bitterlin paru le 10 août, une citation du général de Gaulle a été déformée : *« On sait que la voix de la France n'a pas été entendue. Israël ayant attaqué (...) »*, avait-il déclaré, et non : *« Israël ayant été attaqué (...) »* comme nous l'avons imprimé.

Le Monde

étranger

La crise du Liban

La France et l'Italie ont notifié officiellement au gouvernement libanais, jeudi 19 août, leur accord pour leur participation à la force multinationale d'interposition. L'agrément formel du gouvernement américain était attendu ce vendredi. Le porte-parole de l'Elysée a précisé que les conditions de l'envoi du contingent *français* avaient *été* définies, mardi 17 août, par M. Mitterrand. « Les forces françaises, a-t-il indiqué, resteront sous commandement national et se conformeront au mandat confié par le gouvernement libanais. »

« Si en cours de mandat, le gouvernement libanais, ou l'un des belligérants récusait l'accord donné, le contingent français se retirerait aussitôt », a *indiqué le porte-parole*.

Dans son message au gouvernement libanais, le chef de la *diplomatie italienne*, M. Colombo, a souhaité que l'accord intervenu à Beyrouth *conduise à une « trêve stable, qui pose les* bases d'une amorce concrète de négociations » *sur l'avenir de « tous les peuples »* de la région.

L'arrivée, jeudi 19 août, à l'aérodrome de Larnaka de trois cent cinquante légionnaires du 2e REP a marqué le début des opérations devant conduire à la mise en place de la force multinationale d'interposition à Beyrouth. Les parachutistes français arriveront dans la capitale libanaise, tôt samedi matin 21 août, où ils contrôleront avec l'armée libanaise le départ des premiers combattants palestiniens.

Les parachutistes doivent quitter la capitale chypriote à bord de la corvette « Dupleix » (qui sera ensuite relevée par le « Georges-Leygues »), du bâtiment de débarquement « Dives » et du ravitailleur « Rance ». Les navires français, dit-on au ministère de la défense, ne transporteront pas de combattants palestiniens, tâche qui écherra en principe à des cargos grecs affrétés par les Etats-Unis.

Cinq cents hommes, *qui* pourront être à Beyrouth mercredi 25 août, rejoindront le *premier détachement de la force française*. Ces unités, du 3e Régiment parachutiste d'infanterie de marine (R.P.I.M.a.), du Régiment d'infanterie de chars de marine (R.I.C.M.), et d'un *détachement* du génie, qui mettront notamment en œuvre un peloton d'automitrailleuses légères AML-90, quitteront Toulon à bord de l' « Orange ».

Le 3e *R.P.I.M.a. est basé à Carcassonne* (Aude) et dépend de la 11e division parachutiste. Le R.I.C.M. est basé à Vannes (Morbihan) et dépend de la 9e division d'infanterie de marine.

Chaque contingent de la force d'interposition conservera son commandement national, une coordination souple devant être mise en place entre eux. Celui du contingent français a été confié au général de brigade Jacques Granger, qui commande depuis août 1981 le groupement aéroporté de la 11e division parachutiste. C'est au lieutenant-colonel Bernard Janvier qu'incombera de diriger sur place les premières unités débarquées samedi. Le ministère de la défense a détaché auprès du général Granger l'un des membres du cabinet militaire, le colonel Jacques Coulomb, qui doit prendre dans quelques semaines le commandement de la *Légion* étrangère à Marseille-Aubagne.

Trois officiers italiens sont également arrivés à Chypre, d'où ils *doivent* se rendre à Beyrouth pour préparer l'arrivée du contingent italien. Cinq cent trente et un militaires italiens, essentiellement des artilleurs, attendent dans le sud de leur pays, à Brindisi et Lecce, leur ordre d'embarquement qui pourrait intervenir samedi matin.

La force amphibie qui transporte les quelque huit cents marines du contingent américain a quitté Naples le lundi 16 août.

LE REPORT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La crise politique éclipse la préparation du départ des Palestiniens de Beyrouth

Beyrouth. — Tout semble *réglé* pour le départ des Palestiniens prévu pour samedi, quelques heures après l'arrivée du premier contingent français au port de Beyrouth. Le pilote israélien détenu par l'O.L.P. devrait être remis ce vendredi au premier ministre, M. Chaffi El Wazzan, en compagnie du soldat enlevé par des éléments armés à proximité du camp de Borjd Ej Brajneh, éliminant ainsi le dernier obstacle à la mise en application du plan Habib. Un autre obstacle a été levé par l'annonce que les soldats syriens de la Force arabe de *dissuasion* se trouvant encore dans Beyrouth-Ouest rejoindront les troupes syriennes stationnées dans la Bekaa et au Liban-Nord.

De notre envoyé spécial

A Beyrouth, la normalisation se poursuit sans relâche dans un climat apparent de détente. Après l'explosion, mercredi soir, de deux voitures piégées en plein centre de la ville, Hamra a *échappé de justesse* jeudi à un nouvel attentat, qui aurait pu avoir de graves conséquences s'il n'avait *été déjoué* grâce à la vigilance du gardien du parking du ministère de l'information et du tourisme. Une voiture bourrée de 200 kilos de T.N.T. était, en effet, garée dans le parking du ministère.

La détente est surtout visible aux points de passage entre les deux secteurs de Beyrouth. Après la galerie Semaan, le passage du musée a été rouvert à la circulation dans les deux sens. Pour la première fois depuis deux mois, les voitures privées ont été autorisées à emprunter le passage du port.

Le blocus économique de Beyrouth-Ouest est cependant maintenu. Mais il a été singulièrement allégé, permettant, jeudi, le passage d'un convoi de camions transportant 25 tonnes de farine, 20 000 litres de mazout et 4 tonnes de produits pharmaceutiques acheminés à l'ouest par le C.I.C.R. Depuis quelques jours déjà, les barrages israéliens dans le secteur de Hay El Solloum, au sud de Beyrouth, laissent passer les camions de légumes et de fruits en provenance de Saïda et de Tyr, provoquant une baisse sensible des prix pratiqués par les marchands ambulants. En revanche, l'électricité coupée depuis le 3 juillet, date de l'entrée en vigueur du blocus, n'a pas été rétablie malgré les efforts des officiels libanais. Les optimistes cependant espèrent qu'elle le sera « *très prochainement* », peut-être samedi ou dimanche, après le départ du premier contingent de Palestiniens pour Larnaca.

Sur le plan politique, le départ imminent des Palestiniens est presque entièrement éclipsé par la crise provoquée par l'ajournement de l'élection présidentielle. Le Front libanais et ses alliés sont décidés à n'accepter aucun compromis au sujet de la candidature de M. Gemayel, tandis que les tendances islamiques de l'ouest et le Mouvement national libanais sont décidés à poursuivre le boycottage de la séance du Parlement, prévue pour lundi à l'école militaire de Fayadieh, à Beyrouth-Est.

« N'importe qui sauf Bèchir »

L'ancien président du conseil sunnite, M. Saeb Salam refuse pour sa part de parler de « boycottage ». « *Il s'agit*, nous a-t-il dit, *de l'exercice de notre droit démocratique à l'abstention tant qu'il n'y aura pas de consensus national sur une candidature de compromis. Nous sommes contre tout candidat qui serait imposé aux Musulmans contre leur volonté.* »

« *L'abstention*, poursuit M. Saeb Salam, *n'est pas seulement une attitude musulmane. Quatorze députés chrétiens se sont jusqu'à présent engagés à ne pas se rendre à la session parlementaire s'il n'y a pas de consensus. J'irai encore plus loin et j'affirme que d'autres députés, maronites, chrétiens ou musulmans, qui habitent l'enclave phalangiste sont d'accord avec nous, mais ne peuvent s'exprimer librement.* »

M. Saeb Salam est formel : « *S'ils réussissent à nous imposer leur candidat, cela voudra dire que nous nous dirigeons vers l'éclatement du Liban. Je refuse toutefois de penser à une telle éventualité.* »

Mardi, l'ancien président du conseil sunnite avait plaidé auprès de M. Habib le « *dossier des abstentionnistes* » ; s'étonnant du fait que les Etats-Unis paraissaient appuyer, du moins tacitement, la candidature de M. Bechir Gemayel, il aurait, selon une source sûre, lâché à l'intention de l'émissaire du président Reagan cette phrase lourde de menaces : « *Que voulez-vous en fin de compte ? Que nous nous transformions en khomeynistes ou en brejnevistes ?* »

Ces propos dans la bouche d'un homme tel que M. Salam, connu pour sa « modération » et ses options « pro-occidentales » paraissent stupéfiants. Ils reflètent néanmoins l'inquiétude grandissante des milieux sunnites musulmans devant le danger que constitue pour eux la candidature de M. Bechir Gemayel.

« *N'importe qui sauf Bechir* », affirment à qui veulent les entendre les représentants de la communauté sunnite, qui se plaignent d'avoir été mis devant le fait accompli *sans* avoir été consultés.

Le fossé entre M. Bechir Gemayel et l'islam sunnite n'a cessé, d'autre part, de s'approfondir au fur et à mesure que se consolidait la coopération entre phalangistes et *Israéliens*. « *Ils sont allés un peu trop loin dans leur collaboration avec les forces d'occupation* », nous déclarait récemment une personnalité sunnite de Beyrouth, qui affirmait que les Kataeb avaient dépassé certaines limites en participant activement, aux côtés des Israéliens, au blocus économique de Beyrouth-Ouest. « *M. Camille Chamoun, lui, au moins, a eu l'amabilité de condamner verbalement cette entreprise inhumaine* », ajoutait notre interlocuteur, critiquant le mutisme observé par M. Bechir Gemayel sur ce point particulièrement douloureux pour les habitants de Beyrouth-Ouest.

Il est cependant peu probable que M. Camille Chamoun ou un autre candidat maronite puisse faire l'objet du consensus national tant souhaité par M. Saeb Salam. C'est donc pratiquement sans illusion que les musulmans poursuivent leurs contacts en vue de rechercher le « candidat miracle » qui mettrait *tout* le monde d'accord. Donc, à moins d'une surprise qui concrétiserait, lundi à Fayadieh, un quorum qui, pour l'instant, paraît insaisissable, on semble s'acheminer vers une reconduction du mandat du président Sarkis. Ce dernier a fait récemment l'objet de plusieurs démarches pressantes pour infléchir sa détermination de quitter ses fonctions le 23 septembre, à l'expiration de son mandat. Certains espèrent cependant que, dans le cas d'une impasse électorale prolongée, il serait disposé à *revenir sur sa décision*, afin d'éviter une grave crise constitutionnelle, qui pourrait déboucher *sur une nouvelle guerre civile*.

JEAN GUEYRAS.

Jérusalem veut maintenant obtenir le départ de l'armée syrienne du pays

(Suite de la première page.)

Israël pourrait appliquer la même tactique que durant les négociations sur le départ de l'O.L.P. de *Beyrouth*. Devant les membres de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, M. Sharon a indiqué qu'Israël, par l'intermédiaire des Etats-Unis, avait cette semaine mis en garde la Syrie contre les « *violations répétées* » du cessez-le-feu dans la Bekaa. Il a ajouté qu'il tenait le gouvernement de Damas pour responsable des incidents provoqués par les « terroristes » retranchés à l'intérieur des positions de l'armée syrienne, et, selon lui, « protégés » et « appuyés » par celle-ci.

Auparavant, M. Begin avait déclaré que des discussions devaient être engagées au plus vite avec Washington pour préparer un retrait syrien. Il a fait savoir qu'il s'opposait à une proposition américaine d'un « désengagement réciproque entre Syriens et Israélites dans la Bekaa. Cette suggestion prouve que les Etats-Unis, sachant l'aggravation de la tension dans cette région au cours des dernières semaines, craignent une reprise des combats. M. Begin fait valoir qu'un repli israélien ne pourrait qu'encourager les Syriens à retarder leur retrait. D'autre part, le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a rappelé que les troupes israéliennes ne quitteraient pas le Liban avant l'évacuation complète de l'armée syrienne. Selon des sources militaires israéliennes, il y aurait au Liban, en dehors de Beyrouth, environ vingt-cinq mille soldats syriens et combattants de l'O.L.P. concentrés surtout dans la Bekaa et au nord du pays dans la région de Tripoli.

M. Sharon justifie sa tactique

Ayant déjà donné, le 10 août, son accord de principe, le conseil des ministres a *rapidement* approuvé, jeudi, le plan Habib. Le gouvernement a précisé que cette acceptation était encore conditionnelle, car il exige la libération du pilote capturé par l'O.L.P. au début de la guerre et du soldat enlevé le 18 août à Beyrouth, ainsi que la restitution des corps de neuf militaires. Mais, vendredi matin, on déclarait dans les milieux gouvernementaux que ces *conditions* seraient vraisemblablement remplies avant le début de l'opération d'évacuation.

Seuls *quelques* détails dans la rédaction du texte soumis par M. Habib ont été modifiés après consultation *téléphonique* avec *Beyrouth*. Deux derniers obstacles du point de vue israélien ont été levés. Le gouvernement déclare avoir reçu de Paris une nouvelle confirmation selon laquelle le contingent français se retirerait immédiatement de Beyrouth si le processus d'évacuation de l'O.L.P. devait être pour une quelconque raison interrompu, cela bien sûr pour permettre à l'armée israélienne de reprendre le contrôle de la situation et éventuellement exercer de nouveau une « *pression militaire* » sur les fedayin. Le 15 août, le gouvernement français avait déjà fait savoir qu'il respecterait cette condition qui est inscrite dans le plan Habib, mais, comme pour marquer davantage la méfiance que nourrit aujourd'hui Israël envers la France, M. Begin a exigé de Paris que l'engagement soit renouvelé et précisé clairement, alors qu'il n'a pas pris cette précaution à l'égard des gouvernements américain et italien dont les troupes participeront aussi à la force multinationale.

Le deuxième obstacle avait trait au fait que le texte *rédigé* par M. Habib mentionnait le déploiement d'observateurs de l'ONU pour le contrôle du cessez-le-feu. Le gouvernement israélien avait refusé une telle présence qu'il juge hostile. Il a donc demandé que soit précisé que la dizaine d'observateurs déjà en poste depuis longtemps à Beyrouth ne pourraient pas recevoir de renforts.

Après avoir cessé de réclamer l'établissement d'une liste détaillée des hommes de l'O.L.P. se trouvant à Beyrouth, le gouvernement de M. Begin a fait une petite concession supplémentaire : il admet maintenant que les soldats syriens évacués de Beyrouth puissent se réinstaller « provisoirement » dans la Bekaa ou le nord du Liban, alors qu'il avait réclamé auparavant leur départ du territoire libanais. Les unités de l'armée de libération de la Palestine (A.L.P.) placées sous contrôle syrien devront cependant regagner la Syrie. M. Sharon a paru ne plus être aussi sûr de voir les « terroristes » s'en aller de Beyrouth « *jusqu'au dernier* ». Il a avoué ses craintes en indiquant que beaucoup de combattants de l'O.L.P. avaient récemment acquis des papiers d'identité libanais pour se fondre dans la population. Il a déclaré malgré tout : « *Il ne fait pas de doute que la majorité des terroristes s'en ira et qu'aucun bureau ou quartier général de l'O.L.P. ne restera dans la capitale libanaise.* »

Pour vanter son succès et justifier sa tactique, il a affirmé devant ses collègues du gouvernement que les opérations militaires et les bombardements intensifs à Beyrouth-Ouest jusqu'au dernier moment avaient montré aux « terroristes » qu'ils n'avaient plus d'autre choix que de partir. Avec un certain sens du paradoxe, pour contredire les critiques qui lui ont été adressées, tant en Israël qu'aux Etats-Unis, il a ajouté que la « fermeté » dont l'armée israélienne avait fait preuve dans le siège de Beyrouth avait non seulement permis l'achèvement des négociations, mais encore renforcé les bonnes relations entre Jérusalem et Washington au lieu de les avoir remises en cause comme de nombreux Israéliens le redoutent, à commencer par le ministre de l'Intérieur, M. Yossef Burg, qui a évoqué récemment une détérioration des rapports israélo-américains.

M. Sharon a déclaré, d'autre part, que, avec M. Begin, il avait tenté, en vain pendant un an, de convaincre l'administration américaine qu'il fallait lancer une opération au Liban. Il a conclu : « *Maintenant, les Etats-Unis partagent notre point de vue.* » Il a précisé qu'il y avait toujours des divergences d'opinion entre Jérusalem et Washington, mais que celles-ci n'étaient pas « majeures ». Il a déclaré que, désormais, les Etats-Unis et Israël avaient trois « objectifs communs » : l'expulsion des « terroristes » de Beyrouth, le départ de toutes les forces étrangères du Liban, des « arrangements de sécurité » au Sud-Liban pour protéger la frontière israélienne. Et il a aussi déclaré que les Etats-Unis et Israël avaient deux « positions communes », en soulignant la nécessité de mettre en place, au Liban, un « gouvernement stable » et de contrer l'influence soviétique au Liban, comme dans l'ensemble du Proche-Orient.

FRANCIS CORNU.

Les quatorze points du plan Habib

Voici les quatorze points du plan élaboré par M. Habib et approuvé par le gouvernement libanais tels qu'ils ont été rapportés jeudi 19 août par la radio d'Etat libanaise :

1) Cessation totale des hostilités.

2) L'évacuation de Beyrouth se fera pacifiquement et suivant un calendrier précis.

3) La force internationale d'interposition supervisera l'évacuation.

4) Les Palestiniens non combattants qui demeureront au Liban seront soumis à la législation libanaise.

5) La force internationale se déploiera le jour du début de l'évacuation afin d'assurer la sécurité des Palestiniens et des Libanais résidant à Beyrouth-Ouest et de seconder l'Etat libanais. Cette force sera composée de huit cents Français, huit cents Américains et de quatre cents Italiens. Trois mille soldats libanais collaboreront avec cette force.

6) La mission de cette force prendra fin si l'une des clauses de ce plan n'est pas respectée.

7) Le mandat de cette force est d'un mois, renouvelable à la demande de l'Etat libanais en cas de nécessité.

8) La Croix-Rouge apportera son concours à l'opération de l'évacuation.

9) L'évacuation se fera par mer à partir du port de Beyrouth, par voie aérienne vers Chypre, et enfin par voie terrestre en empruntant la route Beyrouth-Damas une fois cette route dégagée par l'armée israélienne. Ce retrait israélien est nécessaire à la sécurité de l'évacuation. L'armée libanaise agira en coordination avec l'O.L.P. pour assurer cette sécurité.

10) Le retrait devra être achevé dans quinze jours et se fera en plein jour. Les combattants palestiniens ne prendront avec eux que leurs armes légères, pistolets et fusils.

11) L'armement lourd sera rendu à l'armée libanaise.

12) La direction de l'O.L.P. quittera le Liban de manière ostensible et l'annoncera de façon claire.

13) Le pilote israélien détenu par l'O.L.P. sera rendu avant le début de l'évacuation.

14) Les unités de l'Armée de libération de la Palestine (A.L.P.) quitteront le Liban par voie terrestre vers la Syrie, alors que les soldats syriens de la Force arabe de dissuasion se trouvant encore à Beyrouth-Ouest rejoindront les troupes syriennes stationnées dans la Bekaa et le Nord-Liban.

● *Les Israéliens* ont libéré, jeudi 19 août, deux prisonniers de guerre syriens, paralysés à la suite de balles reçues dans la moelle épinière au cours des combats au Liban. Les deux militaires, qui sont paralysés des jambes, ont été transportés par avion-cargo de la Croix-rouge internationale jusqu'à Larnaka (Chypre), d'où ils seront rapatriés. Ce sont les premiers prisonniers syriens libérés par les Israéliens depuis le début de l'opération israélienne au Liban, le 6 juin. — *(A.P.)*

● *Deux juristes français*, MM. Galabert, conseiller d'Etat, et Cosson, conseiller à la Cour de cassation, assisteront à Beyrouth, aux côtés d'observateurs britanniques, à l'élection présidentielle, a annoncé mercredi 18 août le Quai d'Orsay.

Le gouvernement français, indique le ministère des relations extérieures, « *a été saisi par le président de l'Assemblée nationale libanaise d'une demande d'envoi d'observateurs pour certifier la régularité du scrutin par lequel il sera procédé à l'élection du président de la République libanaise* ». « *Consulté sur cette demande*, ajoute le Quai d'Orsay, *Le gouvernement libanais a fait savoir qu'il l'accueillerait favorablement et qu'il l'estimait justifiée dans le cadre de compétences constitutionnellement reconnues au président de la chambre* ».

LA CRISE DU LIBAN

La session d'urgence de l'ONU sur la Palestine

Les pays de la Communauté européenne à l'exception de la Grèce, se sont abstenus lors du vote de trois résolutions très sévères pour Israël

De notre correspondante

New-York. — La septième session extraordinaire d'urgence organisée aux Nations unies sur la « question de Palestine » s'est terminée, jeudi 19 août, après quatre jours de débats par l'adoption par l'Assemblée générale de trois résolutions très sévères pour Israël. Les pays de la Communauté européenne, à l'exception de la Grèce, se sont abstenus. Les Etats-Unis et Israël ont voté contre.

Les résolutions ont été présentées par les pays non alignés et plusieurs pays du bloc oriental. La première, qui a été votée par cent vingt voix contre deux et vingt abstentions, réaffirme *« le principe fondamental de l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la force »*, *« rejette toutes les politiques et tous les plans visant à réinstaller les Palestiniens ailleurs que dans leur patrie »* et prie le secrétaire général de l'ONU d'envoyer une commission d'enquête sur l'ampleur des dégâts et des pertes en vies humaines subis au Liban.

La seconde résolution, qui a recueilli cent vingt-trois « oui » contre deux « non » et dix-huit abstentions, a décidé que la prochaine conférence sur la question de Palestine se tiendrait à Paris du 15 au 26 août 1983.

La troisième résolution, qui a recueilli cent deux « oui » contre deux « non » et trente-quatre abstentions, évoque *« le grand nombre d'enfants palestiniens et libanais qui ont été les victimes innocentes des actes d'agression d'Israël »*. Par cette résolution, les votants ont décidé de *« commémorer le 4 juin de chaque année la Journée internationale des innocents, victimes de l'agression »*.

Expliquant les votes négatifs de sa délégation, le représentant des Etats-Unis, M. Charles Lichenstein, a déclaré que *« la crise n'avait certes pas manqué d'attention aux Nations unies au cours des dix semaines passées... Le Conseil de sécurité, qui a été presque continuellement saisi de la question, a adopté dix résolutions la concernant »*. Mais, a ajouté le délégué américain, *« un règlement est imminent à Beyrouth, et l'Assemblée générale ne peut plus faire grand-chose pour influencer l'issue des négociations »*.

Le délégué américain a indiqué qu'il importait de régler d'abord le problème de Beyrouth avant de s'attaquer à la question d'un *règlement de la situation du Liban* et une paix globale au Proche-Orient.

« La détermination des Etats-Unis de participer à un règlement global du conflit entre Israël et ses voisins arabes s'est renforcée à l'occasion de la crise du Liban », a dit M. Lichenstein. Il a rappelé que *« les conditions d'une paix juste et durable dans la région sont contenues dans les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, dont les principes sont incorporés dans les accords de Camp David. »*

M. Blum, l'ambassadeur d'Israël, a prononcé un réquisitoire contre les trois résolutions qu'il a qualifiées de *« nouvel exercice narcissique »* (de l'ONU). Il a ironisé sur le projet de *« Journée internationale des innocents »* dont les frais, a-t-il dit, *suffiraient à assurer la survie de millions d'enfants qui meurent de faim dans le monde »*.

Le représentant permanent adjoint de la France, M. Philippe Louet, a déclaré : *« De nombreux paragraphes* (de ces résolutions) *recueillent notre accord, mais plusieurs formulations ne pouvaient être acceptées, en particulier celles qui tendent à empiéter sur les compétences du Conseil de sécurité. Par ailleurs, ces résolutions ne nous paraissent pas opportunes dans les circonstances présentes »*.

M. Louet a indiqué que la France n'était pas opposée au projet de conférence internationale à Paris, *« mais les éléments d'un règlement doivent être réunis par la voie d'une discussion entre les Etats existants et les forces politiques de la région, dont les Palestiniens, ce qui implique la présence de l'O.L.P. dans la négociation »*.

NICOLE BERNHEIM.

DANS LA MONTAGNE LIBANAISE

L'armée syrienne s'enterre en prévision d'attaques aériennes israeliennes

Correspondance

Damas. — Alors que l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth semble acquise, les autorités syriennes auraient commencé à mettre en place des camps autour de Damas pour accueillir les fedayin, indique-t-on dans les milieux diplomatiques. Selon un responsable de l'O.L.P. dans la capitale syrienne, les arrivants pourraient être au nombre de trois mille. Mais c'est surtout l'après-Beyrouth qui semble préoccuper les dirigeants syriens. La presse revient quotidiennement depuis plus d'une semaine sur la probabilité d'une offensive israélienne dans la Bekaa. Les quotidiens de Damas relèvent notamment le renforcement des positions israéliennes au sud de l'axe Beyrouth-Damas et dans la montagne libanaise à l'ouest de la vallée, ainsi que la mise en garde insistante lancée ces derniers jours par l'Etat hébreu au sujet de *« prétendues violations du cessez-le-feu »*.

« Tout le monde ici est persuadé qu'il va y avoir une reprise des hostilités, et que cela sera circonscrit à la Bekaa », confirme-t-on dans les milieux diplomatiques. La capitale n'offre pas, en effet, le visage d'une ville qui se prépare à la guerre. Les préparatifs de la Foire de Damas, qui doit s'ouvrir dans deux jours, se sont poursuivis, comme si de rien n'était, tandis que la foule habituelle se presse dans le vieux centre commercial. On y remarque seulement l'absence totale de touristes.

D'étranges taupinières géantes

De source diplomatique, on estime que la Syrie a concentré depuis deux mois dans la Bekaa environ deux divisions, essentiellement au sud de la route Beyrouth-Damas et sur le flanc oriental du mont Liban, dont l'autre versant est occupé par les Israéliens. Mais au nord de cet axe *stratégique*, et en bordure de la frontière syrienne, d'étranges taupinières géantes accrochent également le regard : l'armée syrienne s'enterre là aussi à coup de bulldozers en prévision d'attaques aériennes israéliennes.

Les soldats *syriens ne constituent* pas la seule présence armée dans la Bekaa. Aux côtés de nombreux combattants palestiniens, qui ne sont pas encore concernés par les accords d'évacuation de Beyrouth, on trouve également de volontaires en nombre indéfini : des Yéménites, des Soudanais, et selon certaines sources, des Libyens ainsi que des Iraniens (ces derniers seraient environ quatre cents). La plupart de ces volontaires seraient déployés au nord de la Bekaa, notamment dans la région de Baalbeck. Les partis du Mouvement national libanais et le mouvement chiite Amal y ont également leur milice. La présence de ces forces disparates éparpillées dans les villages et les collines environnantes n'est cependant pas ressentie dans les rues de Baalbeck, seuls les Iraniens, reconnaissables à leur crâne rasé se distinguent par leur quartier général que signale un immense portrait de l'Imam Khomeiny sous lequel on peut lire : *« Gardien de la révolution islamique. »* Ils ont également installé un hôpital de campagne dans une école.

Les autres établissements scolaires de la ville sont occupés par des réfugiés palestiniens, qui y vivent tant bien que mal à trois ou quatre familles par salle de classe. Avec l'aide de l'UNRWA, qui a dépêché l'un de ses représentants à Baalbeck, ils sont douze mille, venus du Sud-Liban et de Beyéouth, à s'être ainsi éparpillés tout au long de la vallée depuis deux mois. Certains se sont installés dans des immeubles en construction, d'autres vivent encore en plein air. La mise en place d'un camp provisoire a été envisagée, mais les habitants de la vallée se sont jusqu'à présent montrés très réticents, craignant sans doute que le provisoire ne se transforme en définitif.

Aux Palestiniens « déplacés », comme on les qualifie pudiquement pour les distinguer des neuf mille huit cents « réfugiés » établis dans les trois camps permanents de la Bekaa, s'ajoutent quelque soixante mille réfugiés libanais que la Croix-Rouge internationale a installé à Ksara, entre Zahlé et Chtaura, et à Baalbeck. Pour les Libanais, il sera sans doute facile de retourner dans leur lieu d'origine, dès qu'un retour à la normale sera amorcé à Beyrouth, mais la question se pose encore pour les réfugiés palestiniens, dont la situation pourrait devenir dramatique s'ils étaient contraints de rester dans la Bekaa à l'approche de l'hiver, particulièrement rigoureux dans cette vallée encaissée à plus de 1 200 mètres d'altitude.

EMMANUEL JARRY.

AMÉRIQUES

Haïti

Un symbole du mal-développement : les barrages de l'Artibonite

Haïti, qui connaît à nouveau une phase de malaise politique, illustrée par de nombreuses arrestations (« le Monde » du *20 août*), est l'un des trente « pays les moins avancés » de la planète. La quasi-totalité de sa population, en très grande majorité paysanne, vit dans une misère chronique. Une aussi accablante pauvreté, à *un millier* de kilomètres du pays le plus riche du monde, préoccupe gravement les Etats-Unis, soucieux de ne pas être envahis par ceux qu'on a surnommés les « boat people » de l'hémisphère occidentale. Haïti est, ainsi l'objet d'une grande sollicitude de la part de Washington, mais aussi d'autres pays développés — Canada, France, par exemple — inquiets des risques de contagion dans la région caraïbe d'une situation potentiellement explosive. *Cependant, les projets de développement* mis en œuvre grâce à l'assistance ainsi fournie sont fréquemment frappés au coin d'une rationalité technocratique, au lieu d'être *fondés sur* une analyse des besoins des populations elles-mêmes. Jacques Ellul en fournit ici un exemple frappant : celui des complexes hydro-électriques de la vallée de l'Artibonite, à une quarantaine de kilomètres au nord de Port-au-Prince.

De quoi je me mêle ?

par JACQUES ELLUL

Haïti ? De quoi je me mêle ! Je ne suis pas un spécialiste de Haïti ! Et tout le monde connaît ! La dictature des Duvalier, les « tontons macoutes », la faim, la fuite vers les Etats-Unis, qui soutiennent à tout prix ce régime parce qu'il est officiellement anticommuniste et que, aux yeux de politiques bornés, tout mouvement de la misère est inévitablement manigancé par le communisme international... Mais justement, ce n'est pas de cela que je voudrais ici parler. Simplement, au hasard de mes recherches sur la technique, sur les absurdités de la croissance à tout prix, sur l'application des techniques au tiers-monde, je suis tombé sur un projet qui concerne Haïti.

Ce pays fait partie des P.M.A. (les pays les moins avancés), c'est-à-dire les misérables parmi les misérables. *Alors, il faut développer*, bien sûr ! Et tout un tas d'organismes internationaux, de bonne volonté *sont prêts à engager* des millions de dollars pour développer. Mais développer quoi ? Le chœur *répond : la consommation. Quelle* consommation ? La consommation industrielle. Et, pour ça, qu'est-ce *qu'il faut ? De l'énergie. Tout le* monde est d'accord : pour commencer le développement en Haïti, il faut de l'énergie, c'est-à-dire de l'électricité.

Alors les mêmes organismes de bonne volonté (en particulier l'Agence canadienne de développement international) ont retenu deux projets de barrage sur une rivière, l'Artibonite. L'un à Verrettes, qui coûterait 34 millions de dollars (chiffre premier qui a augmenté depuis) et produirait une puissance disponible de 21 000 kilowatts, et un barrage à La Chapelle, qui coûterait 47 millions de dollars, pour une production de 25 000 kilowatts.

A quoi ça servira ? Eh bien, il s'agira de développer des industries de sous-traitance dans la zone franche de Port-au-Prince et *non* des industries produisant à partir de ressources du pays des marchandises utiles aux habitants de Haïti. Il s'agit, *dans la zone franche*, d'usines où on apportera de la matière première, ou des pièces de l'extérieur, et qui seront travaillées ou montées là, pour un produit fini renvoyé à l'extérieur. L'avantage (pas pour les Haïtiens !) d'une telle opération, c'est évidemment que la main-d'œuvre à Haïti est *affreusement* bon marché (salaire *mensuel* : 250 francs dans le textile). Elle travaillera dur et sans arrêt (la grève est interdite), sans protection sociale, sans aucun droit d'expression. En outre, Haïti va fournir le terrain, le port et l'électricité ! C'est l'exploitation capitaliste typique d'une main-d'œuvre en pays sous-développé.

Le fléau de l'urbanisation

Les usines seraient installées à la ville. D'où un nouvel « appel » de populations, qui s'installeront dans les bidonvilles. Or, actuellement, tous ceux qui ont une vue honnête du tiers-monde le disent : il faut à tout prix arriver à maintenir les populations rurales sur place. La ville, dans les pays du tiers-monde, est un fléau, destructeur des structures sociales, produisant le chômage, la dégradation morale, les épidémies.

Ce n'est pas le plus grave. Lorsqu'on fait un barrage, il y a inondation des terres basses en amont de la retenue. Or, en Haïti, il y a assez peu de terres cultivables de bonne qualité. Et ces deux barrages vont inonder plus de 3 000 hectares parmi les meilleures terres agricoles de l'île. La plaine à inonder avait même été choisie par des experts agricoles pour créer un « îlot de développement » agricole (1967). La Banque mondiale avait recommandé, en 1978, l'intensification de l'agriculture dans les régions « hautement productives » de l'Artibonite, ce qui devait s'accompagner d'un programme de lutte contre l'érosion. On dira que 3 000 hectares, ce n'est pas beaucoup ! Cela représente pourtant plus de 1 % des terres cultivables.

Un travail a été minutieusement fait pour savoir, en définitive, le déficit d'agriculture vivrière que cela va entraîner. On l'a calculé pour le riz, le haricot, la patate douce, le maïs, etc. On arrive à un manque à manger absolu de soixante mille rations annuelles. C'est-à-dire que cette population, déjà affamée, va voir sa consommation alimentaire réduite de plus de 1 % !

Il y a plus. Il faut tenir compte de la valeur de ce qui est investi et de ce qui est perdu. Le coût des barrages est amortissable sur cinquante ans ; si on multiplie la valeur des produits agricoles supprimés par cinquante, le manque à gagner s'inscrit entre 40 % et 300 % du prix du barrage lui-même ! Le résultat des barrages va être la baisse de cette production, l'expropriation d'un nombre important de petits propriétaires, la suppression du travail saisonnier, l'accroissement des risques d'érosion, et, puisque l'on produira moins, l'accroissement de la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire internationale (toujours prête à « aider », bien sûr !) Quant à l'électricité, elle ne profitera presque pas aux Haïtiens.

Voilà un exemple, extrême peut-être, mais parfaitement significatif, du *« développement proposé »*. La tentation est d'accuser le capitalisme international. Le profit de l'opération ira aux « élites » politiques locales, et d'abord à la famille du dictateur, ainsi qu'à la Banque interaméricaine du développement. Mais il y a aussi l'énorme erreur de la plupart des organismes internationaux sur le sens du *développement* (cultures vivrières ou industrialisation). Il y a les obsédés du progrès. Il y a l'opposition *entre les « grands projets »*, intéressants, et ce qu'on appelle avec condescendance le « bricolage » local. *Le choix à faire entre l'alimentation* de la population locale et la fausse industrialisation orientée vers *l'étranger est obéré par* les images techniciennes et la conviction que le plus important, c'est l'électricité (et *maintenant l'informatique !*). On est incapable de fixer les priorités en fonction des populations *elles-mêmes*.

Dans les régions à inonder, des entreprises importantes de modernisation agricole et d'amélioration de la production sont lancées. Pour la production d'électricité locale, on avait prévu un ensemble de petites unités de captage sur les rivières permettant une décentralisation artisanale sans contrepartie agricole. Mais cela n'intéresse pas les experts et les financiers ! Je reste convaincu de la bonne foi aveugle de grand nombre des organismes d'aide au développement, mais c'est l'idée première elle-même qui est fausse. L'exemple tragique que je viens de donner est un modèle de deux tendances que nous connaissons bien : celui du sous-développement produit mécaniquement par l'aide au développement industriel ; celui de l'imbécillité de la politique américaine qui, en aidant des régimes de ce type pour qu'ils se défendent contre le communisme, fait tout en réalité pour conduire les populations pauvres à une misère aggravée, à des révoltes spontanées de la misère, et finit par les jeter dans les bras de l'URSS, qui paraît de loin l'unique solution. Au nom des populations de Haïti, il faut intervenir sur le plan international pour faire immédiatement annuler ces projets de barrages. Il faut faire vite, car le premier doit être mis en chantier cette année !

La Grande-Bretagne et l'Argentine vont rétablir leurs relations commerciales

La Grande-Bretagne et l'Argentine sont sur le point de reprendre leurs relations commerciales, dit-on dans les milieux autorisés de Londres et de Buenos-Aires. L'annonce en serait faite simultanément, peut-être le 1er septembre.

Depuis la fin de la guerre, les milieux financiers ont fait pression, des deux côtés, pour parvenir à une « normalisation ». Chaque fois que des responsables économiques argentins ont fait des démarches auprès du F.M.I. et des banques américaines pour avoir de nouveau accès au marché mondial des capitaux et obtenir un rééchelonnement de la dette extérieure argentine (plus de 36 milliards de dollars), que leur pays est actuellement incapable de rembourser, ils s'entendaient répondre que rien ne serait possible sans un rétablissement des relations avec Londres, dont les banques détiennent une bonne partie de cette dette. Le même intérêt se manifeste dans les milieux de la City londonienne, qui auraient tout à perdre si le commerce — très important — ne reprenait pas entre les deux pays et si l'Argentine demandait un moratoire, c'est-à-dire suspendait le service — intérêts et capital — de sa dette.

Pour les Kelpers, la guerre n'est pas tout à fait finie

La vie n'était déjà pas très gaie pour les mille huit cents habitants des Falkland (Malouines), quand ils n'avaient pour seule compagnie que les manchots et les moutons. Elle ne l'est plus du tout depuis la fin de la guerre, bien qu'ils cohabitent désormais avec plusieurs milliers de leurs libérateurs.

Les mines laissées par les Argentins en guise de *cadeau* d'adieu empêchent pratiquement les *kelpers* de sortir loin de chez eux. Avant le conflit, une de leurs occupations favorites consistait à ramasser de la tourbe, qui leur servait de carburant. Impossible maintenant : on évalue à douze mille le nombre de mines enterrées dans les champs et les plages. Elles sont si difficiles à détecter que les Britanniques pensent que les abords des localités ne seront pas « nettoyés » avant octobre. Il leur faudra un an de plus pour dépiéger les fermes et plusieurs années pour enlever tous les engins enterrés sur l'archipel.

En outre, les quatre mille cinq cents soldats britanniques sont quelque peu encombrants. Pour se loger, ils ont dû occuper « jusqu'au grenier » la moindre maison de Port-Stanley. Ils campent dans le gymnase et couchent sur le plancher du tribunal et du bureau du magistrat local. *« Quand je pense qu'ils nous ont délivrés pour qu'on lave leur linge et leur vaisselle ! »*, soupire une ménagère interrogée par un reporter du *magazine américain Time*.

Les hommes ne voient pas sans appréhension tant de jeunes et vigoureux soldats chercher des « marraines de guerre » dans les cuisines familiales où ils prennent leur thé. Ils craignent que les « girls » ne succombent devant cette armée de « libération » et finissent un jour par déserter. Or les îles sont déjà sous-peuplées. La solitude est si grande qu'elle détruit un nouveau ménage sur deux et favorise l'alcoolisme qui bat tous les records.

Les *kelpers* n'ont jamais beaucoup aimé les Argentins : ils les ont pris en grippe quand ils les ont vus à l'œuvre, dans les années qui ont précédé la guerre. Après un accord entre Londres et Buenos-Aires, des pilotes, des instituteurs, des médecins sont venus du pays voisin. Mais l'occupation argentine — qui a duré moins de trois mois — leur a laissé des souvenirs mélangés. Ils ont eu souvent pitié du conscrit qu'ils voyaient affamé devant leurs portes. Les soldats du général Menendez ont raconté, en rentrant chez eux, que certains de leurs camarades se volaient leurs rations. Officiers et sous-officiers détournaient les cigarettes ou les aliments offerts dans des collectes par les Argentins. Ils les revendaient à la troupe ou bien à des commerçants du continent.

Quand l'ancien gouverneur, M. Rex Hunt, est revenu dans l'archipel et a revêtu à nouveau sa tunique rouge à galons d'argent et coiffé son chapeau à plumes d'autruche, il y eut un moment d'émotion parmi les insulaires. *« Est-ce qu'on peut vraiment faire quelque chose contre cette administration coloniale ?* a demandé l'un d'entre eux au cours d'une *réunion* publique. *On la détestait déjà avant. Et la voilà de retour ! »*

A travers le monde

Chili

- UNE CENTAINE DE MANIFESTANTS ONT ETE ARRETES le jeudi 19 août dans le centre de Santiago. A la veille du Jour de l'exilé, célébré ce vendredi, ils avaient défilé dans les rues en criant : *« Paix, justice et liberté ! »*. — *(A.F.P.)*

Gambie

- *La confédération avec le Sénégal.* — Le Parlement gambien a ratifié, mercredi 18 août, les trois premiers protocoles d'application du pacte créant la Confédération de la Sénégambie, déjà ratifiés par l'Assemblée nationale sénégalaise, le 15 juillet dernier. Ces protocoles concernent les institutions de la Sénégambie (présidence et vice-présidence, conseil des ministres et Assemblée), le règlement financier et la coordination des politiques extérieures. Ils avaient été signés le 1er juillet à Banjul par les ministres des affaires étrangères de Gambie et du Sénégal. Selon ce protocole, l'Assemblée confédérale sera composée de soixante députés choisis pour un tiers parmi les membres du Parlement gambien et pour deux tiers parmi ceux du Parlement sénégalais. — *(A.F.P.)*

Portugal

- LE CONSEIL DES MINISTRES A DONNE LE FEU VERT A LA DISSOLUTION DE L'AGENCE DE PRESSE ANOP, le jeudi 19 août, annonce l'A.F.P. de Lisbonne. Cette décision gouvernementale, justifiée officiellement par la mauvaise situation économique de l'ANOP, ouvre une crise au sein de l'exécutif : le président Eanes a annoncé qu'il ne signerait pas ce décret, qui porte atteinte, en réalité, à une entreprise du secteur public.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le Congrès a approuvé les augmentations d'impôts réclamées par M. Reagan

De notre correspondant

Le Congrès américain a adopté, le jeudi 19 août, le projet de loi fiscale défendu par l'exécutif et qui, contre les thèses économiques naguère défendues par M. Ronald Reagan, prévoit de massives augmentations d'impôts.

A New-York, cependant, la Bourse des valeurs a été à nouveau exceptionnellement active, le jeudi 19 août, avec plus de 78 millions de titres échangés.

Washington. — M. Reagan a gagné une importante bataille budgétaire, le jeudi 19 août, en faisant adopter par le Congrès des augmentations d'impôts de 98,3 milliards de dollars, réparties sur trois ans. Le projet présidentiel a obtenu 226 voix contre 207 à la Chambre des représentants, et 52 voix contre 47 au Sénat.

On a assisté à un débat très vif dans lequel toutes les cartes semblaient brouillées. Pour une fois, M. Reagan ne réclamait pas des allégements fiscaux, mais de plus fortes recettes fédérales. Et ce n'étaient plus ses amis politiques traditionnels, épaulés par des démocrates conservateurs, qui l'applaudissaient, mais les libéraux des deux partis.

Le président a dépensé une énergie considérable pour arracher le vote. Les républicains hésitants étaient convoqués à la Maison Blanche, individuellement ou par petits groupes. On leur expliquait que ces mesures constituaient surtout une lutte contre l'évasion fiscale, que les repousser serait désastreux pour le pays et pour l'image du président.

« Le pouvoir est au centre »

Les convertis ressortaient par l'entrée principale et s'exprimaient sans enthousiasme devant les caméras. La plupart des autres préféraient emprunter une porte latérale pour ne pas devoir afficher leur désobéissance trop ouvertement. Il s'est trouvé néanmoins neuf républicains — et neuf démocrates — pour saisir la justice, arguant que ce projet de loi enfreignait la Constitution.

Le vote négatif de quatre-vingt-neuf représentants républicains (sur cent quatre-vingt-douze) s'explique d'abord par une raison de principe : comme l'enseignait M. Reagan lui-même, l'Etat fédéral doit réduire ses interventions dans la vie publique, et donc collecter moins d'impôts. le seul accroissement de ses revenus ne devant provenir que d'une plus grande activité économique. Mais ces républicains avaient aussi une raison plus terre à terre : on n'augmente pas les taxes sur les cigarettes, le téléphone, l'essence et les transports aériens à trois mois des élections législatives. Surtout si, dans le même temps, on enlève aux entreprises quelques privilèges fiscaux à peine votés qui devaient leur permettre d'investir et de créer des emplois...

Comment expliquer le soutien que M. Reagan a recueilli chez ses adversaires démocrates ? *« Je suis rarement d'accord avec le président. Nous n'avons pas la même philosophie,* expliquait avant le vote M. O'Neill, le speaker de la Chambre. *Mais nous partageons tous deux un profond amour de ce pays et la même inquiétude pour l'avenir. »* Si ce projet de loi *« n'annule pas les Reaganomics »* (1), il est au moins *« un pas dans la bonne direction »*. La bonne direction, pour les dirigeants démocrates, c'est une réduction du déficit budgétaire qui ne passe pas par des coupes dans les programmes sociaux.

A un an d'intervalle, la Maison Blanche a donc fait voter les plus forts allégements fiscaux de l'histoire des Etats-Unis, et aussi la plus forte hausse d'impôts. La deuxième mesure est loin d'annuler la première : les gros contribuables, en particulier, sortent largement gagnants. Mais elle dénature beaucoup le plan présidentiel, et elle creuse un peu plus le fossé entre M. Reagan et les ultra-conservateurs. Ceux-ci n'avaient pas fini de s'indigner du communiqué sino-américain sur Taiwan qu'on leur impose une nouvelle hérésie.

« M. Reagan s'aperçoit que le pouvoir est au centre et ne peut dépendre du soutien de la droite », notait il y a quelques jours l'ancien président Ford. Plus concrètement, il s'aperçoit que les idées de M. Reagan sur l'économie n'ont pas donné les résultats escomptés. La récession est toujours là, avec un déficit budgétaire qui pourrait atteindre 150 milliards de dollars en 1983. La Maison Blanche corrige donc le tir, dans l'espoir de rassurer les milieux financiers et de faire baisser les taux d'intérêt.

ROBERT SOLÉ.

(1) Principes de la politique économique conservatrice du président *(Reagan-Economics)*.

DIPLOMATIE

● *Le secrétaire général des Nations unies*, M. Javier Perez de Cuellar, est arrivé le jeudi 19 août à Pékin pour une visite de quatre jours au cours de laquelle il aura des entretiens avec les principaux dirigeants. — *(A.F.P.)*

● *M. Boutros Ghali*, ministre d'Etat égyptien pour les affaires étrangères, est attendu, dimanche 22 août, à Paris, venant des Etats-Unis. Il sera reçu lundi par M. Cheysson.

● *L'expulsion d'un diplomate cubain* accusé d'avoir violé la législation américaine qui interdit toute exportation de matériel de pointe vers Cuba, a été annoncée le jeudi 19 août, par le département d'Etat. M. Juan Bandera Perez, qui appartenait à la mission de La Havane à l'ONU, avait acheté du matériel électronique, qu'il comptait envoyer dans l'île. Il est le troisième diplomate cubain expulsé en six semaines. — *(A.F.P.)*.

ASIE

Inde

APRÈS DEUX JOURS D'ÉMEUTES

Le couvre-feu est levé à Bombay

De notre correspondant

New-Delhi. — La situation dans le centre de Bombay était qualifiée, ce vendredi 20 août, *« d'absolument normale »* par la radio nationale, après la levée du couvre-feu imposé mercredi par les autorités à la suite de la révolte d'une importante fraction des policiers locaux *(le Monde* du 20 août). Le déploiement massif de l'armée et des forces para-militaires a ainsi eu l'effet escompté encore que l'atmosphère soit restée tendue au cours de la journée de jeudi, marquée par des manifestations de violence sporadiques, notamment, dans la banlieue de la ville. Une personne a été tuée jeudi, portant le bilan de l'émeute à cinq morts. Quant au mot d'ordre de grève lancé par les syndicats afin d'appuyer les policiers il n'a, semble-t-il, été que partiellement suivi.

Selon les autorités, la plupart des policiers auraient fait acte de présence jeudi mais aucune arme ne leur aurait été confiée. Le chef du gouvernement provincial, M. Bhosale, a écarté toute négociation avec le syndicat responsable de l'agitation tout en affirmant être bien disposé à l'égard des policiers. Le Karmachari Sanghatana, le syndicat des policiers accusé d'avoir voulu mettre en place une véritable police parallèle et d'être à l'origine d'une augmentation *« alarmante »* des actes d'indiscipline, a d'ailleurs été suspendu.

Sur les quatre-vingt-treize personnes arrêtées pour s'être livrées à des actes de violence, neuf seulement appartiendraient à la police dont une centaine de membres auraient cependant être révoqués, la plupart des responsables du mouvement ayant été mis en état d'arrestation mercredi à l'aube.

Objet de vives critiques de la part de l'opposition, en raison de son incapacité à faire face à la situatino, M. Bhasale a mis en cause l'action de son prédécesseur, M. Antulay, qui, accusé de corruption et contraint à la démissino en janvier dernier, s'acharnait depuis, dans la coulisse, à saper l'action de son successeur. Quelques jours avant de quitter ses fonctions, M. Antulay aurait octroyé au Sangathana une donation de 75 000 roupies, apportant ainsi à cette organisation un soutien remarqué sans sa lutte pour s'imposer au sein de la police locale. Il aurait également prêté une oreille bienveillante aux revendications des policiers sans tenir compte de leur incidence financière. Autant d'accusatinos qualifiées d'*« absurdes »* par M. Antulay qui a ironisé sur la tendance à le rendre systématiquement responsable de tous les maux du Maharashtra (dont Bombay est la capitale).

La presse indienne juge sévèrement l'action du gouvernement local à qui il est reproché d'avoir fait preuve d'une négligence coupable à l'égard des revendications, souvent légitimes, des policiers et de n'avoir pas prévu les conséquences qui résulteraient des mesures prises à l'encontre des responsables de l'agitation. Une situation qui, note-t-on, n'est pas propre seulement à Bombay ainsi qu'en témoigne l'actuelle agitation des policiers dans l'Etat de l'Haryana, le problème posé par les conditions de vie et de travail des forces de l'ordre n'ayant jamais été sérieusement traité et les multiples recommandations formulées par diverses commissions étant, jusqu'ici présent, restées lettres mortes.

Les commentateurs évoquent également les répercussions négatives, sur l'administration locale, des dissensions au sein du parti au pouvoir, le Congrès (Indira), dont une fraction, fidèle à M. Antulay, conteste ouvertement l'actuel ministre en chef. La plupart, enfin, soulignent le *« potentiel explosif »* d'une ville, Bombay, où cohabitent des bas-fonds très organisés avec la population misérable de bidonvilles parmi les plus vastes d'Asie et où, depuis sept mois, 250 000 ouvrier de l'industrie textile sont en grève. De quoi faire de cette métropole une véritable poudrière.

PATRICK FRANCÈS.

● *Un appareil de la compagnie intérieure indienne*, Indian Airlines, effectuant la liaison Bombay-New-Delhi, a été détourné, vendredi matin 20 août vers le Pakistan. Il s'est posé à Lahore.

Chine

Pour avoir tenté de détourner un avion

CINQ JEUNES CHINOIS ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Pékin *(A.F.P.)*. — Cinq jeunes Chinois qui avaient tenté, le 25 juillet, de détourner un avion de ligne pour se rendre à Taiwan *(le Monde* du 27 juillet) ont été exécutés jeudi 19 août à Shanghai.

Le procès des cinq hommes s'est déroulé les 10 et 11 août. La télévision a diffusé des images des audiences, montrant les accusés, tous très jeunes, la tête rasée, face à leurs juges. Selon Chine nouvelle, l'enquête a révélé que les jeunes gens avaient préparé leur projet dès avril. Plusieurs personnes, ajoute-t-elle, parmi les membres de l'équipage et les passagers de l'avion ont été blessées lors de la tentative de détournement.

[La justice chinoise a fait preuve dans cette affaire d'une exceptionnelle sévérité. Il est rare en effet, dans la plupart des pays du monde, que les auteurs d'une tentative de détournement d'avion soient exécutés. Les seuls cas connus depuis une douzaine d'années se sont produits au Pakistan, en novembre 1979 et juin 1981, et en Iran, où deux Irakiens furent fusillés en avril 1975 pour avoir détourné un avion sur Téhéran. En U.R.S.S., en revanche, deux des onze prévenus accusés d'avoir voulu détourner un avion vers Israël et qui avaient été condamnés à mort au mois de décembre 1970 avaient vu leur peine commuée en quinze ans de travaux forcés.]

EUROPE

Pologne

L'épreuve de force entre la population et les autorités militaires continue

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le général Jaruzelski a demandé aux comités régionaux de défense du territoire de prendre des mesures pour *« renforcer l'ordre public »* et pour lutter *« contre le marché noir et le parasitisme »*. Ces mesures devront être élaborées avec la coopération de membres du *« Conseil militaire de salut national »* et les commissaires politiques des différents ministères. Cet ordre revêt une signification particulière dans la mesure où la population ne cesse depuis la mi-août de répondre à l'appel de la direction clandestine de Solidarité qui a demandé la tenue de manifestations pacifiques devant culminer le 31 août, pour le deuxième anniversaire de la signature des accords de Gdansk.

La bataille de « la croix de fleurs » a continué jeudi 19 août à Varsovie. La place de la Victoire, où chaque jour les Varsoviens reconstituaient la croix de fleurs à l'emplacement des obsèques du cardinal Wyszynski, a été fermée pour cause de travaux. Il ne s'agit plus, comme on l'avait annoncé il y a deux semaines, de repaver la place et d'y sceller une plaque commémorative. Les autorités parlent cette fois-ci de travaux de réfection du système de canalisation du chauffage urbain qui risquent de durer plus longtemps.

Les Varsoviens venus en vain jeudi sur la place de la Victoire sont allés former avec leurs bouquets une nouvelle croix de fleurs au pied du monument au roi Sigismond, devant le château royal. Des portraits du président de Solidarité, M. Walesa, étaient déposés parmi les fleurs et les lumignons. Peu après 20 heures, des escouades de ZOMOS (unités spéciales de la police) en tenue de combat refoulaient les quelques centaines de personnes rassemblées là, et, à 22 heures, la croix était enlevée. En revanche, les forces de l'ordre n'ont pas empêché les Varsoviens rassemblés devant une autre croix de fleurs, en place depuis quelques jours devant l'église des Visitandines, rue Krakowske Przedmiescie, de prier et de chanter des chants patriotiques et l'hymne national.

Emeute dans un camp

Une révolte de personnes internées dans le camp de détention de Kwidzyn, 100 km environ au sud de Gdansk, a été matée par la force dimanche, a-t-on appris jeudi de source religieuse. Plusieurs dizaines de personnes auraient été brutalisées par les gardiens du camp, qui auraient fait usage de matraques. Un interné aurait été hospitalisé à la suite de ses blessures. Les internés, dont le chiffre n'est pas connu et dont une partie proviennent de la région de Poznan, se sont révoltés en raison de l'annulation des visites par le commandant du camp, sous le prétexte d'une évasion survenue lors de la visite précédente. Le secrétariat du porte-parole du gouvernement a confirmé les incidents de Kwidzyn, tout en les personne n'avait été blessé. minimisant et en affirmant que

Enfin, le correspondant à Varsovie du *Los Angeles Times* affirme que la direction clandestine de Solidarité a fait remettre au primat de Pologne, Mgr Glemp, une protestation : elle estime que la hiérarchie catholique, en adoptant une ligne trop modérée à l'égard des autorités, fait leur jeu et sabote la lutte pour la restauration des libertés essentielles.

Italie

Vice-président de l'Assemblée européenne

M. GUIDO GONELLA EST MORT

Rome *(A.F.P.)*. — M. Guido Gonella, l'un des fondateurs de la démocratie-chrétienne italienne, vice-président de l'Assemblée européenne, est mort, le jeudi 19 août, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Universitaire et journaliste, Guido Gonella a joué un rôle important dans la démocratie-chrétienne au lendemain de la guerre. Auteur de critiques contre le régime de Mussolini dans *l'Osservatore romano*, il est arrêté en 1939 et placé en résidence surveillée. Il travaille avec De Gasperi à l'organisation de la future démocratie-chrétienne et est élu en 1946 à l'Assemblée constituante, puis à la Chambre des députés et au sénat. Il est ensuite à plusieurs reprises ministre de l'instruction publique et de la justice. Il occupe le secrétariat général du parti de 1950 à 1953. En 1979, il est élu à l'Assemblée européenne, dont il devient le vice-président.]

● *Les Brigades rouges ont attaqué* le jeudi 19 août une caserne de l'armée de l'air dans les faubourgs de Rome. Le commando, qui s'en est pris à un dépôt d'armes, s'est emparé de trois pistolets et de quatorze pistolets-mitrailleurs. Selon les témoignages, trois des douze membres du commando étaient des femmes. L'une d'entre elles pourrait être Natalia *Ligas*, recherchée depuis 1979 pour sa participation présumée à plusieurs meurtres et enlèvements commis par les Brigades rouges. — *(UPI)*.

LES BANQUES OCCIDENTALES ACCORDENT UN NOUVEAU CRÉDIT DE 350 MILLIONS DE DOLLARS

Les banques occidentales s'apprêteraient, selon le *Financial Times* du 20 août, à recycler en Pologne 350 millions de dollars. Cette somme représente le tiers du montant dû par Varsovie cette année au titre des intérêts de ses emprunts. Ce recyclage prendrait la forme d'un crédit automatiquement renouvelable sur trois ans. 350 autres millions de dollars ne seraient remboursés que l'année prochaine.

Cet accord, négocié la semaine dernière par des représentants des banques occidentales et du ministère polonais des finances, doit être ratifié par les états-majors des banques et par le gouvernement de Varsovie. Il ouvre la voie à la négociation — prévue pour septembre — sur le rééchelonnement d'un montant plus large — 2,4 milliards de dollars au principal — de la dette polonaise.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

La tension s'accroît entre Pretoria et ses voisins

Alors qu'un règlement du conflit namibien continue de faire l'objet de délicates négociations, notamment à New-York, la tension s'accroît entre Pretoria et ses voisins. D'une part, nous signale notre correspondant à Johannesburg, Patrice Claude, le ministre sud-africain de la défense a accusé, jeudi 19 août, le Mozambique de *« déployer »*, sur la frontière sud-africaine, des *« rampes de lancement de missiles Sam-3 et Sam-6 »*. De l'autre, le premier ministre du Zimbabwe au cours d'un entretien accordé à des journaux sud-africains, a accusé Pretoria d'*« entraîner des dissidents réactionnaires* (zimbabwéens) *dans le Transvaal »* et de saboter l'économie du Mozambique *« par l'intermédiaire de ses agents »* (une référence à la R.N.M., (Résistance nationale du Mozambique), mouvement en rébellion armée contre Maputo).

C'est au Mozambique que la situation semble le plus préoccupante. L'agence mozambicaine de presse (A.I.M.) a annoncé jeudi que l'armée y avait, dans la première quinzaine d'août, tué trente partisans et détruit sept bases de la R.N.M. dans quatre provinces (Gaza, Inhambane, Manica, et Sofala). De son côté, un porte-parole de la R.N.M. à Lisbonne a affirmé que les rebelles avaient fait sauter, le 13 août, dans une province frontalière du Zimbabwe, quatre transformateurs sur les lignes qui relient la centrale hydro-électrique de Cabora-Bassa à l'Afrique du Sud. Ces lignes avaient été remises en état en juin, après avoir été une première fois coupées en décembre 1981.

L'extension des activités de la R.N.M. a contraint le Zimbabwe a dépêcher sur sa frontière avec le Mozambique, comme l'a annoncé jeudi le ministre zimbabwéen de la sécurité, des renforts de troupes afin d'éviter des *« incursions »* sur son territoire de rebelles mozambicains qui viennent s'y ravitailler.

La dégradation des relations entre l'Afrique du Sud et ses voisins n'a pas empêché M. Mugabe, dans l'entretien accordé à la presse sud-africaine, de rappeler que, en dépit de son aversion pour l'apartheid, il n'autoriserait pas que le territoire de son pays soit utilisé par des opposants sud-africains dans leur lutte contre Pretoria.

Alors que le général Malan, le ministre sud-africain de la défense, s'inquiète de la *« capacité croissante »* des voisins de Pretoria *« à se servir de matériels* (militaires) *sophistiqués »*, le programme de réformes du gouvernement de M. Pieter Botha paraît loin de séduire la communauté blanche, ainsi que le souligne une élection municipale partielle, mercredi à Germiston, où le candidat du parti national au pouvoir a été élu avec moins de voix que les conservateurs (C.P.S.A.) et l'extrême-droite (H.N.P.) réunis, dont les deux candidats se sont partagés la majorité des voix. Pretoria semble ainsi condamné à mettre un frein aux réformes intérieures. — J.-C. P.

Kenya

LES SUITES DU COUP D'ÉTAT MANQUÉ DU 1er AOUT

De nouvelles arrestations ont eu lieu

Le durcissement du gouvernement du président Arap Moi, depuis le coup d'Etat manqué du 1er août, de l'interpellation de soixante étudiants de l'université de Nairobi, fermée depuis le début du mois. Plusieurs universitaires ainsi que quatre parlementaires avaient été, entretemps, arrêtés au terme d'un loi qui autorise leur détention, sans procès, pour une période indéterminée.

D'autre part, M. Odinga, dont on était sans nouvelles depuis l'arrestation de son fils Raila, le 13 août, a expliqué à des journalistes, qu'il a reçu, mercredi, à son domicile de Kisumu, sur le lac Victria, qu'il s'était installé pendant deux jours chez son frère pour ne pas assister à une perquisition de sa maison. En juillet, le gouvernement avait retiré son passeport à M. Odinga après son exclusion du parti unique, la Kanu.

A Nairobi, les autorités ont fait savoir, mercredi, que le bilan de la tentative de coup d'Etat menée par des éléments de l'armée de l'air — dont mille sept cents membres sur quelque deux mille cinq cents demeurent internés — s'élevait à cent cinquante-neuf morts, treize cadavres non identifiés. Cette estimation demeure très contestée : des sources dignes de foi indiquent que le nombre des victimes pourrait être *« quatre ou cinq fois plus élevé »*.

La vie a beau avoir repris son cours normal dans la capitale du Kenya — dont seule la police, depuis jeudi, patrouille les rues, — un couvre-feu nocturne n'en est pas moins maintenu. D'un autre côté, le gouvernement kenyan espère obtenir l'extradition, réclamée lundi, de deux « putschistes » — un soldat et un sergent de l'armée de l'air — qui s'étaient enfuis à Dar-Es-Salaam le jour du coup d'Etat manqué en contraignant deux officiers de l'armée de l'air à piloter leur avion.

Enfin, Nairobi a annoncé, jeudi, avoir *« énergiquement protesté »* contre un raid mené le 13 août par la milice éthiopienne sur son territoire, dans la région des trois frontières (Somalie-Ethiopie-Kenya). Vingt-neuf Kenyans, d'origine somalie, auraient été tués, selon la *Voix du Kenya*, par les miliciens éthiopiens qui sont partis en emportant cent cinquante chameaux et cinquante têtes de bétail. On ignore si cet incident, le plus grave depuis la guerre d'Ogaden, est lié ou non à la recrudescence de la tension somalo-éthiopienne.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Comment l'Europe s'est défendue

De nombreux pays ont fait depuis des années l'expérience de l'action politique violente et du terrorisme. La plupart d'entre eux ont dû se défendre contre un type de terrorisme « importé » qui transforme leur territoire national en champ de bataille pour des groupes dont les intérêts leur sont étrangers. Plusieurs pays, en outre, ont eu affaire à un terrorisme interne dont l'objectif était essentiellement la déstabilisation du système de gouvernement. Tel était en particulier le cas de l'action des Brigades rouges en Italie et de la Fraction armée rouge en Allemagne fédérale. D'autres enfin ont combattu et luttent encore contre des *mouvements séparatistes, irlandais en* Grande-Bretagne, basque en Espagne.

Dans tous les cas, le même dilemme s'est présenté aux gouvernements : est-il possible de lutter préventivement contre le terrorisme sans mettre en danger les principes d'une vie démocratique, les lois et les mesures d'exception sont-elles conciliables avec le respect de la liberté des citoyens? La question se pose non seulement pour les textes législatifs — on a parlé en Grande-Bretagne de « lois de panique », — mais également pour les méthodes d'action de la police dont les réseaux de surveillance, comme en Allemagne, peuvent s'étendre très au-delà des groupes que l'on cherche à anéantir et couvrir des citoyens parfaitement en règle avec la loi.

La France, bien entendu, coopère avec ses partenaires européens en matière de lutte antiterroriste.

Les contacts personnels entre responsables des services de police des différents pays sont doublés par des échanges « officiels » d'informations entre services de renseignements. Cette coopération *est cependant plus ou moins active* selon les partenaires européens. Paris entretient de bons rapports avec la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Suisse et l'Autriche, qui constituent avec elle le « groupe des cinq ». Ainsi les ministres de l'intérieur de ces cinq pays se sont-ils réunis à *Paris le* 1er avril.

En revanche, la coopération entre la police française et la police espagnole a été marquée d'incidents qui rendent ces rapports difficiles.

ITALIE : des succès dus surtout aux aveux des «repentis»

De notre correspondant

Rome. — *L'affaire Moro (1978)* et la libération du général Dozier (janvier 1982) — tous enlevés par les Brigades rouges — marquent deux grands moments du terrorisme en Italie Le premier consacrait l'importance du parti de la lutte armee et l'impuissance de l'Etat. Le second, en revanche, constitue le début du démantèlement du plus important groupe terroriste italien et une victoire des forces de l'ordre.

L'Italie a sans doute le triste privilège d'avoir été et d'être encore le pays d'Europe où le terrorisme et la violence font le p us de ravages. Les forces de l'ordre doivent affronter un terrorisme « rouge » dont l'essentiel est composé des Brigades rouges, un *terrorisme « noir », beaucoup plus* difficile à cerner et beaucoup plus aveugle dans ses actions (attentat à la bombe du train Italicus *et, en 1980, attentat devant* la gare de Bologne), et enfin une criminalité organisée, notamment la Camorra, qui semble de plus en plus liée aux *terroristes.* En 1981, la police a relevé huit cent quarante-neuf attentats, vingt-six morts et soixante-dix blessés. A la suite de la libération du général Dozier, quatre cents personnes, terroristes ou présumés tels, ont été arrêtées.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'efficacité de la contre-offensive de l'Etat en ce qui concerne le terrorisme « rouge ». D'abord, *sur* le plan « militaire », une meilleure capacité et une meilleure préparation des forces de l'ordre : le ministre de l'intérieur a notamment demandé au début de l'année un budget de 440 milliards de lires pour les trois prochains exercices financiers. Un second facteur, qui a contribué à renforcer l'action de la police, a été le démantèlement, à la suite du scandale de la *loge P 2*, d'un certain nombre de services secrets parallèles et une centralisation de la lutte contre le terrorisme, au ministère de l'intérieur.

Sur le plan politique, les forces de l'ordre ont pu compter sur une solidarité des partis politiques, de la population et des syndicats afin, notamment, de déraciner le terrorisme dans les entreprises. Enfin, la police italienne a développé sa *collaboration* avec ses homologues à l'étranger.

« Terrorisme international »

La thèse d'un « terrorisme international », dont les groupes italiens seraient plus ou moins les jouets est fréquemment utilisée à des fins purement politiques.

Il reste que des liens tactiques *sinon stratégiques existent* entre les groupes armés, notamment en ce qui concerne les approvisionnements en armes. Le ministre de l'intérieur s'est en tout cas employé à approfondir ses contacts avec les autorités européennes, tant au niveau politique que policier, dans le cadre des accords du club des Cinq : Allemagne, Autriche, France, Italie, Suisse. Selon un rapport du ministère de l'intérieur, outre le trafic d'armes, les groupes terroristes ressortissant des divers pays européens s'entraideraient au niveau logistique et financier. Le rapport souligne cependant que ces groupes, nés de manière autonome et pour des raisons internes au pays d'origine, se sont découverts dans la lutte un certain nombre d'intérêts communs, notamment de déstabilisation, ce qui expliquerait les contacts entre IRA, ETA, BR et RAF. Le rapport poursuit en précisant que cet objectif pourrait avoir amené certains services secrets à plus ou moins manipuler l'action des groupes terroristes.

Les succès remportés contre les Brigades rouges s'expliquent aussi en grande partie par l'évolution interne de cette organisation : divisée idéologiquement, de plus en plus liée à la pègre et surtout affaiblie par le phénomène des « dissociés » et des repentis. En instituant légalement la dénonciation comme moyen d'obtenir une remise de peine, l'Etat italien a certes mis en place un mécanisme efficace, mais au prix d'un certain nombre de principes de droit. Concrètement, cette loi revient à donner une prime à ceux qui ont collaboré le plus activement, c'est-à-dire à ceux qui en savent le plus.

Enfin, on doit noter que la police italienne semble beaucoup moins efficace en ce qui concerne le terrorisme «noir» : aucun des auteurs des grands attentats à la bombe de ces dernières années n'a été arrêté.

PHILIPPE PONS.

R.F.A. : un immense réseau de surveillance informatisé

La R.F.A. est sans conteste le pays européen qui s'est *attaqué le* plus méthodiquement et le plus efficacement au *terrorisme.* L'effort en moyens matériels, en personnel et en *organisation* avait été entrepris à la fin des années 60 et devait culminer en 1977-1978 avec la vaste offensive *anti-terroriste lancée* au lendemain de l'assassinat du chef du patronat ouest-allemand, Hans Martin Schleyer, et de la prise d'otages de Mogadiscio.

Au cours des deux années qui ont suivi le détournement de l'appareil de la Lufthansa, en *octobre 1977,* grâce à la mise en œuvre de gigantesques moyens matériels et à une détermination qui entraîna certaines entorses aux libertés individuelles, la République fédérale est pratiquement venue à bout du terrorisme d'extrême gauche, avec l'arrestation des principaux meneurs de la Rote Armee Fraktion et de dizaines de leurs complices.

Si l'on a assisté ces deux dernières années à une recrudescence des attentats anti-américains (notamment celui dirigé en septembre 1981 contre le général Kroesen, commandant en chef des forces américaines en Europe), aucun n'a plus jamais égalé en violence meurtrière les hauts faits de la Fraction armée rouge. Les succès ont en revanche été moindres dans la lutte contre le terrorisme « noir », et les auteurs de l'attentat de Munich de septembre 1980, qui avait coûté la vie à douze personnes, n'ont jamais été retrouvés.

Les autorités fédérales disposaient dans la lutte anti-terroriste de deux organismes : le *Bundesgrenzshutz* (B.G.S.), police de protection des frontières et le *Bundeskriminalamt* (BKA)), l'office criminel fédéral.

Le *Bundesgrenzschutz*, avec des dizaines de milliers d'agents disposant d'un matériel militaire de surveillance et de combat, est chargé non seulement de la surveillance et des contrôles aux frontières, mais de la protection *des institutions fédérales et* de missions de soutien aux polices des différents Länder. Ses hommes ont participé à l'arrestation, souvent violente, de nombreux terroristes. Au lendemain du massacre de onze athlètes israéliens *aux Jeux olympiques* de Munich, en 1972, on décidait de constituer en son sein une unité de 180 hommes spécialement entraînés à la lutte anti-terroriste, le G.S.C. 9, qui s'est illustré cinq ans plus tard lors de la libération des otages de Mogadiscio et qui n'est plus intervenu depuis. *Mais* l'efficacité du *Bundesgrenzschutz* repose sans doute autant sur l'énorme masse de données informatiques rassemblées par le B.K.A., que sur ses moyens purement « militaires. »

Des millions de fiches

Le B.K.A., sorte de police judiciaire sous les ordres du ministre de l'intérieur, a été massivement équipé au cours des années 70 en matériel informatique. Il dispose dans sa lutte contre le terrorisme et les autres formes de criminalité de deux systèmes : INPOL et PIOS. INPOL, le système électronique d'information de la police, créé en 1972, est le plus large. Son ordinateur contient des millions d'informations sur des personnes qui ont eu affaire à la police ou sur des objets (voitures, armes volées, chèques, pièces d'identité, etc.). Il est relié à mille quatre cents terminaux installés dans les commissariats de police et aux postes frontières où il livre ses informations en quelques secondes.

Le système PIOS est plus orienté vers la grande criminalité, le trafic de drogue et le terrorisme. Il contient notamment des données sur les terroristes, les victimes et les témoins d'attentat, les organisations et partis ayant recours à *la violence, les* appartements, les voitures, les armes dont les terroristes ont fait usage. Le grand ordinateur central a en *stock les empreintes* digitales de quelque trois millions et demi de personnes, chaque empreinte étant affectée d'une formule mémorisable qui permet l'identification immédiate.

En 1974, le B.K.A. a perfectionné sa méthodologie anti-terroriste en mettant au point un fichier spécialisé, le BEFA 7. Bientôt on allait plus loin encore en mettant en fiches, non seulement les terroristes, mais tous ceux qui, de près ou de loin, avaient eu un contact avec eux ou étaient soupçonnés de complicité, les BEFA 7-K. Des personnes au-dessus de tout soupçon se sont ainsi retrouvées fichées parce qu'elles avaient voyagé sans le savoir dans le même compartiment qu'un terroriste.

La grande offensive policière de 1977-1978 a incontestablement donné lieu à des abus : le fait que *le B.K.A. puisse transmettre* ses informations à d'autres administrations, le fait que les employés du *Bundesgrenzschutz* soient *chargés de relever aux frontières* tous les *« comportements suspects »* selon des critères assez arbitraires, les appels à la coopé*ration lancés à la population par* le canal des télévisions, tout cela a provoqué un profond malaise et de vives protestations dans les milieux libéraux. Dès 1978, le gouvernement devait faire machine en arrière et prendre quelques mesures de sauvegarde des droits de l'individu, en limitant notamment l'accès aux données informatiques du B.K.A.

CLAIRE TRÉAN.

ESPAGNE : ce ne sont pas les mesures d'exception qui ont été le plus efficaces contre l'ETA

De notre correspondant

Madrid. — Le plan antiterrorisme de M. Mitterrand, qui, à une autre période que le mois d'août, aurait fait couler des flots d'encre, n'a suscité aucune réaction immédiate des autorités espagnoles. Celles-ci demandent pourtant depuis longtemps au gouvernement français d'agir plus fermement contre l'ETA.

Les milieux basques sont évidemment les plus concernés. Ils expriment une certaine satisfaction ou un net soulagement. Satisfaction chez les modérés, qui mettent l'accent sur les nouvelles mesures antiterroristes ; soulagement chez les radicaux, qui se félicitent que le droit d'asile soit maintenu, le droit d'extradition refusé et que de nouvelles législations d'exception ne soient pas envisagées.

Des deux côtés pourtant, on attend de voir comment le plan *présidentiel se traduira dans la* pratique et quelle sera son efficacité. Confrontés depuis longtemps au terrorisme, les Espagnols *ont* pris l'habitude de juger les mesures à leurs résultats.

Cela dit, si elle n'a pas été épargnée par le terrorisme « importé » *(arménien, palestinien)*, c'est de loin le terrorisme intérieur qui a posé à l'Espagne les problèmes les plus graves : il a *même été la cause indirecte de* la tentative de putsch militaire de février 1981.

Depuis l'avènement de la démo*cratie, il y a six ans,* plusieurs centaines de personnes sont tombées sous les balles des séparatistes basques, ainsi que de l'extrême droite et d'organisations d'origine douteuse comme les GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre).

Pour faire face à ces violences, le gouvernement espagnol s'est doté d'un arsenal de mesures juridiques et s'est efforcé d'améliorer l'efficacité des forces de sécurité. Une loi antiterroriste a *été votée par les Cortes*, en 1981, avec l'appui de l'opposition. Elle autorise une garde à vue de dix jours sous *contrôle* judiciaire. Comme un tel contrôle ne se fait pratiquement jamais, de nombreux abus se sont produits. En *outre, quand* il s'agit de séparatistes basques, les gardes à vue sont peu efficaces : l'ETA est tellement cloisonnée que, lorsque l'un de ses membres est arrêté, il n'est pas en mesure de dénoncer ses camarades. Il y a même eu des « bavures » tragiques, comme la mort, l'an dernier, à la suite d'un séjour prolongé dans les locaux de la police, de l' *« etarra »* José Arregui.

Solution politique

D'autre part, au lendemain d'attentats importants, les autorités ont souvent fait appel à l'aide de la population contre les terroristes en publiant dans la presse les photos des personnes *recherchées et en demandant* au public de dénoncer des voisins suspects. Ces procédés n'ont pas donné, semble-t-il, de grands résultats. En revanche, on en a vu le danger lors de la tragique méprise d'Alméria : trois jeunes gens qui se promenaient dans cette province de l'Andalousie avaient été dénoncés à la garde civile par des villageois qui avaient cru les reconnaître d'après des photos de presse et les avaient pris pour des membres de l'ETA. Des gardes civils les avaient abattus en prétextant *« une tentative d'évasion ».* Ils ont été condamnés pour homicide à des peines de douze à vingt-quatre ans de prison.

En outre, le gouvernement espagnol a cherché à améliorer l'efficacité des services de police en créant, peu après la tentative de coup d'Etat, un commandement unique antiterroriste qui contrôle la police, la garde civile (gendarmerie), les renseignements généraux et les services de renseignements militaires, sous l'autorité du ministre de l'intérieur et d'un commissaire, M. Manuel Ballesteros.

La police et la garde civile ont également formé des unités d'élite qui ont monté quelques opérations spectaculaires. L'armée a été utilisée à la frontière pour empêcher l'infiltration de commandos de l'ETA venus de France. Après que les séparatistes basques eurent détruit, en avril dernier, un central *téléphonique* à Madrid, l'armée a en outre été employée dans la surveillance des installations stratégiques, ce qui a dégagé des effectifs de la garde civile et de la police pour la lutte directe contre l'ETA.

Toutes ces dispositions ont *permis d'atténuer la violence* politique. Les GRAPO ont été pratiquement anéantis et n'apparaissent plus que de façon sporadique. Les attentats de l'extrême droite ont cessé depuis la création de brigades spéciales *« antigolpe »* (antiputsch), chargées de surveiller les « ultras ». Le nombre des attentats de l'ETA a baissé l'an dernier par rapport à 1980 et a encore diminué cette année. Mans on reconnaît au gouvernement — y compris à la direction de la police — que la solution du problème basque est d'abord politique : l'ETA ne *peut disparaître que si la politique* suivie en Euskadi lui retire le soutien de la population.

Récemment, le gouvernement a *innové en essayant de traiter le* problème *« à l'italienne ».* A la suite de conversations avec les nationalistes d'Euskadiko Eskerra (Gauche basque), une centaine de membres de l'ETA politico-militaire ont décidé d'abandonner la lutte armée. On leur a promis en échange qu'ils pourraient revenir d'exil, ou sortir de prison. Dix d'entre eux ont déjà bénéficié de mesures de clémence.

(Intérim.)



GRANDE-BRETAGNE : la mobilisation de tous les moyens au service d'une volonté politique

De notre envoyée spéciale

Londres. — *Si,* pour l'opinion publique, l'équation est simple : terrorisme = IRA (Armée républicaine irlandaise), la Grande-Bretagne n'est pas épargnée par le terrorisme lié à la situation au Proche-Orient. Il suffit de rappeler dans les dernières années l'assassinat du représentant de l'O.L.P. à Londres, Saïd Hammami (1978), la prise d'otages à l'ambassade d'Iran (1981) et, cette année, le 5 juin, la tentative d'assassinat de l'ambassadeur d'Israël à Londres dont les auteurs ont été immédiatement arrêtés — l'un d'eux, blessé, sur les lieux, les autres pris en filature — porteurs d'armes du même type que celles utilisées *le 9* août rue des Rosiers *(le Monde* du 11 août).

C'est toutefois à l'occasion de la lutte contre l'IRA que la Grande-Bretagne, dès le début des années 70, s'est mobilisée, introduisant de nouvelles législations et mettant en place un dispositif policier de lutte antiterroriste.

En 1973, l'Emergency Provision Act — applicable uniquement en Irlande du Nord — supprime les jurys lors de procès de terroristes et autorise un « internement » de vingt-huit jours sans procès (cette dernière mesure a été abrogée en 1980).

Mais, en *1974,* les attentats meurtriers se multiplient sur le *sol* anglais. Le 21 novembre, alors que le terrorisme dans les dix premiers mois a déjà fait dix-neuf morts et cent quarante-cinq blessés, deux bombes explosent dans des pubs à Birmingham : vingt et un morts, cent quatre-vingts blessés. Une semaine plus tard, le Parlement adopte, sans réel débat, un projet gouvernement, le Prevention of Terrorisme Act (P.T.A.), qui permet notamment de porter à sept *jours la garde à vue de toute* personne soupçonnée d'activités en liaison avec le terrorisme.

Chaque année, le P.T.A. doit être reconduit. Il l'a toujours été en dépit de campagnes menées notamment par des juristes soutenant que ce texte, outre qu'il porte atteinte aux libertés, est inefficace. Le National Council of Civil Liberties, tout en affirmant *« une radicale opposition au terrorisme »,* ne cesse de lutter pour la suppression du P.T.A. Il vient de publier des statistiques sur son application : depuis 1978, cette législation a permis la détention en garde à vue de mille sept cent cinq personnes. L'immense majorité — mille quatre cent quinze *(83 %)* — a été relâchée sans aucune poursuite. Seules soixante-douze personnes (4,2 %) ont été inculpés pour des délits tombant sous le coup de la loi sans que leur gravité soit précisée.

Les succès qu'à Scotland Yard on donne en exemple, comme le siège de la maison de Balcombe Street où s'était réfugiés des militants *de l'IRA ou celui de l'ambassade* d'Iran, ont en effet peu à voir avec le P.T.A. Cependant, la police ne souhaite pas se voir *privée d'une source de* renseignements qui s'ajoute à un dispositif sophistiqué, dominé par l'informatique.

L'efficacité britannique en matière de lutte contre le terrorisme est de nature policière et tient pour une large part à l'importance des moyens mis en œuvre et à une bonne coordination. Le système informatique National Joint Unit, en place depuis plusieurs années, vérifie les entrées sur le territoire (plus de quarante-deux mille personnes sont contrôlées chaque année). Participent aussi aux recherches de renseigne*ments: la Special Branch que* possède chaque police du Royaume-Uni (environ mille cinq cents hommes au total, dont plusieurs centaines pour la seule antenne londonienne), la Direction of Intelligence (ex-M.I. 5) pour le contre-espionnage intérieur et le Secret Intelligence Service (ex-M.I. 6) pour les opérations extérieures.

La Brigade antiterroriste basée à Londres a été créée dès juillet *1971 sous le nom de Bomb Squad.* Elle est chargée des enquêtes sur les attentats et de l'intervention contre les actions terroristes. Elle compte de cinquante à cent cinquante hommes selon les périodes. En outre, diverses unités de police (deux cent cinquante hommes au total) sont affectées à la protection de « cibles potentielles » du terrorisme : diplomates, ambassades, *sociétés.* Enfin, un petit groupe de tireurs d'élite, le D 11, peut être appelé en renfort.

L'armée prend part au dispositif antiterroriste par le biais de son Special Air Service (S.A.S.) (1). Seul le gouvernement, après la réunion d'un conseil restreint et le déclenchement du plan « Cobra », est en droit de faire appel au S.A.S. Il l'a fait en 1981 lors du siège de l'ambassade d'Iran où le S.A.S. a conquis une réputation de *« champion du monde occidental de la technique antiguérilla ».*

La police ne lésine pas sur les moyens et ne recule pas devant les recherches systématiques : on a une fois fouillé tous les garages de la ville. Dès qu'un attentat se produit, tout ce qu'on retrouve sur les lieux est collecté et stocké.

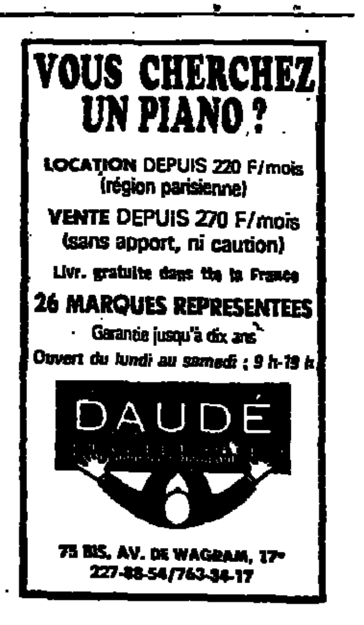
La population est appelée à *participer elle aussi à la lutte* antiterroriste. Dans le métro, des affiches rappellent aux voyageurs les gestes à faire s'ils découvrent un paquet suspect. Dans les administrations et les journaux, les consignes de sécurité sont strictes, les allées et venues contrôlées, le courrier examiné.

Mais on finit par apprendre à vivre avec le terrorisme, et l'attention se relâche. Ainsi le contrôle de routine du kiosque à musique de Regent's Park où se produisait une fanfare militaire le 20 juillet n'a pas permis de découvrir une bombe placée entre deux poutres soutenant le kiosque. Son explosion a fait sept morts et vingt-huit blessés. Le même jour à Hyde Park une voi*ture piégée a explosé lors du* passage de la garde à cheval provoquant la morte de quatre personnes et en blessant vingt-trois. Ces attentats étaient les plus meurtriers depuis ceux de 1974-75.

De tels événements, pour tragique qu'ils soient, ne remettent pas en cause la confiance de la population en ses policiers et en ses autorités. En Grande-Bretagne, on est sûr de la *« volonté politique »* de lutter contre le terrorisme, de ne jamais céder devant l'épreuve de force même au prix de la vie d'otages innocents.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Unité d'élite de l'armée créée pendant la seconde guerre mondiale, le Special Air Service a été ensuite utilisé lors des guerres coloniales puis en Ulster depuis 1971.



ET LES ATTENTATS DE PARIS

M. Franceschi souhaite s'entourer d'une équipe « légère et de choc »

Comme prévu, l'installation de M. Joseph Franceschi, nouveau secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a été rapide sinon immédiate. En rencontrant, aussitôt nommé, les principaux responsables de la police, en se rendant, jeudi 19 août, dans les locaux de l'hebdomadaire « Minute », victime d'un attentat, M. Franceschi a montré à tous qu'il avait déjà pris en main son dossier : la police, la lutte antiterroriste et la sécurité (« le Monde » du 20 août). Dès la semaine prochaine, les compétences précises qui lui sont dévolues devraient faire l'objet d'un décret paraissant au « Journal officiel ». M. Franceschi doit d'autre part s'adresser prochainement à l'opinion par le biais d'une conférence de presse.

Pour l'instant, le secrétaire d'Etat à la sécurité publique, qui patronnera la lutte antiterroriste, constitue son cabinet. M. Frédéric Thiriez, auditeur au Conseil d'Etat, conseiller technique auprès de M. Gaston Defferre, devrait en principe en prendre la direction. Il est aussi probable que le chef d'escadron Christian Prouteau, chargé d'une « mission de coopération, d'information et d'action contre le terrorisme », fera partie du cabinet du nouveau secrétaire d'Etat. On précise de bonne source, que l'équipe réunie autour de M. Franceschi, sera « légère et de choc ».

A PARIS

Les premiers pas du ministre de la police

« L'insécurité dans Paris est à son comble », affirme le commentaire. Au-dessus, la date : 1667, Nicolas de la Reynie vient d'être nommé par Louis XIV à la charge de lieutenant de police. Cette première phase de l'exposition consacrée à l'histoire de la préfecture de police de Paris résonne comme une petite morale ironique, un clin d'œil à l'histoire qui serait une leçon d'humilité. Etre « flic » ou Sisyphe dans la ville...

La ville, ses habitants, auxquels le préfet de police de Paris, M. Jean Périer, a décidé d'ouvrir les portes de la « grande maison », jeudi 19 et vendredi 20 août, à l'occasion de la cérémonie commémorative du trente-huitième anniversaire de la libération de Paris. Portes ouvertes sur une panoplie de stands, de services et d'exploits sportifs, au pied de Notre-Dame. Effort de relations publiques qui est aussi un retour à certaines sources : la dernière, et la première, initiative semblable avait été prise par M. Maurice Grimaud, préfet de police de 1966 à 1971 et aujourd'hui directeur de cabinet de M. Defferre.

Contemplez donc l'image d'une police sereine et tranquille ! La vitrine est avantageuse. Une devise : « Un meilleur service public ». *Un but : la sécurité. Tel panneau promet* « l'extension de l'îlotage », *tel autre rappelle la création de douze nouveaux postes de police* « avant fin 1982 », *tel stand du* « service information sécurité » *(S.I.S.) livre ce conseil aux commerçants :* « Ne restez pas seul dans le magasin, faites l'acquisition d'un chien si possible. »

A chacun de se montrer dans ses œuvres. Le service social rêve de policiers « mieux intégrés à la vie de la capitale » *et souligne que seulement 23,25 % des effectifs demeurent à Paris même. Les services techniques exposent le revolver Manurin 38 « spécial police », qui devrait, bientôt, équiper tous les agents. Les « objets trouvés » étalent, comme pour un inventaire à la Prévert, un parapluie, un trois-mâts en bambou, des cassettes... Le laboratoire central a sorti de ses vieilles réserves un bloc de charbon piégé, désamorcé à temps. Un inspecteur des renseignements généraux explique aux visiteurs, cartes en main, comment l'on se fait « toujours avoir » au bonneteau.*

Silences par omission

Bien sûr, il est des silences par ommission. La police judiciaire se montre essentiellement dans sa lutte contre la drogue et pour la protection des mineurs. Et seul le cliché d'un rapport du 3 août 1914 annonçant « de l'agitation » *aux obsèques de Jean-Jaurès rappelle que les* renseignements généraux *ne s'occupent pas que des jeux illicites. Mais pourquoi faire la fine bouche ? Le public est nombreux, curieux et le moins attentif n'est pas M. Joseph Franceschi, qui inaugure le tout aux côtés de M. Gaston Defferre.*

Aucune « petite phrase ». Réservé, le nouveau secrétaire d'Etat à la sécurité publique fait son apprentissage, réclamant comme tout un chacun documentation et prospectus. Première apparition officielle, de celui que l'on surnomma déjà le « ministre de la police ». *Lors de la remise de décorations qui, jeudi matin, suit la prise d'armes, il se partage le travail avec le ministre de l'intérieur.*

Une présence symbolique et un absent notable. Sur une chaise roulante, blessé le 4 août 1981 lors de l'arrestation manquée d'un terroriste allemand, M. Francis Violleau, brigadier de la police nationale, reçoit la médaille pour acte de courage et de dévouement. Accusé d'avoir tenu des propos « xénophobes » par un délégué C.G.T., M. André Marietti, officier de paix principal en poste au commissariat central du dix-huitième arrondissement, n'est pas là pour recevoir sa médaille de chevalier dans l'ordre national du mérite : l'enquête de l'Inspection générale des services (I.G.S.) le concernant n'est pas terminée.

Le terrorisme, la politique... Aucun remous notable, cependant. La fête continue. Une gerbe repose au pied du monument dédié aux policiers morts pour la libération de Paris. Inauguré en 1970 par M. Raymond Marcellin, c'est l'œuvre du sculpteur Karl-Jean Longuet, décédé récemment et arrière-petit-fils de Karl Marx...

EDWY PLENEL.

Les services secrets mis à la disposition du nouveau secrétaire d'État

La Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.), qui est la nouvelle appellation des services secrets français, a été invitée à fournir au secrétariat d'Etat à la sécurité publique, récemment créé, les renseignements sur le terrorisme international qu'elle recueille par ses agents à l'étranger.

C'est, en effet, le nouveau secrétaire d'Etat à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, qui est chargé, outre ses responsabilités de police et de coordination en matière de lutte antiterroriste en France, de la mission essentielle de synthèse du renseignement sur le terrorisme international.

A cette fin, les services spécialisés de la D.G.S.E., qui a pris la suite de l'ancien Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) et qui est un organisme interministériel animé par M. Pierre Marion depuis une année maintenant, ont été mis à la disposition de M. Franceschi.

Parmi les nouvelles consignes données à la D.G.S.E. figure, en priorité, la recherche du renseignement hors des frontières nationales, de préférence à la rédaction de notes de synthèse qui peuvent tout aussi bien être élaborées, chacun pour ce qui le concerne, par le Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.), placé auprès du premier ministre, ou par le Centre d'exploitation du renseignement militaire (CERM), qui dépend du ministère de la défense et de l'état-major des armées.

Les services français semblent redouter que le terrorisme international ne trouve des raisons de s'exprimer avec encore plus de violence après la redistribution géographique des organisations palestiniennes liée à l'évacuation du Liban. Cet éclatement du terrorisme international pourrait alimenter un terrorisme intérieur qui prendrait le relais par des actions lancées simultanément en plusieurs endroits du territoire.

Dans cette hypothèse, le rôle de surveillance générale reconnu à la gendarmerie nationale se complète avec l'action en milieu urbain dévolue à la police nationale. C'est la raison pour laquelle le ministère de la défense, par exemple, a décidé d'accroître d'un tiers — soit dix-sept officiers et sous-officiers — les effectifs actuels du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), commandé par le chef d'escadron Christian Prouteau, et de renforcer, là où elles sont plus ou moins développées, les équipes légères d'intervention des légions de gendarmerie cantonnées en province.

A la D.G.S.E., cependant, les nouvelles consignes gouvernementales de priorité à la recherche du renseignement devront être appliquées par un service perturbé par une profonde réorganisation interne, décidée à la fin de 1981 par M. Marion.

Cette réorganisation se traduit par des changements dans l'implantation des postes à l'étranger et par la révision du réseau des H.C. (ou « honorables correspondants » du service).

Lui-même ancien « H.C. » du service du temps où il travaillait dans l'aéronautique, M. Marion a demandé à ses trois mille agents de prendre des contacts réguliers avec des Français — universitaires, industriels ou journalistes — dont les fréquents séjours à l'étranger leur procurent l'occasion d'accéder à certaines informations dites d'ambiance générale.

Parallèlement, le réseau et la composition des postes de la D.G.S.E. à l'étranger subissent des modifications. M. Marion tente, en effet, d'attirer dans son service — grâce au plan annuel de mutation des cadres militaires d'active — de jeunes officiers volontaires pour former des équipes compétentes. Il a, d'autre part, décidé de renforcer certaines implantations extérieures qui avaient été négligées par son prédécesseur. C'est le cas au Proche-Orient et en Amérique latine.

Ailleurs, et principalement en Europe de l'Est ou en Union soviétique, le réseau de la D.G.S.E. devra être étoffé ou, plus simplement, il devra être créé là où le SDECE était primitivement absent, pour n'avoir pas à dépendre de la complaisance des services alliés qui recueillent les informations.

Les effets de tous ces changements internes sur la production quotidienne du service expliquent que, pendant les deux ou trois années prochaines, la D.G.S.E. pourrait n'être pas aussi efficace, dans sa quête sur le terrorisme international, que le gouvernement français semble le souhaiter.

JACQUES ISNARD.

M. DEFFERRE A REÇU LE FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Une délégation du Fonds social juif unifié a été reçue jeudi 19 août par M. Gaston Defferre. Cette délégation, conduite par M. David de Rotschild, a fait part au ministère de l'intérieur, rapporte l'Agence télégraphique juive, *« des préoccupations de la communauté juive dans le domaine de la sécurité et* [des] *mesures de protection des institutions et des activités communautaires. »* M. Defferre, selon l'Agence, *« a assuré que les mesures annoncées par le président de la République seront rapidement mises en place et s'est déclaré favorable à une coopération suivie entre les responsables des questions de sécurité au F.S.J.U. et les services concernés du ministère de l'Intérieur. »*

Le F.S.J.U., qui est un organisme chargé de répartir les fonds collectés entre les différentes institutions juives françaises, avait organisé immédiatement après la fusillade de la rue des Rosiers un *« service permanent d'information »* sur *« les dispositions à prendre dans le domaine de la sécurité »* (*le Monde* du 14 août).

● *Le fils d'un des tués de la rue des Rosiers.* M. Manuel Hezkia, attaché commercial demeurant à Lambersart (Nord), s'est constitué partie civile. En son nom, M[e] Charles Meyer, du barreau de Lille, s'est présenté à cet effet le 19 août devant M. Jean-Louis Bruguière, le juge parisien chargé de l'affaire de l'attentat du 9 août. M. Manuel Hezkia est le fils d'André Hezkia, employé au restaurant Goldenberg.

UNE VISITE GOUVERNEMENTALE A L'HEBDOMADAIRE « MINUTE »

M. Joseph Franceschi, le nouveau secrétaire d'Etat à la sécurité publique, s'est rendu jeudi 19 août, dans la matinée, avenue Marceau, à Paris (16e), où avait eu lieu le matin un attentat, revendiqué par Action directe, contre *Minute*. Selon le directeur de l'hebdomadaire, M. Jean-Claude Goudeau, M. Franceschi a assuré que *« le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour retrouver et punir les auteurs de cet attentat »*.

Le directeur de *Minute* a *« donné acte »* à M. Franceschi qu' *« il aura fallu attendre l'arrivée au pouvoir d'une coalition socialo-communiste pour que, pour la première fois, un membre du gouvernement vienne s'informer d'un attentat commis contre* Minute ». *« Cela ne change naturellement rien à ce que* Minute *pense sur le fond de cette coalition »*, a-t-il ajouté.

Le jour même de l'attentat contre l'hebdomadaire, le parquet de Paris avait ouvert une information contre X pour destruction volontaire de biens immobiliers par substances explosives. Le dossier a été confié à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction.

M. TCHARKHUTIAN A ÉTÉ EXPULSÉ

M. Vicken Tcharkhutian, le militant arménien de nationalité irakienne, dont la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a refusé mercredi l'extradition réclamée par les Etats-Unis (*le Monde* du 20 août), a été expulsé du territoire français. Il s'est embarqué pour Chypre, au départ de l'aéroport d'Orly-Sud, jeudi 19 août en fin d'après-midi.

M. Tcharkhutian, membre de l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA), était accusé de complicité dans deux tentatives d'attentat en mai 1982 à Los Angeles. Il avait été arrêté à l'aéroport d'Orly le 6 juin.

Après des menaces de l'ASALA contre les aéroports français

POLÉMIQUE ENTRE LES PILOTES DE LIGNE ET LA POLICE DE L'AIR

Dans une lettre postée à Oran (Algérie), dimanche 15 août et envoyée au *Monde*, l'ASALA (Armée secrète puor la libération de l'Arménie) a adressé un ultimatum au gouvernement français pour exiger *« la libérati ondes douze Arméniens emprisonnés en é Arméniens emprisonnés en France ». « Sinon, nous passerons aux faits suivants,* précise la lettre : *le 19 de ce mois, une bombe de forte intensité explosera dans un des aréoports internationaux de France,* puis, éventuellement, *le 25 aoiût à midi, précises, une bombe de plus grande intensité explosera dans une des principales station de métro parisien. Si à la fin de ce mois nos exigences ne seront (sic) pas satisfaites, le gouvernement français reccvra un second ultimatum par la même voix,* conclut l'ASALA.

Cette lettre de menaces du mouvement terroriste arménien a été prise au sérieux par les autorités, qui ont aussitôt adressé aux directions des aéroports internationaux un message pour attirer leur attention. Ainsi, la police assurait dans un télex que *« la police de l'air et des frontières prendra toutes dispositions utiles »*.

Averti de ces menaces, le Syndicat national des pilotes de lignes (S.N.P.L.) s'est cependant, jeudi 19 août, insurgé contre la « mollesse » des fouilles effectuées par les policiers en poste dans les aéroports. Dans un message adressé au ministre de l'intérieur, le syndicat déclare : *« Sommes étonnés des difficultés rencontrées par les commandants de bord pour faire appliquer, par la police de l'air et des frontières les mesures strictes de sécurité, suite à la menace de ce jour d'attentat à l'explosif sur aéroports internationaux par le groupe ASALA. Vous demandons bien vouloir intervenir de toute urgence pour renforcer dispositifs de sécurité. »*

Selon certaines informations, des commandants de bord sur lignes intérieures ont demandé aux passagers de plusieurs vols de reconnaître leurs bagages avant le décollage. En revanche, on indique à la police de l'air et des frontières que les voyageurs internationaux ont été tous fouillés et que des consignes exceptionnelles de vigilance ont été mises en place pour les voyageurs des lignes nationales. Des « fouilles inopinées » auraient été décidées et auraient concerné de 80 à 90 % des usagers.

« DIE WELT » DOUTE DE LA CAPACITÉ DES SOCIALISTES A LUTTER CONTRE LE TERRORISME

La conférence de presse de M. François Mitterrand a suscité assez peu de commentaires dans la presse européenne, les principaux quotidiens se contentant pour la plupart de rendre compte des mesures annoncées par le président de la République en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

En Italie, le *Corriere della Sera* et la *Repubblica* insistent sur le fait qu'aucune mesure répressive ni aucune loi d'exception ne sont envisagées.

Die Welt (Hambourg), commente en termes sévères la politique du gouvernement français à l'égard du terrorisme. Selon le quotidien conservateur allemand, les mesures annoncées par M. François Mitterrand viennent trop tardivement, et les socialistes français ont eu du mal à s'y résoudre. *« On peut douter de la détermination des socialistes lorsqu'on considère la transformation du groupe terroriste d'extrême-gauche Action directe en un mouvement propalestinien et antisémite qui s'est faite ces derniers mois sous les yeux et avec la tolérance bienveillante du gouvernement de Paris »*, écrit le quotidien conservateur *Die Welt*.

● L'U.J.P. (Union des jeunes pour le progrès) : *« Ce n'est pas avec des réformettes que l'on résout les crises. Les jeunes gaullistes de l'Union des jeunes pour le progrès regrettent le manque de vigueur de la réaction du président et du gouvernement, au lendemain des actes terroristes de Paris. »*

« THE GUARDIAN » JUGE REMARQUABLE L'ATTITUDE DE M. MITTERRAND

« Autant pour ce qu'il a dit que pour ce qu'il n'a pas dit, le président français force le respect », estime *The Guardian*, à propos de l'intervention télévisée du mardi 17 août de M. Mitterrand. Qualifiant cette intervention de *« remarquable »*, le quotidien londonien insiste sur le fait que M. Mitterrand, devant la montée du terrorisme en France, fait confiance aux institutions législatives et exécutives existantes et n'a pas jugé bon de renforcer l'appareil répressif.

Le problème que pose aujourd'hui à la France le terrorisme est comparable à celui qu'a connu la République fédérale il y a dix ans, estime le journal. *« Le contraste entre les réponses données par l'un et l'autre pays est révélateur »*, écrit *The Guardian*, qui rappelle le caractère massif des moyens matériels et législatifs (jusqu'aux interdictions professionnelles) mis en œuvre par la République fédérale. *« M. Mitterrand a choisi le profil le plus haut dans la lutte antiterroriste en mettant en jeu dans cette lutte le prestige et la crédibilité de la présidence, de sa présidence. (...) Rares sont les hommes politiques qui font preuve à la fois de calme et d'audace, et nous espérons que ses nerfs tiendront. »*

Le quotidien est plus réservé quant au rapport établi par M. Mitterrand entre le terrorisme et la politique de la France au Proche-Orient. Evoquant les terroristes basques, arméniens, italiens qui trouvent asile en France, il juge nécessaire une révision du droit *« quasi inconditionnel »* à l'asile politique en France.

HISTOIRE

Il y a quarante et un ans, les premiers juifs arrivaient à Drancy

par YVES JOUFFA (*)

L'histoire du camp de Drancy commence le 20 août 1941. A l'aube de ce beau jour d'été, en représailles — c'est le prétexte — d'une manifestation patriotique d'étudiants le 14 juillet précédent à la Bastille, le onzième arrondissement de Paris est cerné par la police française, sur l'ordre des autorités d'occupation.

Près de cinq mille hommes de tout âge — je retrouvai dans ma chambre un gamin de quatorze ans et un vieillard de soixante-treize ans, — de toutes conditions, Français ou étrangers, mais tous de confession ou d'ascendance juive, sont arrêtés à leur domicile, ou dans la rue, et rassemblés et transportés dans ce groupe d'immeubles alors inachevés que l'on appelait les « gratte-ciel ».

C'était le début de ce qui allait devenir le plus grand camp de concentration de France : près de cent mille hommes, femmes, enfants, vieillards, devaient y séjourner ou y passer.

Ce devait être aussi l'antichambre des camps d'extermination : près de quatre-vingt mille d'entre eux furent déportés, un tiers de la population juive de France de cette époque ! Le nombre des rescapés dépasse à peine deux mille.

Rien n'avait été prévu pour nous accueillir. Dans les immenses salles en béton brut, on avait posé des châlits de bois, sans paillasse, sans couverture. Les courants d'air étaient tels que, l'hiver venu, l'eau gelait la nuit dans les chambres. Il y avait vingt robinets d'eau dans la grande cour pour cinq mille internés et les commodités étaient à l'avenant. Il n'y avait même pas de récipients pour la nourriture, et nous avons dû nettoyer, avec la terre de la cour, les vieilles boîtes de conserves rouillées laissées par d'anciens prisonniers de guerre britanniques qui, eux, bénéficiaient des faveurs de la Croix-Rouge.

Et il faut que l'on sache que, si près de la capitale, dans cette banlieue ouvrière, nous avons connu très rapidement le régime concentrationnaire, dont la raison d'être est l'avilissement de l'homme, et les moyens, la déchéance physique et les humiliations morales.

Pendant les deux premiers mois, la ration quotidienne se compose de : deux morceaux de sucre, deux assiettes d'eau chaude avec quelques rondelles de carottes ou de rutabaga ; le dimanche, un doigt de viande. En outre, un pain de 2 livres pour sept personnes. Comme chef de chambre, je devais peser les rations avec une balance de fortune et faire un tour de rôle pour les miettes entre les malades, les infirmes et les vieillards.

Résultat : on commença à voir des hommes, qui ont d'abord maigri dans des proportions effroyables, se mettre à gonfler ; c'est l'œdème qui va précéder la mort de « misère physiologique », disent les médecins : près de vingt morts en dix jours.

C'est à ce prix que nous avons « conquis » les premiers colis. Mais la misère physique va se doubler d'une très grande souffrance morale. Nous sommes dépouillés de notre argent, de nos bijoux de famille. C'est le tutoiement généralisé par nos gardiens, gendarmes français. Ce sont les vexations : tel lieutenant nous fera ramper près des murs. C'est l'interdiction du tabac, des cigarettes, des cartes, des journaux.

Et puis, le 27 mars 1942, premier convoi pour l'inconnu. On nous dit que c'est un départ pour le travail et la liberté : « *Arbeit und Freiheit.* » Cinq cent soixante-sept hommes, parmi lesquels des volontaires.

Le 22 juin suivant, près de mille jeunes Français, de dix-huit à vingt-trois ans, fiers et courageux, seront embarqué en chantant une vibrante *Marseillaise*.

Et tous les jours nous voyions arriver des groupes ou des isolés en « infraction ».

Celui-ci n'avait pas son étoile jaune ou la cachait ou l'avait mal cousue, ce vieillard était entré dans un square, ce jeune dans un cinéma, cet autre avait osé aller chez l'épicier un quart d'heure après l'heure autorisée, ou bien était resté dans la rue après 20 heures ou n'avait pas pris la dernière rame de métro.

Parmi ces « infractions » il en est qui devaient faire sensation à Drancy et à qui je dois rendre un particulier hommage. Le 7 juin, les Allemands avaient prescrit le port de l'étoile jaune en zone occupée. Le soir même, dix-sept « non-juifs », qui avaient protesté sous des formes diverses, parfois avec humour, toujours avec courage, contre cette pratique moyenâgeuse, qui voulait humilier les victimes, mais qui fut surtout dégradante pour leurs bourreaux, arrivèrent au camp, où ils restèrent quelques mois, avec, au-dessus de l'étoile, l'inscription « Ami des juifs ».

« Courage ! »

Puis ce furent les raffles du 16 juillet 1942 et, dans les semaines et les mois qui suivirent, les convois vers les chambres à gaz et les fours crématoires se succédèrent au rythme de trois par semaine. Entre le 19 juillet et le 30 septembre, vingt-sept convois, environ vingt-cinq mille déportés. Et cela dura jusqu'au mois d'août 1944. Le bilan serait incomplet si je ne rappelais que deux cent cinquante-six otages ont été pris au camp de Drancy et fusillés. Ce n'étaient pas des terroristes, comme on l'a dit, mais simplement des politiques ou notés comme tels sur les fiches de police.

Comment ne pas me souvenir, comment ne pas associer dans mon souvenir, mes deux camarades de chambrée, un militant communiste et un jeune sioniste, partis au milieu des militaires casqués pour le peloton de la mort, après m'avoir donné une dernière accolade et m'avoir, eux, crié : « Courage ! »

Je les revois aujourd'hui, comme je revois ces milliers d'enfants fiévreux, affamés, pouilleux, les yeux brillants, se tenant par la main, apeurés, qui sont partis, par un blême matin, vers les fours crématoires et les chambres à gaz. Comme j'entends les cris des folles du bloc III, ces mères que l'on avait séparées de leurs petits. Cela se passait il y a juste quarante et un an, aux portes de Paris.

(*) Président d'honneur de l'Amicale des anciens internés et déportés du camp de Drancy.



LA PREMIÈRE SESSION DE L'ASSEMBLÉE CORSE

UNE NOUVELLE « NUIT BLEUE »

Les cibles traditionnelles des indépendantistes

De notre correspondant

Bastia. — C'est plus de soixante-dix attentats *qui ont été commis* en Corse, dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 août, entre 4 h. 10 et 4 h. 50 et ont été revendiqués par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Un premier recensement permettait, ce vendredi matin, d'en dénombrer *quarante et un en Haute*-Corse et au moins trente en Corse-du-Sud (seize à Ajaccio), mais ces chiffres sont susceptibles d'évoluer à mesure que les investigations des brigades de gendarmerie permettront de localiser les différentes explosions.

Les charges utilisées (200 grammes en moyenne) par attentat proviennent, dans leur majorité, du « stock de Borgo », 1 735 kilos de dynamite qui avaient été dérobés, *le 19 octobre 1981*, par un commando. Les enquêteurs avaient attribué ce vol au F.L.N.C.

Cette nouvelle « nuit bleue » dépasse en importance celle du *11 février 1982, où vingt-sept* actions violentes, dont le meurtre d'un légionnaire, avaient été revendiquées par l'organisation clandestine, et celle du 11 février *1981, lors de laquelle on avait* dénombré cinquante-huit attentats, dont cinq avortés. Les cibles visées cette fois sont celles qui sont traditionnellement choisies par le F.L.N.C.

A Calvi, c'est un restaurant chinois tenu par M. Augustin Popic, ancien légionnaire ; il y a eu deux blessés légers, des consommateurs présents dans l'établissement. Les habitants de plusieurs continentaux ont aussi été plastiquées, celle de M. Bourdou, *directeur du Centre de formation* professionnelle pour adultes de Corte, celle du docteur Llapasset, président du foyers pour personnes âgées de *Corte ; lappartement de M. Ste*phane Delage de Luget, correspondant du *Matin de Paris*, à Bastia, a aussi été visé. En outre, plusieurs magasins appartenant aussi à des continentaux ont été la cible des plastiqueurs, tant à Ajaccio qu'à Bastia et Chisonaccia (où les charges n'ont pas explosé), qui s'en sont pris également à plusieurs établissements bancaires au poste de police de Lupino, dans la banlieue de Bas*tia, et à la perception de Pru*nelli di Fiumorbo (Haute Corse).

Cette nouvelle vague d'attentats est une nouvelle rupture de la trêve décidée par le F.L.N.C. en *avril 1981 et qui avait été rompue* de fait pour la première fois le 11 février dernier. Entre cette date et la vague de plasticages de la nuit dernière, de nombreux at*tentats avaient été perpétrés*, qui n'ont jamais été revendiqus. Cette fois, l'organisation clandestine a choisi d'en assurer la responsabilité politique. Dans les milieux nationalistes de l'île, on savait qu'une reprise des attentats était à prévoir, mais on n'en connaissait pas le moment précis.

DOMINIQUE ANTONI.

Les dévoiements de la « corsitude »

Mais que veulent-ils ? Ils ont eu des élections, ils ont élu leurs représentants, ils ont choisi sept autonomistes et un nationaliste (sur soixante et un membres de l'assemblée de Corse). *Ils vont élire, aujourd'hui même,* vendredi 20 août, leur prési*dent. Alors ?*

Ainsi s'adresse M. Dupont — *s'il existe un stéréotype du* « continental » — à M. Marcelli — *supposé Corse moyen*. Cette île — ensoleillée et joyeuse, selon l'imagerie commune, — que cherche-t-elle, se demandent les Français ? Bref, pourquoi ces attentats en rafale, ces nuits bleues qui se ressemblent *toutes, ces drames épisodiques*, enfin, qui marquent l'histoire *récente* de la Corse par autant de taches de sang ? Disons-le, M. Marcelli est, tout comme M. Dupont, souvent bien embarrassé pour répondre.

Les Corses, pas plus que les « continentaux », ne forment une population aux réactions et aux sentiments communs. Les *uns — beaucoup — ne comprennent* pas, se lassent de cette violence permanente, de ce terrorisme diffus et rampant. Les autres, à défaut de comprendre, tentent d'expliquer. Simplifions. La Corse est une île. Propriété de Gênes, *Gênes la vendit* en 1767. Qui dit vente implique un *achat*. Ce fut la France qui paya. L'île, sur un plateau, contre quelques sacs de beaux et bons louis d'or.

Certains Corses, à coup sûr, ne se sentirent jamais ni Génois ni... Français. Le trait est un peu fort. *Il porte cependant sa vérité* même s'il concerne une part infime des Corses. Aujourd'hui, des jeunes rêvent à la Corse, se font une religion de la « corsitude ». Ce sont des nationalistes. Il s'agit de parler corse, de vivre en *Corse*, de vivre entre Corses. Et ce *credo* est d'autant plus vif qu'ils se sentent mourir, menacés dans leur identité. Oui, ils sont deux cent trente mille à vivre sur cette île, mais tous disen tque les « étrangers » y sont nombreux : les « continen*taux » (quatre-vingt mille envi*ron) d'un côté ; les étrangers *(quelque cinquante mille) de* l'autre.

Ce raisonnement est dangereux ? Certes. Il a sa face empoisonnée. A terme — on le voit, — il développe ses germes *racistes. En 1977-1978, le Front* de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), *séparatiste*, avait adressé à des Français du « continent » des lettres de menaces — la valise ou le « cercueil ». Cette pratique s'était interrompue jusqu'en 1982 Elle a reprise. Plusieurs dizaines *de lettres circulent désormais* On se les fait lire d'Ajaccio à Corte, de Corte à Bastia. Et le but recherché est atteint. Les « continentaux » prennent peut et s'interrogent.

Le racisme a sa logique. *Il* frappe désormais — au nom *d'une mystérieuse Armata revo*luzionaria corsa — des travailleurs maghrébins vivant en Corse. Après avoir lu le slogan *« I francesi fora » (« Les Français dehors »)*, on peut lire *« Arabi fora » (Arabes dehors »). Les exclusives s'enchaînent*. Elles sont le fait, espère-t-on, d'une minorité. Mais le terrain est miné. La recherche de la « corsitude » emprunte parfois d'odieux détours. La quête de leur identité par les Corses — *en visant simultanément des* « symboles » des pouvoirs publics, des particuliers et des « étrangers » — se fourvoye. La violence et le racisme peuvent s'expliquer ; *ils* sont inacceptables.

LAURENT GREILSAMER.

DEUX POINTS DE VUE SUR L'AVENIR DE L'ILE

Le droit à la différence

par CHARLES SANTONI (*)

VOICI donc à pied d'œuvre le *statut particulier de la Corse*. Il est, tout à la fois, une *symbolique, une logique et une* dynamique.

La symbolique est nette, déjà, au seul plan des résultats électoraux. Les élections de l'assemblée de Corse ont créé, en effet, une situation tout à fait inédite.

*On y note, tout d'abord, l'émer*gence d'un fort courant autonomiste.

On *observe, ensuite*, que ni la droite ni la gauche n'y détiennent de majorité absolue. On remarque, aussi, qu'est apparu, pour la première fois de façon claire, dans ces deux derniers groupes, un clivage entre les hommes de clan et les *autres, c'est-à-dire d'une part ceux* qui font allégeance aux lignages héréditaires des de Rocca Serra (R.P.R.) et des Giacobbi (M.R.G. de Haute-Corse et, d'autre part, ceux qui se démarquent d'eux (U.D.F. dissidents, M.R.G. de Corse-du-Sud).

*D'où la difficulté, pour l'observa*teur, de reconnaître le terrain avec *exactitude. D'autant que les socia*listes invoquent la majorité présiden*tielle en y incluant* les autonomistes qui rejettent aussitôt cette notion, et que les communistes se réclament d'une majorité de progrès, dans laquelle, de façon contradictoire, ils englobent *les hommes de clan*, adversaires de toute évolution, par *définition même*.

Qu'est-ce à dire, sinon que les *concepts hexagonaux sont inaptes à* rendre compte d'un panorama électoral spécifique ? Et quel meilleur symbole de cette spécificité que cette image de l'assemblée, irréductible à tout schéma continental ? M. Chirac est, une fois encore, passé à côté de la réalité corse, lorsqu'il déclarait récemment que cette élec*tion constituait un test national*.

Oui, la symbolique du statut parti*culier* a joué très fort. Elle était toute contenue dans la terminologie officielle, insistant, à dessein, sur les mots de *« peuple corse »*, d'*« assemblée de Corse »*, de compétences particulières de celle-ci, justifiées par les caractères spécifiques que sont *« les raisons d'ordre historique et culturel, telles qu'elles se traduisent par le sentiment des Corses d'appartenir à une communauté nationale »* (exposé du rapporteur à l'Assemblée nationale).

Cette force de la parole et de la symbolique a eu pour effet majeur de pulvériser les vieux tabous. Elle a permis, *bien au-delà des frontières de la mouvance autonomiste*, une prise de conscience et une prise en compte de *l'intérêt corse*.

Les Corses *ne seraient-ils* redevables que de ce résultat au statut particulier et au gouvernement de Pierre Mauroy que la chose serait, *à elle seule, considérable. Ce n'est* pas rien, en effet, dans la vieille *République jacobine*, que d'avoir eu le courage de reconnaître l'existence du peuple corse.

Prise en compte, donc, par l'électorat de l'intérêt corse, comme en témoigne le taux élevé de participation. C'était logique : pour la *première fois, en effet, va fonctionner* un centre institutionnel habilité à *dégager un intérêt général corse*, et donc à réaliser, à cette fin, les arbitrages nécessaires.

Longtemps, les Corses ont imputé à leurs défauts naturels leur incapacité de réaliser le bien public, sans se rendre compte que, dans le monde moderne, celui-ci doit être institutionnalisé.

A ce niveau encore devrait fonctionner la logique du statut particu*lier, si l'on veut bien se souvenir que* celui-ci est entièrement *orienté* vers *la garantie* et l'exercice du droit à la différence, c'est-à-dire la sauvegarde et la promotion de l'identité du peuple corse, à l'intérieur de la République française. C'est cela, l'essence même du statut particulier, s'opposant au droit commun des autres collectivités régionales.

Par référence à cette logique plus profonde, un autre reclassement devrait s'effectuer. Il mettrait *ensemble tous ceux qui ont opté* contre le droit commun, c'est-à-dire tous ceux qui ont pris parti pour François Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle, et pour son programme de statut particulier.

Ce reclassement engloberait alors les M.R.G. du Sud, les socialistes et les autonomistes, à l'exclusion de la droite, des M.R.G. de Haute-Corse, et des communistes, c'est-à-dire les partisans du *droit commun* ou de la centralisation.

Le rôle de la minorité

Il n'est pas sûr que cette logique profonde apparaisse immédiatement. Elle est pourtant celle du statut et celle de l'élection. D'autant plus que *le statut ne se résume pas dans un exécutif* et un président (ça, c'est la logique du clan corse). C'est aussi une assemblée de Corse devant permettre à une minorité régionale d'informer, de contrôler et de proposer, *bref d'ouvrir largement un espace de* démocratie. Le rôle de cette mino*rité serait d'œuvrer pour* dégager, dans les débats, l'intérêt corse, qui ne peut être fondé que sur le droit à la différence. C'est ainsi que le *neuf* se fraiera sûrement un chemin à travers le vieux et que sera ouverte *une voie politique d'évolution pour la Corse permettant, espé*rons-le, de dépasser les violences.

*Ici, la dynamique du statut trou*vera son meilleur point d'application.

Les élections ont montré, en effet, que la gauche était *régionaliste* et que c'est à gauche que l'U.P.C. et le P.P.C. (les deux groupes autonomistes) ont pris la plus grande partie de leurs voix qui s'étaient portées, notamment, sur les candidats socialistes aux élections législatives de juin 1981. Ils ont pu le faire parce *que les représentants « officiels »* du P.S. ont tourné le dos à la dyna*mique du statut, suivant en cela* la politique du délégué aux affaires corses, qui avait obtenu du gouvernement la *réduction*, dans la lettre du texte, de ce qui avait été généreusement concédé dans l'esprit du statut.

Toutes les *dispositions* de compétence de l'assemblée corse en matière de consultation *législative*, de *réglementation culturelle, d'intervention par les offices et agences*, ont été extrêmement *réduites*. La *refonte des listes électorales a été* bloquée. L'hirondelle d'une élection qui vient de se dérouler sous le regard de la commission de contrôle ne fera sans doute pas le printemps futur. La proportion des votes par procuration reste, malgré tout, élevée. Cette *politique de reculade* et de blocage, inspirée et cautionnée *par l'échelon gouvernemental sur* place, le délégué du ministre de l'intérieur aux affaires corses, et par les éléments les plus conservateurs des socialistes de l'île, est apparue clairement à l'opinion corse comme une résistance au changement, un dévoiement des engagements de François Mitterrand, et comme une collusion *avec le clan*.

Elle était en contradiction avec la *symbolique, la logique et la dynamique du statut*. Le parti socialiste a *fait d'autant plus les frais de cette* contradiction qu'il y a ajouté, en supplément, le paradoxe d'aggraver le centralisme de *l'état-major* parisien, imposant unilatéralement sa volonté dans une élection qui se voulait une vitrine de la décentralisation.

La dynamique du statut

Pour résoudre les problèmes qui demeurent, il va falloir agir dans la dynamique même du statut et sa *cohérence. C'est-à-dire qu'il faudra* œuvrer pour rétablir les prérogatives *et les compétences* de la *région* corse qui figuraient dans le statut particulier présenté par François Mitterrand, le 3 avril 1981, à Ajaccio. Il s'agit de la consultation préalable de l'assemblée de Corse en matière législative et de la possibilité de soumettre des propositions de modifications législatives au Parlement *concernant* la Corse. *Il s'agit aussi* de restituer au conseil du développement *culturel* ses responsabilités initiales en matière de langue et de culture corses, de *reconstituer* ou de restaurer l'Office de l'audiovisuel, l'Office des transports, l'Agence régionale foncière, qui assurait l'organisation d'une propriété publique *régionale, l'Agence régionale pour* l'emploi, la Société régionale d'équi*pement industriel et touristique, bref* tout ce qui garantissait, en pratique, l'exercice du droit à la différence. Il s'agit de tourner le dos, en conséquence, à la politique économique de la « Corse de la consommation », fondée sur la notion de « continuité territoriale », conforme au droit commun, pour s'orienter résolument *vers la construction* d'une Corse de la production.

L'*article* 27 du statut actuel *permet* précisément à l'assemblée de Corse d'agir pour le rétablissement des compétences ci-dessus.

Bref, il s'agit de mettre en accord la lettre du statut particulier avec son esprit. Il faut en faire l'armature réelle — et non *plus* seulement symbolique — d'un projet politique pour *la Corse, indispensable pour qu'elle* sorte de la crise.

Il n'y a pas d'autre solution. On ne revient pas sur la prise de conscience d'un peuple. Les Corses attendent maintenant le vrai changement.

(*) Conseiller à l'assemblée de Corse, chef de file de la liste socialiste dissidente.

L'U.P.C. et la gauche

par PAUL SIMONPOLI (*)

LA percée de l'U.P.C. lors du scrutin du 8 août se fait au détriment des partis de gauche. *Le P.C. et le M.R.G.* perdent des voix. Le P.S. s'effondre. Ce sont donc les électeurs de gauche qui ont assuré la belle élection du mouvement d'Edmond Siméoni, répondant par là même à ceux qui se demandaient dans *quel camp situé l'U.P.C. :* la gauche ou la droite.

Pourtant, même si les électeurs ont tranché, cette question garde *tout son sens. En effet*, aujourd'hui comme hier, l'U.P.C. refuse de se définir par rapport à ces catégories de droite et de gauche, expliquant que la lutte d'un peuple pour sa survie doit transcender les divisions internes, qu'elles soient de classe ou d'appartenance politique. Cet apolitisme déclaré s'exprime notamment dans l'absence d'un projet social clairement défini. Capitalisme ou socialisme pour la Corse de demain ? L'U.P.C. ne tranche pas et ne pose même pas la question, préférant articuler son discours politique sur la revendication institutionnelle à l'autonomie.

Cette ligne politique constante depuis vingt ans résulte d'un choix stratégique, mais aussi et avant tout de l'ancrage du mouvement autonomiste dans la société insulaire. En effet, le courant représenté aujourd'hui par l'U.P.C. naît et se conforte dans les années 60 sur la base du mécontentement et de la marginalisation des classes moyennes exclues du *processus de développement* programmé et mis en œuvre par l'État. L'ARC, puis l'U.P.C., expriment le sentiment de frustration de ces classes moyennes, revendiquent leur droit à l'existence, mais ne remettent *pas en cause fondamentalement* le type de développement économique imposée à l'île. Cet ancrage du mouvement autonomiste dans les classes moyennes a conduit d'ailleurs les partis de gauche, mais aussi le courant nationaliste *de gauche, à considérer que l'idéo*logie nationaliste de l'U.P.C. masquait des intérêts *catégoriels*.

Donc, si l'on analyse le discours de l'U.P.C. et son projet social, qui ne constitue pas une remise en *cause radicale de la division* capitaliste du travail et de la fonction de la Corse dans l'espace structuré par le capitalisme international, on ne saurait classer ce mouvement à gauche.

Pourquoi alors les électeurs de gauche *ont-ils* voté en masse pour l'U.P.C. ? N'est-ce pas parce que, en-deçà du discours et du projet social tel qu'il est exprimé, il y a un combat et une pratique politique dans lesquels se reconnaissent les démocrates et les progressistes. Ce combat pour la survie du peuple corse, pour la reconnaissance et *pour le respect* de ses droits n'est-il pas, dans sa nature même, de gauche ? Léo Micheli *disait*, devant la Cour de sûreté de l'Etat, qu'aujourd'hui être Corse c'était *être anticapitaliste*. Et, effectivement, le projet de sauvegarde du peuple corse s'inscrit en contradiction avec l'évolution impliquée par le développement et la mondialisation du capitalisme. Celle-ci produit l'éclatement des frontières, la banalisation des espaces, l'uni*formisation culturelle. Vouloir* garder son identité c'est, en même temps, refuser *cette évo*lution et c'est donc contester les mécanismes qui la déterminent. Vouloir exister en tant que peuple, c'est préserver l'espace-temps corse de la domination et de la banalisation induites par le capitalisme.

Rester un peuple

Les partis de gauche n'ont pas pris en compte cette aspiration *fondamentale* des Corses à ne pas disparaître en tant que peuple. Et *l'on* peut constater qu'encore une fois, en Corse comme ailleurs, la gauche *s'est heurtée* au fait national. Installés dans leur rôle d'appendice d'organisations continentales répercutant dans l'île les mots d'ordre élaborés à Paris, le P.C. et le P.S. ne pouvaient lutter pour la défense des *intérêts collectifs* du peuple corse. En effet, cette défense suppose d'abord la reconnaissance du peuple corse. Elle suppose ensuite la *capacité* à instaurer une opposition à l'Etat, dont la logique conduit à la disparition des Corses en tant que peuple. La formation et la consolidation de l'Etat-nation français se sont réalisées contre les peuples nationaux, et la *survie du peuple corse passait* d'abord par une contestation de ce processus de dissolution, puis par une redéfinition du rapport de l'Etat à la Corse. Les partis de gauche, du *fait* de leur nature et se reproduit sur la dépouille *d'organisations continentales*, ne pouvaient prendre en compte cette nécessaire opposition à l'Etat. On pourrait dire que, s'inscrivant dans le cadre de l'Etat-nation, les partis de gauche n'étaient plus à l'écoute de leur nation.

A cette incapacité chronique à répondre à l'aspiration fondamentale de leur peuple, le P.C. et le P.S. ont allié une collaboration jamais démentie avec le clan radical qui, comme la droite, vit *du peuple corse*.

Coincés entre leur fonction d'organisations françaises et leur pratique de soutien au clan, les *partis de gauche ne pouvaient* incarner le progrès pour le peuple corse. C'est pourquoi leur défaite ne signifie pas celle des forces de progrès. Au contraire, celles-ci, en sanctionnant les partis de gauche et en votant pour l'U.P.C., se sont donné les moyens d'avancer. En restructurant leurs champs de représentation et d'expression politique, en y introduisant les *nationalistes* et particulièrement l'U.P.C., les forces de progrès ont *tiré les leçons des vingt dernières* années et créé le conditions pour clarifier et rénover le débat politique insulaire. Elles ont aussi exprimé cette évidence que l'édification du socialisme en Corse passe par la reconnaissance et le respect des droits nationaux du peuple corse.

(*) Sociologue.

L'élection du président

(Suite de la première page.)

Le F.L.N.C. avait ajouté : *« Contre cette nouvelle politique coloniale, nous opposons notre lutte, celle d'un peuple en marche vers sa libération. C'est dans cette lutte que les militants du F.L.N.C. engagent toutes leurs forces, conscients que la seule voie vers l'émancipation totale de notre peuple passe par la manière dont ils combattent le colonialisme, la lutte armée de libération nationale. »*

En rompant, *de facto*, la trêve des attentats, le F.N.L.C. a donc manifesté son opposition au nouveau statut, cherchant à durcir les *positions* au sein de la nouvelle assemblée et à mettre en difficulté la tactique adoptée par les autonomistes.

Ces derniers ont vainement demandé à la gauche de condamner publiquement et nominativement MM. Jean-Paul de Rocca Serra, député R.P.R. de Corse-du-Sud, et François Giacobbi, sénateur radical de gauche de la Haute-Corse, *les « deux chefs de clan »*. M. Simeoni a repris, à la veille du scrutin, ses attaques contre le *« clanisme insulaire »*, devenu une *« association de malfaiteurs »*. Il a répété, pour la énième fois que les autonomistes *ne font* pas partie de la majorite présidentielle. A ses yeux, le scrutin du 20 aût constitue *« une occasion exceptionnelle de briser le manichéisme droite-gauche qui sert au maintien des clans »*.

Décevoir l'électorat autonomiste en prenant le risque de permettre l'élection d'un homme de l'opposition n'était pas pour autant dans les *intentions de* M. Simeoni. Les urnes n'ayant pas permis le 8 août de dégager une majorité absolue au sein de l'Assemblée, ni à droite ni à gauche, plusieurs combinai*sons s'offraient* vendredi matin aux soixante et un élus dès lors qu'était consommé le désaccord entre les partis de la majorité présidentielle et les autonomistes.

Après un brève allocution de M. Paul Cousseran, commissaire de la République de la région Corse, s'est installé le président de séance, doyen d'âge, M. Dom Philippe Semidei (M.R.G. dissident), assisté des deux benjamins faisant fonction de secrétaires, *MM. Jean-Louis Albertini* (R.P.R. dissident) et Charles-Henri Filippi (majorité présidentielle).

Première tâche : l'élection du président, qui est, selon la loi, *« l'organe exécutif de la région Corse »*, au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours. Si ces deux premiers tours *se révèleint* infructueux, un troisième tour est organisé et l'élection se fait alors à la majorité relative. Deuxième tâche : fixer la composition du bureau, puis le désigner. La loi offre la possibilité de choisir de *« quatre à dix vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres »* dont la désignation se fait au scrutin de liste majoritaire à deux tours sans adjonction ni suppression de noms et sans *modification* de l'ordre de présentation.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *M. Pierre Mauroy*, accompagné de san épouse, devait passer *toute la journée* du vendredi 20 août dans la résidence privée du chef de l'Etat à Latche, dans les Landes.

● *Philippe Machefer*, sénateur socialiste des Yvelines, qui s'est donné la mort dimanche 15 août *(le Monde* du 17 août) a *été* inhumé mercredi 18 août à Houilles (Yvelines). De nombreuses personnalités ont assisté à l'office religieux célébré en l'église Saint-Nicolas, notamment M. *Michel* Rocard, ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire.

Le Monde

société

LES MEURTRES DES FRÈRES RECCO

On recherche un « chromosome fantôme »

La mise en évidence d'une saga du crime dans la famille Recco a rapidement — hâtivement — fait resurgir l'hypothèse du chromosome sexuel criminogène dont seraient pourvus bon nombre de meurtriers ou de malades mentaux violents. L'agressivité homicide serait-elle plus due à une prédisposition constitutionnelle qu'aux éléments socio-éducatifs ? Poser cette question, c'est reconstituer l'antique conflit entre l'inné et l'acquis. C'est aussi faire appel aux données récentes de la génétique, et c'est — *éventuellement* — les manipuler.

La notion d'une prédisposition innée au crime n'est pas nouvelle. Une version « moderne » en avait été fournie il y a plus d'un siècle par le légiste italien Lombroso, qui avait établi une typologie des criminels en fonction de leurs caractéristiques morphologiques. C'était accréditer, en quelque sorte, l'idée du criminel-né.

Les théories lombrosiennes, depuis, étaient quelque peu tombées dans l'oubli. Elles devaient reprendre vie, sous une forme nouvelle, en 1965, lorsqu'une généticienne écossaise, Mme Patricia Jacobs, publia avec ses collaborateurs une communication (1) dans laquelle elle décrivait, à la suite d'études menées sur une population pénitentiaire d'outre-Manche, certaines caractéristiques chromosomiques relevées parmi les détenus violents.

Les cellules de chaque individu humain comportent quarante-quatre chromosomes « autosomes », communs aux deux sexes. Il s'y ajoute une paire de chromosomes sexuels, ou gonosomes, dénommés chez la femme « XX » et chez l'homme « XY ». Certaines femmes sont porteuses de plus de deux chromosomes X : elles sont souvent stériles et parfois atteintes d'une débilité plus ou moins grave.

Certains hommes sont parfois aussi porteurs de plusieurs chromosomes X : c'est la maladie de Klinefelter, caractérisée par un certain nombre d'anomalies telles que le nanisme, la non-apparition de la puberté et la stérilité. D'autres hommes portent, en revanche, deux chromosomes Y, et cela, déclarait Mme Jacobs, avec une fréquence particulièrement élevée dans la population des délinquants violents. La présence de ce chromosome Y surnuméraire, vite dénommé le « chromosome du crime » induirait, en effet, certaines caractéristiques morphologiques et caractérielles : une stature élevée, des capacités mentales parfois limitées, une prédisposition au passage à l'acte impulsif, à la violence, bref à la délinquance, voire au crime.

Les thèses de Mme Jacobs devaient susciter un foisonnement de travaux et d'enquêtes pendant plus de dix ans, notamment en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Danemark et en France. La présence dans le caryotype (structure chromosomique) du chromosome Y surnuméraire devint un argument juridique dans plusieurs procès criminels retentissants, dans les pays anglo-saxons et en France. Certaines expertises de criminels mirent en évidence la présence, dans leur caryotype, du chromosome surnuméraire, argument de la défense pour une atténuation de la responsabilité.

Une surdétermination socio-culturelle

Qu'en est-il aujourd'hui de cet ensemble de théories ? L'existence du chromosome Y en surnombre n'est actuellement contestée par personne. Ce qui l'est, en revanche, fortement est l'établissement d'une causalité linéaire, directe, entre cette anomalie et le passage à l'acte violent. Il est en outre établi que cette anomalie chromosomique est congénitale mais non héréditaire, c'est-à-dire non transmissible.

Selon les travaux menés notamment par le professeur Michel Bénézech (Bordeaux) dans la population générale, un homme sur neuf cents environ est porteur du chromosome surnuméraire Y, ce qui représente en Fance quelque vingt mille adultes. Cette proportion, indique-t-il, est supérieure dans la population des malades mentaux hospitalisés et en milieu pénitentiaire, où elle n'excède toutefois que rarement le pourcentage de 2 %. Il en ressort que l'immense majorité des porteurs du chromosome Y surnuméraire n'ont jamais eu affaire à la justice et que, même dans des populations aussi particulières que celles des hôpitaux psychiatriques ou des prisons, la présence de cette anomalie chromosomique est rare.

Aussi les spécialistes pensent-ils aujourd'hui que, s'il faut rejeter l'hypothèse — et le terme — de « *chromosome du crime* », il convient plutôt de considérer cette aberration chromosomique comme un élément de fragilité de la personnalité, et tout au plus comme l'un des facteurs — parmi d'autres — auxquels peut être imputé le passage à l'acte violent.

Ce qui, semble-t-il, induit en revanche une surdétermination n'est précisément pas à chercher dans une cause unique, génétique, facilement identifiable : c'est l'intrication des facteurs socio-culturels, éducatifs, des carences affectives, qui tout autant que la structure chromosomique entre en jeu. L'expertise psychiatrique n'a pas trouvé de clé unique.

CLAIRE BRISSET.

(1) *Nature*, n° 208, 1965.

DÉFENSE

Le projet de budget militaire pour 1983 serait en hausse de 8,48 %

Selon de premières évaluations qui demeurent soumises à un dernier arbitrage gouvernemental, le projet de budget de la défense pour 1983, exprimé en crédits de paiement, serait en augmentation de 8,48 % par rapport aux dépenses militaires de 1982, qui s'élèvent à 123 milliards de francs (pensions comprises). Si cette estimation était définitivement retenue par un conseil des ministres au début du mois prochain, ce sera la plus faible hausse annuelle, en France, d'un budget de la défense depuis de nombreuses années.

A plusieurs reprises, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a attiré l'attention des responsables militaires sur le fait que les armées devaient prendre leur part de l'effort de rigueur budgétaire imposé, en 1983, à toutes les grandes administrations. Dans l'esprit de M. Hernu, en effet, l'austérité pouvait difficilement épargner les armées.

De nombreux cadres d'active, déjà informés du projet gouvernemental, considèrent que, si le rythme annuel de l'inflation en France n'est pas maîtrisé en 1983, la réduction de leur pouvoir d'achat obligera les armées à réviser l'exécution de certains programmes d'armement classique — tel le blindé de reconnaissance A.M.X.-10 RC dans l'armée de terre — puisqu'il n'est pas prévu de ralentir l'équipement nucléaire.

Pour dégager le maximum de crédits en faveur des études et constructions de matériels (titre V du budget militaire), le ministère de la défense envisage de limiter strictement l'évolution des dépenses de fonctionnement (titre III).

C'est ainsi qu'à l'exclusion de la gendarmerie, pour laquelle mille postes nouveaux de gendarmes d'active seront instaurés, il n'y aura aucune création d'emploi en 1983 dans les armées et aucune mesure catégorielle nouvelle en faveur des personnels. En revanche, les crédits d'instruction et d'entraînement devraient être nettement en hausse et, grâce à des stockages de carburant en 1982 et à des réductions de consommation dues à la mise en service de matériels plus économiques, le rythme des activités devrait rester soutenu.

En novembre 1981, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, s'était engagé, par la voix de son ministre de la défense au Parlement, à passer de 3,89 % en 1982 à 3,94 % en 1983 la part du produit intérieur brut marchand (PIBm) attribuée aux dépenses militaires. Telle qu'elle est fixée pour l'instant et à moins d'un arbitrage final plus favorable, l'« enveloppe » prévue pour 1983 au profit des armées devrait représenter une part du PIBm strictement égale à celle de 1982.

J. I.

ÉDUCATION

Le tribunal administratif annule les exclusions de onze élèves décidées par le proviseur d'un lycée d'Annemasse

De notre correspondant

Grenoble. — Onze élèves sur les trente-neuf de la classe de première G 3 (techniques commerciales) du lycée des Glières à Annemasse (Haute-Savoie) ont reçu au terme de l'année scolaire 1980-1981 de surprenants bulletins trimestriels. En plus des traditionnels relevés de notes et des appréciations lapidaires des professeurs figurait la mention « *ne sera pas repris* », qui émanait de la main du proviseur de l'établissement. Les parents des élèves sanctionnés s'étonnèrent de cette décision, les résultats de leurs enfants, même s'ils étaient jugés insuffisants, pouvant dans le pire des cas nécessiter un redoublement.

Elèves et parents ne purent obtenir aucune explication du proviseur. Aussi, cinq familles décidèrent de porter l'affaire devant le tribunal administratif de Grenoble.

Dans son jugement, le tribunal a tout d'abord rappelé que « *les personnes physiques ou morales ont le droit d'être informées sans délai des motifs des décisions administratives individuelles défavorables qui les concernent* » et que « *les décisions qui restreignent l'exercice des libertés individuelles doivent être motivées* ». Les juges ont aussi souligné que « *les décisions négatives concernant l'admission au bénéfice d'un enseignement ont pour effet de restreindre l'exercice de la liberté de recevoir un enseignement ou une formation* ». Le proviseur du lycée d'Annemasse avait, dans ces conditions, l'obligation de motiver ses décisions d'exclusion. Celles-ci ont donc été annulées par la juridiction administrative.

Parmi les onze élèves concernés, trois ont définitivement abandonné le milieu scolaire, quatre se sont inscrits dans d'autres lycées. Deux ont attendu — à la maison — le jugement du tribunal administratif de Grenoble. Enfin deux autres avaient pu, en octobre 1981, retourner au lycée des Glières mais dans une autre section. Après avoir obtenu satisfaction sur le fond, les élèves qui estiment avoir été indûment sanctionnés demanderont réparation à l'Etat. Ils sont aujourd'hui convaincus que leur ancien proviseur, inquiet de la perspective de devoir doubler une classe surchargée, a pris l'initiative de « saquer » les redoublants pour éviter toute complication lors de la rentrée scolaire 1981-1982.

CLAUDE FRANCILLON.

SPORTS

Les suites de la crise stéphanoise

Mme AVICE FAVORABLE A LA GÉNÉRALISATION DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Interrogé, jeudi 19 août, sur la crise stéphanoise, Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, n'a pas voulu porter de jugement sur « *une affaire qui est entre les mains de la justice* ». Elle a toutefois rappelé que la Fédération française de football avait adressé une lettre à l'ensemble des clubs professionnels pour les engager à assainir leur situation financière et que M. Pierre Mauroy avait incité les dirigeants du football français à une plus grande fermeté, lors de sa visite à l'équipe de France, à Font-Romeu.

Dans le cadre de la nouvelle loi sur le sport, Mme Avice pense qu'il faudra dissocier le cas des associations sportives traditionnelles, régies par la loi de 1901, et les activités des sections professionnelles des clubs. Pour ces dernières, la formule juridique qui lui semble la mieux daptée est celle des sociétés d'économie mixte, telle qu'elle existe déjà à Lille, et qu'elle souhaite voir se généraliser.

Entendu, le 18 août, par la brigade financière du Service régional de police judiciaire de Lyon au sujet de la caisse noire de l'A.S. Saint-Etienne et des dessous de table qu'il a versés aux joueurs (*le Monde* du 20 août), M. Roger Rocher, l'ancien président du club, devait réunir une conférence de presse, ce vendredi 20 août. Quelques heures plus tôt, à Paris, M. Fernand Sastre, le président de la Fédération française de football devait aussi prendre position sur cette affaire.

D'un sport à l'autre...

NATATION. — *Un seul record de France a été amélioré, le 19 août à Megève, à l'occasion de la première journée des championnats de France, par Carole Amoric, qui a réussi 26 sec. 40, sur 50 mètres nage libre (ancien record : 27 sec. 11, par Sylvie Boube). Les sept*

TENNIS. — *Le junior Guy Forget s'est qualifié le 19 août pour les quarts de finale du tournoi de Cincinnati (Ohio), doté de 300 000 dollars et disputé sur le même type de surface que Flushing Meadow, en battant l'Américain Mike Depalmer, 6-3, 6-1. En revanche, Henri Leconte a été éliminé par l'Américain Brian Gottfried, 6-3, 7-5.*

SCIENCES

DIX-NEUF ANS APRÈS VALENTINA TERECHKOVA

Les Soviétiques envoient une femme dans l'espace

L'Union soviétique a lancé, jeudi 19 août, à 19 h 12 (heure française), un nouveau vaisseau spatial, Soyouz-T-7, à bord duquel se trouve Svetlana Savitskaia, deuxième femme au monde à voler dans l'espace. Selon l'agence Tass, celle-ci devrait prochainement, en compagnie des deux cosmonautes masculins qui l'accompagnent — Leonid Popov et Alexandre Serebrov, — rejoindre la station orbitale Saliout-7, à bord de laquelle Anatoly Berezovoy et Valentin Lebedev travaillent depuis le 13 mai.

Machine dixsept — Machnie 17.

Dix-neuf ans ont passé depuis le premier vol d'une femme dans l'espace. C'était le 16 juin 1963. Après onze missions masculines dans l'espace, Valentina Terechkova s'envolait à son tour à bord du vaisseau spatial Vostik-6 pour un séjour de presque trois jours (soixante-dix heures et cinquante minutes) dont une grande partie fut consacrer à voler en compagnie du cosmonaute soviétique, Valery Bikovsky lui-même aux commandes d'un autre vaisseau spatial : Vostok-5.

L'envoi d'une nouvelle femme soviétique dans l'espace, n'est pas tout à fait une surprise. Depuis le début de cette année on savait que deux cosmonautes de sexe féminin étaient à l'entraînement à la Cité des Etoiles. A plusieurs reprises, d'ailleurs, les cosmonautes français Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry ont dû les rencontrer pendant leur séjour en Union soviétique. Récemment encore les Soviétiques avaient levé une partie du voile sur ce « mystère » et fait cnofirmer, par le canal du général Gueorgui Beregovoi, directeur du centre d'entraînement de la Cité des Etoiles, l'existence de ces candidates.

En lançant dans l'espace Svetlania Savitskaia (trente-quatre ans), bien connue des milieux aéronautiques pour ses prouesses accomplies au sein d'équipes acrobatie aérienne — elle fut championne du monde en 1970 —, les Soviétiques ont, d'une certaine manière coupé l'herbe sous le pied aux Américains. Certes, l'événement n'a plus la même portée politique que celle qu'il aurait eu dans le passé, mais il permet à l'Union soviétique de marquer un point, même modeste. Sally Ride, la première américaine à voler dans l'espace — huit femmes sont actuellement à l'entraînement aux Etats-Unis — ne montera pas à bord de la navette avant avril 1983.

Audace et résistance

Ce renouveau de la présence féminine à bord de vaisseaux spatiaux témoigne, en Union soviétique, comme aux Etats-Unis, d'un certain changement dans les mentalités. Le temps écoulé, un peu plus de dix-neuf ans, entre le lancement dans l'espace de la première femme cosmonaute et la seconde laisse à penser que tout n'était pas simple, même s'il n'existe pas de diffécence biologique ou physiologique capable d'exclure totalement la femme de l'exploration spatiale. Nombre de femmes ont montré, notamment en tant que pilote, suffisamment de qualités, d'audace et de résistance pour postuler à une telle fonction. D'ailleurs, lors de la sélection des cosmonautes français, une jeune femme était parvenue relativement près du but. Mais, à l'époque, les Soviétiques déclaraient encore que les vols féminins étaient moins faciles à conduire que les vols masculins à cause des équipements particuliers à installer à bord des vaisseaux spatiaux ou des problèmes physiologiques spécifiquement féminins (mise au point des scaphandres, cycles menstruels, etc.). Propos que tenaient également, à la même époque, les responsables de la NASA.

Il est à noter que pou rle vol actuellement mené avec Soyouz-T-7, Svetlana Savitskaia, tout comme l'Américaine Sally Ride, a plutôt un rôle de cosmonaute chercheur analogue à celui récemment tenu par notre compatriote Jean-Loup Chrétien — que celui d'un cosmonaute pilote. Sans doute ne faut-il pas en tirer une règle stricte, le troisième membre d'équipage des vaisseaux Soyouz étant bien évidemment habilité, en cas de problème grave, à prendre en main les commandes. Mais, si tout se déroule comme convenu, il est prévu, ainsi que l'a annoncé l'agence Tass, que Svetlana Savitskaia se consacrera pendant cette mission à la mise en œuvre des expériences scientifiques et techniques inscrites au programme.

CARNET

Décès

— Les familles Lemaire, Turcas, Baschkiroff, Degand et Hoyez,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

Mme Simone CARRIÉ,
née Lemaire.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 20 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques - Saint-Christophe (9, rue Mathis, Paris-19e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Varize,
75016 Paris.

— Chambéry, Aix-les-Bains, Grenoble, Lyon.
Mme Georges Panget,
son épouse,

Mme et M. Jos Patrie,
ses enfants,
M. Dominique Patrie,
Mme et M. Michel Fabre et leur fils Nicolas,
ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,

Tous leurs parents, alliés et amis, ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Georges FANGET,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
directeur honoraire
au Crédit lyonnais,
survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 21 août 1982, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Chambéry, où le corps sera déposé.

La famille ne reçoit pas au domicile.

— Oran, Neuilly-sur-Seine,
Mme Pierre Illouz,
M. et Mme Adolphe Abitbol,
Mme Jean Illouz,
Mlle Célestine Lévy,
Mme Léon Rodrigues-Ely et ses enfants,
M. et Mme Paul Fredj et leurs enfants,
M. et Mme Louis Taoural et leurs enfants,
Les familles Marlet, Louis, Courteville,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Pierre ILLOUZ,
survenu le 15 août 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
6, rue Dèves,
92200 Neuilly.

— Les familles Krajcer, Janin, Estelin et Winter,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon KRAJCER,
survenu à Paris, le 14 août 1982, à l'âge de quatre-vingts ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

39, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.
18, rue Dailly,
92210 Saint-Cloud.

— Mme veuve Robert Mauger,
sa mère,

Mlle Pierrette Mauger,
sa sœur,

Mlle Irène Trépont,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MAUGER,
ingénieur général
du Génie rural et des Eaux et Forêts,

survenu le 18 août 1982, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu ce jour au cimetière de Contres (Loir-et-Cher).
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Lasson,
75012 Paris.

10, rue de l'Ingénieur-Robert-Keller,
75015 Paris.

[Né le 28 novembre 1922 à Contres (Loir-et-Cher), Pierre Mauger est ingénieur agronome, ingénieur du Génie rural, des Eaux et Forêts, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées. Ingénieur en 1946, puis ingénieur en chef en 1960 des services agricoles, il a dirigé de 1962 à 1965 les services agricoles de la Seine. En 1965, ingénieur en chef du génie rural des Eaux et Forêts, il devient directeur départemental de l'agriculture du Val-de-Marne, puis en 1970 adjoint au directeur général de l'administration et du financement au ministère de l'agriculture, poste qu'il conserve jusqu'en 1980. En 1974, il est nommé ingénieur général du Génie rural, des Eaux et Forêts. Il présidait la première section du conseil général du génie rural, des eaux et forêts.]

— Mme Mette,
M. Mette Emile,
Mlle Mette Simone,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. METTE André,
leur mari, père, frère, cousin,
dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie a eu lieu le 16 août, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Martin-le-Mault (87).

— M. et Mme R. Assailly,
M. et Mme Max Varenne,
M. et Mme Jacques Varenne,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred VARENNE,
ingénieur en chef honoraire
des ponts et chaussées,
président honoraire
de la
Caisse d'épargne des Deux-Sèvres,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu dans sa cent troisième année, le 15 août 1982.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 18 août au temple.

Anniversaires

— **Aristide FRÉREAU,**
a quitté les siens le 21 août 1981.
Sa famille, ses amis, tous ceux qui ont gardé son souvenir auront une pensée en ce jour.

INFORMATIONS « SERVICES »

UN COIN POUR JOUER

Jeu n° 17

« Le parler des cousins »



Le parler de nos cousins français du Canada, qui demeure largement imprégné des parlers provinciaux de notre pays, comprend un grand nombre de termes qui, pour nous autres, Hexagonaux, sont des archaïsmes.

Nos lecteurs sauront-ils retrouver, parmi les quatre propositions de sens avancées pour chacun des mots ci-dessous, là ou les bonnes acceptions ?

1. *Chouenne* (n.f.) : *a*) chienne ? ; *b*) peau de porc raclée ? ; *c*) blague ? ; *d*) navet ?

2. *Chouler* (v.tr.) : *a*) observer ? ; *b*) bafouer ? ; *c*) exciter ? ; *d*) réprimander ?

3. *Veurder* (v.intr.) : *a*) errer ? ; *b*) chavirer ? ; *c*) mener une vie de débauche ? ; *d*) fureter ?

4. *Casque* (n.m.) : *a*) bonnet de fourrure ? ; *b*) couteau à dépecer ? ; *c*) petite hache ? ; *d*) collège ?

5. *Vernâiller* (v.intr.) : *a*) fainéanter ? ; *b*) suinter ? ; *c*) rôder ? ; *d*) veiller ?

6. *Barauder* (v. tr. ; intr. et pron.) : *a*) raser ? ; *b*) aller de côté et d'autre ? ; *c*) mouvoir un fardeau ? ; *d*) festoyer ?

7. *Gargouët* (n.m.) : *a*) gosier ? ; *b*) guinguette ? ; *c*) pré ? ; *d*) embrum ?

8. *Moine* (n.m.) : *a*) melon ? ; *b*) toupie ? ; *c*) charlatan ? ; *d*) soulier ?

9. *Prelat* (n.m.) : *a*) toile cirée ? ; *b*) porc ? ; *c*) betterave ? ; *d*) mouton ?

10. *Boucaut* (n.m.) : *a*) pot à fleurs ? ; *b*) unité de poids ? ; *c*) individu grossier ? ; *d*) vase ?

11. *Claque* (n.f.) : *a*) public, assistance ? ; *b*) chaussure de caoutchouc ? ; *c*) bavardage ? ; *d*) éclaircie ?

12. *Gazon* (n.m.) : *a*) luminaire ? ; *b*) glaçon flottant ? ; *c*) garçon d'honneur ? ; *d*) barque ?

13. *Jouc* (n.m.) : *a*) perchoir ? ; *b*) joug ? ; *c*) vaurien ? ; *d*) marécage ?

14. *Pénille* (n.m.) : *a*) culotte ? ; *b*) étoffe grossière ? ; *c*) loque ? ; *d*) pilule ?

15. *Stèque* (n.m.) : *a*) expédient ? ; *b*) ragoût ? ; *c*) dernier pli, aux cartes ? ; *d*) bamboche ?

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Jeu n° 16

« Grille polysémique homographique »

(Réponse)

Horizontalement

I. Macaron (pâtisserie ; natte de cheveux roulée sur l'oreille ; surnom populaire d'un insigne de forme ronde) ; niais. – II. Osa (péninsule de la côte du Costa-Rica, sur le Pacifique) ; note. – III. Lin (saint Lin fut le premier successeur de Pierre – pape de 67 à 76) : outre. – IV. Tua (*cf.* U.T.A.) ; gras (*cf.* « parler gras ») ; étés (*été* : petite perruche du Brésil). – V. Aine (partie du corps ; baguette à enfiler les harengs pour les mettre à saurer à la fumée) ; der (*cf.* « la der des der » ; forêt domaniale de Der : forêt de la Champagne humide, à l'ouest de Wassy). – VI. Dards (rameaux courts capables d'évoluer en boutons à fruit ; organes de certaines espèces animales ; et aussi : outils de cordonnier ; armes de jet ; traits acérés ; ornements d'architecture ; pistils des fleurs ; le mot a encore au moins six ou sept acceptions) ; fou (*cf.* fou de Bassan, palmipède nichant sur les côtes rocheuses) ; cru. – VII. Rude (François Rude (1784-1855), auteur de *la Marseillaise* de l'Arc de triomphe de l'Etoile) ; Han (grottes naturelles de la province de Namur ; dynastie chinoise qui régna de 206 av. J.-C. à 220 apr. J.-C.) ; loup. – VIII. Sens ; in (être « in » ; symbole de l'indium) ; té (ferrure en forme de té employée pour consolider les assemblages de menuiserie). – IX. Muse (*cf.* verbe *muser*) ; crotales (serpents à sonnette ; deux plateaux de bronze de petite taille à son retentissant). – X. Ir (symbole de l'iridium) ; ris ; na (symbole du sodium ; *cf.* na !) ; toi (*cf.* Toï, To'ï, To'û ou Tôou – roi de Hamat, ville de Syrie à mi-chemin d'Alep et de Damas [aujourd'hui : *Hamà*]). – XI. Bénin (*cf.* bénin : accident bénin, sans conséquences graves) ; lama. – XII. Usure (un taux usuraire ; l'usure d'un vêtement) ; gages (les gages d'un serviteur ; avoir un gage à accomplir). – XIII. Tasse ; usa (*cf.* U.S.A.) ; fut (...et *fût*). – XIV. El (dieu suprême du panthéon phénicien, adoré sous différents vocables dans les sanctuaires canéens ; *el* ou *al* : article arabe) ; iris ; po (*cf.* Pô). – XV. Set (*cf.* set de table ; set de tennis, de volley-ball... : et aussi plateau de cinéma sur lequel ont lieu les prises de vues) ; rode (...et *rôde*) ; taches (...et *tâches*).

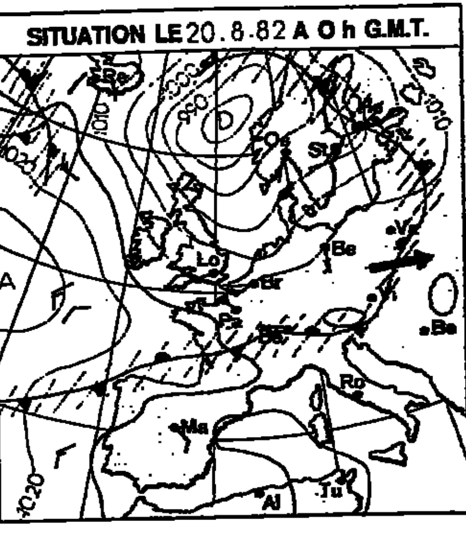
Verticalement

1. Moutons (*cf.* « mouton » : mouchard ; le mot a de nombreuses autres acceptions) ; minutes (*cf.* les minutes de notaire : écrits originaux de jugements et d'actes). – 2. As ; sûr (...et *sur*) ; sale. – 3. Calandres (nom de la plus grande espèce d'alouettes, d'un genre de charançons, d'une machine à cylindres pour lustrer, de la garniture de radiateur...) : bus. – 4. Aune ; erse (dialecte gaélique ; anneau de cordage). – 5. Ringards ; née. – 6. Ride (*cf.* « avoir de la bouteille » ; cordage servant à tendre des haubans) ; cri (« être du dernier cri ») ; Io (*cf.* « Io », cri de réjouissance chez les Anciens : « Io Bacchus », nom d'une chanson à la gloire du dieu de la Vigne). – 7. Nu (*cf.* nu : académie, et lettre grecque) ; ans ; ringard (eh oui ! encore ce mot, avec deux autres acceptions !). – 8. Ase (synonyme de *diastase*, d'*enzyme* ; nom de la mère de Peer Gynt) : os (...et O.S. : ouvrier spécialisé) ; IE. – 9. No (lac soudanais ; *nô* ; drame lyrique japonais) : fait ; « gus » (et Gus). – 10. Ordonnances. – 11. Eu (*cf.* Eu, ville de Seine-Maritime) ; la (...et *là*) ; sapa (de *saper* ; moût, suc de raisin évaporé jusqu'à consistance du miel, et utilisé dans des sirops). – 12. Inter (*cf.* l'interurbain ; jouer inter à l'... Inter de Milan) ; lie (*cf.* « faire chère lie » : faire bonne chère avec gaieté) ; oc (flûte turque terminée par une boule). – 13. Sort ; co (symbole du cobalt ; *cf.* Co, pour « company » ; staff. – 14. Tee (cheville fixée en terre et servant à surélever la balle, au golf ; point de départ d'un trou de golf) ; rut ; om (syllabe mystique présente dans toutes les prières et invocations indiennes ; plus couramment écrite *aum* en transcription ; rivière de Sibérie occidentale) ; uve (ancienne pommade de blanc de plomb). – 15. Ré ; stupéfiant.

J.-P. C.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.8.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21.8.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard / Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 août à 0 heure et le samedi 21 août à 24 heures :

Le courant perturbé circulant sur la moitié sud du pays, vendredi , parviendra à quitter le pays, tandis que le flux cyclonique instable affectant les régions septentrionales, se décalera vers l'est, en raison de l'arrivée d'une nouvelle perturbation sur l'ouest du pays.

Samedi, sur les Alpes, la Corse et les Pyrénées, le ciel, très nuageux du matin, avec des pluies d'orages, se dégagera en cours d'après-midi. Sur la Normandie, le Nord-Picardie, le Bassin Parisien et le Nord-Est, les passages nuageux seront nombreux et accompagnés d'averses, en particulier du Nord aux Ardennes et aux frontières de l'est. L'après-midi ce temps maussade concernera seulement le Nord-Est, le ciel, devenant moins nuageux ailleurs. Sur les autres régions françaises, le temps sera ensoleillé avec quelques nuages. Mais ceux-ci deviendront plus abondants jusqu'à couvrir le ciel, l'après-midi, de la Bretagne au Cotentin où ils commenceront à apporter quelques pluies. Les températures minimales seront en baisse de quelques degrés de l'Aquitaine au Massif Central et au Nord-Est. Les températures maximales de 18 à 20 degrés sur la moitié-nord, atteindront 22 à 24 sur le sud et jusqu'à 30 degrés sur le littoral méditerranéen.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 août à 8 heures, de 1014,7 millibars, soit 761,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 août ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 août) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 27 et 16 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Bourges, 21 et 14 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 15 ; Dijon, 24 et 17 ; Grenoble, 30 et 17 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 27 et 17 ; Marseille-Marignane, 32 et 20 ; Nancy, 21 et 13 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 27 et 15 ; Perpignan, 32 et 19 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 21 et 15 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 18 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 33 et 21 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 33 et 23 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 20 et 11 ; Dakar 30 et 25 ; Djerba, 31 et 23 ; Genève, 28 et 17 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 20 et 9 ; Luxembourg, 18 et 11 ; Madrid, 37 et 21 ; Moscou, 19 et 10 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 29 et 20 ; Palma-de-Majorque, 30 et 20 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 21 et 11 ; Tozeur, 36 et 26 ; Tunis, 32 et 20.

LES PRÉVISIONS POUR DIMANCHE

C'est un assez beau temps sur la moitié sud du pays, avec la persistance de foyers orageux en montagne, notamment le Midi-Pyrénées et les Alpes. Le matin, on observera des bancs de brume surtout des Charentes au Jura et du soleil et des nuages dans la journée.

Les maximums voisineront 30 degrés sur le Roussillon et la Côte d'Azur, et ailleurs, 24 et 25 degrés.

Sur la moitié nord du pays, il y aura un peu de soleil avant une nouvelle dégradation sur la Flandre et la Normandie côtière. Dans l'ensemble, le ciel sera variable avec des vents d'ouest et des possibilités d'averses dans la soirée, au voisinage du Bénélux. Les maximums ne dépasseront pas 21 et 23 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 août 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant publication de la convention internationale sur le jaugeage des navires.

● Déclarant d'utilité publique les travaux de rectification de la route territoriale n° 1 au sud de Bourail (Nouvelle-Calédonie).

Les mots croisés se trouvent en page 14.

BREF

JEUNESSE

BOURSES FONDATION DE LA VOCATION. – La date de remise des dossiers de candidature aux bourses de la Fondation de la vocation a été reportée au 31 août. Les dossiers sont à adresser au secrétariat de la Fondation de la vocation, où ils peuvent être retirés, 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris, tél. : 380.62.35.

MUSIQUE

UN STAGE DE GUITARE CLASSIQUE est organisé du 13 au 19 septembre dans un hôtel-restaurant, à 30 kilomètres d'Angers.

★ Renseignements et inscriptions : M. Paul Mandonnet, 49350 Gennes, tél. : 16 (41) 51.81.88.

STAGES

ARTS PLASTIQUES. – Un stage est organisé sur l'expression picturale du 4 au 12 septembre.

★ 200, avenue du Père-Soulas, 34064 Montpellier Cedex, tél. : (67) 63.09.09.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 22 AOUT

« Les haras du Pin », 8 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, (Mme Legrégeois).

« Le seizième siècle florentin du Louvre », 11 heures, musée du Louvre, porte Jaujard, (Melle Leclercq).

« Cité montmartroise », 15 heures, place Emile-Goudeau, (Melle Brossais).

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (M. Jacomet).

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h 30, entrée hall gauche (Mlle Leclercq, Caisse nationale des Monuments historiques).

« Chapelle expiatoire », 15 h 15, 29, rue Pasquier (Mme Barbier).

« Hôtel de Lauzun », 10 h 30, 17, quai d'Anjou (M. Bouchard).

« Salons du ministère des Finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Camus).

« Mouffetard », 10 h 30, métro Monge (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Salles du Conseil d'Etat », 15 heures, grille d'honneur, place du Palais-Royal (Mme Ferrand).

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Le Paris de Rabelais », 15 heures, angle des rues Valette et place du Panthéon (Histoire et Archéologie).

« De Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon (P.-Y. Jaslet).

« Quartier Maubert », 15 heures, parvis de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Lutèce-visites).

« Le pont Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Palais du Luxembourg », 15 heures, rue de Vaugirard, angle rue de Condé (Paris et son histoire).

« Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Le Marais », 20 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (le vieux Paris)

LUNDI 23 AOUT

« Quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Mme Allaz).

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Melle Leclercq).

« Quartier des Halles », 15 heures, fontaine des Innocents (Mme Legrégeois).

« Mouffetard », 15 heures, métro Monge (Mme Pennec).

« Hôtel de Rohan-Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Vermeersch).

« Quartier du Luxembourg », 18 heures, devant le Panthéon (Mme Pennec, Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, quai d'Anjou (Approche de l'Art).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Madame de Sévigné en sa maison », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Saint-Louis en son temps », 15 heures, musée des Monuments français (Histoire et Archéologie).

« L'Ile de la Cité », 15 heures, métro Cité (P.-Y. Jaslet).

« Le Père-Lachaise par les timbres-poste », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Après-midi à Bagatelle », 15 heures, terminus de l'autobus 43 à Neuilly (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, angle quai de Bourbon, Pont-Marie (Mme Romann).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Tourisme culturel).

LOTO

TIRAGE N° 33 DU 18 AOUT 1982

14 – 15 – 30 – 31 – 35 – 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 9

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	0	
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	36	297 044,40 F
5 BONS NUMEROS	879	18 248,40 F
4 BONS NUMEROS	70 669	227,00 F
3 BONS NUMEROS	1 791 984	12,90 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT

5 346 799,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 25 AOUT 1982

VALIDATION JUSQU'AU 24 AOUT 1982 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

DIX CHAMPIONS DU « TEMPS LIBRE »

Quels sont ces personnages qui organisent nos moments de liberté ? La semaine passée, nous avons fait le portrait d'un marin-sauveteur ; aujourd'hui : un guide de haute montagne qui raconte les arêtes alpines.



Dessin de Gabriel GARCIA.

Premier de cordée

MAIS à quelle divinité vont-ils sacrifier, là-haut, sur les montagnes, ces hommes et ces femmes qui ahanent sous le poids de leur sac ? Pourquoi s'obstinent-ils à gravir des toboggans de neige, tous crampons et piolets dehors, à l'heure bleue qui précède l'aurore ? Quel diable au corps les pousse à jouer aux mouches, aux clowns ou aux acrobates — comme on voudra — le long de ces dalles titanesques, sur ces vagues de granit figées entre glaces et nuées ?

Et pour quelle jouissance ? Se retrouver perchés quelques minutes sur une aiguille ? Contempler, le temps de reprendre son souffle, les nervures de la terre émergeant d'océans de nuages incendiés au couchant ? Rire des précipices ; braver la foudre ; narguer le gel ; défier le vent ?

Sont-ils déjà oiseaux ou restent-ils pesants mortels ? Déchiffrez les croix des cimetières alpins... *« Tombée à la Dibona »... « Foudroyée aux Drus »... « A dévissé dans les Ecrins »... « Mort au mont Viso »...* Des plaisirs aussi éphémères que les nuages et qui dépendent de l'évolution du cristal de neige au cours d'une belle journée d'été justifient-ils cette moisson sinistre, bonnes gens ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, ce que le bon sens vous souffle, toute la vie de Claude Jaccoud, guide de haute montagne, le dément.

Un hymne à la liberté et à ses risques. *« Bien sûr, on gravit une montagne parce qu'elle est là, comme disait Mallory, mais l'alpinisme est avant tout une aventure. Mon grand-père savoyard, qui louait, certains hivers, ses services comme porteur à l'hôtel des ventes à Paris, mettait quatre semaines pour gagner, à pied, la capitale. C'était une aventure. Nous qui nous trouvons embrigadés dans une société hyper-réglementée, nous ne vivons plus ces instants extraordinaires. Il ne nous reste que la montagne pour antidote. Hier, j'étais au mont Blanc du Tacul : je le connais comme ma poche, et je m'y rends sans l'ombre d'une appréhension. Mais c'est toujours nouveau, et, en montant, je me posais beaucoup de questions ; comment sera la neige ? Et la pente ? La grande rimaye (1) du bas sera-t-elle franchissable ? J'ai été étonné tout au long de la course ; tout était plus raide et plus glacé que d'habitude. J'ai dû prendre des précautions, renforcer les assurances à la descente, mais c'était un vrai plaisir de résoudre ces équations ! »*

Il y a aussi la joie du corps qui fonctionne comme une belle mécanique, le plaisir d'être bien dans sa peau, la jouissance des doigts, des bras et des pieds qui trouvent, d'instinct, la bonne prise. Le rocher excite Claude plus que la neige ou la glace ; la course y est moins monotone, et les gestes moins répétitifs : fissures, pitons, dièdres, oppositions, cheminées, dévers, adhérences... Non, le corps ne se contorsionne pas : il joue.

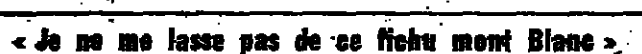
Quant au danger, *« il n'y a pas que lui, mais il fait partie du plaisir »*. Tu as dit *« plaisir »* ? Et la chute qui lui valut de voir sa crinière blonde proprement scalpée par un rasoir de pierre ? Et cette attente mortelle d'une demi-heure, suspendu par un bras à la bretelle de ton sac, dans la gueule d'une crevasse noire ? *« La montagne sans risque, ça n'existe pas. Je sais bien que les tribunaux essaient de supprimer la fatalité, mais la neige glissera toujours sur une pente et le rocher tombera toujours dans le vide. »*

Né il y a quarante-neuf ans à Servoz (Haute-Savoie), d'un père savoyard et d'une mère de la Maurienne, Claude Jaccoud fait partie de ces citadins venus ou revenus à la montagne. Jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il est Parisien et suit le *cursus honorum* du potache : bac philo au lycée Henri-IV, licence de lettres modernes à la Sorbonne, et la forêt de Fontainebleau où il fait ses « classes » de rochers. Dans un premier temps, il mène une double carrière : à force d'entêtement, il sort premier de sa promotion de guide de haute montagne et entre, grâce à *Armand Charlet*, dans la très fermée compagnie des guides de Chamonix ; il enseigne, d'autre part, à Paris, en Alsace et au Fayet. Mais il lui faut choisir, et il opte pour la montagne.

Il affiche déjà un beau palmarès : l'éperon Walker des Grandes Jorasses, une « première » dans la face sud du Tozal del Mallo, dans les *Pyrénées*, une autre dans la face *ouest* du Grépon, l'arête des Grands-Montets à l'aiguille Verte, en hivernale, la voie des Français au Huascaran.

Commence pour lui la vie du montagnard qui vit de la montagne : l'hiver, il est moniteur de ski à la station de La Plagne ; l'été, il guide des clients dans le massif du Mont-Blanc. Un rythme épuisant : montée en refuge en fin d'après-midi, lever à 3 ou 4 heures du matin, course jusqu'à midi, quatre heures de sommeil par nuit, et la sieste. Et on recommence.

« Si tu n'aimes pas faire partager ton plaisir, tu ne réalises pas de tels efforts très longtemps. Même pour de l'argent. Tous les guides de montagne souhaitent apprendre la montagne à leurs clients. Certains préfèrent l'enseigner. Moi, j'aime mieux partager sans le dire. Il n'y a rien de tel pour m'exaspérer qu'un client qui n'éprouve aucun plaisir et qui trouve tout trop lent, trop long, trop facile, ou trop dur. Je compte plusieurs clients qui sont devenus de véritables amis ; on a grimpé, vécu ensemble. Il en est même un avec lequel j'ai réalisé une « première », sur le versant sud-ouest du mont Blanc. Mais le guide n'est pas seulement un médiateur. Il a pour vocation de ramener son client sain et sauf dans la vallée. Quand l'orage menace, il lui faut trouver le courage de trancher le dilemme entre le devoir de réaliser la course promise et celui d'assurer la sécurité. Et c'est la sécurité qui doit l'emporter, même quand la foudre ne tombe pas encore. »



« Je ne me lasse pas de ce fichu mont Blanc »

Claude Jaccoud, un peu anar et libertaire, ne pouvait rester cloîtré dans les rites chamoniards, pas plus qu'en France. Il fut l'un des tout premiers guides français à organiser des trekkings et des ascensions sur les montagnes du globe. En 1967, il découvre le Népal avec un client américain. En 1969, il s'en faut d'une journée pour qu'il réussisse, avec sa cordée d'amateurs, une « première » dans le nord du Pakistan. *« Je n'ai pas du tout prévu l'engouement qui allait naître, en France, pour ce genre de voyages. Tout simplement, j'aime découvrir un pays, voyager dans un milieu humain intact, rencontrer des peuples de caractère. Et, pour cela, je me tourne vers des régions de montagne, car, en plaine, il manque la dureté des conditions de survie. Bessans ou Bonneval-sur-Arc seront toujours plus fascinants que les villages de la Beauce. Sans parler de l'aventure : les cartes sont, en général, bâtardes et il faut se débrouiller. »*

A partir de 1970, il part chaque année. En Afghanistan, qu'il abandonne lorsque les premiers envahisseurs — les touristes — corrompent ces peuplades farouches et hospitalières. Et puis, le Cachemire, le Ladakh, le Sikkim, le Pérou, la Bolivie. Sans oublier, en Afrique, le mont Kilimandjaro ; en Alaska, le mont Mac-Kinley, et l'Himalaya du Garval. En septembre prochain, il gravira le Kun (7 093 mètres), au Népal, et, plus tard, il rêve de découvrir, au Zaïre, la montagne de la Lune et le lac de lave du Niragongo. Son pays préféré ? *« Le Népal, où j'ai réalisé dix-sept voyages. On y trouve tous les ingrédients de la réussite : une superbe montagne, des peuples chaleureux et une vieille civilisation. Ça ajoute tellement, une civilisation ! »*

Claude n'a jamais été tenté de pousser un peu plus loin cette activité et de devenir agent de voyages. Très peu pour lui, la bureaucratie ! C'est cette même phobie de la paperasse qui lui fait fuir le vedettariat commercial. Il pourrait, comme d'autres, donner son nom à des sacs, à des chaussures ou à des piolets. Il applaudit les Rebuffat et les Vallençant, qui, de cette manière, font connaître la montagne, mais il s'y refuse pour lui-même parce qu'il ne veut pas être dévoré par les relations extérieures et les mondanités.

Il ne peut pas être, pour autant, classé dans la catégorie des « ours ». Homme de contact, Claude Jaccoud a assumé la présidence du Syndicat des guides de 1970 à 1975, et il connaît tous les dossiers montagnards sur le bout des doigts. Ce qui ne veut pas dire qu'il détient des recettes miracles. Il détienne même un certain plaisir à cultiver une réflexion paradoxale que cela ne surprendrait pas ceux qui le connaissent bien !

Prenez le débat sur la fréquentation de la montagne. *« Pendant des années, nous nous sommes démenés pour attirer les citadins. Nous sommes arrivés à une impasse : il y a trop de monde en montagne. L'étalement des vacances ne ferait qu'étaler le problème. Nous, les guides, nous sommes contraints par les modes et par nos clients de nous rendre sur les sommets, et par les voies très fréquentées. C'est la négation de notre montagne.*

Faut-il, dans ces conditions, supprimer les refuges d'altitude pour limiter l'affluence ? *« Je suis favorable à une politique de grands refuges et, d'abord, pour qu'on y trouve du confort. Le Club alpin français a construit des petits refuges, alors qu'en Autriche ils savent accueillir trois cents personnes dans de véritables auberges haut perchées qui ont gardé un caractère montagnard. »*

Les remontées mécaniques, elles aussi, contribuent à dénaturer les versants et les moraines. *« Je suis contre le téléphérique, mais il y a le ski et je reconnais que ça ouvre des domaines skiables dans des régions qui ont besoin de retombées économiques. Je dois aussi dire que la course du Géant prenait autrefois trois jours. Avec le téléphérique de l'aiguille du Midi, nous avons raccourci de moitié la durée de cette course. Toutefois, c'est vrai, il faut arrêter l'engrenage infernal entre les remontées mécaniques et les constructions d'immeubles. »*

Parlons-en, des constructions en montagne ! Ne faudrait-il pas tout interdire et autoriser seulement les pastiches des styles anciens ? *« La construction en montagne va contre mes idées, mais je me dis que si la vallée de la Tarentaise n'avait pas connu la vogue de l'or blanc, tous ses habitants se retrouveraient en usine. Alors, dans ces conditions, je suis pour les cités-dortoirs des neiges. Au moins, cela présente l'avantage de limiter les pollutions. A Verbier, en Suisse, ils ont construit des chalets — c'est joli, un chalet, — mais ils en ont mis partout et les chalets ont enseveli la montagne. »*

Alors, Claude a choisi de cultiver un léger pessimisme, en bon intellectuel qu'il n'a jamais cessé d'être. Mais l'hédoniste Jaccoud ne s'en laisse pas compter. Après tout, s'« ils » nous ennuient, il existera toujours un bon bouquin pour les oublier.

S'« ils » nous encombrent, il sera temps de gagner quelques sites vierges ou perdus. Pas besoin d'aller très loin : le couloir Gervasutti, à l'aiguille de l'Eboulement, est une île déserte.

S'« ils » augmentent le prix des avions pour les « toits du monde », il restera le mont Lozère.

S'« ils » créent un permis de grimper, en montagne comme en Union soviétique, nous partirons pour le Fitzroy, en Patagonie.

La liberté et le plaisir sont là, sur les arêtes du globe, et chacun n'a qu'à se servir : les montagnes sont inépuisables. *« Même ce fichu mont Blanc, que j'abomine parce qu'il s'agit d'une course longue, banale et trop fréquentée, je ne m'en lasse pas. Un lever du soleil contemplé du dôme du Goûter est chaque fois un spectacle fantastique. »*

ALAIN FAUJAS.

(1) Rimaye : crevasse à la limite d'une paroi.

Les ravages de l'été

ÉCRIT EN VACANCES

MAUVAISES surprises des vacances : nos lecteurs nous en rapportent ici quelques-unes. Surprises ? Rien de complètement inattendu dans ces réactions ; on les retrouve chaque été avec les grandes migrations touristiques.

Trop de monde en Grèce, à Bangkok, dans ces lieux les plus courus ; chocs d'habitudes, de mentalités. Le pays « récepteur », comme disent les catalogues, en pâtit ; les indigènes se rebiffent. Touristes mal élevés — il y en a de voleurs, — mais tous les touristes ne sont-ils pas plus mal élevés lorsqu'ils sont trop nombreux ?

On aperçoit aussi, à la lecture de ces témoignages parmi tant d'autres, les difficultés qu'il y a à vivre ce « temps libre » dont chacun a soif et que chacun veut encourager. *Difficultés pour tous : ceux qui reçoivent, débordés par le nombre de leurs visiteurs ; ceux qui sont déçus par l'agacement — et parfois pire — de leurs hôtes. Derrière ces malentendus, une vraie question qui n'intéresse pas que les touristes ou ceux qui sont chargés de les accueillir.*

Lettre à mon voleur

UN ROUTARD TOUT NU

Cher inconnu,

Aujourd'hui, tu m'as tout volé, tout comme tu as volé mes deux compagnons, à Senlis, *entre Paris et Lille*. Tu nous avais pris en stop depuis la porte de la Chapelle à Paris. Nous avons quitté l'autoroute peu avant Senlis — tu as dit que ça coûtait trop cher, nous avons acquiescé et ri. A Senlis, tu as voulu t'arrêter pour prendre un verre et changer de l'argent à la banque. Nous avons laissé toutes nos affaires dans ta voiture et t'avons rejoint.

Nous avons commandé des boissons et tu as insisté pour payer ; puis, abandonnant ton verre à moitié plein et un trousseau de clés sur la table — bien joué ! — tu as dit que tu devais faire un saut à la banque. C'est la dernière fois que nous t'avons vu, ainsi que nos affaires.

Je n'ai plus d'autres vêtements que ceux que j'ai sur le dos, quelques francs, un petit stylo avec lequel j'écris cette lettre, une montre dans ma poche et l'anneau de mon *mariage* que j'avais accroché à une chaîne autour de mon cou — *je partais rendre visite* à ma femme en Angleterre, pourrai-je encore le faire maintenant ?

Tu as pris mon argent, mes travellers-chèques, mon passeport, mon permis de conduire, mon appareil photo, mon sac de couchage et mon sac à dos. Dans celui-ci, tous mes vêtements, mes médicaments, mes crayons à dessin, mes dessins eux-mêmes et les cartes postales que je ramenais de mon pèlerinage à Chartres, mon *portrait du Christ* dans son cadre de bois, qui est mon porte-bonheur à la maison comme sur la route, etc.

Bien ; ces choses pourront être remplacées même si cela doit me prendre plus de temps, d'effort et d'argent que je puis actuellement y consacrer. Mais qu'est-ce que je peux faire pour celles qui sont irremplaçables ? Mon agenda et les dates de naissance de douzaines d'amis auxquels j'essaie d'envoyer un mot chaque année, mon carnet de dessins sur lequel j'avais croqué ma femme, un endroit merveilleux où je venais de camper et les modèles de nombreux vitraux de Chartres ? Qu'est-ce que je peux faire pour les choses qui *avaient été fabriquées à la main* ? Ce pull-over tricoté *pour moi par un copain*, les pyjamas, pantalons et ceinture que *j'avais faits* moi-même, mon chapeau truqué que j'ai porté pendant dix ans partout en Europe et aux Etats-Unis lors de représentations que je donnais pour les enfants de tous les âges. Et, pour finir, ces livres et papiers qui faisaient partie de mes recherches des années passées.

Comment remplacerai-je tout cela, et plus ? As-tu tout jeté à la Seine comme un paquet de linge sale ? Curieusement, je suis plutôt heureux de cette expérience car elle m'a fait réfléchir aux choses qui avaient de l'importance *pour moi. Le Seigneur* a dit : « *Pardonnez-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé.* » J'y ai beaucoup pensé et j'ai vraiment commencé à te pardonner. Commencé.

Voilà, c'est tout. Je voulais exprimer un peu de ma colère et de mon chagrin, et j'ai choisi *le Monde* en n'ayant pas d'autre moyen de te joindre. Je sais enfin qu'il y a beaucoup d'autres gens qui ont connu les mêmes mésaventures que moi et qui comprendront le besoin que j'ai ressenti *de faire* part de ma frustration.

Si tu lis ces lignes, je te prie d'écouter la voix de ta *conscience* et de *renvoyer mes* affaires à l'ambassade des Etats-Unis, Office of American Services, 2, av. Gabriel, à Paris, dans le huitième arrondissement. Dans tous les cas, merci à toi, je me souviendrai *longtemps* de mon voyage en France cet été de 1982.

David-Michael MONASH,
(Ohio, Etats-Unis).

Des barbares dans un train d'Asie

CERTAINS rêvent d'aventures sans retour. La fuite à jamais. Ils s'empressent de ne prendre qu'un aller-simple pour l'autre bout du monde. J'ai pris un aller-retour, car il m'importe de revenir, de revenir transformée.

Le train s'ébranle et traverse Bangkok dans une poussière jaune. Un taudis de bidonvilles s'enflamme en un éclair de vision apocalyptique. Des abris de bois et de bambou, agglutinés les uns aux autres, superposés les uns au-dessus des autres, suintent de boue verte et immonde. Des enfants par essaims, nus, tristes, violents ou résignés Des regards habitués à ne rien comprendre à ces machines qui chaque jour déchirent d'une allure tranquille leur rassemblement pitoyable. Grouillement humain des deux côtés de la voie. Le train continue, aveugle, traversant l'histoire et le temps *Les Occidentaux s'inquiètent* déjà de la fraîcheur du coca pour *cette longue traversée : une* nuit de train qui s'allongera d'une journée, suite à un déraillement partiel.

Qui rencontre-t-on dans les trains d'Asie ? Image d'un Irlandais *immense*, *carré*, *alourdi*, pâle dans cette foule mate, souffreteux dans l'air saturé d'eau et de poussière. Regard glauque, visage perlé de sueur grise Trois bouteilles d'une bière insipide, mais fraîche. Artifice consolateur, illusion éphémère et d'autant plus terrible que l'atmosphère restera oppressante.

Français, opiomane, contrebandier, amateur de danse balinaise, dont les élans de liberté, les interrogations fondamentales s'écroulent mollement au creux d'une *chaude et maternelle dune* sur une plage du Sud pour *fumer, fumer, ne jamais* cesser de fumer en espérant que le rêve sera réalité.

Américain bon-enfant, tout aussi démuni et qui désespérément essaie de découvrir dans le wagon-restaurant la senteur des orchidées sans parfum, semblables à certaines très belles femmes sans charme.

Minuscule Française ronde, *cinquante* ans, *gauchisante*, véritable pièce de musée de l'époque mai 68, *visage un peu ridé*, mais jeans délavés. Que cache ce visage banal ? Une férocité de langage, un engagement total et surtout physique dans la provocation et le risque qui donne l'impression de vivre. La défonce. Etrange rencontre avec quelqu'un qui aurait pu être ma mère.

L'Occident abandonne aux trains d'Asie tout ce qu'il a de plus *insatisfait*, de *plus incompris*, de plus dénaturé et *perdu. Convoi malade mais vivant*, donc sujet à des besoins *quotidiens*. La nécessité de manger chaque jour trahit l'égoïsme de chacun. L'Occidental plus riche arrivera toujours à se nourrir et adoptera malgré ses convictions une attitude de consommateur. Il ne connaîtra jamais la condition des Asiatiques les plus pauvres et restera occidental à son insu. N'ai-je d'ailleurs jamais rencontré être plus bourgeois que cet Italien à la chevelure lustrée, qui sous ses *allures de hors-la-loi s'ingénie* à conclure ses trafics dans un des *plus* grands restaurants de Bangkok en faisant payer l'addition par un autochtone ?

Malaise aussi devant ces Européens *ingrats, révoltés, mais* qui se laissent submerger par la grâce de Bouddha et s'escriment à en marchander une statue grassouillette et béate pour leur intérieur. Hordes de dénaturés, et si l'on vous crucifiait un Christ dans votre salon ? J'ai vu vos regards suivre les litanies des bonzes en adoration, je vous ai vus vous esclaffer, je vous ai vus apprécier les fumets d'encens et les offrandes de fleurs, *faire corps avec ces rites qui* chez vous (car ils n'existent plus guère que depuis peu) vous dégoûtent et ne sont plus bons que pour les attardés.

Mais existent-ils, ceux qui *avancent toujours tout droit* pour vérifier si la Terre est aussi *ronde qu'on le dit, pour* soupeser le poids d'un ciel de mousson, pour écouter la fièvre des maisons coloniales dont les fantômes couleur de brumes anglaises se font marcher sur les pieds par des enfants tachés de boue, pour comprendre la vie dont l'expression la plus nue est si troublante, pour étudier les différences et s'en intéresser, pour regarder et non s'étourdir, pour éviter les constatations arrangeantes, *inefficaces*, ne supputant de la vérité qu'une seule *conception, confite d'a priori* et sucrée de narcissisme ?

Car *tout voyage* est *politique*. Aucune présence n'est neutre. Touriste impérialiste, consommateur d'aventures ou de rêves, homme d'affaires besogneux, apôtre désintéressé, spectateur interloqué, quelle image donnons-nous de l'Occident ? Nous avons le don d'envahir. A commencer par les boîtes de conserves pour finir par notre suprématie intellectuelle. *Comment des civilisations* aussi anciennes et *fécondes ont-elles pu se* laisser épuiser par les siècles ? *Dispensons-nous des* simplifications abusives N'essayons pas d'expliquer parce que l'ordre international, les tentatives de cohérence des diplomaties, les forces mises en place font partie de l'histoire que personne ne contrôle et que certains grands influencent.

Pourtant, il faut parfois trancher dans le vif, et les constatations rapides d'un esprit ignorant mettent en évidence l'infini du fossé qui sépare des structures de pensée et de vie opposées.

MARIE-ODILE RINGUE.
(Paris)

Viol en mer Égée

UNE petite île, perdue dans la mer Egée, accueille l'occupant aux poches pleines de dollars. Les terres volcaniques de l'île souffrent l'été sous le poids de milliers de touristes allemands, français, anglais, etc. Mais est-ce seulement la terre qui souffre ? Est-ce que les structures sociales, les modes de vie, les traditions, la culture, ne sont pas bousculés, traumatisés, violés par l'arrivée de touristes des pays riches ?

Spiros loue des cyclomoteurs. Il arrive à gagner pas mal d'argent. *Il loue tous ses engins jusqu'à* 11 heures du matin aux touristes. *Le reste de la journée, il attend* le retour de son matériel. A partir de 18 heures, les gens rendent les véhicules et lui, avec son anglais bien peu académique, commence à faire des propositions aux jeunes Anglaises, Françaises, etc. Toute la soirée, il traîne dans les boîtes, ou les bars, avec ses compagnons.

Il rentre chez lui, vers 4 heures du matin, sans dire un mot à sa femme, Despina. Leur équilibre familial se trouve très sérieusement menacé cet été : il ne supporte plus sa femme, il la trouve bête, laide, sans intérêt, devant ces belles étrangères « libérées » et « épanouies » qui ne demandent qu'à passer un bon moment et puis... « *au revoir* ». Sa femme n'est plus disposée à accepter cet homme qui court derrière les étrangères qui n'ont ni éducation ni morale, qui se promènent presque *toutes* nues sans se préoccuper des gens de l'île. Comment *chiffrer les dégâts que subit cette* famille, comme tant d'autres ?

Georgia a dix-huit ans ; elle est désespérée. Elle est amoureuse de Michalis Leurs familles sont d'accord : ils vont se fiancer à l'automne (aucune cérémonie religieuse ne se passe durant l'été, le temps libre des uns se traduit en temps mort pour les autres) mais elle ne le voit plus depuis trois semaines. L'autre jour, ce fut le choc : elle a vu Michalis embrasser une jeune touriste dans la rue.

C'est très dur pour elle. Elle voudrait aussi pouvoir sortir tous les soirs avec Michalis, l'embrasser dans la rue, mais elle ne le peut pas. Ça ne se fait pas. Elle les envie, elle les déteste, elle hait sa famille, Michalis aussi, elle veut se suicider

Au nom de quoi a-t-on le droit de froisser de telle manière l'existence de ces jeunes ? Au nom de quelles valeurs a-t-on le droit de détruire des structures sociales d'un peuple ?

Les plages de l'île sont envahies par *les nudistes qui cherchent* désespérément l'illusion exotique *La police locale ferme les yeux* sous la pression d'hommes importants. Les familles de l'île vont rarement se baigner, pour éviter que les enfants ne voient une telle décadence.

Dans la culture d'un peuple qui vit près de la nature et sous un climat chaud, le corps a une importance capitale. La présence des corps nus sur la plage dépasse pourtant leurs habitudes. Le touriste, bien sûr, ne se soucie pas beaucoup de cela

Le viol est total. Le cri du désespoir qui nous monte du fond du cœur est terrible. Les responsables du tourisme se félicitent chaque année en comptant les devises rentrées au pays, qui vont s'investir dans l'économie nationale et la feront vivre. Mais ils ne parlent jamais de ce que le tourisme a tué dans le cœur des gens ; ils ne parlent jamais de *toutes ces impressions fausses et* mauvaise que ces comportements *favorisent, rendant la communication* entre les civilisations impossible. Les quelques esprits critiques qui se manifestent de temps à autre parlent de pollution, de destruction du cadre naturel et d'autres catastrophes de ce genre ; mais des catastrophes « psychosociales » que le tourisme provoque, on n'en parle jamais.

NIKOS PRECAS
(Sociologue).

Campeur vraiment sauvage

AYANT un certain âge, je campe depuis 1947 et, de la bicyclette à l'automobile, j'ai suivi l'évolution qui *m'a permis de parcourir toute* l'Europe et une partie de l'Afrique du Nord et de la Turquie, sans avoir eu à souffrir des interdits, et ce, même dans les pays de l'Est, pour planter ma tente dans des endroits tranquilles et isolés, afin d'y trouver le calme et la joie de vivre en *plein air*.

Mais, comme toute chose à notre époque, le camping est devenu une affaire purement commerciale dont les principaux intéressés sont, d'une part, des personnes qui trouvent dans ce moyen *la possibilité d'aller en* vacances, alors que financièrement, dans d'autres conditions (locations, hôtels), ce leur serait impossible ; d'autre part, des promoteurs et affairistes de tous poils qui profitent de cet état de fait pour gagner en deux mois ce que le paysan gagne en un an.

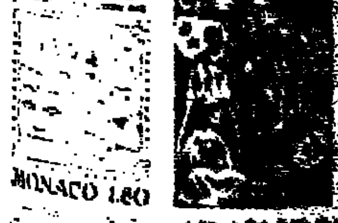
Bien entendu, ces derniers *recherchent par tous les moyens* à ce que leurs campings ou « H.L.M. de plein air » soient complets, et c'est à ce moment qu'intervient la chasse aux « sauvages » en leur mettant « sur le dos » tous les malheurs de *la nature* : feux de forêts, papiers gras... en faisant intervenir *les forces de police*.

Je voudrais rappeler que le campeur amoureux de la nature et du calme ne laisse rien après *son passage, car pour chaque* endroit qu'il aura trouvé idéal, il pensera toujours peut-être *y* revenir et donc le retrouver propre et accueillant.

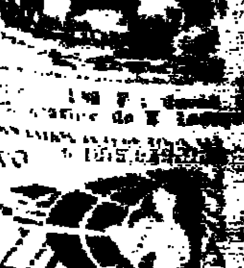
Ce campeur n'a pas besoin de *prises de courant, de télévision*, de douches, W.C. aménagés, d'eau chaude, etc. Il a seulement le désir d'être seul, sans promiscuité gênante et bien souvent malsaine (comme vous le savez, les campings sont par force *surchargés et les toiles de tente*, les unes à côté des autres).

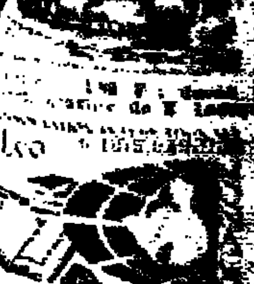
Il faut donc laisser à ces amis de la nature le droit de *mettre la toile de tente comme* c'était le cas il y a quelques années, après avoir *demandé* l'autorisation au propriétaire du terrain, ou représentant de l'Etat lorsqu'il s'agit de lieux communaux.

MICHEL CHARLES
(Paris.)









Plaisirs de la table

Les brandades de Nîmes

JEANNE LAFFITTE vient de rééditer cette *Histoire de la ville de Nîmes*, d'Adolphe Pieyre, parue en 1886 et qui débute en 1830. C'est un monument ne manquant pas d'intérêt. Pour notre compte, relevons cette note de *1873* : « *Le malheur voulait qu'au moment même où notre réseau de voies ferrées allait se développer le phylloxéra eût à peu près anéanti le vignoble du département...* » Et l'auteur rapporte que l'idée d'un M. Laliman d'acclimater les vignes américaines fit rapidement son chemin ; que Mme de Fitz-James, dès 1872, avait commencé de faire planter dans son domaine de Saint-Benezet, près Garons, les premiers plants américains du Gard, tandis que M. Fabre, ancien maire de Nîmes, plantait, lui, les premiers « clintons ».

Cela m'a fait sourire. Le « clinton », je crois aujourd'hui prohibé, donnait dans mon Vivarais le « vin de café » qui se laissait boire. Puis, trois agriculteurs, MM. Monestier, Lautaud et d'Ortonan, firent, le 4 août 1873, la première application du sulfure de carbone qui vainquit peu ou prou le phylloxéra. Mais les arrachages avaient eu lieu, les cépages de grands et médiocres rendements plantés et... la vie continuait après cette journée du 4 août du vignoble. J'y reviendrai.

Jeanne Laffitte avait déjà, l'autre année, réédité le fameux Cuisinier Durand. Pour être né à Alès, en juin 1766, Charles Durand, cuisinier de l'évêque de Nîmes, Mgr de Ballore, puis du bailli de Suffren, finit par s'installer à son compte à l'Hôtel du Midi, à Nîmes, où il écrivit, entre deux mijots, son livre de recettes.

Il y donne une recette de morue à la brandade en pierre à fusil (sans ail) et une autre où il ajoute des truffes. Il donne aussi d'autres recettes quelquefois bien amusantes.

Et un cassoulet de l'Aude

La brandade, disait Léo Larguier, c'est « *Nîmes à table* ». « *Un peu de cette crème onctueuse au bout de votre fourchette, et vous accomplirez, si vous avez quelque imagination, un beau voyage dans cette ville qui est comme un arc de triomphe romain aux frontières de la Provence.* » Une promenade des... arènes à la tour Magne, ô Hugo !

Nîmes vous régalera aussi d'un cassoulet venu de l'Aude, d'un bœuf gardiane (mitonné aux tomates, olives, lardons et vin rouge), d'aubergines. C'est un grand marché de légumes et de fruits, on le sait. Mais si Pline proclamait la suprématie de ses fromages, ceux-ci ont disparu ou presque. Proche, le Grand Café, tous les mercredis matin, un chevrier de Rieumal vendait l'autre année encore les fromages de son petit troupeau... Mais vous trouverez plus facilement des douceries, comme les célèbres berlingots, les « minervas », les caladons et les croquants, que ces fromages d'un artisanat quasi révolu, hélas !

Si vous passez par Nîmes aux prochaines vacances, où si vous quittez l'autoroute du Soleil pour un détour par l'A-9, et qui en vaut la peine, poussez jusqu'à Garons, moins pour prendre l'avion que pour découvrir la mousse de brandade de morue du restaurant de l'aéroport (*Alexandre*, tél. : 20-08-66), qui vous propose seulement deux menus, relativement chers, mais généreux et bons.

A Nîmes même, si les arènes, le musée des beaux-arts, la Maison carrée, la porte d'Arles, la cathédrale Saint-Castor, la tour Magne et les jardins de la Fontaine ont de quoi vous retenir, n'oubliez pas que ces jardins mènent à *l'Hôtel Impérator* (quai Fontaine, tél. : 21-90-30), dont le restaurant a le mérite de proposer la vraie brandade et une sélection de ces rares fromages du pays. Notez aussi *La Farigoule* (15, rue Pierre-Semard, tél. : 67-83-29), dont le patron, et chef, ancien boulanger saisi par la débauche du fourneau, élève d'André Guillot, cuisine un savoureux gâteau de baudroie, entre autres.

Aux portes d'Avignon, voici *les Angles* et *l'Ermitage Meissonnier* (tél. : 25-41-68), où le fils succède au père (récemment nommé président des maîtres cuisiniers), et dont le pâté d'aubergines et la selle d'agneau Barigoule peuvent passer pour de la cuisine traditionnelle. Un peu plus haut, à Connaux, vers Bagnols-sur-Cèze : *Maître Itier* (tél. : 82-00-24).

LA REYNIÈRE.

BIARRITZ L'OUBLIÉE

COMME la nostalgie, Biarritz n'est plus ce qu'elle était. Le Palais ne reçoit plus les rois et les reines, fussent-ils de l'actualité. Le néo-Miramar est d'une laideur affligeante. Les jeux sont défaits au casino Bellevue désaffecté.

Et Pierre Laporte se désole en son *Café de Paris* quelque peu délaissé sans autre cause que la dureté des temps, car la cuisine du *Café de Paris* reste incomparablement savoureuse. C'est bien la seule de l'endroit avec, dans un autre style, *La Négresse* (10, bd de l'Aérodrome, tél. 23-15-83), d'un excellent rapport qualité-prix.

Pour réveiller la ville en perdition, « on » a eu l'idée d'un cabaret, du côté de la plage du Vieux-Port. Il a fait faillite (sans indemniser les artistes de leurs contrats « en bois »). Reste, aux touristes de passage, à découvrir l'étonnant *Arosteguy* (cinq mille articles des cinq continents), une étonnante épicerie de luxe (5, av. Victor-Hugo, tél. 24-00-52). Et à chercher dans les villages environnants quelques auberges de meilleur accueil. On ne peut pas, hélas ! dîner tous les jours chez le cher Laporte !

L. R.

MIETTES

● *Le Lion d'or*, le gentil restaurant de Port-Marly (tél. : 958-44-56), organise des repas de dégustation « autour d'un vin ». Intéressant.

● *Un des meilleurs repas de ces derniers mois...* m'écrit un lecteur après son passage à l'*Auberge du Schoenenbourg* (tél. 47-92-28 à Riquewihr, Haut-Rhin). Je n'en suis pas étonné. La famille Kiener, qui possède ses vignes et dont un fils a travaillé chez Haeberlin, mérite mieux que sa ligne au Michelin.

● *Pierre Coste (de Langon)* s'indigne avec raison, dans une lettre au président du C.I.V.B. (vins de Bordeaux). Il faut faire quelque chose pour sauver le château La Mission Haut-Brion, qui risque d'être vendu à un promoteur immobilier. Sauver les vignes mais aussi sauver, en pleine agglomération, ce « poumon vert ». Amis du vin et écologistes, unissez-vous !

FOURCHETTE EN L'AIR

L'Amérique à huit heures du matin

LES Champs-Elysées à 8 heures du matin, au mois d'août, c'est beau et triste, gris l'asphalte, les trottoirs et les façades, comme dans un tableau d'Otto Dix. Au milieu de l'avenue s'ouvre, s'entrouvre, à cette heure matinale, la galerie des Champs, décrassée, qui attend le retour quotidien du touriste qu'elle ne ratera pas.

A quelques mètres de l'entrée, sur la droite, les couleurs vives, rouge et or, de Burger King happent le regard. Escalier de céramique, rampe de fer laqué, jeu de miroirs, les premiers néons, descente vers la salle souterraine désormais bien connue du « Roi du hamburger », traduction littérale, et l'on se retrouve devant les caisses, toutes fermées à l'exception d'une seule, où, à la différence du soir et de la nuit, personne ne se presse.

C'est que peu de gens savent qu'on peut venir ici chaque matin prendre un petit déjeuner ou continental ou américain. Plusieurs formules donc : le plateau américain, œufs brouillés, saucisse de porc grillée, english muffin toasté et grillé, un jus d'orange et café à volonté pour 16,50 francs. Le plateau américain complet qui, pour 2,40 francs supplémentaires, permet de découvrir les hash browns, ce que l'on appelle du côté de Lyon des « rapés » : pommes de terre râpées, grillées et dorées à la poêle.

Pour ceux qui préfèrent à l'Amérique le charme gustatif du « petit déj. » à la française : le plateau continental, café à volonté, un croissant au beurre, deux toasts grillés, beurre et confiture, le tout pour 14,20 francs. Les petites faims se satisferont des sandwiches jambon ou saucisse — œuf au plat, fromage et english muffin — offerts à 9,90 francs.

Qu'on se le dise, les œufs brouillés sont bons comme une douche au réveil, les english muffins, soigneusement grillés, ici on dit toastés, et délicatement beurrés, d'une remarquable saveur. La saucisse de porc vous a un goût anglo-saxon à vous faire acheter un billet pour New-York en charter.

Des réserves : les hash browns sont trop gras et sentent le réchauffé, le supplément de 80 centimes pour le beurre et la confiture ferait même rigoler un Ecossais. Mais les sourires des étrangers tombés du lit, des cadres de la presse, de la pub et de la banque qui ont déjà adopté ce nouveau petit déjeuner en disent plus long que toute critique. De quoi se laisser tenter...

OLIVIER SCHMITT.

Hippisme

Un million de dollars au poteau

EST-CE la perspective, avec la livre à 12 francs, de ne plus moissonner, en France, que de l'avoine dévaluée ? Les chevaux britanniques, cette année, boudent Deauville. A l'exception du fraîchement naturalisé *Noalcoholic*, tous ceux qui, dimanche, étaient engagés dans le Prix Le Marois sont finalement restés chez eux. *The Wonder* en a profité pour épingler à son palmarès la grande victoire de groupe I que méritait la régularité de sa carrière.

Qu'il nous excuse de rapprocher sa victoire de l'absence des « milers » anglais. Il avait été nettement battu, l'automne passé, et ce printemps, dans ses trois tentatives contre eux. Mais c'était, il est vrai, sur leur sol, à Newmarket et Goodwood, où ledit sol a des soubresauts de montagne russe qu'il n'apprécie pas. Peut-être, après tout, leur présence, dimanche, sur la régulière ligne droite de la Touques, qui sied à son talent, n'aurait-elle rien changé.

En tout cas, il a été impressionnant. La façon dont il s'est débarrassé, à 100 mètres de l'arrivée, de *Green Forest* (qui, après des ennuis de santé au printemps, redevient l'excellent poulain de l'an passé) a été celle d'un grand cheval. Le « chrono », malgré le rapide effacement de *Spoletto* qui n'a pu jouer que jusqu'à mi-course son rôle de leader, de *Zino* (troisième), a, lui-même, été excellent : 1 min. 35 sec. 50/100. C'est celui qu'avait réalisé *Irish River* en 1979.

Maintenant, *The Wonder* va peut-être tenter l'aventure de l'Arlington Million, le 29 août à Chicago. L'un de ses deux propriétaires, Alain du Breil, est prêt à dire oui aux organisateurs américains. La marquise de Moratalla, seconde propriétaire, est américaine : le oui est donc déjà, de ce côté, sur les lèvres. C'est l'entraîneur du cheval, Jacques de Chevigny, qui est réticent. Il se souvient que *The Wonder*, qui n'est pas à l'aise hors de chez lui, a été décevant chaque fois qu'il a franchi une frontière. Et il considère que deux semaines constituent, avant la grande course américaine, un répit trop court.

Cet Arlington Million est, comme son nom le suggère, doté de 1 million de dollars de prix, dont 600 000 dollars (4 200 000 francs) au vainqueur. C'est la course la plus riche du monde, loin devant notre Arc de triomphe (2 millions de francs au vainqueur) qui put longtemps se prévaloir de ce titre.

Les courses étant faites pour rêver, on peut caresser le rêve que, cette année, ce seront des chevaux français qui se partageront le million de dollars. Les deux favoris sont en effet « nos » *Al Nasr* et *Perrault* ; et *The Wonder*, que toute sa carrière a révélé très proche de *Al Nasr*, aura, pour le moins, la troisième chance de la course s'il effectue le voyage.

Perrault, resté pour 50 % la propriété de Thierry de Zuylen, mais qui fait campagne en Californie depuis l'automne passé où il avait achevé sa carrière européenne par une excellente quatrième place dans l'Arc de triomphe, est devenu le meilleur cheval d'Amérique du Nord au-dessus de 2 000 mètres sur piste en herbe. On peut s'étonner : il n'était en Europe — où l'on considère que le niveau général est plutôt inférieur à celui d'outre-Atlantique — que le quatrième ou cinquième. Mais s'il est vrai que la hiérarchie américaine — soutenue par un nombre de naissances double de celui de toute l'Europe — est supérieure à la nôtre aux âges de deux et trois ans, elle ne l'est plus ensuite. Une conception plus commerciale des courses conduit à une surexploitation des jeunes chevaux et à un rapide déclin de ceux qui, jugés indignes du haras à la fin de leur troisième année, restent alors à l'entraînement. Presque tous les chevaux américains de quatre ans et plus sont au sens propre, de « vieux chevaux de retour », ayant perdu leur âme dans cinquante combats éprouvants, couturés et réparés de partout. Un cheval européen, à la carrière ménagée, débarquant dans ce monde d'éclopés, peut y accomplir des prodiges. C'est ce qu'avaient déjà démontré les *Sanedtri* et *Kilijaro*. C'est ce qu'a confirmé, depuis l'automne, *Perrault*.

Les chances d'*Al Nasr* relèvent du même processus.

Entraîné par André Fabre — lui-même formé, naguère, par André Adèle, pour qui la vraie carrière d'un cheval commençait à quatre ans, l'âge des premiers exploits à Auteuil — *Al Nasr* n'a atteint que cette année à sa plénitude. On l'a vu alors galoper de progrès en progrès jusqu'à son triomphal Prix d'Ispahan, en juin, trois quarts de longueur devant *The Wonder*.

Pour faciliter son adaptation, Fabre l'a envoyé à Chicago voilà déjà un mois. Il va l'y faire galoper une fois par semaine :

« *Le jockey américain qui le montait dans son galop de la semaine passée m'a dit qu'il faudrait un mur au milieu de la piste pour nous empêcher de gagner*, rapporte-t-il. *De fait, le galop de* Al Nasr *a été excellent. Vous savez qu'aux Etats-Unis tous les galops sont chronométrés et les temps publiés. Celui d'*Al Nasr *constituait un record pour la piste. Je suis confiant...* »

Il est peu probable que le cheval revienne en Europe. Son propriétaire — un Libanais — est en train de le syndiquer comme étalon aux Etats-Unis, sur la base de 170 000 dollars la part (ce qui correspond à une estimation du cheval à 50 millions de francs). Les nouveaux copropriétaires d'*Al Nasr* voudront lui voir faire moisson, avant son entrée au haras, à la fin de l'année, de lauriers américains plutôt qu'européens.

Encore un futur étalon de qualité (et dans la mesure où celle-ci s'est affirmée tardivement, on est d'autant plus certain qu'elle n'a rien dû aux artifices) perdu pour l'Europe.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1753

MONACO : Deuxième partie du programme 1982 (suite).

— Concours international de bouquets 1983 à Monte-Carlo : 1,60 F et 2,60 F.

Les maquettes sont de Pierrette Lambert, impressions en hélio par feuilles de trente timbres.

— Neuvième Festival international du cirque du 9 au 13 décembre 1982 à Monaco : 1,60 F ; dessin et gravure par Claude Andréotto.

MONACO 1,60

— Série « Noël » : 1,60, 1,80, 2,60 F ; maquettes de Pierrette Lambert, gravures par Pierre Gandon.

Ces trois mêmes valeurs en bloc-feuillet (143 × 105) dentelé et illustré.

— Centenaire de la première année polaire internationale : 1,80 F ; dessin et gravure par Claude Jumelet.

— Millénaire de la découverte du Groenland par le chef norvégien Erik le Rouge : 1,60 F ; maquette et gravure de Larrivière.

— Bimillénaire de la mort du poète



latin Virgile : 1,80 F ; dessin de P. Lambert, gravure de E. Lacaque.



— Association internationale de bibliophilie : 1,60 F ; dessin et gravure de C. Haley.

Mis en vente le 30 septembre, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu à Monte-Carlo.

Impression taille-douce par feuilles de trente timbres.

La valeur moyenne des vingt timbres est 2,45 F, et il faut noter avec satisfaction que 55 % des timbres ne dépassent pas les 2 F, soit huit à 1,60 F et trois à 1,80 F.

En outre, les timbres d'usage courant suivants ont été déjà mis en service : 1,60, 1,80 et 2,60 F, aux effigies du prince souverain et du prince héréditaire Albert ; 1,60 F, jardin exotique. Ces timbres sont en vente aux guichets philatéliques de l'Hexagone.

ANDORRE : La « chapelle de Meritxell » - cinquante ans après.

Une première exposition officielle des timbres-poste andorrans organisée conjointement par les administrations des postes française et espagnole donnera l'occasion d'une émission d'un bloc-feuillet (dentelé) reprenant le timbre « Chapelle de Meritxell » émis en 1932. Vente générale le 23 août 1982 (5e/82).



5,00 F, gravé par Claude Jumelet et imprimé en taille-douce à Périgueux. Tirage 300 000 exemplaires.

Format, 48 × 27 au centre pour le timbre et 100 × 71,50 du bloc.

Mise en vente anticipée :

— Le 21 août, par le bureau d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. ».

A partir du 23 août, jusqu'au 19 septembre (clôture de l'exposition) un cachet spécial sans la mention « P.J. » sera utilisé uniformément aux stands de vente français ainsi qu'espagnol.

● La vente s'effectuera également aux guichets philatéliques habituels.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

© 48000 Mende (Salle des Associations, place du Foirail), les 4 et 5 sept. — Jumelage Mende-Wonsiedel.

© 59500 Douai, du 4 au 13 sept. — 38e Foire exposition.

© 74150 Rumilly (Maison des Associations), les 11 et 12 sept. — Xe anniversaire du jumelage avec Michelstadt (R.F.A.).

© 68300 Saint-Louis (Salle Sainte-Barbe), les 11 et 12 sept. — 50e anniversaire de la Fédération nationale des anciens sous-officiers de réserve (F.N.A.S.O.R.)

© 34700 Lodève (Hôtel de Ville), le 11 septembre. — Deuxième Salon philatélique.

En bref...

● ALGÉRIE. — Vingtième anniversaire de l'indépendance, 0,50, 0,80, 2,00 D.A. et un bloc-feuillet de 5,00 D.A.

● CONGO. — « Grands anniversaires » (première partie), 150, 250, 350 F ; (seconde partie) 200, 300 F et un bloc-feuillet de 500 F (*).

● ITALIE. — Un timbre a été dédié au folklore « Le jeu du Pont de Pise », 200 lires.

● MACAO. — En octobre, « festivités » (Lunar Cake), 40 avos, 1, 2, 5 P. et, en décembre, localisation géographique de Macao, 20, 50 avos, 2, 50, 6 P.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 983

COURTES ET SÉVÈRES

Tournoi international de Bugojno (Yougoslavie). 1982
Blancs : KASPAROV
Noirs : T. PETROSSIAN
Défense Bogo-indienne.

1. d4	Cf6	14. C×é5 (h)	Cd5
2. ç4	é6	15. Tf-d1	Cb6 (i)
3. Cf3	Fb4+	16. Da5!	g6
4. Fd2 (a)	Dé7 (b)	17. Td3	Cd5
5. g3	F×d2+ (c)	18. é4! (j)	Cb6 (k)
6. D×d2	0-0	19. Ff1!	Té8 (l)
7. Fg2	d5 (d)	20. Td-d1	Tf8 (m)
8. 0-0	d×ç4 (é)	21. a3	Rg7
9. Ca3	ç5	22. b3	Rg8
10. d×ç5	D×ç5	23. a4! (n)	Td8
11. Ta-ç1	Cç6	24. Dç5	abandon (o)
12. C×ç4	Dé7 (f)		
13. Cf-é5! (g)	C×é5		

(Championnat d'U.R.S.S. par équipes, 1982)
Blancs : L. POLUGAIEVSKY
Noirs : T. PETROSSIAN
Début anglais.

1. ç4	é6	8. Cxd4	Fé7
2. Cf3	Cf6	9. 0-0	0-0
3. Cç3	b6	10. b3	a6
4. é4	Fb7	11. Fb2	Cç6 (r)
5. Fd3 (p)	d6 (q)	12. Cxç6 !	Fxç6
6. Fç2	ç5	13. Dd3 ! (s)	g6 (t)
7. d4	çxd4	14. a4!	Dç7
15. f4	Ta-d8	22. Ff3 (y)	f5
16. Dé2	Tf-é8	23. b4!! (z)	Dxb4
17. Ta-d1	Fb7	24. Cd5! (aa)	Dç5
18. Rh1	Dç5 (u)	25. Cç7	Cb8 (ab)
19. é5!	Cd7 (v)	26. Cxé8	Txé8
20. Fé4!	Fç8 (w)	27. Dd3 (aç)	abandon (ad)
21. éxd6	Ff8 (x)		

NOTES

a) Ou bien 4. Cb-d2, d5 ; 5. é3, 0-0; 6. a3, Fé7 ; 7. b4, a5 ; 8. b5, ç5 avec égalité (Rukavina - Toth, Budva, 1981).

b) 4..., a5 est souvent joué avec les suites 5. Dç2, F×d2+; 6. Cb×d2, d6 ; 7. é4, Cç6 ; 8. é5, d×é5 ; 9. d×é5, Cd7 ; 10. Dç3, Dé7! (Korchnoï - Larsen, Las Palmas, 1981) ou 5. Cç3, 0-0 ; 6. Dç2!, d6 ; 7. a3, F×ç3 ; 8. F×ç3, Cç6 ; 9. é4, é5! ; 10. d×é5 (10. semble plus fort), d×é5 ; 11. C×é5, Dé8! (Ivkov - Korchnoï, Baden-Baden, 1981). A noter l'idée intéressante de Kasparov dans sa partie contre Youssoupov (U.R.S.S., 1981), après 4. ..., a5 ; 5. g3, 0-0 ; 6. Fg2, b6 ; 7. 0-0, Fa6 ; 8. Fg5! un piège complexe : si 8...., F×ç4 ; 9. Cf-d2, Fd5 ; 10. é4, Fç6 ; 11. é5.

c) 5. ..., Cç6 est usuel.

d) On adopte généralement une formation d6-é5.

e) Un échange qui perd un temps.

f) Reculant devant la menace 13. Cç-é5 et 14. C×ç6. L'ancien champion du monde a traité cette ouverture avec beaucoup de désinvolture, perdant beaucoup de temps pour échanger les pions centraux.

g) Une première réfutation.

h) Un fort C installé en é5, un F dominant la diagonale h1-a8, la T-D contrôlant la colonne ç donnent déjà aux Blancs un avantage décisif. Les Noirs n'ont plus de bons coups à leur disposition ; par exemple, 14. ..., Td8 ; 15. Da5, b6 ; 16. Dé1!

i) Si 15..., Fd7 ; 16. Tç7.

j) N'hésitant pas à fermer la diagonale du F-R pour ôter au C Noir son seul poste actif.

k) Et non 18. ..., Db4 ; 19. T×d5, D×b2 ; 20. Dd2.

l) Si 19..., Td8 ; 20. Dç5!, D×ç5 ; 21. T×d8+, Df8 ; 22. T×f8+, R×f8 ; 23. Tç7!

m) L'ancien champion du monde, apparemment à demi-assoupi, s'est résigné à ne pas pouvoir développer son F-D et attend. Kasparov, en grande forme qui rappelle Thal et Fischer, joue à la perfection.

n) Avec la menace Db5 et a5.

o) Car, si 24..., D×ç5 ; 25. T×d8+, Df8 ; 26. T×f8+, R×f8 ; 27. Tç7 ; si 24..., Rf8 ? ; 25. T×d8+ et si 24..., Dé8 ; 25. Fb5, Cd7 ; 26. Dd6 ou bien 25..., Fd7 ; 26. C×d7, C×d7 ; 27. Dd6.

p) Une idée de Romanischin, le F-R trouvant sa place en ç2.

q) 5..., ç5 et 5..., d5 sont possibles.

r) 11..., Cb-d7 est meilleur.

s) Réfutant le onzième coup des Noirs par la menace 14. Cd5 !, é×d5 ; 15. é×d5, Fb7 ; 16. F×f5 et 17. D×h7 mat.

t) Un affaiblissement nécessaire des cases noires.

u) Après cette erreur incompréhensible de la D noire, les Blancs vont pouvoir profiter de leur position dominante pour exploiter tactiquement la situation de la D ç5.

v) La prise 19..., d×é5 ouvrirait la colonne f aux Blancs.

w) 20..., F×é4 perd le pion d6 après 21. C×é4.

x) Maintenant si 21..., F×d6 ; 22. F×g6, h×g6 ; 23. Cé4.

y) Menace 23. Cé4.

z) Un sacrifice de pion que les Noirs sont obligés d'accepter.

aa) Gagnant la qualité : si 24..., é×d5 ; 25. F×d5+, Té6 ; 26. F×é6 mat.

ab) Si 25..., F×d6 ; 26. C×é6 !, Db4 ; 27. Fd5 et si 25..., F×d6 ; 26. C×é8, Cf8 ; 27. C×ç5, T×é2 ; 28. F×é2.

aç) Menace 28. Dç3.

ad) Dans ces deux parties, le grand Petrossian est méconnaissable.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 982
A. SOTCHIEV
« Italia Scacchistica » (1980)

(Blancs : Ra8, Cb4, Pd6, é6. Noirs : Rç8, Fé1, Cç4, Pf7.)

1. éxf7 ne va pas à cause de la défense 1..., Cb6+ et 2..., Cd7. D'où la manœuvre 1. d7+, Rç7 ; 2. Cd5+ qui prive le C noir de la case b6. Rd8 ; 3. éxf7.

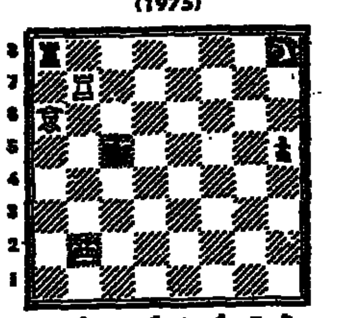
3..., Fb4! car si 3... Cb6+ ; 4. C×b6, Fb4 ; 5. Rb7, etc.

4. C×b4, Cb6+ ; 5. Rb7!, C×d7 ; 6. Cç6 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 983

AN. KUZNETSOV
(1975)



BLANCS (4) : Rb2, Tb7, Fa6, Ch8.
NOIRS (3) : Rç5, Ta8, Ph5.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge N° 980

LA PERDANTE ESCAMOTÉE

Ce coup a été réussi dans un tournoi par J. M. Bihl, qui était alors membre de l'équipe de France juniors. Cachez les mains adverses pour vous mettre à sa place.

♠ R 9 2
♥ V 4
♦ A R V
♣ 10 9 7 4 2

Ouest		Est
♠ A 4	N	♠ D 5 3
♥ R 7	O E	♥ D 10 8 6 5
♦ 8 6 5 3	S	♦ 9 7 4
♣ R D 6 5 3		♣ V 8

♠ V 10 8 7 6
♥ A 9 3 2
♦ D 10 2
♣ A

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Bihl	During	Sutter	M. Levy
1 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Carreau, Sud a pris avec l'As, et il a joué le 4 de Cœur du mort pour le 5, le 9 et le Roi d'Ouest qui a contre-attaqué l'As de Cœur, puis le 4 de Pique pris par le Roi (Est fournissant le 5 et le 3). *Comment Bihl, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Il semble tout d'abord qu'il n'y ait qu'un espoir : trouver R D V de Trèfle secs pour affranchir le 10 de Trèfle et défausser le 3 de Cœur : après le Roi de Cœur, le déclarant doit donc tirer l'As de Trèfle et l'As de Pique, monter au mort grâce au Valet de Carreau, couper un Trèfle avec le 8 de Pique, revenir au mort par le Roi de Carreau, couper une seconde fois Trèfle (avec le 10 de Pique), puis retourner de nouveau au mort en coupant le troisième Cœur dans l'espoir de *défausser le dernier Cœur sur un Trèfle maître.* Si la main, qui a la Dame de Pique, détient R D V de Trèfle secs et au moins trois Carreaux, le *contrat est gagné.*

J. M. Bihl, cependant, a trouvé *mieux en faisant tous ses atouts en coupe* sans être tributaire des gros honneurs à Trèfle. Le déroulement du coup a été le même, mais, après être remonté au mort en coupant son troisième Cœur, il a continué à jouer un Trèfle (bien que celui-ci ne soit pas maître) et il a coupé, avec son dernier atout, le Valet de Pique, en espérant que Ouest ne pourrait *surcouper...*

Le coup de l'impératrice

C'est un coup rare et dont il n'est pas facile de comprendre le mécanisme. Une des meilleures illustrations a eu lieu au cours d'un des matches entre Français et Italiens au Festival de Cannes.

♠ 9 6 4
♥ R V 8 7
♦ A 10 9 3
♣ R 6

Ouest		Est
♠ D 8 7 5 2	N	♠ 10
♥ D 6	O E	♥ A 10 9 2
♦ V	S	♦ 6 5
♣ D 10 5 4 3		♣ A V 9 8 7 2

♠ A R V 3
♥ 5 4 3
♦ R D 8 7 4 2
♣ ---

Ann. : O. don. N.-S. vuln. (Rama).

Ouest	Nord	Est	Sud
Lebel	Pabis T.	Chemla	Avarelli
passe	passe	1 ♣	2 ♦
2 ♠	4 ♦	passe	5 ♦...
passe	passe	passe	

Salle fermée :

Ouest	Nord	Est	Sud
Forquet	Mari	Masucci	Perron
passe	passe	passe	1 ♦
passe	1 ♥	2 ♣	3 ♦
4 ♣	4 ♦	5 ♣	5 ♦...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le Roi et l'As, *comment le déclarant doit-il jouer* pour essayer de gagner CINQ CARREAUX, et quelle est la *défense qui peut le faire chuter ?*

Note sur les enchères :

On remarquera la différence entre les *deux séquences* d'enchères : à une table, Est ouvre en troisième, ce qui est normal ; mais, à l'autre table, Masucci a passé, car il ne pouvait déclarer « 1 Trèfle » parce que, dans son système, il aurait promis au *moins* 17 points. Au *deuxième* tour, Avarelli va délibérément à la manche à Carreau, tandis que Perron, en salle fermée, déclare « 5 Carreaux », l'épée dans les reins...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 144

Pour que les vents vous soient favorables, nous vous proposons aujourd'hui d'apprendre à mieux les connaître.

Du nord vient le BOREE, personnage mythologique, son cousin yougoslave le BORA et l'AQUILON, prompt comme l'aigle (ces vents étaient dits ETESIENS pendant la canicule, quand ils poussaient les nefs vers l'Egypte); du nord-ouest, le NOROIT ou NOROIS (cf. le NORROIS, ancienne langue scandinave), comme du sud-ouest le SUROIT, et du nord-est, le NORDE ou NORDET.

Le JORAN souffle sur le Jura ; plus au sud la langue d'oc a suscité l'AUTAN et le CERS, voisin du MISTRAL (pl. MISTRALS).

Bien que le vent ne connaisse pas les frontières, quittons les nôtres à la rencontre des vents chauds : le FOEHN ou FOHN, alpin ; le KHAMSIN ou CHAMSIN, égyptien, parent du SIROCCO et du SIMOUN désertiques et du CHERGUI marocain ; le LIBECCIO arrivé de la Libye via l'Italie (bon moyen mnémotechnique pour orthographier correctement LIBYEN). Outre-Atlantique, le CHINOOK des Rocheuses est chaud lui aussi, contrairement au PAMPERO (cf. POMPERA), vent de la PAMPA. Le BAGUIO est un typhon philippin. Les ALIZES (cf. LAIZES) soufflent régulièrement des tropiques vers l'équateur. Souhaitons pour terminer que tous vous semblent ZEPHYRS.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	AIBVGSS			
2	BS+EILON	VAGIS	H 4	26
3	EIONKT ?	BLESIONS (a)	8 A	83
4	AEELFNT	SKIE(R)ONT	D 8	34
5	AOUHNTV	E(R)AFLENT	12 C	61
6	NOTV+EFL	HOUA	13 C	31
7	F+AUICQ	VOLANTE	5 E	40
8	CF+EEUNR	QUETAI	15 A	39
9	CEN+AIUU	FERUE (b)	H 11	24
10	ANU+EZSM	CIGUE	6 F	34
11	AN+EORSX	MUSEZ	4 K	53
12	AAEDMSJ	EXONERAS	15 H	104
13	AM+AEEPT	JADES (c)	3 J	39
14	EOUCHRS	EPATAMES	O 8	86
15	EOYDERT	ROCHEUSE (d)	C 1	78
16	AILRTW ?	DESTROYER (e)	M 2	71
17	L+IDGMNP	R(E)WRITA (f)	1 C	45
18	DLMP+BLI	GIN	14 J	19
19		PHI	4 B	16
20				
21				
				933

NOTES

(a) ANOBLIES, 5 H, 70. (b) VOLANTE coupe l'herbe sous le pied de FENUGREC. (c) DJAMA, N 10, perd un point. (d) CHŒURS sec, implaçable. (e) vous ne coulez pas si vous jouez TORY (1 A) pour deux points de moins. (f) autres verbes avec W. SWINGUER et CRAWLER, tous deux intransitifs.

Résultats: 1. Caro 933 (100 %); 2. Del 932 ; 3. Duguet 931.

Résultats finals : 1. Duguet ; 2. Caro ; 3. Lahmi . 4. Viseux ; 5. Del ; 6. Hannuna ; 7. Dellac ; 8. Bloch ; 9. Esquerré ; 10. Mollard.

Scrabble-Chronique. — Partie n° 141 (3e manche du Championnat de Belgique), 10 juillet : OKOUME placé en D 7 rapporte 16 points de plus qu'en 10 I, sous réserve que le tirage communiqué par la F.B.S. soit correct.
M. Falco, Bagneux.

MICHEL CHARLEMAGNE

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 211

Horizontalement

I. Loin d'être tué par le ridicule. — II. Met Harpagon à la torture. De droite à gauche, un navigateur. — III. Se haussent du col. En Armagnac. — IV. Ensemble. Très bien, en somme. — V. Dans l'auxiliaire. En elles. Etoile. — VI. Une viande de mauvaise qualité. Cardinal. — VII. Est-ce l'homme du juste milieu ? Possessif. Note. — VIII. Dans les jeux. Pour l'ouïe. — IX. Voler sans ses propres ailes. Il n'arrive que depuis peu à se reposer dans son lit. — X. Cela commence par un boum, cela finit par des honneurs. Quand il fait jour à Rome. — XI. Dans le vent, et pourtant il est bien de son temps.

Verticalement

1. On lui court après. — 2. Se tapent tout le travail. Dans le rôle. — 3. Mit dans le bain. On s'y met difficilement dans le bain. Mieux vaut qu'il ne vous mette pas dans le bain. — 4. Sans rien. — 5. S'accommode d'un serpent. Prit parti en deux mots. — 6. Peu appréciés. Un peu lourdaud. — 7. Si elles n'existent pas, quelle panique ! Manifestement très gêné. — 8. C'est ici. Décidé. — 9. Voyelles. Stupéfaction. Réprobation. — 10. Importante. Important pour l'agriculture. — 11. Terminus pour les rêves. A retrouvé son intégrité. — 12. Modèle.

Solution du n° 210

Horizontalement

I. Copie conforme. — II. Oranges. Ruait. — III. Narval. Mordue. — IV. T.G.V. Refoula. — V. Reine. Observe(é). — VI. Somalis. Sem. — VII. Pô. Vénales. Ré. — VIII. Infinité. Eton. — IX. Edicter. Vient. — X. Désespérantes.

Verticalement

1. Contre-pied. — 2. Orage. Onda. — 3. Parvis. Fis. 4. Inv. Novice. — 5 Egarements. — 6. Cèle. Antep — 7. Os. Folâtre. — 8. Mobile. — 9. Frousse. Va. — 10. Ourlé. Sein. — 11. Radars. Têt. — 12 Miu. Vérone. — 13. Etêtements.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 211

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. CEGHIRU. — 2. DEEIOSU. — 3. AELNSV. — 4. EHIOSST. — 5. AELOTUY. — 6. ACEGRTU. — 7. BCEEILSSS. — 8. ADEENTT (+ 2). — 9. ACENRST (+ 7). — 10. EGIMNOQU. — 11. DEIRSU (+ 3). — 12. ABDEIIMO. — 13. CEENPRSS. — 14. EEELMSZ. — 15. ACDEIIS.

Verticalement

16. ACEHOTUX. — 17. EIMMNNO. — 18. EEELSSU. — 19. ABEIIMN. — 20. ADGIMRU. — 21. EIQRSSU (+ 1). — 22. ACEINPST (+ 2). — 23. AAILOSTV. — 24. AEJISST. — 25. EILLNRY. — 26. ACEFIN. — 27. ABNRUU. — 28. ADEERS (+ 2). — 29. EEIRSV (+ 4). — 30. EEOPRSSU (+ 3).

Solution du n° 210

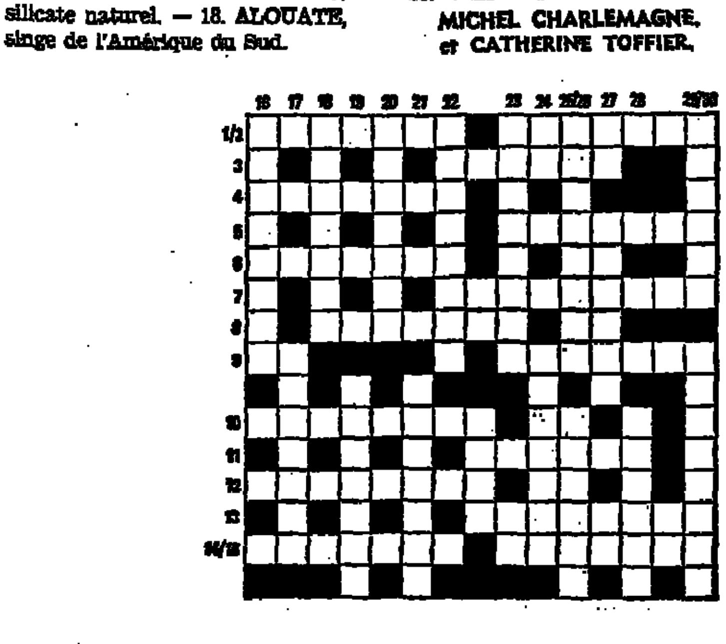
Horizontalement

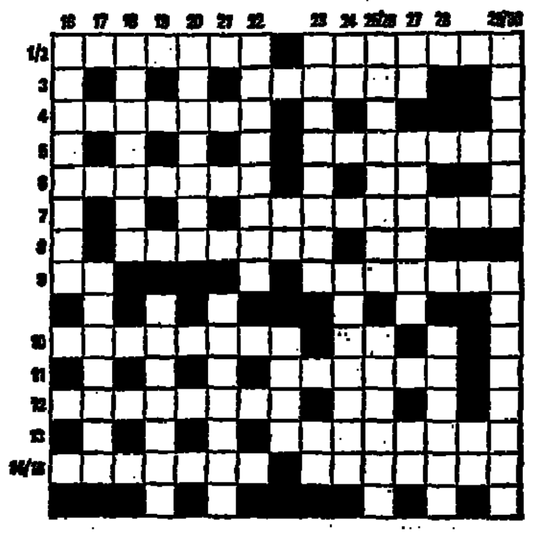
1. CAMELEON (AMONCELE). — 2. COGNAC. — 3. OUATINEE. — 4. INOUIE. — 5. DESODES. — 6. USUELLE. — 7. CHAMPART, mélange de blé d'orge et de seigle. — 8. CEINTURE (CENTURIE). — 9. ORATEUR (OUTRERA ROUTERA TROUERA). — 10. EPERLAN. — 11. ETINCELE. — 12. ECLIPSE. — 13. THONINE. — 14. SPLEENS. — 15. CAIQUE (ICAQUE). — 16. PELAMIDE, poisson méditerranéen. — 17. ZEOLITE (ETIOLEZ ETOILEZ), silicate naturel. — 18. ALOUATE, singe de l'Amérique du Sud.

Verticalement

19. COTHURNE. — 20. ERSATZ. — 21. MADICOLE, accroché aux pierres à peine immergées. — 22. IRRITER. — 23. ACALEPHE, méduse (ACEPHALE). — 24. ENORME (MONERE MORENE NORMEE). — 25. SONNET (ENTONS TENONS TENSON TONNES). — 26. OEDIPIEN. — 27. ENSILE (ENLISE LESINE SENILE SILENE). — 28. SURTOUT. — 29. STURNIDE, passereau. — 30. GOBELET. — 31. CAMAIEU. — 32. LONGUET. — 33. EMERGER.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





Le Monde

culture

COMÉDIES MUSICALES

A la gloire de Broadway

(Suite de la première page.)

Comme il est habituel à Broadway, les reprises (*la 42e Rue, les Pirates de Penzance,* interprété par James Belushi et Peter Noone, l'ancien chanteur du groupe anglais Herman's Hermits, *la Femme de l'année* où Raquel Welch succède à Laureen Bacall) voisinent avec les succès apparemment inépuisables (*A Chorus Line,* créé en 1975, *Annie,* à l'affiche depuis cinq ans, dont la version cinématographique a été il y a quelques mois un échec, *Evita, Sophisticated Ladies, O'Calcutta !*) et avec les créations : *Nine, Dreamgirls* et aussi une curieuse comédie musicales ambitieuse mais non aboutie, du jeune auteur-compositeur et metteur en scène des McAnuff où, à travers le personnage de Von Richthofen, le pilote de chasse allemand de la première guerre mondiale, on tente d'expliquer les racines du nazisme.

C'est surtout *Dreamgirls* qui emporte l'adhésion. Michaël Benett, qui avait déjà signé *A Chorus Line,* fait partie, avec Bob Fosse (*Cabaret, Dancin', Chicago*), de cette nouvelle race d'animateurs-chorégraphes-metteurs en scène, qui donnent à la comédie musicale son visage moderne.

Tous les éléments sont parfaits, un peu plus parfaits qu'ailleurs dans ce *show* à la gloire de Broadway.

Dans quelques mois le Watergate sera peut-être à l'affiche de Broadway. En juillet dernier à Atlanta, l'ancienne vedette de télévision Gene Barry interprétait le rôle de Richard Nixon dans *Watergate : a musical.* Les personnages clés de l'affaire et les principaux hommes de l'ancien président sont présents dans cette comédie musicale, où Gene Barry-Richard Nixon, nerveux, les mains tremblotantes, seul dans le bureau ovale après l'annonce publique de sa démission, s'inquiète de son avenir et chante. Après un mois de représentation, les auteurs se sont remis à l'ouvrage. Ils espèrent bien être joués à New-York.

CLAUDE FLÉOUTER.

CIRCUIT PARALLÈLE

Célèbre pour son théâtre de répertoire et celui des jeunes auteurs à découvrir, le circuit off Broadway produit cependant sa part de comédies musicales, sur une petite échelle. Ce sont plutôt des revues à sketches que des histoires. La saison dernière, un spectacle de Tony Lehrer – satiriste populaire des années 60 – s'est donné triomphalement dans un club de Greenwich-Village : *Tomfoolery,* chanson sur l'holocauste, numéro swing « Vatican rag », ode à la nécrophilie, tango du masochisme.

Quelques comédies musicales passent avec bonheur sur Broadway – *Chorus Line* est le plus bel exemple de transfert réussi. Cette saison, une petite revue désarmante a été reprise dans une salle d'ailleurs modeste : *Pump Boys and Dinettes.* On y parle des gens qui font et pour qui est faite la musique « country and western » : les serveuses des restaurants routiers, les pompistes et les garagistes...

Ça parle de *« Pa and Ma »*, ça chante de tendres romances mélancoliques, ça ne se prend pas au sérieux.

Dans un bar de la haute ville s'est donné *Forbidden Broadway,* qui parodie les succès consacrés : Ann Miller dans *Sugar Babies ;* Linda Ronstadt dans *Pirates of Penzance,* et les orphelins imbéciles heureux d'*Annie.* Quand Broadway vous est interdit, on campe à sa porte et on le dénigre en attendant de trouver un producteur et d'y creuser son trou. – B. H.

« NINE », D'ARTHUR KOPIT

American Fellini

Les férus de Fellini le reconnaissent dans *Nine,* (d'après son film *Huit et Demi*) spectacle qui a obtenu trois des principaux prix de l'année, et qui apparaît comme la révélation de ce que peut être une comédie musicale de Broadway : chorégraphie impeccable, décors magnifiques, superbes costumes monochromes, chansons nouvelles et intelligentes, vingt-trois numéros sur une musique proche des contrepoints et harmonies de Bizet, avec un humour à plusieurs degrés.

Le rideau se lève sur une silhouette solitaire, celle du héros, Guido (Raul Julia) au centre d'un décor carrelé blanc baignant dans une lumière paradisiaque. Peu après, sa femme le rejoint. Elle est belle, élégante. En chantant, elle critique affectueusement mais fermement leur vie de couple. Préoccupé, il promet qu'ils vont se retirer dans une ville d'eaux. Mais il est distrait par l'apparition de sa maîtresse, poupée Barbie aux cheveux de flamme, qui, boa constrictor en dentelle noire, entonne un hymne à sa virilité. Puis, c'est une danseuse en collant noir qui célèbre son brillant talent de metteur en scène. Soudain, un flot de femmes déferle – pétulante blonde américaine, rangée de *chorus girls* corpulentes et allemandes, journalistes, productrices, femmes de chambre, concierges, touristes... Ensemble, seins tendus, elles chantent ses louanges. Autour de Guido s'agglutinent toutes les formes d'amour, réconfort, séduction, stabilité maternelle, tricheries et, par-dessus tout, adoration.

Bien entendu, *Nine* (comme *Huit et Demi*) est le portrait d'un cinéaste célèbre qui doit tourner un film, alors que sa vie conjugale se détériore et qu'il perd le contrôle de sa vie amoureuse. Comme si ce n'était pas suffisant, Arthur Kopit (l'auteur) puise dans l'œuvre de Fellini pour montrer l'évolution du héros, ses fantasmes et l'enfant qui demeure caché dans tout homme. A cet effet, Guido est souvent repoussé dans l'ombre par un charmant garçonnet de dix ans qui lui fait revivre ses escapades enfantines, ses mensonges et comment il a fui sa mère (ou sa femme) quand la situation devenait trop compliquée... Et le film qu'il invente pour honorer son contrat avec madame La Fleur (la ravissante et inexorable Liliane Montevecchi), c'est *Casanova,* et c'est aussi une parodie de sa propre existence, avec des actrices en costumes tapageurs qui reproduisent en les caricaturant les scènes précédentes.

L'éclat de rire le dispute à l'humour aigre-doux, le plaisir n'est jamais sacrifié au « message », la métaphore est clairement visualisée ; ainsi, quand sa femme suggère à Guido d'aller au diable, le décor s'enflamme d'une violente lumière rouge... Raul Julia est aussi insupportable qu'un homme peut l'être, mais si charmant... Le metteur en scène, Tommy Tune – qui a réalisé quelques-uns des plus brillants succès de ces dernières années sur Broadway, – est un maître du rythme comique. Il sait exactement quand l'agressivité ou la tendresse doivent basculer, il sait ajouter ce qu'il faut de malice visuelle et musicale pour que chaque moment soit une surprise.

BETHANY HAYES.

■ Moscou fête le centenaire Picasso : une importante exposition vient de s'ouvrir au musée Pouchkine, qui comprend deux cents peintures, dessins et céramiques du maître, soit, selon l'agence Tass, la presque totalité des œuvres de Picasso existant en Union soviétique dans les collections publiques et privées, pour la première fois réunies.

CINÉMA

« Grease-II, un film de Patricia Birch

Comédie musicale en forme d'hommage aux années 50, *Grease* fut créée à Broadway en 1972 et y fut jouée des années durant avant d'être portée à l'écran avec, dans les rôles principaux, Olivia Newton-Jones et John Travolta.

Après avoir récolté quelques millions de dollars de bénéfice avec le succès du film et de ses produits dérivés, les producteurs Robert Stigwood et Allan Carr n'ont pas laissé choir une aussi bonne affaire. Et comme, à Hollywood, la mode est de prolonger un triomphe commercial en fabriquant des suites (lire ci-dessous) Robert Stigwood et Allan Carr ont donc récidivé en renouvelant la distribution – mais Maxwell Caulfield et Michelle Pfeiffer sont un peu trop dans la catégorie des poids plumes – et en proposant, en forme de bande dessinée, une bluette nostalgique du début des années 60 à l'intrigue pratiquement inexistante, mais qui a le mérite d'être rondement menée et n'est pas dépourvue d'humour, d'un certain *rire sur soi-même.*

Les gentils héros se démènent dans le cadre d'une « high school » américaine, montent à moto, chantent et dansent sur une chorégraphie des plus simples de Patricia Birch, qui a aussi assuré la réalisation.

Grease-II est le produit-type pour enfants de huit à quinze ans. ce n'est pas péjoratif. Ce n'est pas péjoratif, c'est un fait sociologique. – C.F.

Psychose-Psychose

On ne compte plus le nombre des films à gros budget ou à gros succès qui ont été prolongés par une « suite »... Ce n'est pas nouveau (*déjà, Tarzan*), mais c'est devenu quasi systématique. Il y a eu *le Parrain* nº 2, *Vendredi 13* nº 2, *l'Exorciste* nº 2... *la Guerre des étoiles* a eu son deuxième chapitre, sans oublier *Emmanuelle.* Sans parler des titres d'actualité, *Mad Max-II* et *Grease* nº 2. Voici maintenant, selon l'*International Herald Tribune, Psychose* nº 2.

Aux Etats-Unis, on emploie le mot anglais *sequel* pour ces « rebondissements » de production ou d'exploitation... En général, les *sequels* arrivent dans les deux ou trois années qui suivent la confirmation d'un bon filon. Les *sequels,* c'est une chose. Le « remake » du vieux classique en est une autre et a fait ses preuves depuis encore plus belle lurette.

En tournant *Psychose-2,* vingt-deux ans après la sortie du film d'Hitchcock, le réalisateur australien Richard Franklin et son producteur américain Hilton Green se situent peut-être entre le « remake » et le *sequel*... On retrouvera les mêmes comédiens, Anthony Perkins et Vera Miles, âgés d'un quasi-quart de siècle supplémentaire, dans leurs rôles respectifs, au moment où, vingt-deux ans plus tard... Anthony Perkins (Norman Bates) est libéré de l'hôpital psychiatrique où il a été enfermé après avoir tué Janet Leigh. Au moment où il retourne dans la fameuse vieille maison victorienne, sur la colline. La même maison qui n'a pas changé. Restée telle quelle. Avec son « atmosphère », espère Hilton Green, qui travailla pendant vingt ans aux côtés d'Hitchcock et fut son premier assistant pour la premier *Psychose.* – M.-L. B.

ARCHÉOLOGIE

LES ÉTATS-UNIS AUSSI ONT UN PASSÉ

IV. – Le village archéologique

De notre envoyée spéciale YVONNE REBEYROL

D'abord chasseurs, puis chasseurs et cueilleurs, les premiers habitants des Etats-Unis ont su développer peu à peu une agriculture, même dans le Sud-Ouest aride ou semi-aride. Aux douzième et treizième siècles de notre ère, se construisent d'étonnants « châteaux », véritables immeubles collectifs, nichés dans des anfractuosités de falaises ou bâtis à même le sol. Au bout d'une centaine d'années, tous ces « châteaux » ont été abandonnés pour des raisons inconnues (*le Monde* des 18, 19 et 20 août).

Kampsville (Illinois). – A 80 kilomètres au nord-ouest de Saint-Louis, Kampsville est un village comme il y en a tant aux Etats-Unis : cent vingt à cent trente jolies maisons en bois, peintes en blanc pour la plupart, quatre églises, une banque, une poste, deux restaurants, un petit hôtel, beaucoup d'arbres, des fleurs, des pelouses que ne coupe aucun mur et la rivière Illinois, un affluent du Mississippi, très large, que seul un bac permet de traverser.

Pourtant Kampsville est unique en son genre : elle abrite le seul campus universitaire consacré à l'archéologie. Certes, la région est très riche en vestiges du passé : on y a repéré, dans un rayon de 65 kilomètres autour du village, plus de deux mille cinq cents sites archéologiques. Mais, sans la détermination de M. Stuart Struever, professeur à l'université Northwestern (à Evanston, dans la banlieue nord de Chicago), jamais le Centre pour l'archéologie américaine n'aurait été créé à Kampsville.

Passionné depuis l'enfance par l'archéologie, M. Struever a appris de son père (qui dirige une société importante, mais familiale) que, pour faire marcher une entreprise, il faut trouver des gens compétents et faire travailler ceux-ci ensemble dans un bon climat de concertation ; il faut une organisation efficace, seule capable de trouver l'argent nécessaire, et il faut avoir des projets de longue haleine. M. Struever a appliqué ces principes à l'archéologie en y ajoutant une recherche de haute qualité, un bon enseignement destiné aussi bien aux enfants des écoles secondaires qu'aux étudiants des *colleges* et universités, et de bonnes relations publiques indispensables pour faire connaître à la fois le Centre et l'archéologie.

Les débuts à Kampsville, en 1956, ont été modestes. L'élan décisif a été fourni, en 1969, par la découverte de Koster (à une dizaine de kilomètres au sud-est de Kampsville) : un site, exceptionnel pour les Etats-Unis, où les couches archéologiques se sont empilées sur plus de 12 mètres d'épaisseur pendant plusieurs dizaines de siècles. La même année, une première maison du village a été achetée par le Centre pour l'archéologie américaine pour y installer un laboratoire. Actuellement, le Centre possède trente-neuf maisons de Kampsville. Soixante personnes, jeunes pour la plupart, y travaillent à temps complet et une quarantaine à temps partiel, soit sur le terrain, soit dans un des six laboratoires. L'été, le Centre compte quelque trois cents personnes qui vivent à côté des quatre cents habitants « normaux ».

En 1974, une impulsion nouvelle a été donnée au Centre pour l'archéologie américaine. Cette année-là, le Congrès a voté une loi incitant à consacrer à l'archéologie au moins un millième du budget de tous les grands projets auxquels participe, à un titre quelconque, l'administration fédérale. En outre, pour les projets privés, les grandes sociétés aident souvent l'archéologie, de manière à se donner, auprès du public, une bonne image de marque. Parmi les agences d'Etat qui travaillent avec l'administration fédérale, le département des transports de l'Etat d'Illinois est une des *plus généreuses* : de 1976 à 1981, il a déjà donné plus de 4 millions de dollars (28 millions de francs) pour reconnaître et fouiller les sites existants sur les 130 kilomètres d'une nouvelle autoroute. Ainsi, les archéologues de Kampsville ont-ils pu travailler dans des endroits isolés qui n'avaient même jamais été explorés, alors que la région a été très peuplée dans les temps préhistoriques et est restée très rurale jusqu'à nos jours.

Depuis 1974, Kampsville a ainsi bénéficié de cent vingt contrats d'archéologie.

L'ouverture au grand public

Le Centre pour l'archéologie américaine est une fondation sans but lucratif qui a des liens avec l'université Northwestern, tout en étant indépendant. Il a son propre conseil d'administration (vingt-sept personnalités fortunées et dix archéologues). Le budget annuel est de l'ordre de 2,5 millions de dollars (17 millions de francs) dont 70 % viennent de sources privées, *« les seules à être abondantes dans la situation actuelle »*, précise M. Struever.

Toute l'année, le Centre organise des stages de durées variées pour des adultes, amateurs confirmés ou profanes (1), pour les professeurs d'enseignement secondaire qui participent aux fouilles ou s'initient aux arts, à la culture et aux technologies des Indiens (2), pour les étudiants et pour les élèves des écoles secondaires (*junior high* ou *high school*). Sept cents adultes seront venus en 1982.

C'est Mme Genevieve MacDougall, professeur dans une école secondaire de Winnetka (Illinois), qui, la première, a amené douze de ses élèves à Kampsville en 1971. Les enfants ont été tellement intéressés que l'expérience est devenue une véritable entreprise : deux mille écoliers sont venus cette année (3). Pour les enfants, Mme Lisanne Bartram a mis au point un remarquable système de « boîtes » et de « cartes » correspondant à chaque période de la préhistoire régionale. Ainsi les écoliers peuvent-ils repérer par eux-mêmes ce qui caractérise chaque période (poterie, outils de pierre, armes, habitats, nourriture, faune, flore, commerce et donc genre de vie).

A tous ces stagiaires, s'ajoutent la trentaine de milliers de visiteurs qui, chaque année, viennent à Kampsville, pour la journée ou le week-end.

Cette ouverture au grand public, et surtout aux enfants, a été d'abord très critiquée par les archéologues extérieurs au centre. Mais, comme nous l'a expliqué M. Clark Hinsdale, directeur du programme éducatif, elle fait comprendre aux non-spécialistes que l'homme, même de nos jours, dépend étroitement du milieu naturel dans lequel il vit et que la notion de « culture » varie selon les lieux et les époques. En outre, les enfants découvrent ce qu'est le travail scientifique et peuvent ainsi être attirés par la recherche.

En avril 1983, le Centre pour l'archéologie américaine ouvrira un *deuxième « campus »* à Crow-Canyon, près de Cortez, dans le sud du Colorado (donc dans le voisinage de la zone fouillée actuellement dans le cadre du programme archéologique de la Dolores). Déjà 35 hectares, portant quelques bâtiments, ont été achetés et plusieurs archéologues engagés.

La région de Kampsville a un climat chaud en été, froid en hiver. Et elle est, bien évidemment, beaucoup plus humide que le sud-ouest des Etats-Unis. Elle fait partie de l'ensemble culturel, dit Woodland (terre boisée), qui s'est développé, de la côte Est jusqu'à la vallée du Mississippi, après la fin de la période archaïque, c'est-à-dire à partir de 1000 avant notre ère et qui a duré jusque vers 1200 après Jésus-Christ. Enfin, à partir de 700 ou 800 de notre ère, la culture Woodland a été peu à peu ramplacée par la culture dite Mississippienne, qui a disparu de la région vers 1500.

Un régime alimentaire équilibré

La période archaïque (8000 à 1000 avant Jésus-Christ) est connue, notamment, grâce aux sites Koster, Napoleon-Hollow, Ansel-Knight. L'homme vit surtout de chasse (cervidés, ratons-laveurs, lapins, dindes...) et de pêche (bivalves et poisson d'eau douce). Mais il équilibre son régime alimentaire en glucides et en lipides – la viande de cervidé et de lapin est pauvre en matières grasses, donc peu énergétique – en cueillant diverses noix et graines.

Deux botanistes de Kampsville, M. David Asch et Mme Nancy B. Asch, ont fait des études sur plusieurs plantes dont les graines et (ou) les feuilles ont été consommées autrefois : *Iva annua,* une composée proche du tournesol ; *Chenopodium bushianum,* une chénopodiacée dont les feuilles ont un goût rappelant celui des épinards ; *Phalaris caroliniana,* une herbacée ; *Polygonum erectum,* très proche de nos renouées, parmi lesquelles figure le sarrasin. Toutes ont été probablement cueillies à l'état sauvage, mais elles ont été cultivées (ou tout au moins « jardinées ») très tôt, puisque, avant même le début de l'ère chrétienne, les graines montrent, par leur grosseur croissante, qu'il y a eu sélection, empirique certes, mais sélection tout de même. M. et Mme Asch font, avec ces plantes, des expériences de cueillette, de culture, de cuisson. Ils passent ensuite à la dégustation et convient, chaque année, leurs amis de Kampsville à une « plant party ».

Vers le huitième siècle de notre ère, le maïs prend une place prédominante dans l'alimentation, et avec lui les caries dentaires, selon les études faites au laboratoire d'ostéologie que dirige Mme Jane E. Buikstra, deviennent de plus en plus nombreuses. A partir de ce moment-là, le régime alimentaire est donc moins équilibré.

Le métal apparaît à plusieurs reprises. Pendant le deuxième millénaire avant notre ère, le cuivre, importé de la région occidentale des Grands Lacs, sert à fabriquer des outils pour travailler le bois, des couteaux et des pointes de javelot. Puis on l'oublie. Entre 200 avant Jésus-Christ et 400 de notre ère, le cuivre revient, mais seulement pour des objets cérémoniels ou symboliques, donc « inutiles ». Disparition presque totale de nouveau jusqu'en 900. Enfin, de 900 à 1400 ou 1500, il revient encore une fois, mais il ne sert pas non plus à faire des outils.

Quant au fer, d'origine météorique, il est utilisé seulement au début de l'ère chrétienne pour confectionner des perles, des grosses boucles d'oreille, des haches, mais ces dernières n'ont jamais servi à couper du bois...

Le commerce se développe très tôt. Dès la période *Middle Woodland* (150 avant notre ère-400 après Jésus-Christ), pendant laquelle les maisons sont grandes (8 mètres de diamètre) et les villages importants, les habitants de l'*Illinois* reçoivent – outre le cuivre des Grands Lacs – de l'obsidienne de Yellowstone, du mica des Appalaches, et plus tard la bauxite de l'Arkansas et les coquillages du golf du Mexique.

Commerce et villages diminuent d'importance de 400 à 900 ou peut-être 1200. De même, la poterie perd en variété, les maisons sont plus petites. Les traces de violence sont nombreuses : probablement y a-t-il surpopulation par rapport à la capacité agricole.

Enfin, à partir de 800, s'installe peu à peu la culture mississippienne, qui marque l'apogée de la préhistoire régionale. De véritables villes sont construites, dont la plus grande est Cahokia (4), située à une douzaine de kilomètres à l'est de Saint-Louis, et qui devait compter entre 5 000 et 50 000 habitants (sans que l'on puisse préciser davantage). Depuis très longtemps, les habitants enterraient leurs morts sous des tertres. A Cahokia, on construit plus d'une centaine de ces tertres, dont la plupart semblent avoir servi de plates-formes et non pas de cimetières et qui font penser aux pyramides mexicaines.

22 millions de petits paniers

Le plus grand de ces tertres, le « tertre des moines » (parce que des trappistes s'y sont installés de 1809 à 1813), agrandi plusieurs fois, est gigantesque : 5,6 hectares à la base, 2 hectares en haut, 30 mètres de haut. Le volume de terre accumulée est d'environ 625 000 mètres cubes (le quart de celui de la pyramide de Chéops) et a nécessité le transport de quelque 22 millions de petits paniers pesant 25 kilogrammes chacun. Sur la terrasse supérieure s'élevait une construction de bois, énorme selon les calculs faits à partir des traces de poteaux : 32 mètres de long, 15 mètres de large, 15 mètres de haut.

D'autres tertres, cependant, étaient des nécropoles. L'un d'eux, en particulier, renfermait le squelette d'un personnage manifestement important : le corps avait été étendu sur une couverture ornée de plus de vingt mille perles plates découpées dans des coquillages marins et il était accompagné dans l'autre monde par environ trois cents serviteurs (?), dont cinquante-trois jeunes femmes de quinze à vingt-cinq ans et quatre hommes auxquels manquaient les mains et la tête.

Les Mississippiens avaient des connaissances en mathématiques et en astronomie. On a trouvé à Cahokia les traces d'un cercle de poteaux parfaitement espacés (baptisé « Woodenge », par référence au monument mégalithique britannique Stonehenge) qui devait permettre de prévoir les saisons et de calculer certaines dates importantes pour les *cérémonies d'alors.*

A quatre reprises, entre 1150 et 1300, 120 hectares de la ville ont été entourés d'une palissade haute de 3,50 à 4,50 mètres, huit faites de 15 000 à 20 000 troncs d'arbres.

Cahokia et d'autres villes moins importantes supposent une société très structurée et très hiérarchisée. L'artisanat et l'art sont d'une qualité extrême. La poterie, très fine, prend des formes variées. Des statuettes, parfois minuscules comme celle de 2 centimètres de haut qui a été trouvée à l'occasion de la construction de la nouvelle autoroute d'Illinois, sont sculptées dans de la bauxite importée d'Arkansas, et les profils des petits personnages font penser aux Maya du Mexique.

A la fin du quinzième siècle, la culture mississippienne disparaît de la vallée moyenne du Mississippi et de celles de ses affluents Ohio, Illinois et Tennessee. Dans la basse vallée du fleuve, elle survit quelques décennies puis s'évanouit elle aussi.

Cet effondrement peut être dû à diverses causes. La culture du maïs, essentielle, se faisait sur brûlis, ce qui obligeait à trouver de nouvelles terres après quelques années, et les rendements ne devaient guère dépasser 6 quintaux à l'hectare (5). La possession de terres cultivables peut avoir suscité entre les cités des *guerres, dont les fortifications* apportent la preuve. On peut aussi penser à des épidémies dues aux concentrations urbaines et à l'alimentation trop fondée sur le maïs. Enfin, il y a eu, peut-être, manque de bois, indispensable matière première des constructions et des fortifications et unique combustible. Le fait que les bisons aient commencé à hanter, vers cette époque, les terres situées à l'est du Mississippi montre que la *prairie* remplaçait la forêt.

Quelle qu'en soit la cause, la région était quasiment dépeuplée lorsque le Père Marquette y passa en 1673.

FIN

---

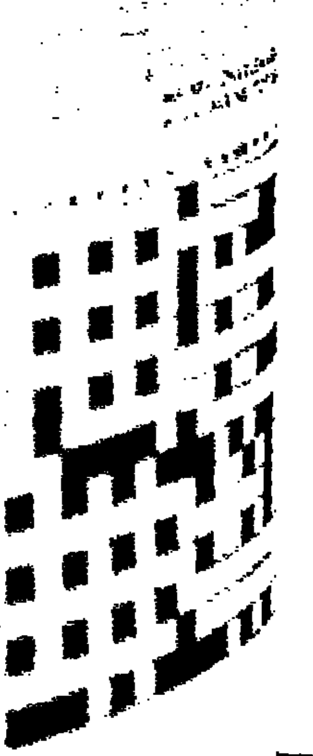
(1) Les stages pour adultes coûtent pour une semaine (cinq jours) : 240 dollars (1 630 F), logement et nourriture compris. Deux semaines (dix jours) : 450 dollars (3 000 F), week-end non compris. Ceux pour les professeurs d'enseignement secondaire coûtent 195 dollars (1 325 F) pour une semaine.

(2) Le spécialiste des arts et technologies des Indiens est M. John White (trois-quarts Ecossais, un quart Indien Cherokee), qui enseigne comment faire des cabanes, des arcs, des poteries, comment tailler la pierre ou le verre. Parmi les stagiaires de cette année, M. Lance Hemlock, un adolescent Seneca (une des sept nations iroquoises), qui habite la *réserve Cattaraugus* (dans l'ouest de l'Etat de New-York), est venu apprendre les traditions de ses ancêtres pour les transmettre aux jeunes de sa tribu.

(3) Les stages pour enfants coûtent 450 dollars pour deux semaines, 750 dollars (5 100 F) pour cinq semaines. Les enfants sont surveillés par des « chaperons ».

(4) Une partie du site historique de Cahokia est devenue un parc de l'Etat d'Illinois en 1924, soit quatre ans après le début des fouilles. En 1976, les tertres de Cahokia ont été classés comme « site historique de l'Etat » (d'Illinois).

(5) Selon M. Thomas Cook (du Centre pour l'archéologie américaine), une famille de quatre personnes avait besoin de 1 tonne de maïs par an. Rappelons que les rendements moyens actuels du maïs sont de l'ordre de 60 quintaux à l'hectare dans les pays développés.



SPECTACLES

théâtre

Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : la Planque.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Tulipatan ; 22 h : le Petit Vélo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir : 20 h 30 : Mon cul sur la commode ; 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Mime Bizot. – Petite salle, 18 H 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre - Saint - Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : les Damnés de la septième planète.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

Splendid - Saint - Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : l'Apocalypse Na.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.

Danse

Cour de la Mairie Annexe du IVe arrondissement (278-60-56), Les ballets historiques du Marais.

Les concerts

Église Saint-Julien le Pauvre, 19 h et 21 h, Ars antiqua de Paris.

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Jazz Group de Bretagne.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Patatos Valdes.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Los Salseros.
Connétable (277-41-40), 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Happy Feet Quintet.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Tito Segesso.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Station Auber – RER, 16 h 30 : A.-L. Savin, K. Atanassov (Boschn, Weber, Rossini...)
Église Saint-Germain des Prés, 20 h 30 : G. Delvallée (Messiaen, Liszt, Tournemire).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple, 18 h : Atout Cœur ; 20 h : La Cour des miracles ; 20 h : Mélodrame Ma Non Troppo ; 22 h : Séance-Friction.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 20 août

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h : Madame Satan, de C.B. de Mille ; 21 h : le Second Eveil, de von Trotta.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : Falstaff, d'O. Wells ; 19 h : Le fantastique : le Fils du docteur Jekyll, de S. Friedman.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMOUREUX FOU (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANGE DE LA VENGEANCE (*), film américain d'Abel Ferrara. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CORBILLARD DE JULES, film français de Serge Penard : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG, film français de Christian Gion ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33 ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
GREASE II, film américain de Patricia Birch. V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59 ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE JEU DE L'ASSASSINAT (TAG.) (*), film américain de Nick Castle. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65)) ; George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PORKY'S, film américain de Bob Clark. V.o. : Gaumont-Halles, 1er, (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ANTIGANG (A., v.f.) (*) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
APHRODITE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANANA JOE (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (563-45-76).
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
BUTTERFLY (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
CALIGULA ET MESSALINE (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Paramount Montparnasse, 6e (329-90-10).
LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (532-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36).
L'ÉPÉE SAUVAGE (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FAMILY ROCK (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Danaton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 16e (326-58-00).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.) (v. ang.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Colisée, 8e (359-29-46) : (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; v. arabe, ss-t. f. : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
MAD MAX II (Austr.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) Marignan, 8e (359-92-82) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
MEGAFORCE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs - Élysées, 8e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PARASITE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES 40e RUGISSANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE SOLDAT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Ambassade 8e (359-19-08).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).



SPECTACLES

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; VF : Berlitz 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).

BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CARAPATE (Fr.) : Français, 8e (770-33-88).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Logos, 5e (354-26-42).

DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). VF : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.) Ranelag, 16e (288-64-44).

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62), (v.f.). : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (F.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

IRMA LA DOUCE ((A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JOSEPHA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LOVE STORY (A., v.o.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 6e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (Ang., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27)).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) (ex-Omnia) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PARRAIN Nº 1 (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 3e (272-63-32).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. sp.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

SERPICO (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SILENCE, ON TOURNE (Fr.) : (**) Fauvette, 13e (331-60-74).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), les Lois de l'hospitalité.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), l'Impossible M. Bébé.

UN CLASSIQUE DU JEUNE BELMONDO : Bonaparte (326-12-12), le Doulos, 16 h, 18 h, 20 h.

SAMUEL FULLER : l'Ambiguïté (v.o.), *Bonaparte (326-12-12) ; Maison de bambou*, 22 h.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), la Main gauche du Seigneur.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Cape et Poignard.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h.

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), 19 h, Elisa vida mia ; 21 h 30, Vivre vite (*).

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), les Moissons du ciel.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Butch Cassidy et le Kid.

LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; les Ministères de la nuit ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 16e (527-77-35), t.l.j., 20 h 30 et 22 h.

—VU—
STANDARD NIPPON

Le portrait du cinéaste Kurosawa, réalisé quand il travaillait sur Kagemusha, *était évidemment le moment le plus intéressant de la soirée japonaise sur Antenne 2 dans le cycle des « Télévisions du monde », qui proposait un programme de NHK, la seule chaîne publique nippone. Kurosawa entre un téléfilm et un ballet.*

Le téléfilm : Dans la lumière cet été-là : *L'été 1945, la lumière de Hiroshima sur les yeux d'une petite fille. Trente-cinq ans plus tard, éblouie par les phares d'une voiture, elle se fait écraser. Elle menait une vie tranquille avec son mari, tenant les dossiers des irradiés, occupant ses loisirs à des activités socio-culturelles. Mais le passé ne se laissait pas oublier, elle devenait aveugle... Mélodrame déprimant, moins à cause de la triste histoire que de sa forme particulièrement fade. Surtout à cause du doublage. Le phrasé européen sur les gestes et les mimiques des comédiens japonais, c'est ridicule. Restait à couper le son. Mais ces comédiens avaient alors tellement l'air de s'ennuyer que c'était pis encore.*

Le film, pourtant, a reçu un prix au Festival de télévision de Monte-Carlo en 1981. La même année, le prix Italia était décerné à la Princesse de la Lune, *ballet ni traditionnel ni* butoh, *mais sur pointes avec une musique occidentale, et filmé à grand renfort de transparence, surperpositions, flou poétique, lumière irisée à travers les branchages. Le tout bien léché, sans bavures. Est-ce le modèle d'une soirée culturelle au Japon ? C'est en tout cas le chromo standard du petit écran, qui décidément est bien contraignant et laisse une marge infime aux dérapages de l'imagination créatrice.*

Seulement, quand s'y installe la force de Kurosawa, tout change. Ce n'est pas le fait d'une écriture télévisuelle originale. Interviews, reportages, extraits de films (forcément réduits) et zooms avant et arrière, les montagnes russes des caméras donnaient inutilement le tournis.

Tout change par cet homme de soixante-dix ans incroyablement jeune, par l'accuité de ses yeux plissés, par sa voix feutrée quand il engueule sèchement ses acteurs, ou quand, les vouvoyant avec respect, il leur fait recommencer une scène : tout change lorsqu'il se raconte, souriant un peu, disant avec une simplicité infiniment orgueilleuse : « Faire quelque chose d'unique est difficile. On reconnaît John Ford ou Jean Renoir dans chacun de leurs plans. Les jeunes cinéastes veulent dire quelque chose. Je me contente de filmer ma vision... »

Par chance, il n'était pas doublé.

COLETTE GODARD.

● *France-Culture* rend hommage au compositeur Jean Wiener, disparu le 8 juin dernier, par une série d'émissions quotidiennes jusqu'au 27 août, « Notes par millions », de 19 h 30 à 20 h (sauf les samedis et dimanches). On pourra entendre à nouveau des entretiens réalisés en 1966 par Francis Crémieux avec ce personnage, éclectique, pianiste – on l'entendra jouer, – auteur de musiques de films, qui a contribué à faire connaître en France le dodécaphonisme et le jazz.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 20 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Le grand studio au Midem 82.
On trouvera autour de Michel Legrand, musicien éclectique, Lettermen, Jack Jones, Vic Damon, Steve Laurens, Eddy Gorme, Diane Tell, Pierre Bachelet, Miguel Bose, Kim Larsen... (redif.).

21 h 35 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams.
D'après l'œuvre de W. Godwin, réal. H. Wise.
Caleb finit par croire que Falkland – qui fuit toute société – est l'assassin de Tyrell. Haine et soupçons dans la vieille Angleterre.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Les confessions de Félix Krull.
Feuilleton allemand d'après le roman de T. Mann, scénario B. Sinkel et A. Brustelin.
Nº 3 : La poétesse Diane Philibert, alias Mme Houpfle.
Suite des aventures galantes d'un jeune homme dans l'Europe du dix-neuvième siècle. Engagé comme liftier dans un grand hôtel de Monte-Carlo, Félix s'initie à la carrière de gigolo de haut standing. C'est amusant, gracieux et superficiel.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Le chat, le cheval et le lion.
Avec P. Béranger et M. Butor (*Naufragé de l'arche*), P. Vialar (*Cheval, mon bel ami*), C. Catherine et G. Ragache (*les Loups en France*), J.-L. Hue (*le Chat dans tous ses états*), J.-J. Barloy (*la Peur et les animaux*).

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (cycle cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : La Barricade du point du jour.
Film français de R. Richon (1977). Avec A. Alvina, R. Ardisson, J.-L. Bideau, R. Bussières, D. Delorme, G. Leclerc, P. Noiret.
Les journées des 22 et 23 mai 1871, dans un quartier de Montmartre dont les habitants, jusqu'alors paisibles, élèvent, à l'instigation d'un garde national, une barricade pour résister à l'armée versaillaise de Thiers investissant Paris.
Le sujet tabou de la Commune de Paris, abordé dans un film qui se réfère à la tradition populiste du cinéma français. Une série de croquis individuels et de tableaux sociaux. Un style qui va du réalisme quotidien au lyrisme, des petites gens devenant, presque malgré eux, des héros de tragédie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Un œil dans le ciel.
Une émission de R. Pietri.
Des avions supersoniques aux satellites, civils ou militaires, les vaisseaux de l'espace volent et photographient tout, aujourd'hui, sur notre planète (Landsat, qui sera lancé en 1984, sera capable d'identifier la marque d'une voiture dans les rues d'une ville). Cela permet de prévoir les récoltes, d'identifier des réserves de minerais et de prévenir les catastrophes naturelles, mais aussi d'espionner. Comment la surveillance aérienne s'est-elle développée ? Quelle est son efficacité ? Un reportage de Douglas Stanley, reporter australien.

21 h 35 Série historique : L'agonie de l'Aigle.
Par R. Chanas. Nº 3 : Mourir à Sainte-Hélène.
Dernier volet de cette épopée bonapartienne, les cinq années d'un martyre moral et physique qui vont donner naissance à la légende.

22 h 30 Journal.

23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (redif.). Julien Duvivier.
Un poète qui est aussi un grand technicien de la mise en scène : il a réalisé soixante-dix films qui vont de Golgotha *à* la Belle Équipe *en passant par la* Fête à Henriette.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Trio sonate en ut mineur, de Bach, avec J. Galway, flûte.

FRANCE-CULTURE

20 h, Cinéromans : Sculpter la lumière (deux opérateurs : H. Alekan et L. Page).
21 h, Les horizons du possible : le sens de la création.
22 h, Musique : « Folk songs », de Berio ; « Volkslieder », de Brahms.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (au café de Saint-Yves-en-Bubry).
23 h 30, Musique : Œuvres de Berlioz, par le London Symphony Orchestra.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, *Concert (émis de Stuttgart)* : « Concerto pour piano et orchestre », de Beethoven ; « Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre », de Tchaïkovski ; « Concerto pour violon et orchestre » de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. P. Angerer ; sol. K. Eickhorst, piano ; M. Kliegel, violoncelle ; K. Adam, violon.
22 h 5, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xénakis : 23 h 5, Ecrans : Dave Grusin ; 0 h 5, Le tour du monde : l'Asie du Sud-Est.

Samedi 21 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
Du riz pour les rebelles (redif.).

13 h Journal.

13 h 35 Série : L'Homme de l'Atlantide.
Les frères jumeaux (redif.).

14 h 30 Accordéon, accordéons.

14 h 45 Court métrage : Le tournage des « 40es Rugissants ».

15 h 10 Cuisine : Les recettes de mon village.
Escalopes de veau de Bossoles.

15 h 30 Document : Les grands explorateurs.
James Cook raconté par D. Attenborough, réal. J. Irvin.

16 h 20 Croque-vacances.

17 h 50 Magazine auto-moto.

18 h 10 S.O.S. animaux perdus.

18 h 30 Série : Mathias Sandorf.
Complot, prison, évasion, un feuilleton d'après Jules Verne (redif.).

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 45 Encore des histoires,

20 h Journal.

20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Sue Anne Grainger décide d'ignorer les menaces qu'elle reçoit de son correspondant anonyme jusqu'à ce que celles-ci deviennent sérieuses.

21 h 35 Numéro un : Gérard Depardieu.
Variétés de M. et G. Carpentier (redif.).
L'acteur chante et reçoit dans ce numéro spécial : Diane Dufresne, Alain Souchon, Claude Nougaro, Sapho, Serge Gainsbourg, Johnny Hallyday, Catherine Deneuve.

22 h 35 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.L. Boulay.
Au sommaire : Paris en état d'alerte ; enquête sur la rue des Rosiers ; l'octogénaire qui refuse son siècle ; des Polonais en souffrance ; le grand témoin de la semaine sera François-Xavier Do.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.

12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Tarte tropézienne.

12 h 45 Journal.
A l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des chars russes en Tchécoslovaquie, Antenne 2 Midi propose un « dossier spécial » des interviews d'intellectuels tchécolovaques et un témoignage de Mme Anna Marvanova, porte-parole de la Charte.

13 h 35 Série : Wonder woman.
Extra-terrestres et espions nazis (redif.).

14 h 25 Les carnets de l'aventure.
Une grande aventure sur le désert glacé.

14 h 50 Les jeux du stade.
Patinage artistique à Saint-Gervais ; Hippisme à Rotterdam ; Natation : Championnat de France ; Athlétisme : meeting de Berlin.

18 h Récré A2.
Lippy le lion ; Casper et ses amis ; Mister Magoo.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 45 Dessins animés.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Le Secret des Andrônes.
D'après le roman de R. Magnan, réal. S. Itzkovitch. Avec J. Gaiomar, F. Christophe, C. Rouvel, D. Doll...
Le commissaire la Violette, en vacances à Sisteron, assiste à une représentation théâtrale. Mais le mannequin qui est jeté du haut des remparts s'avère être un vrai cadavre.

22 h Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne, réal. J. Guyon.
Avec des extraits de : *les Cent Vierges, Trois Jeunes Filles nues, le Violon sur le toit, Princesse Czardas*, etc.

22 h 45 Sport : Catch à quatre.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de l'été.
(A Montpellier).

20 h 35 On sort ce soir (cycle Shakespeare) : Timon d'Athènes.
Drame en cinq actes de Shakespeare, réal. J. Miller. Coprod. B.B.C.-Time-Life. Avec J. Pryce, N. Rodway, J. Shrapnel, J. Welsh.
Comment l'hypocrisie des flatteurs et leur ingratitude transforment Timon d'Athènes en ermite. Comment, découvrant de l'or dans son désert, il le distribue aux ennemis de sa ville, et comment, préférant la sagesse à la gloire, il meurt. Encore une œuvre à ne pas manquer de cette série réalisée par la télévision anglaise.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Thème et variations, de Fauré, par H. Boschi.

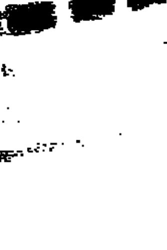
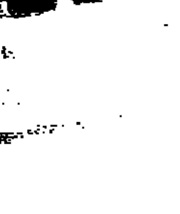
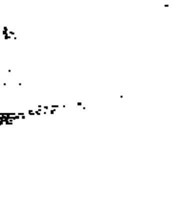
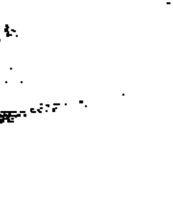
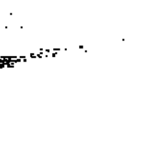
FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Colportages (Les Angles).
8 h, Les énergies douces : Les photopiles.
9 h 7, Quatre grands reportages en Asie : Birmanie, Laos, Thaïlande : Le triangle d'or ; héroïne et politique.
11 h 2, Libre parcours jazz : The String Trio of New-York.
12 h 5, Le pont des arts : Atelier de B. Borgeaud ; à 12 h 45, Panorama du cinéma ; à 13 h 30, Actualité du théâtre, à Paris et en province.
14 h, Journée Lewis Carroll : Alice est revenue : Lewis Carroll, maître d'école buissonnière ; « Alice au pays des merveilles » ; à 20 h, « *La chasse au snark* ».

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Respighi, Debussy, Bach-Busoni, Stravinsky, Weber, Ravel, Mozart.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Hewitt, O'Riada, Juvin, Ridout, Farrenc, J.-S. Bach, Schumann, Wanski, Viotti ; 11 h, La tribune des critiques de disque : « Airs de concert », de Mozart (première parution) ; 12 h 35, Avis de recherche : œuvres de Delius, Sibelius, Roussel.
13 h 30, Tous en scène : Les Hi-Lo's.
14 h 4, Concert-lecture : œuvres de Stravinsky, Webern, Poulenc, Dallapiccola, Mefano, Chaintemps, Jeanneau, Stravinsky, Michalsky.
16 h, Concert (donné le 12 avril 1982 en la cathédrale d'Athènes) : Messe du lundi saint, par le chœur byzantin de la cathédrale d'Athènes, dir. S. Peristeris.
18 h, Le disque de la tribune.
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Ponce, Lennon - McCartney - Brouwer, Fiala.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : Fritz Kreisler (œuvre de Dvorak - Kreisler, Dohnanyi, Friml).
20 h, Concert (Festival de Salzbourg 1962) : « le Chant du cygne », de Schubert ; « Dichterliebe », de Schumann, par D. Fischer-Dieskau, baryton ; A. Brendel, piano.
21 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : œuvres de Schoenberg, Guézec, Ligeti, Webern ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or : œuvres de Nyman, Moon, Martz.

● *M. Léopold Sedar Senghor*, ancien président de la République du Sénégal, est l'invité du « Club de la presse du tiers-monde » animé par M. Hervé Bourges, directeur de Radio-France internationale. Il sera interrogé par Michel Faure (*Libération*), Philippe Gaillard (*Médias France Intercontinents*) et notre collaborateur Philippe Decraene, *samedi 21 août à 15 h et dimanche 22 août à 20 h*. On peut capter R.F.I. en France en ondes courtes sur 49 m, 6 175 kHz).

Le Monde

économie

SOCIAL

LA SORTIE DU BLOCAGE

Le gouvernement entend modifier profondément la politique salariale

(Suite de la première page.)

Un effort sera certes demandé pour limiter les progressions du pouvoir d'achat aux seuls bas salaires mais sans carcan et quitte à accepter des exceptions pour la main-d'œuvre qualifiée là où existe une forte pénurie, et pour les salariés dont les rémunérations *sont bloquées depuis* plusieurs mois. M. Mauroy devrait, dès le début septembre, rendre publiques quelques règles directrices pour le secteur public et nationalisé, mais laisser une relative liberté à des négociations qu'on veut très décentralisées, quitte à lancer des conseils voire des recommandations.

Etaler tout rattrapage dans le temps

Le SMIC constitue le deuxième et plus sérieux sujet de changement. — Rappelant l'engagement du gouvernement d'accroître, en 1982, de 4 à 5 %, le pouvoir d'achat du SMIC — la C.F.D.T. a réclamé le respect de cette promesse. *Le SMIC ayant* déjà bénéficié d'une amélioration en pouvoir d'achat de 2,2 %, M. Maire a demandé, d'ici à fin 1982, un coup de pouce d'au moins 1,8 %. Cette question est irritante pour le gouvernement : depuis cette promesse, le temps a passé avec son cortège de difficultés; et le pouvoir politique souhaiterait être à la fois plus réaliste et moins ambitieux

● *Maintien du pouvoir d'achat.* La promesse d'assurer, d'ici à fin *1983, le maintien du pouvoir d'achat* pose un autre problème délicat. Pourra-t-on respecter cet objectif fin 1982, puis, ensuite, trimestre par trimestre ? Cette question n'est pas tranchée, mais l'objectif est d'étaler dans le temps tout rattrapage. Dans certains milieux gouvernementaux, on estime, qu'à l'exception des bas salaires l'année 1982 devrait se terminer par une baisse du pouvoir d'achat, celui-ci n'étant en partie rétabli que pour mars 1983, et les écarts entre prix et salaires qui pourraient ensuite se produire ne devraient être comblés que fin 1983.

Archaïsme

● *Salaires réels et salaires binômes.* L'autre grand objectif salarial du gouvernement est triple. Il s'agit d'obtenir, avec la sortie du blocage, une application anticipée de la loi Auroux sur la négociation des salaires afin de rompre la règle de l'échelle mobile, de discuter enfin sur les salaires réels et de réviser les grilles de rémunérations. Actuellement, la politique salariale est à la fois anarchique, archaïque et... patronale. Sur les treize millions de salariés du secteur privé, trois millions *ne bénéficient d'aucune convention* ; sur les dix restant, cinq millions dépendent des conventions qui *n'ont* pas été négociées depuis plusieurs années, et sur les cinq autres millions, un seulement relève d'accord portant sur les salaires réels. Autre anomalie : certains de ces textes prévoient des relèvements automatiques de salaires en fonction de l'évolution des prix, qu'il s'agisse d'un *O.S. ou d'un cadre, ce qui sclérose* la hiérarchie et bloque toute modification des grilles.

Le gouvernement et surtout le ministère du travail souhaitent qu'à l'occasion de la sortie du blocage, ces pratiques soient révisées. Le gouvernement entend favoriser des accords qui étalent les hausses de salaires sans indexation automatique, et surtout voir développer la formule du salaire binôme (en partie majoration forfaitaire, en partie proportionnelle) ou tout autre système (*liaison* avec la production, l'emploi, la *durée du travail*), *afin de remodeler* la hiérarchie des rémunérations.

Pour parvenir à ces fins, des contacts ont déjà été pris. Des séances d'explications... et de motivations sont organisées avec les inspecteurs du travail ; des sondages sont faits auprès des syndicalistes et surtout des dirigeants patronaux de branches ou d'entreprises pour obtenir dès septembre, l'ouverture et la conclusion d'accords exemplaires.

Tâche ingrate et délicate. Dans les milieux gouvernementaux, on ne cache pas que des cpoups durs sont prévisibles et M. Maire n'a pas caché « le mécontentement » des salariés. Mais les responsables misent sur quatre atouts : l'exemple qui pourra être *donné par la fonction publique* (1) et des entreprises nationalisées ; la possibilité pour l'Etat d'être sévère sur la sortie du blocage progressif des prix à l'égard des branches professionnelles trop laxistes en matière de rémunérations ; la prise de conscience par l'opinion et par certains syndicats, comme la C.F.D.T., qu'il y a bien une crise internationale et qu'il faut porter remède à ce mal français qu'est l'inflation ; enfin l'influence personnelle du premier ministre, qui a décidé de recevoir, seul, chaque dirigeant syndical pour tenter d'élaborer une sorte de concertation durable, sinon de contrat.

Soucieux d'apaiser les craintes du patronat et des syndicats qui redoutent de mauvaises surprises du côté de l'assurance chômage et de la sécurité sociale, conscient, de la bonne volonté de la C.F.D.T. qui accepte des économies mais pas trop, estimant qu'on peut aussi majorer les cotisations et les impôts des plus fortunés (2), le premier *ministre va* aussi définir rapidement — après consultation des autres *partenaires* sociaux — les grandes lignes de sa politique sur ces dossiers tout aussi épineux.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) La C.F.D.T. demande le blocage des primes dans la fonction publique pour qu'il serve à l'amélioration des bas salaires.

(2) M. Maire suggère que la tranche de l'impôt sur le *revenu* soit taxée à 70 % au lieu de 60 %.

LA RENCONTRE ENTRE M. MAUROY ET M. MAIRE

« La rigueur doit être mise au service d'un projet »

déclare le secrétaire général de la C.F.D.T.

Le gouvernement a entamé jeudi 19 août la consultation des partenaires sociaux sur les grands problèmes de la rentrée : le premier ministre a longuement reçu M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et le ministre des affaires sociales, M. Bérégovoy, a pris contact avec M. Belot, dirigeant de la Fédération des médecins de France, puis avec les responsables du C.N.P.F.

C'est dans un climat favorable, qui n'exclut pas des divergences parfois profondes, notamment sur le SMIC, que s'est déroulé l'entretien avec M. Maire, d'abord en tête à tête,puis, au cours d'un déjeuner avec deux autres dirigeants de la C.F.D.T. MM. Chérèque et Héritier. M. Maire s'est déclaré d'accord pour prendre sa part d'une politique de rigueur si elle est « *au service d'un projet et d'options ambitieuses* », qu'il s'agisse de solidarité, de la lutte contre les inégalités, des créations d'emplois et de la participation des travailleurs au redressement de l'économie. M. Maire, qui attend « *un second souffle de l'action gouvernementale* », a apprécié *la volonté du premier ministre* de définir début septembre, au-delà des *conditions* de sortie du blocage des revenus et des prix, les options de sa politique sociale et économique à moyen terme et à court terme. M. Mauroy a en effet annoncé son intention de tracer les orientations générales de sa politique pour l'année à venir.

Les discussions ont aussi porté sur les grands problèmes industriels, la décentralisation et les prestations sociales, la préparation du IX[e] Plan et les droits des travailleurs. Habileté ? Le premier ministre entend affirmer qu'en dépit des difficultés économiques l'esprit du changement demeure.

M. Maire a précisé les conditions qui permettraient à la C.F.D.T. de participer à cette politique de rigueur : salaire (voir ci-contre); discussion avec le patronat dès septembre sur la réductions des horaires, alourdissement des impôts sur le revenu (passage de 60 à 70 % de la tranche supérieure des revenus imposables).

A propos de l'équilibre des régimes sociaux, M. Maire a posé trois principes : égalité plus grande des contributions, notamment des non-salariés ; acceptation d'économies limitées ; accroissement des cotisations plutôt que diminution des prestations et du niveau de vie des inactifs.

Les « angoisses » du patronat

L'avenir des régimes sociaux a aussi été abordé lors d'entretiens, jeudi, entre M. Bérégovoy et MM. Gattaz et Chotard. Le président du C.N.P.F. a souligné la gravité de la situation : 80 milliards de francs devront être trouvés d'ici à la fin 1983 pour combler les déficits de l'UNEDIC et de la Sécurité sociale. M. Bérégovoy a confirmé l'engagement du gouvernement de ne pas accroître les charges des entreprises d'ici au 1[er] juillet 1983.

De son côté, M. Bergeron, secrétaire général de F.O., a publié une déclaration affirmant qu'on ne pourrait échapper à une augmentation des cotisations de l'UNEDIC — malgré une proposition de sa centrale visant à économiser 5 *milliards* de francs.

Au ministère de l'économie et des finances, on continue à se féliciter du coup d'arrêt à la hausse des prix constaté au mois de juillet (0,3 % selon les calculs provisoires), et l'on précise que l'objectif reste fixé à 0,5 % en termes de hausse mensuelle des prix de détail pendant toute la période du blocage.

Pour autant, le retour à la liberté des prix industriels reste l'objectif, et celle-ci pourrait intervenir au cours du premier semestre 1983. Quant aux services, leur sortie du blocage pourrait s'effectuer en différenciant les secteurs jugés « sages » de ceux qui auraient fait preuve d'une certaine « indiscipline », ajoute-t-on.

Interrogé, jeudi 19 août, sur ce sujet, M. Jacques Delors, qui était l'invité d'« Antenne 2-Midi », a estimé que la discussion entre syndicats et patronat « *doit être l'occasion d'un nouveau dynamisme dans la recherche d'une meilleure compétitivité* ».

M. Gattaz, qui s'exprimait à la même heure sur TF 1, apportait en quelque sorte la réponse du patronat en déclarant que « *les chefs d'entreprise sont angoissés* » et que « *leur angoisse risque de se transformer en colère à l'automne* ». « *Le blocage des prix a été rigoureux et remarquablement respecté, mais les méthodes employées constituent un remède de cheval qui risque de tuer le malade si elles sont poursuivies* », a ajouté M. Gattaz, précisant qu'il ferait, à l'occasion de son entrevue avec le premier ministre, « *des propositions pour sortir très rapidement du blocage et pour alléger les charges des entreprises* ».

L'ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT AU PREMIER TRIMESTRE 1982

Amélioration pour les pères de famille réduction pour les célibataires

Alors que les prix ont augmenté de 3,3 % au premier trimestre 1982, le revenu mensuel net des ouvriers célibataires (salaire moins cotisation et impôt mais, selon les cas, plus prestations) ne s'est accru que de 2,7 % en Ile-de-France et de 3 % en province. En revanche, le pouvoir d'achat des ouvriers pères de famille de deux enfants s'est amélioré puisque leur revenu mensuel net a progressé de 3,7 % à 4,6 % selon l'âge des enfants et la situation géographique.

Cette amélioration s'explique par la réforme de février 1982, qui a valorisé les allocations pour les familles de deux enfants. Mais celles de cinq enfants ont été pénalisées.

Toutefois, en un an, toutes les familles ont bénéficié d'une progression du pouvoir d'achat en raison des importantes majorations des allocations décidées après le *succès* électoral des socialistes. Alors que les prix ont augmenté de 12,5 % d'avril 1981 à avril 1982, le revenu mensuel net des ouvriers s'est élevé dans les proportions suivantes : + 12,5 % à + 13,6 % pour le célibataire selon qu'il réside en Ile-de-France ou en province ; + 15,4 % à 16,3 % pour le père de famille de deux enfants dont l'un a moins de deux ans ; + 15,3 % à + 16,3 % quand les deux enfants ont plus de trois ans ; + 16,1 % à + 16,9 % pour le père de cinq enfants.

Cette évolution contraste avec celle observée à la fin du septennat giscardien : le revenu mensuel des célibataires avait cru plus rapidement que celui des pères de deux enfants âgés de plus de trois ans d'avril 1980 à avril 1981 et plus rapidement *que celui* des pères de deux enfants, quel que soit l'âge, d'avril 1975 à avril 1980.

ÉTRANGER

Le redressement implique des sacrifices pour tous les Mexicains « en proportion de leur participation aux bénéfices »

déclare le ministre des finances

Le Mexique devait demander, ce vendredi 20 août, aux banques privées occidentales réunies à New-York de reporter le remboursement de quelque 10 milliards de dollars de prêts à court terme. M. Jesus Silva Herzog, ministre mexicain des finances, chargé de négocier le rééchelonnement de la dette publique à échéance de moins d'un an, devait donner aux banquiers des éclaircissements sur le programme gouvernemental de redressement économique, ainsi que sur la situation des entreprises privées. Cependant, lors de la réouverture du marché des changes à Mexico, il ne s'est pas produit de ruée sur le dollar. Le taux de change élevé – 120 à 130 pesos pour 1 dollar – a découragé la demande sur le marché libre. – *(A.F.P. Agefi).*

Mexicô. – Le marché des changes au Mexique a été rouvert à partir du jeudi 19 août, le gouvernement ayant précisé le fonctionnement des trois taux du peso selon le *ministre des finances, des mesures* vont protéger les entreprises qui connaissent des difficultés liées aux changements de parité. L'accès au taux de change préférentiel (49,50 pesos pour un dollar, au lieu de 69,50) sera en tout cas exceptionnel. Il n'est question d'après le ministre des finances *ni de geler* les comptes en monnaie nationale (les retraits ont considérablement augmenté au cours de ces derniers jours), ni de bloquer les coffres personnels dans les banques.

Selon M. Silva Herzog, le redressement implique des sacrifices pour tous les Mexicains *« en proportion de leur participation aux bénéfices »*. Les mesures d'austérité vont être rigoureuses et les importations seront encore réduites, ce qui n'affectera pas seulement les produits de luxe et pourrait même entraîner *une réduction du rythme* de croissance de certains secteurs de l'économie. Toutefois, selon le ministre des finances, *« si le problème est sérieux, il s'agit d'un problème de conjoncture et de caractère financier, un problème de caisse, pourrait-on dire. Mais rien ne s'est passé au niveau des structures, au niveau de l'essence de notre économie et de notre société »*.

Jusqu'à très récemment encore, le caractère conjoncturel et financier de la crise n'était pas discuté, mais certains économistes se demandent *si les mesures prises – en retard et* dans le désordre – ne risquent pas d'avoir des conséquences négatives profondément et à long terme. Est-il raisonnable d'espérer, comme en 1976, un nouveau boom pétrolier ?

Alors que les hommes, semblent *attendre une reprise* pour 1983, le sort du pays dépend largement de l'évolution de la situation internationale. L'augmentation de 1 dollar du prix du baril de pétrole entraîne un gain de 500 millions de dollars par an pour le Mexique. De même, une réduction d'un point des taux d'intérêt pratiqués sur les marchés financiers internationaux se traduit par une économie de 500 millions de dollars. Ainsi le pays se trouve actuellement pris dans une *« tenaille néfaste »*, selon l'expression de M. Lopez Portillo, les taux d'intérêt augmentant et le prix du brut baissant.

De notre correspondant

Les premières difficultés annonciatrices de la crise que traverse le Mexique remontent d'ailleurs en juin-juillet 1981, lors de la réduction sur le marché mondial du prix du pétrole dont ce pays est le cinquième exportateur. La conjonction de difficultés économiques intérieures et extérieures, certaines erreurs ont ensuite conduit à l'état actuel sérieux, mais non catastrophique, de l'économie méxicaine.

A court terme

Pour maintenir à un même niveau le taux de croissance qui avait été de 8 % au cours des trois années précédentes, le gouvernement a décidé d'avoir recours à des emprunts à court terme sur les marchés financiers internationaux. Il s'agissait de maintenir le haut niveau de créations d'emplois qui a caractérisé le régime du président Lopez Portillo (4 millions de postes en six ans).

Mais le pays était entré pratiquement, depuis le printemps 1981, dans la période de transition présidentielle qui, durant une quinzaine de mois, va de la désignation du candidat officiel jusqu'à son accession au pouvoir et se caractérise par un affaiblissement progressif des pouvoirs du président sortant. Ce fait à des conséquences graves, surtout en période de crise, dans un pays où le pouvoir est particulièrement concentré dans les mains du chef de l'Etat. Il n'est pas question dans ces conditions de se lancer dans des entre*prises hardies, voire impopulaires.*

Au début de 1982, la différence des taux d'inflation entre les Etats-Unis (environ 8 %) et le Mexique (de l'ordre de 50 %) rendait une dévaluation du peso inévitable. Petits et grands épargnants ont commencé à acheter massivement des dollars et, dans certains cas, à les faire sortir du pays. Il fallait aussi faire face au remboursement des emprunts à court terme souscrits en 1981 et au manque de liquidités des pays exportateurs de pétrole.

La première dévaluation du peso, *le 17 février (de l'ordre de 90 %) et* les mesures d'austérité adoptées par le gouvernement le 20 avril n'ont pas été suffisantes pour résoudre l'ensemble des difficultés. L'objectif était une réduction du déficit de la balance des paiements courants grâce à une diminution du déséquilibre commercial et à un accroissement du flux du tourisme, la deuxième source de devises du pays. La balance commerciale est bien devenue pour la première fois excédentaire en juillet 1982, mais du fait *avant tout* d'une réduction draconienne des importations.

Le Mexique continuait à faire face à deux graves problèmes : conversion continue des pesos en dollars, et moindre disponibilité en devises fraîches. Le gouvernement lui-même, en prenant des mesures désordonnées (augmentation du prix de certains produits de base, le 2 août, suivie, le 5 août, de la création d'un double taux de change) a contribué à accroître le désarroi, ce qui rendait plus inévitable la fermeture le 12 août du marché des changes. Sinon les 12 milliards de « mex-dollars » accumulés dans les comptes en devises américaines au Mexique fin juillet risquaient fort de franchir la frontière, mettant le pays dans l'obligation de cesser ses paiements.

FRANCIS PISANI.

EN ITALIE

Un jugement du tribunal de Milan remet en cause le rôle contractuel des syndicats

De notre correspondant

Rome. – Le tribunal de Milan vient de rendre un jugement qui, s'il fait jurisprudence, risque d'avoir *d'importantes conséquences sur le* rôle contractuel des syndicats. Le jugement a en effet décidé la réintégration immédiate de quatre-vingt-dix-sept ouvriers d'Alfa Romeo mis en chômage technique *(cassa integrazione)* après un accord intervenu en mars entre la direction et le syndicat.

Ce jugement fait suite à un autre intervenu il y a un mois à Rome, à la suite d'un recours intenté par trente-sept ouvriers d'Alfa Romeo. D'autres jugements sont en cours. Si le phénomène se développe, il concernera des centaines d'entreprises actuellement en difficulté. En 1981, trois cent cinquante mille salariés ont été mis en chômage technique et sans doute davantage cette année.

Le juge de Milan souligne qu'Alfa Romeo a choisi de mettre en *cassa integrazione* des salariés en fonction de leur activisme syndical, soit de leur productivité. Cette dernière procédure pourrait selon le juge, conduire à *« l'expulsion des malades qui sont par définition moins productifs »*. En substance, soutient le juge, ou bien le syndicat obtient un mandat des salariés pour négocier les mises à pied avec la direction, ou bien n'importe quel em*ployé est en droit de faire recours à* la justice.

Pour la direction d'Alfa Romeo, ce jugement va à l'encontre de l'esprit de la loi de 1975 qui prévoit le recours à la *cassa integrazione* en cas de difficulté d'une entreprise. Pour leur part, les syndicats, estimant que ce jugement remet en cause leur rôle contractuel, ont demandé au gouvernement de promulguer au plus tôt une loi empêchant de tels recours.

Selon M. Lama, secrétaire général de la C.G.I.L., *« il s'agit de définir les pouvoirs des partenaires sociaux en ce qui concerne la mobilité des travailleurs »*. Ce n'est pas la première fois que les syndicats se déclarent hostiles à des jugements favorables aux travailleurs, mais qui entament leurs pouvoirs. En fait, le recours à la justice de chômeurs techniques signifie qu'ils ne se sentent plus protégés par leurs syndicats : un signe supplémentaire de la crise de la représentativité syndicale en Italie.

PHILIPPE PONS.

AFFAIRES

Les poursuites antitrust contre A.T.T.

LE NOUVEL ACCORD ENTRE LA FIRME ET L'ADMINISTRATION DEVRAIT ÊTRE ENTÉRINÉ

Le département américain de la justice et American Telephone and Telegraph se sont mis d'accord le jeudi 19 août pour incorporer les propositions du juge fédéral Harold Greene dans le protocole d'accord conclu le 8 janvier. Cet accord définissait le nouveau rôle d'A.T.T. sur les marchés américains du téléphone et de la télématique en échange de l'abandon par l'administration du procès antitrust engagé en 1974.

Le juge avait informé les deux parties le 11 août qu'il ne pouvait pas approuver leur accord en l'état, et il posait plusieurs conditions pour que le tribunal fédéral classe le dossier antitrust.

Tout en acceptant globalement ces conditions, le département de la justice a cependant souhaité que le juge fédéral revienne sur l'une d'entre elles : celle où il demandait que les vingt-deux filiales locales d'A.T.T. aient la faculté de vendre directement des matériels téléphoniques. L'administration américaine fait valoir dans un document adressé au juge Greene qu'une telle solution risque de perturber sérieusement l'activité des fabricants de matériels, au premier rang desquels figure Western Electric, la filiale industrielle d'A.T.T.

Faits et chiffres

Agriculture

● **La sécheresse et l'agriculture.** – *« La sécheresse de 1982 n'est pas comparable à celle de 1976 et les mesures prises à cette époque ont été jugées impopulaires. Nous devons, avant tout, aider les plus défavorisés »*, a déclaré, le 19 août, le ministre de l'agriculture Mme Édith Cresson, dans le Tarn où elle a constaté sur le terrain, en compagnie de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, les dégâts causés par la sécheresse. Les deux ministres se sont rendus dans la soirée dans l'Aveyron où ils devaient entamer, ce vendredi 20 août, une seconde journée de visite.

● **Les trois organisations syndicales agricoles de gauche regrettent, dans un communiqué commun, les « tergiversations gouvernementales »** à propos de la nouvelle procédure d'élections aux chambres d'agriculture, procédure dont certains aspects « profitent », selon ces syndicats, à la F.N.S.E.A. (Fédération des exploitants). Le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modef), la Fédération nationale des syndicats de paysans (F.N.S.P.) et la Confération nationale des syndicats de travailleurs-paysans (C.N.S.T.P.), réunis pour la première fois afin d'*« explorer les points de convergence entre eux, dans la perspective des élections »*, reprochent notamment au gouvernement d'avoir *« réinstitué »* un collège des organisations syndicales, avec deux élus désignés au suffrage indirect, qui constitue, selon eux, une *« concession inadmissible à la F.N.S.E.A. »*.

● **La F.D.S.E.A. de l'Ardèche** appelle les producteurs de fruits de ce département à manifester samedi 21 août sur la R.N. 86, afin de protester contre les importations de pêches qui, affirme le Syndicat agricole, ont presque triplé en deux ans, passant de 10 923 à 30 750 tonnes. – *(A.F.P.)*

Affaires

● **La situation d'A.E.G.-Telefunken.** – Le gouvernement de Bonn *« prendra une décision dans les quatre semaines à venir »* au sujet de la garantie de l'Etat pour un nouveau prêt de 1 milliard de DM à A.E.G.-Telefunken, a déclaré jeudi soir M. Wischnewski, ministre d'Etat ouest-allemand. De son côté, M. Heinz Duerr, président de A.E.G.-Telefunken, déclare, dans une interview au magazine *Bild*, que le groupe n'est *« pas tiré d'affaire »* malgré le nouveau crédit bancaire. Reconnaissant qu'il avait *« commis des erreurs dans le passé »*, M. Duerr a ajouté : *« Nous avons déjà fait des économies, mais maintenant nous devons encore nous serrer la ceinture... Des usines doivent fermées (...), car elles sont en surcapacité et nos clients achètent trop peu d'appareils électroménagers »*. – *(A.F.P.)*

● **Olympia : découverte d'une vaste fraude.** – Le constructeur de *machines à écrire Olympia, dont* A.E.G.-Telefunken détient encore 51 % du capital, a reconnu qu'une vaste fraude découverte récemment avait eu pour conséquence de gonfler artificiellement le chiffre d'affaires de la firme au cours de la période 1975-1979 d'environ *130 millions de francs par an.*

Durant cinq ans, une dizaine d'employés avait incoporé dans les comptes des ventes fictives, peu de temps avant la fin de chaque exercice, afin de donner une meilleure image d'Olympia à son actionnaire A.E.G.-Telefunken et d'empocher des bonus sur les ventes, la supercherie est apparue après le changement de direction d'Olympia intervenu au début de 1981.

● **Les ventes de voitures neuves en Allemagne fédérale ont diminué en juillet de 16,9 %** par rapport à l'année prédédente. La production automobile a en revanche augmenté de 7,1 % au cours de juillet 1982 par rapport à juillet 1981, grâce à la progression des exportations, qui ont représenté en juillet 70,3 % de la production, compensant largement l'effondrement des ventes intérieures. Au total, au cours des sept premiers mois de 1982, les constructeurs ouest-allemands ont exporté 57 % de leur production, soit 4 % de plus que l'année précédente.

● **Les sociétés d'ingénierie Sofresid et Heurtey-Industries vont regrouper** leur potentiel technique à Montreuil près de Paris, pour constituer un ensemble d'environ mille cinq cents personnes. Les deux entreprises avaient déjà amorcé un rapprochement en 1977 sous l'égide de Paribas et, en 1980, la Sofresid avait acquis 80 % du capital d'Heurtey. Cette participation va être portée à 100 %.

Heurtey-Industries (498 millions de chiffre d'affaires hors taxes en 1981) est spécialisée (contrats clés en main) dans la chimie minérale, les engrais et le pétrole. Sofresid (300 millions de francs de chiffre d'affaires en 1981) exerce ses activités (études d'ingénierie) dans la sidérurgie, la métallurgie, les hydrocarbures offshore.

Elf-Aquitaine (14 %) et la Compagnie française des pétroles par le biais d'Omnirex (24 %) viennent récemment d'entrer dans le capital de Sofresid, au sein duquel on trouve également Sacilor et le groupe Paribas.

● **Saint-Gobain a interjeté appel de la décision du tribunal de Namur** de mettre sous séquestre 51 % des actions des Glaceries de Saint-Roch, société belge dans laquelle le groupe français nationalisé est majoritaire. Le tribunal avait confirmé, le 13 août, sa décision du mois de juin de placer sous séquestre les actions détenues par Saint-*Gobain dans les Glaceries* de Saint-Roch, à la suite d'un recours d'un syndicat d'actionnaires constitué en France après la nationalisation de Saint-Gobain.

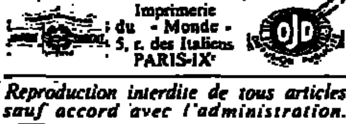
● **Caméras T.V. : coopération Thomson-Sony.** – La société française Thomson-C.S.F. et la firme japonaise Sony vont coopérer pour la production d'une caméra-magnétoscope destinée à remplacer les caméras films 16 mm utilisées pour le reportage télévisé. Un prototype sera présenté à l'automne et la production démarrera à partir de 1983.

● **Occidental Petroleum lance une nouvelle O.P.A. sur Cities Services.** – La compagnie pétrolière Occidental qui n'avait pu obtenir l'accord des dirigeants de Cities Services – vingtième société pétrolière américaine – pour le rachat d'une partie du capital de cette société, a décidé de s'adresser directement aux actionnaires. Elle a proposé le 19 août le rachat de 50 % du capital au prix de 50 dollars l'action (soit une transaction de 1,9 milliard de dollars). Occidental précise que, si son O.P.A. réussit, elle procédera au *rachat de l'autre moitié* du capital sous forme d'échange d'actions. – *(A.F.P.)*.

● **La Société Penarroya, qui exploite la mine de plomb de Largentière** (Ardèche), s'est engagée mercredi 18 août a aider financièrement des entreprises qui s'installeront à Largentière et réembaucheront les mineurs. Cette proposition fait suite à la décision de la société de fermer la mine en octobre prochain. Une décision vivement contestée par la C.G.T. : dont une centaine de mineurs appartenant à la centrale occupent le carreau de la mine depuis le début juin.

Penarroya accordera une aide égale a celle allouée par la délégation à l'aménagement du territoire toute entreprise qui créerait des emplois à Largentière avant la fin de 1984. La société apportera également une aide financière à la commune.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Etranger

AUSTRALIE

● **Grave sécheresse en Australie.** – Le premier ministre australien M. Fraser, a déclaré, jeudi 19 août, que son pays affronte sans doute sa plus grave sécheresse de mémoire d'homme. Depuis quatre ans, en effet, les pluies sont demeurées très faibles, et tout particulièrement cette année dans quatre Etats sur six. *« Tout fait craindre un désastre majeur pour des milliers d'habitants des zones rurales »*, a déclaré M. Fraser. – *(A.F.P.)*

CANADA

● **La Banque centrale du Canada a abaissé de 1 % son taux d'escompte** pour le ramener de 15,25 % à 14,25 %. Cette baisse aurait pu être plus importante si les taux américains à court terme n'avaient pas légèrement remonté au cours des dernières quarante-huit heures, précise-t-on dans les milieux financiers de Montréal.

ESPAGNE

● **L'indice espagnol des prix à la consommation** a augmenté de 1,3 % en juillet contre 1 % en juin. L'alimentation et les transports sont les *deux secteurs qui ont été le plus affectés* par cette hausse. Pour les sept premiers mois de 1982, l'inflation s'établit à 9,2 %. – *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● **Révision en baisse du P.N.B.** – Le département du commerce a révisé en baisse son estimation relative à l'amélioration du produit national brut au second trimestre de 1982 : selon ses derniers calculs, le P.N.B. n'a augmenté que de 1,3 % en rythme annuel au lieu des 1,7 % indiqués initialement. D'avril à juin, les bénéfices des sociétés ont diminué de 1,7 % avant impôt et de 0,8 % après impôt, pour se situer respectivement en montant annuel à 168,7 milliards et 115 milliards de dollars. Au cours du premier trimestre, ces bénéfices avaient baissé de 20,7 % avant impôt et de 20 % après impôt. – *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,8600	6,8675	+ 240	+ 290	+ 475	+ 550	+1310	+1480
$ can.	5,5538	5,5616	– 60	pair	– 10	– 70	– 210	– 385
Yen (100)	2,1668	2,6916	+ 155	+ 185	+ 310	+ 355	+1040	+1130
DM	2,7994	2,8042	+ 120	+ 155	+ 265	+ 310	+ 900	+ 995
Florin	2,5407	2,5440	+ 105	+ 139	+ 230	+ 270	+ 800	+ 840
F.B. (100)	14,5493	14,5714	+ 10	+ 190	+ 100	+ 400	+ 970	+1590
F.S.	3,2997	3,3065	+ 305	+ 340	+ 605	+ 657	+1730	+1855
L (1 000)	4,9593	4,9674	– 290	– 210	– 515	– 410	–1295	–1100
£	11,9762	11,9941	+ 495	+ 400	+ 690	+ 840	+2045	+2965

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/8	8 3/4	8 5/16	8 11/16	8 5/16	8 11/16	8 5/16	8 11/16
$ E.-U.	8 15/16	9 5/16	9 11/16	10 1/16	9 7/8	10 1/4	11	11 3/8
Florin	8 1/8	8 7/8	8 1/4	8 7/8	8 1/4	8 7/8	8 1/4	8 7/8
F.B. (100)	13 1/4	14 3/4	13 3/4	15 1/4	13 3/4	15 1/4	14 1/4	15 3/4
F.S.	5/8	1 3/8	2 3/4	3 1/8	3 1/4	3 5/8	4 9/16	4 15/16
L (1 000)	16 3/4	19 1/4	18 1/4	19 3/4	18 3/4	20 1/4	19 3/4	21 1/4
£	11 1/4	12	10 7/8	11 1/2	10 9/16	11 3/16	10 5/16	10 15/16
F. français	14 1/4	17 3/4	16 3/4	18 1/4	17 1/4	18 3/4	18 3/4	20 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

L'autre économie

(Suite de la première page.)

A la charnière de ces deux filières se situe *Charles Gide, dont le livre* sur l'*Economie sociale* date de 1905 et qui apporte une nouvelle avec l'Ecole de la solidarité, qui prône l'efficacité de « l'organisation voulue » *face* à l'égard du libre jeu des lois naturelles qui secrète une économie sans entrailles.

Revigorer le « tiers secteur »

Cet effort conceptuel est bien oublié aujourd'hui, l'approche sociale de l'économie apparaissent à peu près évidente. La Charte française de l'économie sociale (1980) se contente de rappeler que les mouvements qui relèvent d'elle « ont la volonté... de favoriser la conciliation harmonieuse de la rigueur économique et de l'audace sociale. Pour se faire (ils) rassemblent les hommes responsables et s'efforcent d'introduire ainsi un nouveau type de rapports dans les relations humaines fondée sur les notions de dignité, de liberté et de solidarité ».

*Ces rappels suffisent à faire com*prendre pourquoi le gouvernement socialiste s'est senti spécialement attiré par l'idée de revigorer ce « tiers secteur », et de mieux l'intégrer dans son plan de développement. *Il y* avait là de quoi balancer l'effet de masse introduit par les nouvelles nationalisations sans pour autant redorer trop le blason d'une libre entreprise débridée.

Surtout, alors qu'il faut faire feu de tout bois pour réduire le chômage, « l'économie sociale » paraît *ne pas avoir été explorée : elle* est beaucoup plus créatrice d'emplois qu'il n'y paraît. C'est depuis longtemps l'avis de M. Jacques Delors, qui s'intéressait en 1978 à cette *question spécifique dans un rapport* pour la C.E.E.

Lorsqu'on regarde aujourd'hui les principaux facteurs de *natalité* des coopératives de production, on se rend compte que la création ou le sauvetage d'*entreprises tient* la *première* place. Selon les derniers chiffres connus, entre 1978 et 1980 32 % des nouvelles coopératives sont nées de la transformation d'entreprises patronales *en faillite* (3). *En général*, elles ont une taille supérieure à la moyenne des sociétés coopératives ouvrières de production, les travailleurs fixant comme condition de redémarrage la *priorité* de l'embauche de l'ensemble ou d'une grande partie du personnel.

Comme la réunion des épargnes et des indemnités de licenciement ne suffit pas généralement, aux nouveaux sociétaires, pour racheter les équipements au syndic, la coopérative obtient le soutien de partenaires extérieurs, souvent des collectivités locales.

Plus remarquables encore est le fait que cette formule est utilisée aussi pour transformer, notamment *à l'occasion de successions, des en*treprises patronales en pleine santé (4). Les effectifs du Mouvement coopératif de production sont passés de 700 à plus de 900 sociétés de la fin 1979 à la fin 1981.

Parmi les nouvelles branches des coopératives que la crise ou l'expansion du *temps* libre *suscite*, *citons* le tourisme social, les énergies de substitution, les technologies de l'environnement ou la récupération des déchets, etc. La reprise des créa*tions de pharmacies mutualistes* va dans le même sens, ainsi que la naissance de micro-entreprises ou de coopératives d'artisans.

Deux courants contribuent à provoquer ce bouillonnement (5) : celui des initiatives des grandes organisations de l'économie sociale, aux moyens importants, et celui plus spontané qui pousse des créateurs d'entreprises modestes mais imaginatives à choisir ce type de statut.

Parce qu'elles répondent plus naturellement aux besoins mal assurés par ailleurs (pensons par exemple aux « boutiques de gestion » qui permettent à des créateurs d'entreprises d'être aiguillés sur tous les plans : juridique, bancaire, administratif, etc.), qu'elles s'inscrivent dans un climat de recherche d'autonomie et de décentralisation, les associations, coopératives et mutuelles vont sans *doute connaître un nouvel essor*. Mais pour toutes ces initiatives, le moment critique est celui du passage de l'expérimental au durable (6).

Les résistances de l'environnement

Or les contraintes de l'environne*ment sont toujours vives*. Elles viennent soit des chefs d'entreprise de l'économie marchande *qui voient* souvent là de facheux exemples d'unités où la hiérarchie et le pouvoir sont « dangereusement » dilués, soit de syndicats fondés sur la lutte des classes, *et qui se trouvent* là désarmés devant des travailleurs-patrons.

Sans doute la faveur des pouvoirs publics peut compenser ces résistances. Mais, comme l'écrivait fort *justement M. René Lenoir* (7), « *Une croissance simultanée de l'État et du tiers secteur n'est pas réalisable* ». La « productivité » de la nation, indispensable dans ces *temps de guerre économique, n'y ré*sisterait pas. De plus en plus, certaines tâches accomplies par les administrations — ou qui devraient l'être — pourraient passer ainsi dans la zone de l'économie sociale, tellement plus souple et malléable. Nombre de besoins de la vie de tous les jours, dans la cité, ne peuvent être satisfaits, faute d'organismes disponibles. Et deux millions de chômeurs attendent... Au-delà de toute considération *macro-économique*, il y a là un scandale permanent !

Les poissons-pilotes de l'économie sociale pourraient contribuer à le réduire.

PIERRE DROUIN.

(3) Voir l'article de Danièle Demoustier dans le numéro déjà cité de la *Revue française de gestion*.

(4) Voir l'article d'André Chomel *dans un numéro spécial sur* l'économie sociale d'*Economie et humanisme* de mars/avril 1982.

(5) On mesurera cette effervescence de ce type d'entreprises en lisant un numéro spécial de la *revue Autrement* : « Dix heures par jour avec passion », octobre 1981.

(6) Comme l'analyse M. R. Sainsaulieu dans la *Revue française de gestion* déjà citée.

(7) *Le Monde* du 21 mai, page « Idées ».

Prochain article :

LES TAUPES

MARCHÉS

PARIS

19 août

Retournement de ...

LA VIE DES SOCIÉT...

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 août

Retournement de tendance

Renversement de la vapeur. La Bourse de Paris, qui, quelques heures auparavant, gagnée par la fièvre de Wall Street, avait monté de 3,2 %, a fait jeudi un brusque écart en arrière. Amorcée dès l'ouverture, la baisse des cours s'est poursuivie durant toute la séance, et à la clôture l'indicateur instantané accusait un repli de 1,2 %.

Ventes bénéficiaires après les excès commis la veille ? Les professionnels le disaient. Mais il est certain aussi que le comportement du New York Stock Exchange (voir ci-contre), au lendemain de son bond fantastique, tout comme la reprise du dollar, ont rafraîchi l'atmosphère autour de la corbeille. D'autre part, la liquidation générale étant désormais proche – elle débutera vendredi par la réponse des primes, – certains investisseurs ont vraisemblablement jugé prudent d'ajuster leurs positions. C'est du moins ce que nous a affirmé un gérant de portefeuille, faisant valoir pour justifier cette attitude le contexte économique de la France avec les inquiétudes qu'il suscite. Ajoutons que les volumes d'affaires ont été assez étriqués et que la hausse de la veille s'était faite avec 56 millions de francs de valeurs françaises échangées. Ceci pour dire que dans un sens ou dans l'autre les mouvements enregistrés perdent une partie de leur signification.

La devise-titre s'est maintenue dans une fourchette haute : près de 8,60 F (8,56-8,60 F contre 8,45-8,60 F).

Encore en hausse mercredi après-midi, l'or a légèrement fléchi à Londres : 356,25 dollars l'once contre 357,75 dollars. A Paris, le lingot a encore gagné 1 400 F à 78 600 F (après 78 500 F), le napoléon progressant de 1 F à 607 F.

NEW-YORK

Reprise de la hausse

Le marché new-yorkais a poursuivi son mouvement de hausse jeudi, mais l'ambiance s'est nettement calmée au Big Board, *ainsi qu'en témoigne le volume des* échanges, ramené à 78 millions d'actions après le record historique de 133 millions enregistré la veille au cours d'une séance qualifiée de « complètement folle » par les spécialistes.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnait aux alentours de 15 points jeudi matin, mais ce baromètre essentiel de Wall Street faisait rapidement marche arrière lorsque commençaient à circuler certaines rumeurs alarmistes sur les conséquences que pourraient subir certaines banques américaines compte tenu de leurs engagements à l'égard du Mexique, un pays sont on connaît les difficultés financières.

Le démenti formel apporté par la Réserve fédérale, puis la Manufacturers Hanover Trust, l'une des banques concernées, a contribué à calmer les esprits. Le Dow Jones a finalement mis 9,14 points à son actif pour s'établir au niveau de 838,57 et l'on a finalement dénombré 788 hausses face à 706 replis.

L'adoption définitive par le Congrès du texte de loi soutenu par l'administration Reagan et comportant un relèvement de 98,3 milliards de dollars des recettes fiscales pour les trois prochaines années a été connue trop tard pour avoir un quelconque effet sur les cours.

VALEURS	Cours du 18 août	Cours du 19 août
Alcoa	26	28 1/2
A.T.T.	54 1/4	55 1/8
Boeing	19	18 7/8
Chase Manhattan Bank	35 3/8	33 1/2
Du Pont de Nemours	31 1/8	31 3/4
Eastman Kodak	78 1/8	78 1/2
Exxon	26 7/8	27 1/8
Ford	23 7/8	24 3/8
General Electric	67 3/4	68 1/4
General Foods	37 1/4	37 3/8
General Motors	44 1/4	45 1/4
Goodyear	23 3/8	23 1/2
I.B.M.	66	66
I.T.T.	25 5/8	26
Mobil Oil	20 7/8	21
Pfizer	58 3/8	58 3/4
Schlumberger	31 3/4	32 3/8
Texaco	26 3/4	27
U.A.L. Inc.	17 7/8	17 3/4
Union Carbide	45 3/4	46 7/8
U.S. Steel	18 7/8	19 1/8
Westinghouse	28 3/4	28 3/8
Xerox Corp.	29 3/4	30 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour le premier semestre 1982 a atteint 20,88 milliards de francs contre 19,20 milliards pour la même période de l'exercice précédent, ce qui correspond, à structure comparable, à une progression de 8,7 %.

La répartition de ce chiffre d'affaires, réalisé à hauteur de 57,5 % hors de France, s'établit ainsi :

– Aluminium : 9,13 milliards de francs contre 8,17 milliards (+ 11,8 %) ;

– Métaux ferreux et cuivreux : 2,60 milliards de francs (inchangé) ;

– Métallurgie fine : 3,99 milliards de francs contre 3,82 milliards (+ 4,5 %) ;

– Chimie : 5,15 milliards de francs contre 4,62 milliards (+ 11,6 %).

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. Le groupe de la société Auxiliaire d'entreprises a réalisé au cours des six premiers mois de l'exercice en cours un chiffre d'affaires (hors taxes) de 4,48 milliards de francs, en augmentation de 49 % sur le premier semestre 1981.

B.A.S.F. – Numéro un de la chimie mondiale, le groupe allemand a enregistré une sévère chute de ses résultats pour le premier semestre. Son bénéfice avant impôts au 30 juin atteint seulement 545 millions de DM, ce qui représente une baisse de 34,9 % par rapport à la période correspondante de 1981. Le chiffre d'affaires mondial de la firme est à peu près inchangé : 17 368 millions de DM (+ 0,3 %).

Cette forte réduction de la rentabilité est attribuée à la baisse des prix dans la raffinage mais également à la forte diminution des ventes enregistrées dans les secteurs de la potasse (Kali und Salz), des plastiques standard et des engrais. Les dirigeants de B.A.S.F. imputent aussi les mauvais résultats à la récession mondiale.

La société mère, pour sa part, a, toutes proportions gardées, un peu moins souffert avec un bénéfice avant impôts en baisse de 33,4 % (255 millions de DM) pour un chiffre d'affaires de 7 691 millions de DM (+ 7,9 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	18 août	19 août
Valeurs françaises	98,0	
Valeurs étrangères	110,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 août	19 août
Indice général	96,1	96,0

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 août .... 14 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 août	20 août
1 dollar (en yens)	258,10	255,50

BOURSE DE PARIS – Comptant – 19 AOUT

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Émission	Rachat
Cofradel (Ly)	453	....	Loca-Expansion	113	112	Union Habit.	177	177	Coparex	358	360	Sogister	700 70	668 93
Cogif	142 50	142 50	Locafinancière	140	140	Un. Imm. France	169 10	162 50 o	F.B.M. (Li)	70	5 o	Soleil Investiss.	338 67	324 27
Comindus	325	327 60	Locatel	339	340	Un. Ind. Crédit	205 10	205	Iena Industries	13	....	U.A.P. Investiss.	228 36	218
Comiphos	133 10	136	Lordex (Ny)	105	....	Union Ind. Ouest	337	337	La Mure	70 10	....	Unifrance	182 07	173 81
Comp. Lyon-Alem.	131	131 50	Louvre	219	229	Unipol	100	100	M.M.B	145	145	Unifoncier	475 55	453 99
Concorde (La)	247	246	Luchaire S.A.	82	82	Vincey Bourget (Ny)	10 66	....	Océanic	45	41 o	Unigestion	399 05	380 95
C.M.P.	29 80	5 15 o	Magasins Uniprix	68	68	Virax	44 80	44	Petrofigaz	341	....	Uni-Japon	585 87	569 30
Conta S.A. (Li)	24 50	....	Magnant S.A.	50	49	Waterman S.A.	176	175	Promotpia	150	160	Univente	1434 51	1387 34
Crédit (C.F.B.)	152 50	154	Maritimes Part.	87 50	87 50	Brass. du Maroc	144	....	Ranier For. G.S.P.	7 50	....	Univer	11343 40	11343 40
Créd. Gén. Ind.	200	200	Marocaine Cie	20 50	....	Brass. Ouest-Afr.	23 50	23 50	Rorento N.V.	521	518	Valorem	257 73	246 04
									Sabl. Morillon Corv.	120	....	Valrea	109548	109438
												Worms Investiss.	463 32	442 31

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1749	4,5 % 1973	1755	1755	1780	1759
3250	C.N.E. 3 %	3230	3205	3205	3205
310	Agence Havas	296	297	297	297
470	Air Liquide	452	442	439	442
580	Facom	576	568	568	558
960	Fichet-Bauche	916	915	915	800
159	Finextel	165	164 50	164 50	164 40
137	Fives-Lille	123 50	123 50	123 50	123 50
260	Paris-Réescompte	272	270	271	275
96	Pechelbronn	97	97 50	97 50	95 90
345	Penhoët	324	322	322	321
375	Pernod-Ricard	388	387	383	385
106	Pétroles (Fse)	101 70	98	99	98
175	– (obl.)	175 50	175 10	175 10	175 10
27	– (certific.)	25 60	26	26	26 60
40	Pétroles B.P.	36	34 50	34 50	35 20
138	Peugeot S.A.	128 50	127 60	128 90	127
305	– (obl.)	310	310	310	310
108	Vallourec	112 90	112 50	112 50	113
1120	V. Clicquot-P.	1139	1121	1121	1101
870	Viniprix	835	840	846	834
192	Amax Inc.	169 50	164 80	165	164 90
360	Amer. Express	360	355	366	362
475	Amer. Teleph.	478	472	472	470
90	Anglo Amer. C.	88 90	88 10	88 10	88
500	Ampold	540	530	530	528
740	B. Ottomane	691	690	690	688
425	BASF (Akt)	402 20	384	384	384
236	Exxon Corp.	229 50	233	233	231 10
215	Ford Motors	210	209 50	209 50	206
198	Free State	218 90	215	214	212
121	Gencor	121	119 50	119 30	117 10
197	Gén. Belgique	185 10	185 10	185 10	185 10
610	Gén. Electr.	592	585	585	585
410	Gen. Motors	390	387	385	390
61	Goldfields	62 80	63 60	63 80	63
78	Harmony	87	83 50	83 50	82
20	Hitachi	19 95	19	19	19
395	Hoechst Akt.	389 50	360	360	364
47	Imp. Chemical	43 20	43	43	42 40
80	Inco. Limited	77 30	72 30	72 30	72 15
595	IBM	581	579	571	570
30	Ito-Yokado	29 20	28 80	28 80	28 30
206	ITT	220	221 90	222 10	220
36	Matsushita	34 05	33 50	33 50	33
620	Merck	591	585	589	577
510	Minnesota M.	473	473 50	473 50	470
197	Mobil Corp.	183	178 80	178 80	178 80
795	Siemens A.G.	748	747	750	735
112	Sony	104 90	106 20	106 20	106 20
143	T.D.K.	130	128 50	128 20	131 10
500	Unilever	479 60	472 50	472 50	...
385	Unit. Techn.	387	385 20	368	360
445	Vaal Reefs	483	484	482	480
215	West Deep	223	221	222	218
230	West Hold.	273 90	268 50	268	267
276	Xerox Corp.	272	262	261	248
2 05	Zambia Corp.	2 01	2	2 01	2 01

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 892	6 958	6 730	7 080
Allemagne (100 DM)	278 850	279 690	271	285
Belgique (100 F)	14 587	14 623	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	253 350	254 200	247	259
Danemark (100 krd)	80 030	80 260	77	83
Norvège (100 k)	103 480	103 690	99	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 928	11 884	11 600	12 300
Grèce (100 drachmes)	9 885	9 910	9	11
Italie (1 000 lires)	4 973	4 983	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	328 250	328 950	319	337
Suède (100 krs)	112 250	113 030	108	115
Autriche (100 sch)	39 680	39 820	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 187	6 216	5 900	6 350
Portugal (100 esc.)	8 020	8 100	7 600	8 800
Canada ($ can 1)	5 584	5 597	5 450	5 710
Japon (100 yens)	2 880	2 896	2 580	2 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/8
Or fin (kilo en barre)	77300	78700
Or fin (en lingot)	77200	78600
Pièce française (20 fr)	606	607
Pièce française (10 fr)	400	440
Pièce suisse (20 fr)	522	526
Pièce latine (20 fr)	501	500
Souverain	625	625
Pièce de 20 dollars	2765	2820
Pièce de 10 dollars	1450	1460
Pièce de 5 dollars	758 25	772 50
Pièce de 50 pesos	3205	3300
Pièce de 10 florins	526	528

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Mystérieuse hécatombe de poissons et de crustacés sur la côte Atlantique

Vingt pêcheurs ont déposé leur rôle

De notre correspondant

Nantes. — « Ce qu'il nous faudrait, c'est une bonne tempête pour nettoyer tout ça et bien brasser les fonds. » Ce n'est pas souvent que les marins-pêcheurs implorent la fureur de l'océan pour les soulager des calamités. Ils sont pourtant plusieurs à souhaiter depuis quelques semaines, en baie de Vilaine, entre Sarzeau (Morbihan) et Le Croisic (Loire-Atlantique), un coup de tabac.

Au large de ces côtes et sur une étendue de près de 500 kilomètres carrés, l'Atlantique est vidé de toute vie animale depuis la fin juillet. Seuls survivent quelques rares coquillages, des bernard-l'ermite notamment.

Même les étoiles de mer ont crevé, en même temps que les crabes, les crevettes grises et les congres, dans la nuit du 27 au 28 juillet. Leurs cadavres en décomposition jonchent le fond de l'océan, comme l'ont observé les plongeurs sous-marins. Des mortalités se sont produites aussi dans les autres espèces de poissons, bars, soles, dorades, plies, *mais en faible quantité*, ces variétés ayant, semble-t-il, perçu le danger à temps, ce qui leur a donné l temps de s'enfuir dans des eaux littorales plus hospitalières. Des captures exceptionnelles réalisées à la lisière de la zone maritime touchée témoignent de la soudaineté et de l'importance de ces migrations.

De mémoire de pêcheur, on *n'avait jamais vu pareille hécatombe* en baie de Vilaine. Les chercheurs de l'institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.), de Nantes ont étudié cette catastrophe écologique. Faute de données précises sur la situation de la baie au moment où elle s'est déclenchée, ils en sont réduits aux hypothèses : la convergence *exceptionnelle de plusieurs facteurs*. Fin juillet, les eaux de la baie étaient chaudes et calmes en raison des vents faibles et de la faible amplitude des marées. Des pluies d'orages (52,2 millimètres en six heures dont vingt-sept millimètres en dix-sept minutes) ruisselant de manière torrentielle dans le bassin de la Vilaine ont alors apporté dans l'océan des substances nutritives d'origines diverses qui auraient provoqué une prolifération brutale du plancton et la coloration de l'eau de mer. Les estivants du secteur ont, en effet, remarqué que la mer était devenue marron ou rouge selon les plages.

Pendant la nuit ce plancton végétal consomme énormément d'oxygène Celui-ci disparaît progressivement des couches profondes, d'où l'asphyxie des poissons et crustacés de fond. Plus d'un millier de tonnes de congres ont été *ramassés sur le rivage* par les municipalités, dont certaines, ecomme Penestin, ont lancé un appel à la solidarité des vacanciers pour une gigantesque opération de nettoyage.

Ceux-ci ont préféré parfois abréger leurs vacances. Par contre, des milliers de curieux *sont venus se rendre compte* de l'ampleur des dégâts et, dans les restaurants du secteur, les convives n'ont pas boudé le poisson.

Pêcheurs, écologistes et élus locaux ne se satisfont pas des explications de l'Institut des pêches. Ainsi *l'Association pour* l'amélioration du cadre de vie de *Piriac (Loire-Atlantique) met* en cause la pollution permanente de la Vilaine dont les eaux seraient *« à la limite de rupture d'équilibre biochimique »*. Elle a adressé un mémoire au préfet et demande l'ouverture d'une enquête. Tout le monde cherche un coupable. La rumeur publique en désigne plusieurs : *des rejets d'engrais dans* la Vilaine lors du déchargement des caboteurs au port de Redon, l'emploi de Nautex (un produit à base de craie) pour lutter contre l'envasement de l'estuaire de la Vilaine, la chaux vive utilisée par les conchyliculteurs pour détruire les étoiles de mer, les *lâchers* d'eau douce effectués par le barrage d'Arzal, construit à l'embouchure de la Vilaine

Pour l'instant, les premières hypothèses ne paraissent pas être sérieusement retenues par les scientifiques. En revanche, un chercheur au C.N.R.S., Mme Monique Rossignol-Strick, spécialiste des pollens à Montpellier, qui se trouvait en vacances à Saint-*Gildas-de-Rhuys*, à la limite de la zone contaminée, a accrédité la *responsabilité du barrage d'Arzal*. Selon elle, les eaux douces plus légères seraient restées en surface et auraient crée comme un couvercle sur les eaux de fond très salées, qui seraient devenues stagnantes.

Pour en avoir le cœur net l'I.S.T.P.M. préconise que, *« devant l'ampleur du phénomène et l'incertitude des explications avancées, une étude particulière soit menée pour connaître les courants de Loire et de Vilaine dans la baie, les caractéristiques des eaux océaniques sur les fonds de dix à vingt mètres dans différentes circonstances climatiques, ainsi que l'influence des lâchers du barrage. »*

Une seule certitude : il n'y a pas eu de pollution par produit chimique. Les installations conchylicoles du littoral n'ont connu aucune mortalité et poursuivent normalement leur activité.

Les vraies victimes sont les petits pêcheurs, armés pour la crevette grise et *qui ne peuvent* sortir au large. Une vingtaine d'entre eux *ont déposé leur rôle*.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

DÉMISSION DU BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE

M. Armand Boucheteil (P.C.), président du conseil général de la Corrèze a annoncé jeudi *19 août*, avec sa démission, celle de l'ensemble du bureau du conseil général, c'est-à-dire de MM. Chaminade (P.C.), Audubert et Clair (P.S.). Seul M. Fernand Crouzillat (P.C.), vice-président du conseil conserve son poste afin d'assurer la pérennité de l'exécutif *jusqu'à la date de l'élection* du nouveau bureau, le 1er septembre.

L'élection de M. Boucheteil et des quatre membres du bureau avait été annulée par le tribunal administratif de Limoges en mai *dernier*, après deux recours introduits par le groupe de l'opposition républicaine, présidé par *M. Jacques Chirac*. La majorité avait intenté contre ce jugement un recours devant le Conseil d'Etat qui n'a pas encore rendu son jugement.

C'est *« pour sortir de cette ambiguïté afin de travailler dans la clarté, la sérénité et la légalité absolue »* que M. Boucheteil a *présenté sa démission*. Il avait été élu en mars dernier, au troisième tour, au bénéfice de l'âge, par 18 voix contre 18 à M. Georges Debat (app. R.P.R.), alors président sortant.

A Paris

De nouvelles interpellations de militants d'Action directe

Sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Bruguières, chargé de l'instruction sur les attentats antisémites et antisionistes commis récemment à Paris, une douzaine de militants présumés d'Action directe ont été interpellés ce vendredi matin 20 août à Paris et dans la banlieue.

Cette opération contre l'organisation d'extrême-gauche dissoute mercredi 18 août, qui a revendiqué un attentat commis jeudi contre *Minute*, a eu lieu à l'aube. Les jeunes gens ont été arrêtés à *leur domicile, où des perquisitions* ont été effectuées, et *conduits dans* les locaux de la brigade criminelle à Paris où ils sont entendus. Leurs auditions devaient continuer toute la journée de vendredi.

Jean-Marc Rouillan, l'un des principaux animateurs d'Action directe, n'est pas parmi les personnes actuellement interrogées *par la police. C'est au lendemain* de la publication, mardi 17 août, de l'entretien qu'il avait accordé à *Libération* que son organisation a été dissoute.

Le journaliste qui a recueilli cette interview, M. Gilles Millet, a été entendu jeudi 19 août par M. Bruguière. M. Millet, qui avait déjà été interrogé le 17 août par les policiers de la brigade criminelle, a répété *au magistrat instructeur* qu'il refusait de donner des indications sur les circonstances de sa rencontre avec Jean-Marc Rouillan.

D'autre part, la police a évacué sans incident, ce vendredi à 6 h 30, les immeubles des 10, 12 et 14, rue de la Charbonnière à Paris (18e) occupés par des squatters, depuis la fin de 1981, à l'initiative de *militants d'Action* directe.

L'opération contre ces squatters, en majorité des travailleurs immigrés turcs opposés au régime d'Ankara, a eu lieu en présence de représentants de la mairie de Paris et a pris fin vers 8 h 30. Les personnes interpellées, toutes en situation régulière en France, ont été dirigées vers des centres d'accueil.

Deux opérations de police avaient déjà *eu lieu, au mois* de janvier et de février, dans ces *immeubles de la rue de* la Charbonnière. A ces deux occasions, des militants d'Action directe — dont Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Ménigon — avaient été interpellés, puis relâchés (*le Monde* des 20 janvier et 28 février-1er mars).

Les marchés des changes

BAISSE DU DOLLAR VIVE HAUSSE DE L'OR

Baisse du dollar et une hausse de l'or : tels ont été les faits marquants de la matinée du vendredi 20 août *sur les marchés* financiers européens.

Le dollar, qui s'était redressé jeudi, s'est replié contre toutes devises dans des marchés nerveux se traitant à 6,87 F contre 6,9580 F à Paris, 2,4530 DM contre 2,4880 DM à Francfort et 2,0820 FS contre 2,1160 à Zurich.

Ce nouveau retournement de tendance est attribué par les spécialistes *aux difficultés éprouvées* par plusieurs banques américaines fortement engagées dans des prêts consentis au Mexique, certains opérateurs jouant également une nouvelle baisse du taux de l'escompte aux Etats-Unis.

Le franc français qui avait sensiblement fléchi jeudi sur des rumeurs faisant état d'une sortie du Système monétaire européen, rumeurs qui sont formellement démenties par le ministère de l'éco*nomie et des finances*, est resté discuté, le DM s'échangeant à 2,80 F environ (contre 2,81 F au plus bas jeudi).

Sur le marché de l'or, le phénomène habituel de bascule a joué. A la baisse du dollar a correspondu une très vive tenue de l'or, le cours de l'once de métal précieux s'établissait à 380 dollars environ — son plus haut niveau depuis le 14 février — contre 356,65 dollars.

Dans l'Eure

UN POLICIER TUÉ PAR UN REPRIS DE JUSTICE

Un inspecteur de police du commissariat de Bernay (Eure) a été tué dans la nuit de jeudi 19 à vendredi 20 août et un gardien de la paix très grièvement blessé à coups de fusil de chasse, par un forcené. C'est au moment où la police intervenait pour mettre fin à *une scène de ménage* entre Roger Martin, trente-deux ans, repris de justice, et sa femme qu'il venait de mettre à la porte de son apartement de l'H.L.M. « les Rouges gorges » à Bernay que l'homme a ouvert le feu au moyen d'un fusil armé de cartouches à ailettes utilisé pour la chasse au sanglier. L'inspecteur Eric Escande a été tué sur le coup, le gardien de la paix, M. Fernand Thibault a dû être hospitalisé dans un état grave.

M. JEAN BRESSOT EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU KOWEIT

Le *Journal officiel* du samedi 21 août annoncera la nomination *de M. Jean Bressot au poste* d'ambassadeur au Koweït, en remplacement de M. Pierre Blouin.

[Né en 1933, ancien élève de l'Institut des hautes études marocaines, arabisant, M. Jean Bressot a été successivement en poste à Rabat (au ministère chérifien de la justice, 1956-1956), à l'administration centrale (affaires marocaines et tunisiennes), à Tripoli (1960-1962), à Fort-Lamy (1962-1964), à Djeddah (1964-1966), à Tunis (1966-1969), à Mogadiscio (1969-1971), de nouveau à l'administration centrale (section information 1971-1974), à Alger (1974-1977). Depuis 1977, M. Bressot était affecté au service information et presse de l'administration centrale, dont il était sous-directeur depuis 1980 et où il s'est acquis l'estime et le respect des journalistes qui avaient affaire avec lui. Tout en se réjouissant de sa nomination, ceux-ci regretteront le départ de Paris d'un diplomate d'une rare valeur qui avait compris qu'il ne peut pas y avoir de bonne diplomatie sans vraie information.]

LES PROJETS DE FRANCE-INTER

• Des « valeurs sûres » sur la grille
• La situation financière de Radio-France n'inquiète pas Mme Cotta

On appelle Gérard Klein et Claude Villers à monter au créneau du matin. On promet de « redonner » du muscle à la grille des *programmes*, *on* assure qu'il y aura beaucoup de musique, beaucoup plus de musique.

France-Inter, confrontée depuis des mois à une diminution spectaculaire de son audience, va mettre en place, entre le 6 et le 13 septembre prochain, de nouveaux matins, et des après-midi à rendez-vous fixes, *tous animés* par les *« valeurs sûres »* de la chaîne, selon les *mots* de Mme Michèle Cotta, président-directeur général de Radio-France. Au cours d'une conférence de presse le jeudi 19 août, Mme Cotta a déclaré de plus que la situation financière de la société nationale n'était pas désastreuse : *« Les différents directeurs de Radio-France ont été invités à se maintenir strictement dans les limites prévues par le budget de 1982, mais cette recommandation ne doit pas être interprétée comme une alerte »*, a-t-elle dit, précisant qu'au 30 juin dernier Radio-France avait enregistré un solde positif de 17 *millions* de francs. *Situation grave donc mais pas désespérée*, et Mme Cotta de promettre une *« réaction vigoureuse »*. (Les nouveautés concernant le secteur de l'information ne seront annoncées que le mercredi 25 août.)

Côté programmes *donc*, on réduit la part d'Eve Ruggieri à une demi-heure : après le journal de 9 heures, elle reprend sa série de portraits, et l'on installe ensuite Gérard Klein de 9 heures 30 à 11 heures. On a rappelé Claude Villers qui avait quitté la maison ronde pour Radio-Monte-Carlo : il reprend à 11 heures sa formule du *Tribunal des flagrants délires*.

Et toujours pour ne pas faire mentir l'adage selon lequel dans les vieux pots on fait la meilleure soupe, on réinvente des après-midi tout pareils à ceux du passé. Finies les velléités de programmations thématiques : de bons gros rendez-vous.

En tête *Jacques Chancel qui*, entre 16 et 17 heures reçoit chaque semaine un écrivain pour évoquer l'actualité littéraire et parler de musique. Enregistré en public, ce grand échiquier radiophonique aura pour titre *Parenthèses*. De 17 à 19 heures, place aux jeunes, et donc à la chanson avec Jean-Louis Foulquier qui se promènera en France *De bistrot en lycée* (titre de son « créneau »). On ne bouge pas trop les soirées : rock entre 20 et 22 heures (*Feed back* avec Bertrand Lenoir), feuilleton musical et de science-fiction (*Intersidéral*, par Philippe Manœuvre) de 22 à 23 heures. Et encore et toujours José Artur pour son *Tout Paris* de 23 heures à 1 heure, puis Frantz Priolet et Macha Béranger, voix dans la nuit...

Les week-ends *« restent en place »*, un peu de gastronomie en plus. Le retour de Jean-Christophe Averty avec *les Cinglés du music-hall* (de 19 à 20 heures le dimanche). Surtout la promesse d'*« Un masque et la plume* qui, avec Pierre Bouteiller, va prendre *un coup de jeune* (*le Monde* du 20 août). — M.-L. B.

L'IMPRIMERIE DES « DÉPÊCHES » EST OCCUPÉE PAR UNE PARTIE DU PERSONNEL

(De notre correspondant.)

Dijon. — Une soixantaine d'employés et d'ouvriers des *Dépêches* de Dijon occupent depuis hier jeudi 19 août, l'imprimerie dijonnaise du quotidien, *les Presses Nouvelles* de l'Est. La nuit précédente, ils avaient imprimé pour la dernière *fois* le journal sur la rotative offset mise en service il y a tout juste dix ans. M. Jean-Charles Lignel, propriétaire du titre, a en effet *décidé depuis* le 29 juillet dernier de faire imprimer à partir du 20 août le quotidien dijonnais sur les rotatives du *Progrès* de Lyon, à Chassieu, dans la banlieue lyonnaise (*le Monde* du 14 août).

Aux Seychelles

LE COUVRE-FEU EST LEVÉ

Le couvre-feu a été levé, vendredi 20 août à l'aube, sur l'archipel des Seychelles, sauf dans les zones maritimes. Il avait été partiellement maintenu, jeudi, sur l'île de Mahé, où se trouve la capitale, Victoria, tandis que l'armée, appuyée par le détachement tanzanien stationné dans l'archipel, donnait la chasse aux derniers mutins en fuite. L'état-major a cependant indiqué, jeudi soir, que la plupart des fuyards avaient été arrêtés.

Selon l'agence seychelloise de presse SAP, les otages détenus par les mutins pendant les trois *jours de rébellion* étaient des membres du personnel de la radio, *de vingt à trente personnes* en tout. La SAP n'a donné aucun bilan de la mutinerie et, *de source* diplomatique, on déclare ne disposer d'aucun chiffre à ce sujet. Un groupe d'opposants exilés à Londres, le Mouvement pour la résistance des Seychelles, a affirmé, jeudi, que les événements avaient fait soixante et onze tués, sans toutefois expliquer ce bilan. — *(A.F.P., Reuter.)*

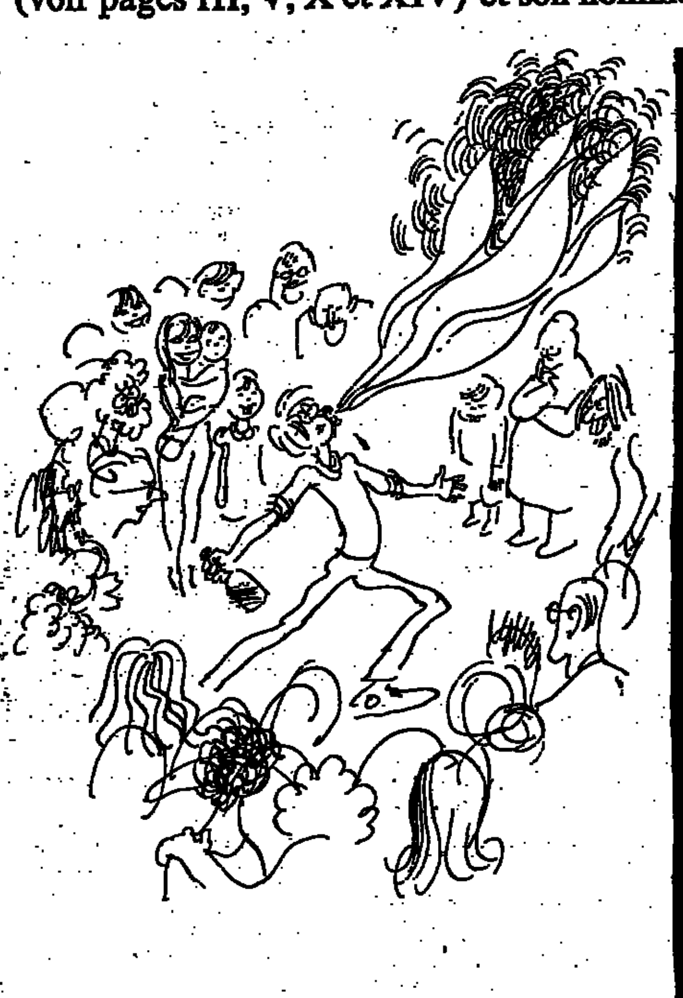
Le numéro du « Monde » daté 20 août 1982 a été tiré à 473 293 exemplaires.



A B C D E F G

ÇA SE DURCIT !.. **par CABU**

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à un illustrateur (voir pages III, V, X et XIV) et son hommage à un « invité » (page II).





Le métier de rentier

L'oisiveté, tout un art de vivre pour 20 000 Français fortunés. (Page III.)

La prima donna de la « Camorra »

(Page IV.)

Le Monde
DIMANCHE

Le slogan des Cantonais : enrichissez-vous !

Les étonnements d'un Chinois en Chine. Hua Linyan n'avait pas revu son pays depuis quatre ans. A Canton, il débarque dans une ville où l'unique slogan est : « Enrichissez-vous ! »

CELA commence dans le train Hongkong-Canton. Une jeune employée pousse son petit chariot et annonce d'une voix suave diverses marques de cigarettes américaines. Le vieil employé qui l'accompagne, et qui porte l'uniforme des chemins de fer chinois, surenchérit : « *Véritable cognac français, vaut 65 dollars à Hongkong* (1), *en vente ici pour 50 dollars seulement.* » Comme je lui en achète une bouteille, il me confie qu'il touche une commission sur chaque flacon vendu. Lui, qui fut jadis recruté comme élément politiquement sûr, donc peu suspect de passer à Hongkong, le voilà maintenant qui « marche à la commission ». Ce qui me surprend, ce n'est pas tant la pratique que l'absence de toute périphrase pour la désigner, comme « *prime* » ou « *système de rémunération selon le travail fourni* ».

L'arrivée en gare de Canton a de quoi laisser ébahi un voyageur qui, comme moi, n'est pas allé en Chine depuis quatre ans. On est très vite entouré de colporteurs, puis par une nuée de jeunes gens à cyclomoteur qui vous proposent de vous conduire à votre hôtel pour un prix effectivement imbattable. Devant l'hôtel, ce sont les cambistes clandestins qui vous assaillent, proposant des *renminbi* (2) à un taux trois fois plus avantageux que le taux officiel. On est saisi par l'animation qui règne dans les rues. Tout concourt à donner l'impression d'une sorte de Hongkong provincial, et d'abord la profusion d'échoppes, de petits restaurants ouverts parfois — fait extraordinaire en Chine, où les villes sont mortes à partir de huit heures du soir — jusqu'à une ou deux heures du matin. Car échoppes et boutiques privées ignorent, contrairement aux magasins d'État, toute limitation du temps de travail : on reste ouvert tant qu'il y a des clients. Les queues se forment devant les cinémas plusieurs heures à l'avance : les billets vendus se négocient ensuite au double, voire au triple de leur valeur. Les marchés libres pullulent, les plus importants d'entre eux occupant parfois plusieurs rues. Mais ce qui est stupéfiant, c'est de constater la présence dans ces marchés libres de paysans du Shandong vendant du tabac, de paysans du Yunnan, des plantes médicinales, d'autres, du Hunan de la porcelaine (3). Phénomène impossible il y a quelques années.

A peine ai-je repris contact avec un ancien ami qu'il me raconte comment il a pu ouvrir un atelier de développement de photos... où il travaille aussitôt terminée sa journée à l'usine de matériel électrique. Cet atelier lui a fait gagner ce mois-ci 80 yuan, soit une fois et demie le montant de son salaire en usine. Pendant la journée, ses parents, retraités, tiennent la boutique. Son père s'est mis à élever des oiseaux rares et se vante d'avoir réussi à en vendre un 220 yuan. Il me dit, comme pour s'excuser : « *Je fais comme tout le monde ; que voulez-vous, ici tout le monde ne pense qu'à s'enrichir...* »

Un poste de télévision en couleurs

Canton, comme le reste de la Chine, est agitée par un « mouvement » d'un nouveau genre, bien différent de ceux qui l'ont appelée à se mobiliser, depuis 1949, sur des mots d'ordre politiques venus d'en haut : le mouvement Enrichissez-vous. Il s'agit d'un véritable « mouvement de masse », que le parti tolère comme une conséquence logique de la politique de libération prônée par Deng Xiaoping et son équipe, mais qu'il ne contrôle pas.

Les paysans sont incontestablement les premiers bénéficiaires de la libération économique, qui tient, en ce qui les concerne, en deux mesures : 1) La fixation des quotas de production agricole par foyer (4) ; 2) L'extension des lopins privés et des marchés libres.

Résultat : dans certains districts du Guangdong, la production agricole a augmenté de 10 % pour les terres communes, de bien plus pour les lopins privés. J'avais connu, en 1974, un village où l'on ne gagnait que 0,55 yuan par jour, soit moins de 250 yuan par an. On y gagne maintenant le double, et il n'est pas rare de voir des foyers avec un revenu annuel dépassant les 1000 yuan.

HUA LINYAN.

(Lire la suite page VII.)

(1) Dollars de Hongkong, à peu près équivalents à nos francs.

(2) Dénomination officielle de la monnaie de Chine populaire. L'unité en est le *yuan*. 1 yuan égale à peu près 3 francs.

(3) Le Shandong est une provine du nord de la Chine ; le Yunnan et le Hunan sont deux provinces méridionales.

(4) Fixer les quotas de production agricole par foyer revient en fait à démembrer communes populaires et brigades de production. Cette politique suscite bien des résistances de la part des cadres ruraux. Elle semble cependant assez largement appliquée dans la province du Guangdong.

SI J'ÉTAIS...

Chronique du fantasme de la mégalomanie et des règlements de comptes imaginaires

... Jeune, beau, riche, intelligent...

par Claude Courchay

SI j'étais jeune, beau, riche, intelligent et en bonne santé, doux Jésus, j'aurais de quoi faire...

Je commencerais par le plus facile. J'échangerais tous mes dollars, mes pétrodollars, mes macrodollars, contre du franc. Je vendrais mes chasses en Sologne et mes pêches en Islande. Pour du franc. Et mes actions, mes bonnes vieilles Panama, mes emprunts russes, du franc, du franc... Du balai.

Avec l'inflation, les dévaluations et toutes ces bonnes choses, aucun souci à me faire, j'ai confiance. Plus la peine de boire des perles dissoutes dans du Coca, ou de se bourrer de langues de rossignol farcies, pour se ruiner.

Ensuite, voyons voir... L'intelligence : là encore, aucun problème. Je commencerais par acheter une télé et un zistor, et allons-y gay puce. Je me faderais nos doux programmes nationaux à tout va. Si je ne suis pas complètement crétinisé au bout de huit jours, c'est à désespérer de tout. Pour faire bonne mesure, je m'engloutirais dans la presse. Je lirais ces monuments de pertinence que sont les commentaires journalistiques. J'ai toujours adoré voir un non-événement transformé en apothéose. Dans le genre, la libération des otages américains (*remember*, ceux d'Iran), c'était somptueux. Et las Malvinas, pas mal non plus, merci. La rencontre de Versailles méritait amplement son titre de sommet...

L'intelligence, faut se méfier. Ne devient pas enclume qui veut. Pour être sûr de ne me point rater, je me taperais une ventrée de films français. Vous savez, ces grandes séries que la Mongolie (extérieure) nous envie. « Les Bidasses en chaleur », ou « les Bronzés en fusion ». Pour le coup de grâce, un Delon, n'importe lequel, devrait faire l'affaire. Delon, c'est tout bon.

Au suivant : la beauté. Alors là, à l'aise, Blaise. Inutile d'avoir recours au bistouri esthétique, de se faire raboter le menton, ou rajouter une gracieuse bosse sur l'arête du nez. Je commencerais par prendre ces petites pilules qui sont supposées bloquer le développement des cellules, et qui ont pour plus clair résultat de faire tomber les cheveux. Et d'une. Ensuite, je picolerais comme un tigre mou. N'importe quoi : tenez, un de nos excellents jajas en bouteille plastique. A moi la couperose, le teint brique et autres séquelles.

Et puis je mangerais, j'engloutirais. Bien lourd, bien français. Nos bonnes viandes aux hormones, nappées de sauces bien épaisses. Des trucs bien huileux, bien gras. Des escalopes milanaises, des *big burgers*, des beignets, n'importe quoi. De quoi m'arrondir une mignonne brioche.

Bien entendu, je fumerais comme un geyser. Et plus question de marcher : je prendrais une voiture pour le moindre déplacement : un corps délabré, ça se mérite.

Evidemment, j'avalerais un max de café pour me doper le jour, et des brouettes de tranquillisants pour faire dodo. Avec ça, si je n'ai pas rapidement l'œil jaune et le teint en carton gaufré, c'est à désespérer. Je devrais rapidement devenir un déchet fort présentable.

Du même coup, ma santé en aurait pris pour son ventricule. Vu mon régime, je devrais posséder un bon ulcère, de l'emphysème, de l'eczéma, une armada de dartres, du cholestérol, des *mycoderma aceti*, et quelques chouettes petits cancers en gestation un peu partout : larynx, gésier, nombril...

J'aurais cette belle toux chronique du fumeur, et cette solide haleine Vapona dont, paraît-il, la grande Réjane souffrait (et les autres donc...). Inutile de léguer mon corps à la science, il n'en vaudrait pas la peine. Mais la fondation Canigou, à la rigueur...

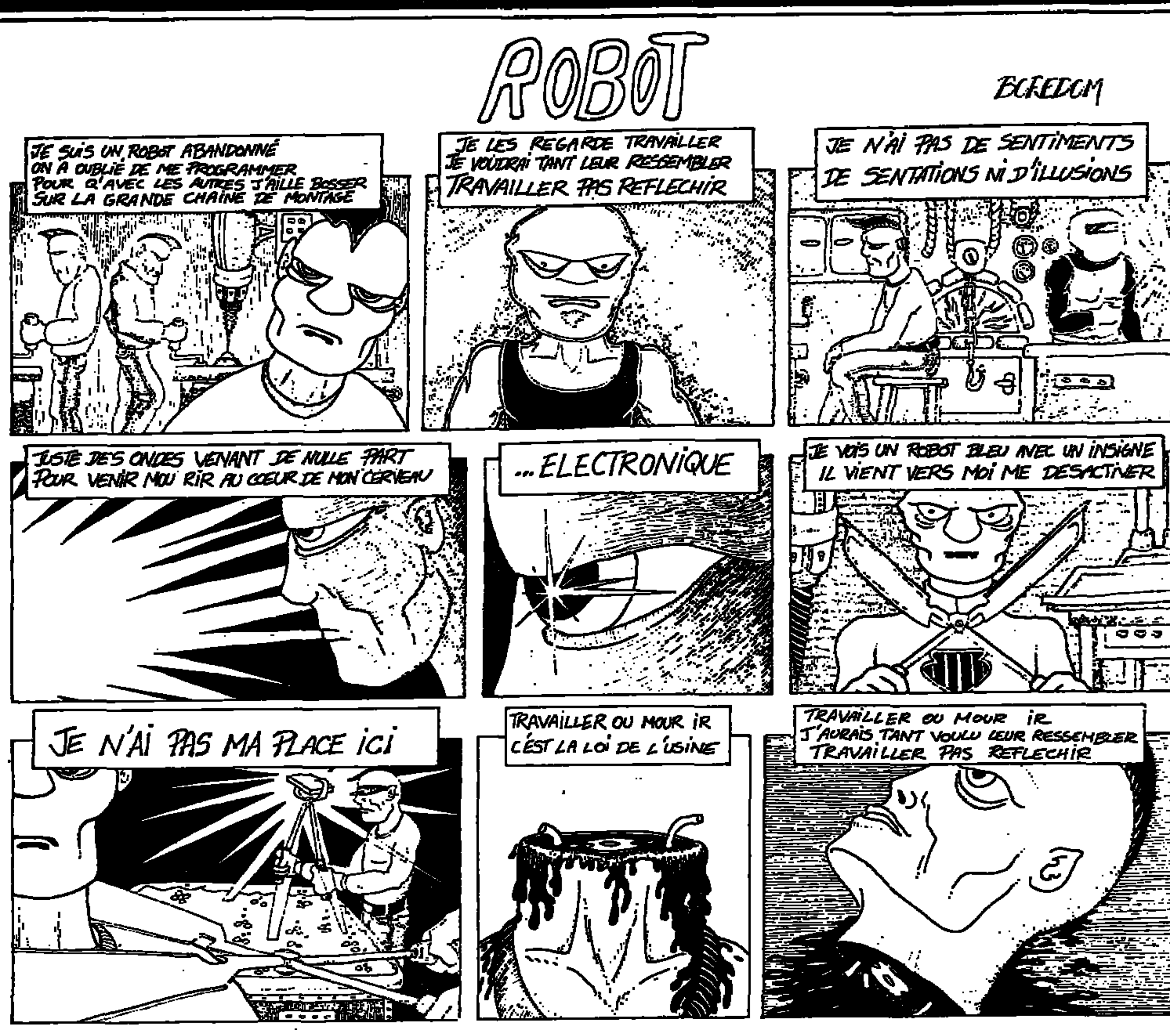
L'est évident que ma jeunesse, la pauvrette, aurait tourné court, comme une mayonnaise de compétition. Si cependant la sale bête s'accrochait, *no problem*. Je prendrais un boulot bien régulier, supersédentaire, un djobe dans la fonction publique. Avec un maximum de stabilité. Des mutuelles. Un statut blindé. Des ceintures de sécurité partout. Et à l'horizon, une retraite en béton. Et puis, des heures et des heures de transports en commun. Du train de banlieue aux heures de presse, de préférence. Et je nicherais dans une de ces H.L.M. en carton galvanisant, où les rugissements des chasses d'eau évoquent les retombées du Niagara. Sans Marilyn.

Je savourerais mes vacances en plein août, dans un de ces goulags avec autos, radios, gosses, moustiques, poussière, embouteillages et vue garantie sur des vagues et des vagues de cellulite insolée. Plus, en prime, une mer mazoutée. Vous connaissez une jeunesse qui résisterait à ce traitement, vous ?

Reprenons... La richesse ? C'est vu. L'intelligence aussi. Prendre le dernier d'Ormesson, pour plus de... Inutile, j'ai déjà des somnifères. Et puis crétin, soit, mais pas maso. La beauté ? On ne sait jamais. Une dermite avec éruption purulente devrait parachever le tableau... Et la santé ? J'allais oublier l'angine de poitrine. Facile. Pour la décrocher, suffit d'exercer un pouvoir, n'importe. Je n'aurais qu'à m'inscrire à un parti, un syndicat ou un club bouliste, c'est tout un.

La jeunesse ? Envolée...

Ouf. Merci, Seigneur. Débarrassé de tous ces obstacles, je pourrais enfin rêver. Rêver à n'en plus finir. Que je suis jeune, beau, riche, intelligent. Et à votre santé. ■



L'invité de Cabu : Boredom

COURRIER

L'éducation artistique sacrifiée

Comme tous vos lecteurs, *j'aurais voulu me réjouir en apprenant* dans le *Monde Dimanche* du 11 juillet que « des *milliers de fous chantants* » confirmaient le renouveau de la musique en France.

Malheureusement, l'APEMU (Association des professeurs d'éducation musicale), dont je suis membre et correspondant pour le département de l'Oise, diffuse un « appel aux parlementaires » en faveur de l'éducation artistique sacrifiée dans les lycées et collèges où la situation tend à s'aggraver (1).

Cet appel montre en particulier que des dizaines de milliers d'enfants sont privés d'éducation musicale ou artistique – pourtant obligatoire aux termes de la loi (50 % dans la région de Lyon !)...

Robert DUFORESTEL,
professeur honoraire d'éducation musicale.

(1) Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Meunier, 24 rue Saint-Bernard, 75011 Paris.

Science-fiction

C'est avec un intérêt tout particulier que j'ai lu dans *le Monde-Dimanche* du 18 juillet 1982 l'excellent article de votre collaborateur Edouard Brasey : « La science-fiction fait des adeptes ».

Je voudrais insister sur un point abordé un peu trop rapidement en conclusion de l'article d'Edouard Brasey et relever une inexactitude (la seule à mon sens).

S'il est vrai qu' « *il n'est pas de bonne science-fiction qu'américaine* », il me semble malheureusement impossible d'affirmer que « *la S.F. française existe, et se porte de mieux en mieux* » ! Si l'on étudie le nombre de nouvelles et de romans publiés par de jeunes auteurs français, on ne peut que constater une très nette régression ; naturellement, on trouvera toujours ici ou là une « découverte » : c'est ainsi qu'Emmanuel Jouanne a publié chez Denoël un récit de qualité, au contenu *sans concessions.*

Mais pour une parution, combien de bons manuscrits, restent impubliés pour des raisons financières ? La vogue du cinéma de S.F., contrôlé comme il se doit à 90 % par les trusts américains, produit divers effets pervers sur la littérature de S.F. ; puisque la rentabilité maximum est offerte par les « *novelisations* » des pires navets, S.F. des moins ambitieuses qui déferle actuellement sur les écrans, pourquoi les éditeurs prendraient-ils des risques en publiant la science-fiction d'avant-garde que proposent nombre d'auteurs de talent, français, britanniques et même américains non traduits dans notre pays ?

Le profit a des impératifs que l'art ignore : les pires « fonds de tiroir » d'*un auteur américain* célèbre se vendent mieux que le meilleur roman d'un écrivain français !

Dans ce contexte, la diffusion confidentielle des revues de S.F. pose un réel problème ; la plupart des jeunes auteurs se « rodent » en effet, on le sait, en s'essayant à la nouvelle avant d'entreprendre un roman ; bien des auteurs reconnus procèdent de même : ils rédigent une nouvelle qui deviendra par la suite un récit plus long (c'est un procédé particulièrement fréquent aux U.S.A.). De plus, un genre défini et séparé, qu'il s'agisse d'ailleurs de la S.F. ou du policier, nécessite un appareil théorique important : études, critiques, informations, reportages, etc. Seules *des revues spécialisées peuvent* le faire.

Espérons donc que l'article d'Edouard Brasey incitera de nombreux lecteurs du *Monde* à lire de la bonne S.F. s'ils ne le faisaient déjà, et à s'abonner aux revues qui persévèrent ou qui se lancent.

STÉPHANE NICOT
(Vandœuvre)

Une « Bourse à la nouvelle » à Toulon

1) Le service culturel de la mairie de Toulon organise une « Bourse à la nouvelle ».

2) La nouvelle présentée doit comporter un événement qui marque une étape décisive dans la vie du personnage. Ce n'est ni un conte ni une légende. Ne seront retenues que les compositions littéraires ne dépassant pas 8 pages, soit environ 8 000 signes (+ 10 %), écrites en langue française. Les concurrents ne pourront présenter plus d'une nouvelle. Les textes présentés devront être obligatoirement inédits.

Le premier prix sera de 5 000 F, le deuxième de 2 000 F, le troisième de 1 000 F.

3) Toutes les personnes intéressées par cette Bourse à la nouvelle devront adresser leur composition littéraire avant le 1er septembre 1982 au Service des affaires culturelles de la ville de Toulon (B.P. 1407, 83056 Toulon Cedex), par lettre recommandée.

Séries logiques : l'effet et la cause

Ne compliquez-vous pas à plaisir les solutions de vos jeux « séries logiques » ? Ainsi, n'aviez-vous donc pas remarqué que 36, 49, 64, 81 et 100 sont respectivement les carrés de 6, 7, 8, 9, 10, et donc que le nombre qui suivra sera logiquement le carré de 11 soit 121 ? Les différences uniformément augmentées que vous signalez (13, 15, 17, 19, 21) sont la conséquence de la propriété des carrés parfaits successifs.

Soit, en effet, la suite de carrés n^2, $(n+1)^2$, $(n+2)^2$

$$n^2 = n^2$$
$$(n+1)^2 = n^2 + 2n + 1$$
$$(n+2)^2 = n^2 + 4n + 4$$

La différence entre les deux premiers carrés est

$$n^2 + 2n + 1 - n^2 = 2n + 1.$$

La différence entre le troisième et le deuxième carré est :

$$(n+2)^2 - (n+1)^2 = n^2 + 4n + 4 - n^2 - 2n - 1 = 2n + 3$$

L'accroissement uniforme des différences est donc bien de 2, mais cela résulte de la propriété des carrés de nombres consécutifs. Vous avez donc dans votre solution donné l'effet pour la cause.

ROGER BISMUT
(Paris).

Les grands concours et les aveugles

Vous avez bien voulu, dans le cadre de la rubrique « Courrier » du *Monde Dimanche* du 4 juillet 1982, publier une lettre de Mme Jeanne Duhain, qui fait état notamment des conditions dans lesquelles les déficients de la vue subissent les épreuves d'entrée des écoles d'ingénieurs (...)

Depuis le 20 juillet 1959 pour les concours de recrutement des professeurs de collèges (CAPES et agrégation) et depuis le 11 août 1975 pour les concours des grandes écoles, des textes officiels prévoient les conditions dans lesquelles les déficients de la vue, aveugles ou amblyopes, peuvent faire acte de candidature, et de nombreux succès ont démontré que les autorités compétentes avaient eu raison de faire confiance à ces jeunes gens. Par ailleurs, un certain nombre d'écoles, et notamment l'Ecole supérieure des siences économiques et sociales et l'Ecole des hautes études commerciales ont, par analogie, pris des dispositions équivalentes. En un mot, un temps supplémentaire est accordé pour la prise des énoncés et la reddition des résultats ; un secrétaire désigné par l'administration est accordé au candidat afin qu'il puisse remettre une copie manuscrite comparable à celle des autres concurrents.

Depuis vingt-trois ans, plus de cent professeurs ont ainsi été recrutés et des ingénieurs ou élèves ingénieurs sont actuellement en activité malgré leur cécité ou leur amblyopie. Le Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes a été l'artisan principal de cette heureuse évolution réglementaire et a fourni aux candidats les moyens de mettre en œuvre leurs capacités intellectuelles.

RENÉ GOUARNÉ,
président du Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes. Paris

PARTI PRIS

Tolérance

L'une de nos lectrices, Marie Charles-Dominique, étudiante à Aix-en-Provence, n'a pas apprécié que l'un de nos invités de la page « Jeux » soit l'académicien Jean d'Ormesson, *« dont le seul patronyme a, je le suppose* (nous écrit-elle), *fait tressaillir plus d'un de vos fidèles lecteurs », « Est-il pensable,* poursuit-elle, *au nom d'un certain « libéralisme », qu'un journal comme* le Monde *publie de telles perfidies ? (...) Il ne faudrait pas qu'en cette période de relative retombée des consciences* le Monde *participe à un tel désarroi* (et trouble des lecteurs qui) *continuent de penser qu'on peut fort bien demeurer critique et lucide face à un pouvoir de gauche sans basculer pour autant dans le persiflage stérile... »*

Et d'abord, ce n'était qu'un jeu ! Les lecteurs du *Monde* ne peuvent confondre les mots croisés de son invité du jour avec l'éditorial du directeur...

Mais par-delà ce que notre correspondante qualifie elle-même d' *« anecdote »*, qu'elle soit assurée que la majorité de nos lecteurs sont attachés à l'esprit d'ouverture et de dialogue qui est la caractéristique de notre journal. Il n'empêche pas, à l'occasion, les prises de position réfléchies de la rédaction. Combien d'hommes politiques de tous bords se sont exprimés dans nos colonnes depuis bientôt trente-huit ans ? Lorsqu'il s'est agi de contester un gouvernement, une politique, la critique fut bien souvent vive, radicale. Et même persiflante.

Alors, retournons le propos de Marie Charles-Dominique. Il ne faudrait pas qu'en cette période de relative retombée des consciences les positions se durcissent et l'esprit d'intolérance triomphe. Ainsi le spectacle des invectives réciproques de la majorité et de l'opposition est-il a l'opposé du débat politique. Et les récents événements du Liban et de Paris ont montré combien il est rare que les opinions ne soient pas entachées de sectarisme, et les esprits obscurcis par les passions.

YVES AGNÈS.

VOUS ET MOI

Avoir vingt ans à Genève

L'air est pur. Le pont du Mont-Blanc est large. Feu vert. Bien qu'aucune voiture ne soit visible à cent mètres, les piétons attendent.

« Ici, on ne vit pas dangereusement », *m'avertit* Vreni *en traversant.*

Elle est rose, blonde et belle comme on l'est en Suisse à vingt ans. Révoltée comme on l'est partout au même âge. Et vive comme le Rhône, torrent vert serpent sous nos pas. Une falaise nous barre la route : bunkers de métal et de béton : Crédit suisse, Bâloise, Pax, U.B.S...., la grande muraille des banques et des compagnies d'assurances. Le *mur* de l'argent ? La fille de Guillaume Tell abaisse sur la forteresse des devises un regard dur bien que charmant.

« Des milliardaires minables ! ronchonne-t-elle. *Ils baisent le museau du veau d'or... Merci, grand veau ! Sais-tu que mon pays est le seul où être traité de bourgeois n'est pas encore une insulte ? »*

Le charme indiscret de la bourgeoisie ?

Soucieuse de m'entraîner dans ses émotions, elle me précède dans le labyrinthe de la vieille ville. Halte sur une place pavée de minuscules galets, un « déci » de « fendant » devant nous. Un *homme en casquette bleue* s'avance. Il recueille, une à une, les feuilles tombées, la nuit, à la surface de l'auge de la fontaine.

« Ils sont très polis avec la nature. Leur « propreté » me rendra folle ! », s'écrie ma jeune amie comme je lui montre un clochard qui se gante pour écrémer le fond d'une poubelle. Biffin ? Peut-être. Suisse, d'abord !

Nous empruntons le boulevard des *Philosophes*, vestige du temps où la philosophie des lumières s'épanouissait au bord du Léman. Cette philosophie affichée la fait encore s'esclaffer : *« Quels philosophes ? Permettez que je ricane ! Il n'y a plus que des palefreniers et des banquiers à Genève... Des financiers qui raisonnent comme des savetiers dans leur hantise du bonheur confondu avec le bien-être. »*

« Tu as la dent dure. »

Vreni est convaincue que la richesse de sa ville natale est sa plus grande pauvreté. Ce qu'il y a de plus moche au monde !, affirme-t-elle en jetant en arrière ses courtes boucles.

Les cris déchirants des mouettes nous accueillent dès le quai Gustave-Ador où l'atmosphère se fait marine. Arrêt devant l'Horloge Fleurie que des Japonais photographient comme on officie.

« Et ils passèrent des menottes aux fleurs », susurre-t-elle, perfide.

Le « jet d'eau » et ses 150 mètres de draperies lacustres rabattues par le vent l'amuse. Etre mouillée ne la gêne pas. Mais voir les gens aspergés fait s'esbaudir la folle escholière.

« La mine de ces empaillés est à peindre !, dit-elle sans plus d'indulgence. *Je les connais de la cave au grenier. Gens de biens – je ne dis pas de bien ! ils se promènent ici tous les jours. Ils mettent des lorgnons le dimanche pour marquer le coup. Ils en sont ivres de la satisfaction de vivre si raisonnablement. »*

« N'exagérons rien. »

La tête pleine d'idées excessives, elle me désigne un couple qui progresse avec une étonnante dignité.

« Le plus comique c'est leur sérieux. Ils croient appartenir à un ordre différent du règne animal. Ils se prennent pour le nombril de la terre. Mais Genève est une petite ville : les rideaux bougent quand tu passes. En rentrant, ils regarderont la « télé ». Leur amour des pantoufles me fascine. Ils sont devenus des moutons, même dans leur apparence. »

Quelques hippies nous croisant, je rétorque : *« Oui, ces bourgeois, comme tu dis, se vêtent à peu près tous de la même façon. C'est leur affaire ! Mais que font les jeunes gens, Vreni ? Ton jean délavé est un uniforme : celui d'absolument tous les garçons et filles de ton milieu... Et ces cheveux longs ? Comme conformisme, tu avoueras ! Pour des gens qui clament leur haine de l'uniforme ! »*

Au ras du miroir anormalement immobile du lac, glissent voiliers et cygnes au cou inquiétant. *« Eau froide par l'ennui dans ton cadre gelé... »*, murmure la petite Genevoise, qui a quelques lettres... Subodore-t-elle la nudité de ses rêves ?

« J'ai de l'éloignement pour mes parents, avoue-t-elle. *Les grandes aventures, ils n'étaient pas faits pour. Alors, ils ont misé sur l'argent, la réussite, le reste. Pour eux, faire le mal, c'est en vouloir à leur bien. Leur bonheur est celui des légumes. Le mal qu'ils se donnent pour ne pas être heureux ! Mentalement, j'étouffe,* conclut-elle en ôtant son blouson de toile bleue et balançant sa chaise de fer, ses jolis bras nus et blonds sur la nuque. *Je m'ennuie et... ça m'ennuie ! Tout ce qui se passe autour de moi se passe loin de moi. La sensation d'être nulle part...*

– Un jour viendra...

– Je voudrais chasser le vide qui me cerne.

– Vide en toi ou autour de toi ?

– Je vais passer ma maîtrise. Mais après ? Ça me tue de savoir que mon histoire était écrite avant ma naissance.

– Récris-la autrement !

– A Genève ? Difficile. Il paraît que j'ai une vision du monde un peu trop personnelle, mais que veux-tu ! Le sentiment d'enliser ma vie dans une sorte de vase aseptisée m'obsède. Tout est trop cotonneux ici. Je regarde mes contemporains. Ils se croient civilisés. Ils ont perdu. Ils ne savent pas quoi. Bref, la vie à Genève ne me plaît pas tellement. »

De nouveaux cygnes approchent, comme pour la regarder s'ennuyer. Soudain, un fracas d'ailes : parade nuptiale au rituel très étudié.

« Les cygnes ! Eux aussi je les connais bien, dit-elle, très intéressée. *Chaque figure doit exprimer un sentiment.*

– Mais ils vont perdre l'équilibre !

– Justement ! Cette dernière figure exprime l'angoisse de se casser... la gueule. »

Et, parce qu'il est difficile d'être longtemps sombre à vingt ans, surtout quand on n'est pas *seul, Vreni éclate d'un grand rire* suisse. Ça lui va bien.

PIERRE LEULLIETTE.

Le métier de rentier

Avoir trente ou quarante ans et vivre de ses rentes, une réalité pour 20 000 Français fortunés. L'oisiveté, tout un art de vivre...

BIEN calé au fond de sa chaise longue, sandales, short kaki et casquette de toile, Roger prend le frais sous le plus grand des marronniers de son parc. Tout dans l'allure respire l'insouciance du vacancier, l'aptitude au repos. Sort-il de la sieste ou s'apprêtait-il à la faire ? La brise légère, la douceur de ce bel après-midi d'été, invitent sans doute à la somnolence. D'ailleurs, rien ne presse notre bienheureux qui s'accorde volontiers de ces pauses-détente qui le mènent sans encombre jusqu'à l'heure du tiercé. Un des *temps* forts de ces journées où, de son propre aveu, il ne se passe pas *grand-chose*.

A l'abri des hauts murs de sa propriété de Brie-Comte-Robert, en Seine-et-Marne, Roger, à quarante ans passés, s'est en quelque sorte marginalisé. Etranger au bruit et à la fureur du monde, il s'est mis en congé illimité. Il est d'autant moins motivé à exercer une quelconque activité que ses moyens lui permettent de fêter benoîtement tous les jours la saint Fainéant. Les revenus d'un capital judicieusement placé lui assurent depuis longtemps un train de vie plus que confortable, mais sans luxe ostentatoire.

Faut-il le préciser ? Le rentier, loin de faire étalage de ses biens, aura tendance à en sous-estimer l'importance. Ses prudences de « gagne-petit », sa capacité à se fondre dans le paysage, sont ce qui le caractérisent le mieux. Aussi, l'oisif à 100 %, cousu d'or depuis le berceau ou brusquement enrichi par quelque héritage, n'est pas facile à débusquer. L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) l'ignore superbement. Tout juste peut-on le deviner, dissimulé dans les catégories des « inactifs » ou encore dans celle dite « retirés des affaires ».

Les fructueux placements-pierre

Des travaux récents sur la concentration et les revenus du patrimoine permettent néanmoins de se faire une idée relativement précise de cette population. Selon M. Antoine Coutière, chef du bureau des études fiscales de la direction de la prévision au ministère de l'économie et des finances, *« quelques milliers de rentiers, entre vingt mille et trente mille, selon nos estimations, vivent pour une large part des revenus de leur capital. »* A ces rentiers *« purs »*, on pourrait ajouter ces rentiers virtuels que sont, d'après une étude de la revue *Economie et statistiques*, (1), ces quelques milliers de chefs d'entreprise dont l'activité industrielle ou commerciale peut être conjoncturellement déficitaire mais qui maintiennent leur niveau de vie grâce à des revenus annexes substantiels.

Véritable survivance de cette classe faite de hobereaux, de petits aristocrates et de fils de famille lancés à l'assaut de la pyramide sociale, amplement décrite par Balzac, les rentiers d'aujourd'hui détiennent dans la majorité des cas de gros patrimoines. Si, comme l'a écrit la sociologue américaine Thorstein Weblen, *« l'assiduité au travail productif est une preuve de pauvreté et de sujétion »* (2), l'oisiveté, à l'inverse, est le signe le plus évident d'une aisance certaine. Il n'y a pas de secret : celui qui vit de ses rentes ou bien dispose d'une fortune accumulée au cours de sa vie, ou bien a hérité. Et c'est également l'héritage qui fait le rentier. Ainsi, Roger, qui n'a cessé de recevoir legs et donations. D'abord de ses parents disparus prématurément. Ils avaient connu *« de belles réussites »* dans le commerce de la limonade en Corrèze, puis à Paris, où le père a tenu une brasserie face à la gare d'Austerlitz. Au moment du décès, Roger se verra transmettre non seulement cette affaire prospère, mais aussi un immeuble près de la gare Saint-Lazare à Paris, un autre à Melun, quelques lingots et un petit portefeuille d'actions. Un peu plus tard, une grand-mère, puis un oncle lui laisseront un bout de terrain sur la côte normande et une villa dans le Midi.

Dans la plupart des cas, l'immobilier apparaît comme l'élément dominant dans la composition du patrimoine de cette catégorie d'inactifs. L'étude déjà citée le montre : le poids de l'immobilier de rapport, en particulier, est d'autant plus grand que le capital global est important ; plus de 40 % au-dessus de 3 millions de francs. Chez les personnes classées parmi les « retirés des affaires », la part des revenus tirés du patrimoine peut représenter jusqu'à 70 % de la richesse détenue par le foyer, dont près de 45 % pour le seul immobilier de rapport.

Le placement-pierre a fait et fera longtemps encore le bonheur des rentiers. N'ont-ils pas trouvé là le moyen de faire travailler leur argent à leur place ? Mais le *nec plus ultra* dans ce domaine, c'est encore d'arrondir sa fortune au soleil. Des vacances perpétuelles sous le ciel céruléen de la Méditerranée et de beaux loyers à encaisser chaque mois qui s'accumulent sur votre compte en banque... un farniente hautement rémunéré.

La Côte d'Azur, paradis de la spéculation immobilière, offre à celui qui aurait l'opportunité d'exercer son droit à la paresse de grandes possibilités. Cette prospérité parfois voyante qui s'affiche entre Cannes et Menton, sur les bords de mer bétonnés et jusque dans l'arrière-pays, a profité notamment aux détenteurs de gros patrimoines. Parmi eux, bien sûr, bon nombre de rentiers, plus ou moins jeunes, qui *« ont su magnifiquement protéger leur capital »*, comme le note un responsable du groupe financier du Crédit commercial de France à Cannes. Un magot généralement élevé, qui dépasse le plus souvent les 10 millions de francs, *« constitué à 70 % de patrimoine immobilier »*. Une opération fructueuse pour tous ces propriétaires de studios et de trois-pièces à Cannes, Nice ou Juan-les-Pins, où les prix du neuf atteignent encore aujourd'hui, en dépit d'une relative récession, de 10 000 à 15 000 francs le mètre carré.

Ne pas mettre tous les œufs dans le même panier

« La plus belle satisfaction, c'est l'immeuble de rapport », fait remarquer ce promoteur-constructeur installé sur les hauteurs de Cimiez, à Nice. *« Ça vous laisse 4 % ou 5 % de revenu indexé »*. Les comptes sont vite faits : *« Un studio à Cannes peut rapporter entre 12 000 F et 15 000 F par an. Si vous en possédez dix, par exemple, ou trois ou quatre à Nice, au centre-ville, vous pouvez vous assurer un revenu mensuel de 20 000 F. »*

Ce professionnel de l'immobilier, qui compte parmi ses relations d'affaires une bonne vingtaine de rentiers, leur conseille cependant de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. *« Un patrimoine qui tourne bien,* explique-t-il, *c'est un tiers de liquide placé sur un compte à terme, un tiers en valeurs mobilières et un autre en immobilier. »*

Maurice, la cinquantaine svelte, un bronzage entretenu à longueur d'année sur les courts de tennis du quartier ultra-résidentiel de la Californie, à Cannes, avoue pour sa part ne pas réussir à *« manger tous ses revenus »*. Alors il réinvestit l'excédent dans les SICAV et place à la Caisse d'épargne.

Cet ancien gestionnaire d'une multinationale anglaise a décroché il y a de cela dix ans, au terme d'une réussite qu'il qualifie sans trop de modestie d'*« exceptionnelle »*. Quelques coups de Bourse audacieux, des affaires fructueuses, lui ont permis de se « faire du gras », suffisamment épais pour chômer le restant de ses jours. Ses revenus ? *« Quelques studios loués sur la Croisette et rue d'Antibes, achetés à une époque où c'était presque donné. »*

Plus encore peut-être que le retraité, le rentier dans la force de l'âge a un problème : occuper son temps. Que faire ? Angoissante question, en effet. Installé à la terrasse de la piscine du Palm-Beach, entre palmiers et azur, Maurice dresse une liste impressionnante d'activités : natation, tennis, golf, jardinage, cela pour le matin. L'après-midi est consacré aux lectures les plus diverses : presse économique, ouvrages traitant de cybernétique. Maurice avoue en outre avoir un penchant particulier pour Lacan, qu'il lit dans le texte...

« Mes journées sont bien remplies, croyez-moi ! Mais je fais les choses parce qu'elles m'amusent, je n'ai aucune contrainte. » Maître de son temps, il se sent maître de son destin. *« Oui,* dit-il, le regard se perdant un instant au-delà des parasols jaune citron vers une mer étale, *je suis un homme libre... C'est cela la vie, c'est plus important que l'argent. »* Et comme un bonheur ne vient jamais seul, ce Cannois d'adoption s'est même fait des amis, des relations dans les milieux bancaires. Dernièrement, cet homme affable et plein d'entregent a dû poliment rejeter plusieurs propositions d'emploi...

Abattre quarante heures hebdomadaires de loisirs

Jean-Jacques, trente-deux ans, assure lui aussi avoir eu des occasions d'exercer une profession. Un diplôme de Science-Po ne le prédestinait-il pas à des fonctions honorables ? Ses hésitations à entrer dans la vie active s'envolèrent du jour où le notaire de la famille, à Nice, lui lut le testament de son grand-père paternel, qui avait fait autrefois fortune dans les phosphates, en Mauritanie et au Maroc. Puisqu'on lui laissait un patrimoine important, il décida qu'il ne ferait rien du tout ! Ce qui allait lui permettre de se livrer à ses deux passions favorites : les courses de chevaux et la navigation de plaisance. *« Je ne fais que cela, suivre les courses cela prend du temps »*...

Ces oisifs qui flirtent parfois avec l'effort, qui peuvent vous abattre leurs quarante heures hebdomadaires de loisirs, ont parfois même des passe-temps qui s'apparentent fort à une activité professionnelle. C'est le paradoxe du rentier moderne : libéré du souci de gagner sa vie, il mettra un point d'honneur à s'occuper. Sans se tuer malgré tout à la tâche.

Christine, elle, s'est lancée dans la restauration de tableaux. *Pas celle des chefs-d'œuvre,* mais des toiles achetées souvent à bas prix, retapées et revendues avec un petit bénéfice. *« Ce n'est pas un travail, c'est un plaisir »*, dit-elle en présentant une collection de peintures en souffrance posées ici et là contre les murs ou sur une commode dans son appartement de Passy. Christine est venue à la peinture *« par hasard »* : un coup de foudre pour les maîtres hollandais du dix-septième siècle.

Mais elle aurait pu aussi bien faire autre chose, après avoir tâté à la photo de mode chez *Vogue* et s'être essayée à la psychologie. Au reste, peu importe pour cette jeune femme qui se laisse porter par la vie, aidée en cela par un papa particulièrement compréhensif. Il lui a offert une boutique de mode à Montparnasse, puis une autre dans le quinzième arrondissement. Les loyers qui tombent chaque trimestre lui apportent une sécurité. *« Je suis arrivée à un rêve, faire ce qui me plaît. Je suis complètement obsédée par ce travail, je passe tout mon temps à l'Hôtel Drouot. Je ne cherche pas à m'installer, car je ne veux pas avoir de contraintes. Ce « job » pas trop prenant, c'est pour moi une façon de vivre en marge de la société. »*

Ces rentes souvent tombées du ciel, qui poussent à la facilité, voire au désengagement complet à l'égard des autres, n'encouragent pas non plus l'ambition. Jouir de la vie et rien de plus. *« On dit que je suis paresseux, et c'est vrai, je n'aime pas me forcer »*, reconnaît Philippe, un garçon de bonne famille du dix-septième arrondissement de Paris. Un de ces « fils à papa » descendant d'une lignée où l'on a beaucoup accumulé. Le père, disparu dans un accident, avait fait une brillante carrière comme ministre sous la IVe République ; le grand-père, propriétaire de vignobles dans la région de Cognac, s'était par ailleurs enrichi en achetant terrains et immeubles à Paris, du temps d'Haussmann.

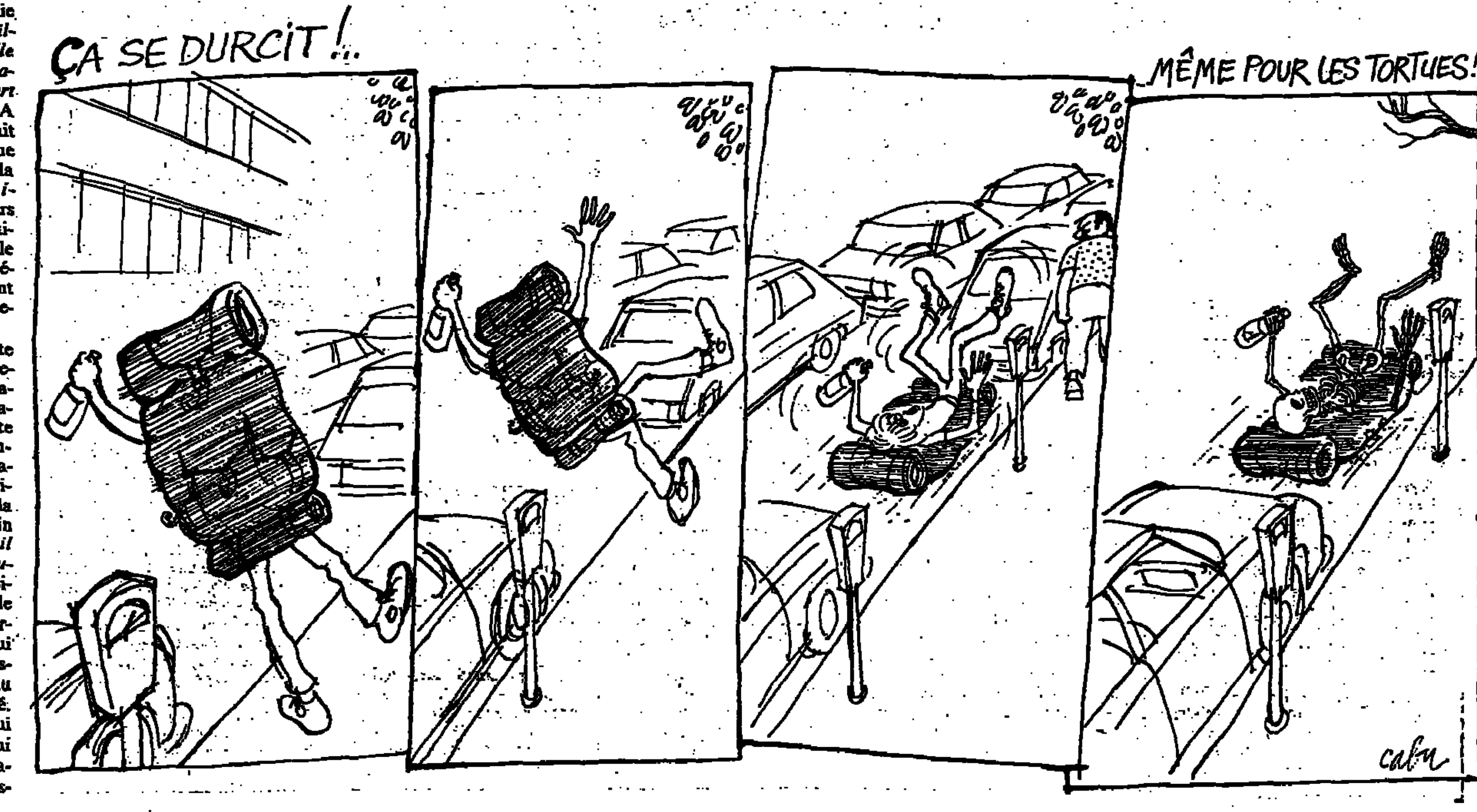
A vingt-cinq ans, Philippe se retrouve avec sa sœur à la tête d'une fortune considérable, qu'il est bien incapable d'estimer. *« Je ne me plains pas,* dit-il. *Ces revenus constituent un rapport financier extrêmement agréable, mais ce n'est pas un* struggle for life, *cela n'aide pas à être combatif... »* L'école déjà n'était pas son fort : *« Mes parents ont eu beau me changer quatorze fois de collège et de lycée, je n'ai jamais réussi à décrocher un seul diplôme. »* A onze ans, il rêvait d'être chanteur : *« J'écrivais des chansons en cachette, mon père était prêt à me payer un garage plutôt que de voir son fils mener la vie d'artiste. »*

Aujourd'hui ce jeune homme bon chic-bon genre s'est mis au goût du jour : il fait du rock, compose au piano en écoutant les derniers disques de Paul Mac Cartney. Un contrat a été passé avec une maison de disques, mais le succès se fait attendre. Dans son salon tout blanc encombré d'un bric-à-brac électronique, vidéo, tables d'enregistrement, enceintes acoustiques, Philippe s'essaie au professionnalisme. Sans trop d'illusions, sans forcer non plus le cours des choses. Une manière d'exister pour ce rentier tout neuf qui avoue : *« Je suis un vrai dilettante. »* ■

MICHEL HEURTEAUX.

(1) La Concentration du patrimoine, *Economie et statistiques*, n° 137, octobre 1981.

(2) *Théorie de la classe de loisir*, éditions Gallimard, 1970.



LES PETITS BONHEURS

par DANIEL SCHNEIDER

Un papillon, dimanche matin

Mme Franca chante Piaf, les immigrés rêvent aux figuiers et les vieilles dames s'offrent des dragées. Les dimanches matin sentent le pastis, la daube et la paresse sacrée.

« ALORS, la Montagne, tu rêves ? » Les autres l'appellent « la Montagne » depuis qu'une nuit, en ronde, il a parlé de son village, là-haut, dans l'Aveyron, le village de son grand-père que repeuplent doucement les ronciers. *« Hé, la Montagne, tu peux prendre la plainte des touristes, là ? »* Il les regarde. Encore des têtes à s'être fait tirer leurs dollars aux Puces. Quelle ville !

Lui a voulu reprendre à la mort du père. Il ne regrette rien, la Montagne. Permanence au poste de police un dimanche sur trois, c'est vrai, mais là-haut, la traite, c'est tous les dimanches. Et puis cette saleté de terre, en vivre tout seul, c'est déjà l'exploit ; alors, à six... *Ah, il aurait bien préféré* la gendarmerie. Mais on l'a refusé. Trop petit. Alors, il a passé ce concours. Et le voilà, ce dimancheps de croc. Le dresser comme un chien fou. Le nouveau compagnon de Laurent, c'est le silence. Dur de se convaincre qu'on a fini pour toujours de se réveiller ensemble. *Marathon du café*, Himalaya de vaisselle sale. Premier dimanche seul, le grand choc. Hé, tu vas pas flancher, garçon ; tu l'as assez voulue, ta liberté. Elle n'a laissé que ses chats, en pension. Siphyllis vient se faire caresser la tête, encore tout parfumé de son odeur à elle. Laurent ne peut s'empêcher de rire. Tout seul.

∴

« Allez, va pour les dragées. » Mademoiselle savoure son audace à petites gorgées. Elle a longtemps hésité entre fondants et dragées. Des dragées, ça ne fait pas sérieux. Il faut une occasion, vous comprenez, un baptême, des voiles blancs. Un contexte, pour ainsi dire. Et puis l'autre, avec ses *trois dents survivantes*. Mademoiselle sautille. Elle imagine déjà le retour. L'autre, dans son fauteuil au coin de sa fenêtre, sans détourner les yeux des autos : *« Vous avez été bien longue, Mademoiselle ! »* Et soudain, surprise : *« Des dragées ? Avions-nous un baptême, Mademoiselle ? »* Cette fois, promis, elle rira. Elle entre dans cette maudite confiserie avec des airs de gamine prise les pattes dans le pot de confiture. Longtemps qu'elle ne s'était pas sentie aussi jeune.

∴

C'est bien une larme, une vraie, qui s'est invitée sans prévenir. Gilbert se moque : *« Regarde ta maman, elle pleure ! »* Annie s'est figée, un peu honteuse, cuillère de semoule en l'air. Elle bafouille : *« Je ne sais pas ce qui s'est passé. Je nous ai vus tous les trois, avec ce soleil qui rentre par la fenêtre. J'ai eu envie de pleurer. »* Ludovic s'en moque. Il a faim, et le clame hautement.

∴

Évidemment, le môme dort encore. A quelle heure il s'est pieuté, celui-là ? Momo ne l'a pas entendu rentrer. Quelle passoire, ce foyer ! Bien la peine de décréter un couvre-feu à 0 h 30 si tous les samedis soir le gardien est bourré ! Tant pis, Momo n'y tient *plus, onze heures, tout de même,* il balance le magnéto, pleins tubes. *« Arrête, putain de ta mère, je meurs. »* Il ne dormait pas du tout, le traître !

De tous les étages du foyer, monte l'odeur de harissa et de piments, annonciatrice des couscous du dimanche. Le môme émerge. *« Ah, c'te biture, hier soir ! »* Maussade : *« Encore ta musique ripou (1). Arrête de vouloir faire jeune ! »* Faire jeune ! Le môme, il aime que Zappa, les Stones, Simon et Garfunkel. Et Oum Kalsoum. A vingt ans, poussé à Fontenay-aux-Roses, qu'est ce qu'il peut comprendre à Oum Kalsoum ? *Momo*, avec ses dix balais de mieux, est branché sur le funky, le reggae. A l'écoute, quoi ! Et il paraît qu'il « fait jeune ». Bah. Plus que deux dimanches avant les vacances. Yasmina, les gosses, les figuiers, le village. Et, à la rentrée, le directeur du foyer lui a promis une chambre individuelle.

∴

Cette odeur ! Tapie parmi les *senteurs de menthe* et de primeurs de l'été, au marché d'Aligre, l'odeur de Bagatelle s'est soudain emparée d'Éliane, colorée et secrète comme un rêve d'enfant. Bagatelle, ses roses et ses greniers, *ses* rideaux dociles à la caresse du vent, et le silence quand s'y arrête le ronron de la tondeuse, ce silence des étés frais comme des bonbons. Panier au bras, Eliane descend du trottoir. L'odeur s'évanouit. Remonte. Trop tard. L'odeur s'en est allée chatouiller les regrets d'une autre empletteuse du dimanche matin.

Bagatelle est loin. Tout à l'heure, *elle ne racontera rien à ses malades,* ils n'écouteraient pas. Ils n'écoutent que leurs plaintes. Et Jean-Paul, le dimanche, il ne faut pas le déranger pendant son tiercé, avec les potes. Et elle reste là, plantée, que bousculent les porteuses de cabas.

∴

Mme Franca repose le micro sous les applaudissements. Les Teutons dominico-matinaux apprécient toujours « la Vie en rose » à son pesant de folklore. *« A l'accordéon, Joe Harris »*. Bravo, bravo. Joe — en fait, il s'appelle Roger — salue discrètement. *« Et à Hambourg, ça va bien ? »* Une chose qu'on ne peut pas lui enlever, à Mme Franca, c'est le contact avec le public. Son public. Elle ferme les yeux, *langoureuse.*

Tous les week-ends, dans ce bistrot des Puces de Clignancourt, elle chante Piaf, pour un public de jeunes blondinets. *« Non, rien de rien, non, je ne regrette rien. »* Tout autour, les stands s'éveillent. Et roulent les rengaines dans ce micro qui crache. Tout à *l'heure, elle dédicacera quelques* bouteilles de beaujolais — le patron lui donne 15 %, — on l'invitera bruyamment à une communion *à* Düsseldorf, un mariage à Oslo, *« Sie sind so typische ! (2) »* Elle acquiescera avec des mines de grande dame, incertaine et lointaine. Elle y croira *peut-être. « Ni le bien, ni le mal, cela m'est bien égal. »*

La chanteuse ferme les yeux. Olympia 61. Salle en délire. Le monde entier la regarde. Piqûres de morphine dans les coulisses. Il faut tenir. Elle salue et s'écroule dans les bras d'un bel amant brun qui la serre. La vie est rose.

∴

Jean-Paul se réveille d'un coup. C'est un rêve, sûr que c'est un rêve. Mais non. Elle est là, ébouriffée par la nuit, le bras — ah, son bras ! — pendant hors du lit, encore et déjà lointaine. Hier soir ? D'obscurs souvenirs se recollent doucement. Jean-Paul ne se souvient que d'une chose : il avait bien bu. Et... il croit bien qu'il s'est endormi, comme un tout-petit garçon. Endormi ! Il s'en mordrait ! Ce qu'elle a dû penser ! Ah oui, pour une première nuit réussie !

∴

Le bonheur, disent les gens, c'est comme un papillon sur l'épaule, ça vient quand on ne l'attend pas. Le dimanche matin, le papillon apporte les croissants, réveille les amants, fait jouer les enfants. Cela sent le soleil par la fenêtre, le pastaga entre les fuchsias, le mari qui porte les paniers au marché, le sifflement de la cocotte-minute. On pourrait voir s'envoler, multicolores et mélangés, les rêves des immigrés et des flics, des ministres et des chanteuses ringardes, des solitaires et des familles. Un parfum de paresse sacrée qui donne envie, pour une fois, de faire le reportage buissonnier.

Le dimanche matin, les papil*lons ont une tournée chargée.* Vous croyez qu'ils embauchent des extras ? ■

---

(1) « *Pourrie* » en verlan.

(2) « *Vous êtes si typique* » en allemand.

TRANCHES DE DRAMES

La prima donna de la « Camorra »

ÉTRANGE *gitane que celle* qu'arrêtaient, le 13 juillet, deux policiers en civil dans un immeuble moderne, bon genre, de la via Tiberio, dans le quartier de Fuorigrotta, à Naples. Dans le gros sac qu'elle portait, et qui attira leur attention, il y avait près de 400 millions de lires. La femme, pieds nus, qui se cachait sous la large jupe, le fichu et derrière des lunettes noires, n'était autre qu'Assunta Maresca, dite « Pupetta », « la veuve noire » de la Camorra, la *prima donna* du milieu napolitain. Déjà, le matin, quand la police fit irrup*tion dans le duplex qu'elle habite* avec ses jumeaux, nés de ses amours avec Umberto Ammaturo, l'un des « boss » du trafic de drogue à Naples, elle avait filé par les toits, et les carabiniers avaient dû se replier, déconfits.

Pupetta est accusée de complicité dans l'assassinat, *en* avril, du criminologue Semerari. Un de ces *« gialli »* (un « polar ») qui avaient secoué l'Italie, pourtant blasée en matière d'intrigues politico-policières, et même les Napolitains qui vivent au rythme des massacres entre clans de la Camorra (pratiquement un meurtre par jour au cours des premiers mois de l'année). On avait, en effet, retrouvé le cadavre du criminologue dans une voiture abandonnée à Ottaviano, fief de la bande de Raffaele Cutolo : la tête, enveloppée d'un linge, reposait à côté du corps. Son dernier rendez-vous, le criminologue l'avait eu avec Umberto Ammaturo, l' « homme » de Pupetta.

Un personnage, Pupetta. Quelques semaines auparavant, nous l'avions rencontrée dans l'une de ses boutiques de mode du quartier de la Piazza dei Martiri. Il avait fallu revenir à plusieurs reprises, car la « signora » n'était jamais là. Même, lorsque enfin nous la vîmes, elle se déroba, se faisant passer pour sa sœur, puis, se ravisant sur le pas de la porte, elle s'était retournée pour lancer, dans un langage pour le moins vert, une phrase voulant dire *« je vous ai bien eus »*. Pas la moindre plaisanterie dans le ton ni le re*gard. Pupetta était remontée,* furieuse contre les journalistes qui *« mentent »;* pleine de haine contre Cutolo menaçant son clan.

Yeux noirs

Le buste en avant et la mèche en bataille, les yeux noirs lançant des éclairs, rejetant en arrière sa chevelure châtain roux de brusques mouvements de tête et jouant des mains pour ponctuer des propos émaillés d'expressions napolitaines, Pupetta n'écoutait rien, toute à sa colère. Plantureuse, mais encore belle, d'une beauté canaille, Pupetta, avec sa voix rauque de femme qui fume et qui boit, n'était certes plus la jeune épousée en blanc dont les revues du milieu des années 50 avaient publié la photographie. Alors qu'elle était âgée de dix-huit ans, enceinte de cinq mois, dans ses sévères vêtements de deuil, elle avait vengé le meurtre de son mari en déchargeant, en pleine rue, un pistolet sur celui qui avait ordonné l'assassinat. Un *« beau geste »* que Naples salua. *Il Tempo* de l'époque comparant ce crime à un acte de la tragédie antique et Pupetta à *« une jeune Athénienne de l'époque de Périclès »*. Trente ans ont passé. Pupetta a derrière elle dix ans d'emprisonnement, la douleur de la perte de ce fils à qui elle donna le jour en prison (il disparut en 1974; sans doute, comme le veut la rumeur à Naples, a-t-il été tué et son cadavre coulé dans le béton d'un immeuble en construction, une méthode chère à la Mafia), et enfin l'expérience d'avoir géré d'une main de fer les affaires de son clan au cours de ces dix dernières années.

La jeunesse et la fraîcheur se sont enfuies, le corps de belle napolitaine s'est épaissi, et l'amertume, la dureté, ont creusé les traits. Reste le feu qui habite Pupetta : lui n'a pas changé. L'arrestation de Pupetta, le crime, avec sa macabre mise en scène, dont elle semble complice, ont entamé son auréole. Car autour du personnage « romantique » de l'héritière de la Camorra vieille école, *s'était cristallisée toute une lé*gende, faite de vérité et d'exagération ; *en fait,* de la petite reine de beauté locale, devenue l'ange noir de la vengeance, au chef de clan froid et déterminé d'une Camorra qui ne se contente plus du racket de l'industrie de la tomate ou du trafic des « blondes », mais est mêlée aux plus grandes affaires de drogue, la vie de Pupetta, c'est trente ans de l'histoire de la *Malavita* (la pègre) napolitaine. Pupetta (littéralement petite poupée) était devenu un nom si célèbre après son acte de vengeance que même pour le tribunal qui la jugea il remplaça son véritable prénom.

Amour et mitraillette

Pourtant que n'avait-on pas construit autour de celui-ci : sa mère Dolorinda (l'enfant née dans la douleur) ne pouvait procréer. Un jour elle fit un pèlerinage à cette grotte du Monte Faito, près de Castellamare, consacrée à la madone, et ses vœux furent exaucés. On appela l'enfant Assunta (Assomption). La famille Maresca prédisposait la petite fille à un destin aventureux. Alberto, le père, surveillé par la police pour ses actions illégales sur le marché des primeurs, devait être banni. Son oncle, Vincenzo, était titulaire de plusieurs condamnations, dont une de sept ans de prison pour avoir abattu son frère Gerardo. Pupetta, au demeurant, avait aussi du tempérament : elle avait blessé grièvement une compagne d'école. Arrêtée, elle avait été libérée. La victime, à sa sortie de l'hôpital *« ne se souvenait plus de rien »*.

Le mariage de Pupetta n'allait pas l'éloigner du milieu de son enfance, au contraire. C'est une masse d'homme qu'elle épousait le 27 avril 1955 en la personne de Pasqualone Simonetti : la photographie devant l'église de Santa Maria Di Pozzano, sur la route de Naples à Sorrente, la montre, presque menue, le visage penché, au bras d'un géant aux larges mains noueuses de paysan. L'époux est loin d'être un jouvenceau : accusé de tentative de *meurtre à la mitraillette, il a déjà* fait deux ans et demi de prison. Quant au témoin du mariage, Antonio Esposito, plusieurs fois condamné pour coups et blessures et chantage, c'est lui qui, quelques mois plus tard, allait faire assassiner Simonetti. Cette noce au restaurant Panoramico, c'était aussi la rencontre de deux mondes, de deux faces de la pègre napolitaine, l'une qui disparaissait, l'autre qui commencait.

Pasqualone faisait partie des perdants, de ces camorristes de la vielle époque, héritiers des traditions de l' « honorable confrérie » remontant à l'Espagne de Cervantès, qui, sous le règne de Naples des Aragonais, des Bourbons et des Piémontais, avait donné à la ville un ordre, certes criminel, mais dans lequel la populace des *bassi* (quartiers pauvres) se reconnaissait. En face de Pasqualone, le sentimental un peu anachronique dans cette après-guerre dominé par le marché noir et les *règlements* de compte à la Dillinger, se dressait la nouvelle Camorra, dont Antonio Esposito était un représentant : un manager du crime, froid et sans faiblesse, considérant l'assassinat comme une méthode normale. L'héritier des bandits d'honneur et le gangster sans scrupules allaient, en fait, mourir sur le même trottoir : la mort du premier signifiait un peu la disparition d'un monde, celle du second n'était que le prélude à un gangstérisme mêlé à la politique, voire au terrorisme qui allait en trente ans faire main basse sur Naples.

Clans contre clans

Pasqualone a été abattu Corso Novara. Onze semaines plus tard, pratiquement au même endroit, une Fiat noire s'arrêtait devant un café où Esposito était en train de consommer. A l'intérieur de la voiture, il y avait Pupetta, dans ses vêtements de veuve, une voilette sur le visage et un revolver dans son sac. Elle raconta au procès qu'Esposito, sortant du café, l'avait menacée. En tout cas, elle vide son revolver *et le blesse mortellement.* Après quelques jours, Pupetta est arrêtée. Son état de femme enceinte la rend invulnérable, mais, surtout, elle est déjà devenue un personnage de légende : on lui consacre des chansons, de *« sceneggiate »* (théâtre populaire) et des romans-photos. Plus tard, le réalisateur Francesco Rosi s'inspira même de son aventure pour le film *« La Sfida »* (le défi). Une légende que n'entameront guère les résultats de l'enquête tendant à démontrer qu'Esposito est, en fait, tombé dans un piège et que Pupetta n'était pas la seule à tirer.

Condamnée à dix-huit ans de *prison, peine ramenée à treize ans* en appel, Pupetta est libérée au bout de dix ans, en 1965. Elle tourne un film sans succès, *Delitto a posillipo*, mais surtout, à la fin de la décennie, elle rencontre le bel Umberto Ammaturo, de quelques années plus jeune qu'elle, l'un des premiers de la « malavita » napolitaine à entrer *dans le trafic de la drogue. Entre*temps, son fils Pasqualino, élevé dans le culte paternel, a commencé à se faire respecter, un pistolet à la main. Mais, un beau jour de janvier 1974, il disparaît sans doute pour toujours. Pupetta revient au premier plan de l'actualité en mère éplorée, puis ce sont à nouveau des années de silence. Elle refait parler d'elle avec ses boutiques de la Via Dei Mille, la rue commerçante de Naples, où elle « casse les prix ». Mais l'affaire ne dépasse pas la chronique napolitaine. Retentissante en revanche est la conférence de presse qu'elle donne en février dernier, alors que fait rage la guerre des clans entre la *nouvelle Camorra organisée* de Cutolo et la *nouvelle famille* composée de ceux qui depuis des années tiennent le haut du pavé dans tous les trafics de Naples : les Zaza, les Giuliano, les Bardellino.

Par son clan et sa liaison avec Ammaturo, Pupetta est du côté de ces derniers. *« Si tu touches à l'un des miens, je te réduis en morceaux »*, lance-t-elle à l'adresse de Cutolo devant les caméras de la télévision. C'est une Pupetta *« new look »* qui est apparue. Finie la feinte respectabilité de la *« signora per bene »* de la mode. Pantalon de peau noir, moulant, et foulard léopard serré autour du cou, c'est une Pupetta toutes griffes dehors, une Pupetta chef de clan, mais qui se sent menacée : son frère, Ciro, a été arrêté, et dans les prisons, c'est Cutolo qui fait régner sa loi, réglant ses comptes. Quant à Ammaturo, il est *« en cavale »*, recherché par la police.

Perdu !

En fait, il sera arrêté début juin, en compagnie de Pupetta, dans un appartement des hauteurs de Naples. Chevaleresque, il affirme à la police que la *« signora »* n'est pour rien dans la présence des trois pistolets et des 200 millions de lires qui sont sous le lit. Pupetta reste en liberté. Mais la police est certaine qu'elle a joué un rôle dans l'assassinat du crimi*nologue Semerari. Apparemment,* Ammaturo voulait obtenir de lui un certificat, comme il en avait déjà fait pour Cutolo (1), faisant état d'une prétendue infirmité mentale pour l'un de ses hommes afin qu'il puisse s'approcher du *boss* redouté et le tuer. Le lendemain de la découverte du corps de Semerari, Pupetta va à la police pour *« témoigner » :* en fait pour essayer de faire croire à une manœuvre des « cutoliens » et fournir un alibi à Ammaturo.

Cette fois, Pupetta a perdu. Elle est en prison, mais aucune légende ne se cristallise autour d'elle. On est sans doute loin du *« beau geste »* d'il y *a trente ans.* Surtout, Pupetta, l'héroïne noire de la vieille Camorra, qui se tailla sa place dans ce monde de *« l'uomo di rispetto »*, est devenue une des protagonistes de la transformation de la délinquance napolitaine en organisation du crime et en une machine à tuer. ■

PHILIPPE PONS.

---

(1) La cour de Cassation de Rome a reconnu, en août, que Cutolo était « *partiellement irresponsable* » (*le Monde* du 5 août).

CROQUIS

Hautes-Corbières

Les cigales répondent aux grillons. Les roseaux signalent de loin en loin les sources de ce pays aux allures de désert. Depuis trois générations, la vigne a remplacé les troupeaux de brebis et les céréales d'antan. Quelques ressouches d'oliviers, des fours à pain et des moulins à blé témoignent de cette époque plus prospère que le présent de cette région dépeuplée, isolée, sans autres ressources que le vin.

Par endroits, l'an dernier, le gel a détruit à 90 % les récoltes de raisin ; et, la mévente du vin s'y ajoutant, certains préfèrent arracher la vigne pour toucher la prime d'arrachage, prendre de petits emplois municipaux et transformer les remises à vin en gîtes ruraux et en chambres d'hôtes, pour essayer de vivre du tourisme. Les routes restent désertes au milieu de ce haut pays où quelques vignerons s'entêtent à vouloir vivre de la terre et, devant l'exemple des nouveaux bergers installés, parlent d'associer élevage et travail de la vigne.

Dans un village au milieu des falaises rocheuses un canal amenait l'eau de la montagne, d'abord dans une vallée de jardins potagers, aujourd'hui abandonnés, puis au moulin et à la fontaine ombragée de platanes. Tous les vignerons sont prêts à vous donner ou à vous vendre un litre de leur vin : « Il faut être grossier pour refuser un litre de vin » ; « L'eau gonfle le ventre mais pas la tête », vous dira-t-on...

Les Cathares ont disparu des crêtes, où des visiteurs, inconscients du décalage entre leur vie et celle si difficile de ces hérétiques, affluent dans les ruines de ces monastères-châteaux, profanant ainsi la paix tant recherchée sur ces pitons rocheux entre ciel et terre, mais l'amandier, qui fournissait à ces persécutés une nourriture ascétique, est resté dans le paysage.

« Notre-Dame de l'Olive », « col de Vente-Farine », noms qui s'insèrent tout naturellement dans ces lieux où les ermitages foisonnaient. Ici, où le vent souffle perpétuellement, les blaireaux, habitants des bois de chênes touffus, mangent figues et raisins ; les sangliers, pourchassés dans les immenses maquis de bruyère et de buis, servent de viande aux villageois, leurs pattes clouées sur les portes des caves à vin. Le renard glapit la nuit près des jardins potagers, où roseaux et cyprès se côtoient, les merles sont tués en mangeant les tomates mûres et les cigales crient sans répit sur les pins des rochers.

MICHEL JOURDAN.

Ahmed

Ahmed est jeune. Il est tunisien et français. Comme sa peau, blanche et basanée. Il travaille dans une petite boutique, rue Maison-Dieu. Une petite boutique pleine à craquer.

D'abord, il y a deux tables recouvertes de toile cirée, brûlée ici et là par des cigarettes. Ensuite, en face, c'est l'étalage des pâtisseries avec ses gâteaux dorés, dégoulinants de miel. Au-dessous, les pains tabons, à la mie souple et compacte. A gauche, la vitrine décorée de nougatines, de loukoums et de sucreries à la pâte d'amande verte, jaune, bleue. A droite, c'est le distributeur de jus d'orange et d'ananas glacé — un franc le gobelet, — avec, tout près, une bouteille de gaz butane surmontée d'un curieux appareil en forme de corolle : c'est le chauffage. Enfin, à trois centimètres de cet engin se trouve le comptoir en Formica, submergé d'épices, de miettes de thon, de sandwichs, d'olives noires, d'œufs, d'oignons et de poivrons hachés.

Derrière le comptoir, Ahmed. Entre le canon à patates, la friteuse pour les frites, la friteuse pour les merguez ; au milieu de l'odeur d'huile un peu rance qui flotte dans toute la boutique, c'est lui qui vous sert. Et, quand Ahmed vous sert, les frites escaladent la barquette de carton jusqu'à des hauteurs vertigineuses ; et on se dit que ce n'est pas possible, que les deux merguez qu'il ajoute au sommet ne tiendront jamais ! Mais elles tiennent ! Alors, pour faire plaisir, il ajoute encore une olive ou un piment rouge cerise. Ensuite, il enveloppe le tout dans un papier et il vous le tend, avec précaution, la barquette bien droite.

Ahmed a les cheveux très frisés, et des yeux très bruns, toujours écarquillés. Peut-être pour que l'on y voie mieux qu'il est comme ça : très gentil et très généreux.

CECILE ARBONA.

L'âge de ses artères

Le ministre de la voirie avait l'œil sombre. Biron, le chef de cabinet, recevait les journalistes. Il fallait rassurer l'opinion publique bouleversée par les derniers événements de Colombes. Mesnard, relié en personne avec le ministre de l'intérieur, n'était pourtant pas optimiste. La situation, d'heure en heure, empirait. La province aussi était touchée. Partout, le scénario était le même, à croire qu'ils s'étaient donné le mot. Le ministre de l'intérieur parlait même de complot auquel les Chinois ne seraient pas étrangers. D'abord les sanisettes étaient éventrées et maculées d'excréments, ensuite des hordes d'excités en petite voiture déferlaient depuis le centre-ville vers les banlieues éloignées.

Depuis quelques années, les grands ensembles où des populations jeunes recherchaient la tranquillité étaient l'objet de saccage. La police avait pourtant pris des mesures, la prévention n'y suffisait plus, l'U.N.A.P.V.I., depuis longtemps mobilisée, jetait des cris d'alarme : la délinquance sénile se développait de plus en plus. Plus aucune limite d'âge pour voler les voitures, forcer les serrures et casser les vitrines. La moyenne d'âge des inculpations était passée en quatre ans de soixante-sept à soixante-quinze ans.

Trigano avait dû renoncer à contenir les vieux au Club Méditerranée, le phénomène prenait trop d'ampleur. Les universités du troisième âge étaient devenues des bastions imprenables et surtout parfaitement organisées entre elles depuis la création de la Fédération française des maisons de vieux et de la culture. Il allait bien falloir négocier avec la F.F.M.V.C., le ministre allait-il en avoir les moyens ? De là venait son œil sombre et sa perplexité douloureuse.

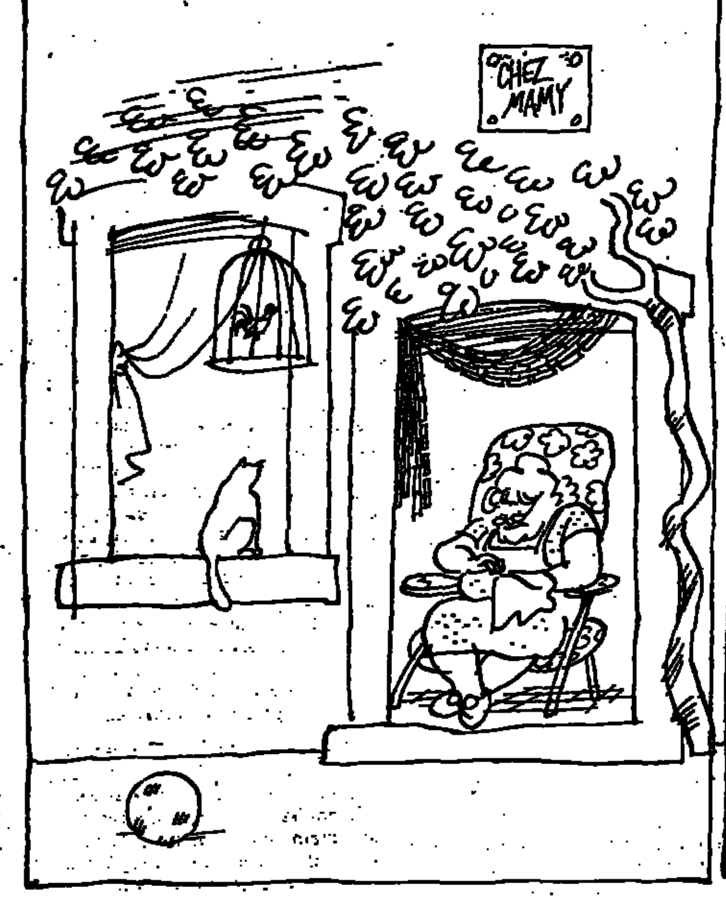
La présidente, en effet, l'attendait à la M.V.C. du treizième. Cette alerte octogénaire, qui avait derrière elle les dix millions de vieux et surtout de vieilles des hospices de la Ligue du vieillissement, n'était pas décidée à s'en laisser conter. Les troubles s'arrêteraient, elle s'en portait garante, si le Mouvement des vieux obtenait satisfaction. Une de ces conditions concernait le ministre de la voirie, ce jouvenceau cinquantenaire.

Sous la pression du Mouvement des vieux, l'âge du vote avait déjà été porté de dix-huit à cinquante ans ; maintenant la F.F.M.V.C. exigeait soixante ans, plus un quota de 30 % d'octogénaires dans toutes les instances de décision : conseils d'administration d'entreprise, assemblées parlementaires, et même au gouvernement, où la moyenne d'âge pourtant frisait les soixante-dix ans. Ces exigences, heureusement, ne concernaient pas directement le ministre, puisque celui-ci avait seulement en charge le bon fonctionnement des artères.

Le téléphone sonna. L'Elysée enfin répondait à son appel, et lui donnait le feu vert. C'est donc l'œil brillant que le ministre partit rendre visite à la présidente de la F.F.M.V.C. Oui, les couloirs d'autobus seraient supprimés et remplacés par des allées réservées aux petites voitures. Pour un temps peut-être, les bandes de vieux resteraient au centre-ville et épargneraient les banlieues. L'alerte avait été chaude.

GENEVIEVE POUJOL.

ÇA SE DURCIT !...





Dix petits nains

(Suite de la page XIV.)

Désespérément, elle tenta de remonter à la surface.

« Sept hommes sont morts ! répéta-t-elle. *Sept hommes ! et vous êtes ici à rêver à haute voix en dînant aux chandelles. »*

Ce fut Catherine Arthus qui lui répondit :

« Chère Marie-Claude, votre intervention n'est pas de très bon goût. Voudriez-vous avoir la gentillesse de vous conduire en femme du monde, ce que je ne doute pas que vous puissiez être à vos heures perdues. »

La voix de la comédienne n'était pas sa voix ; celle de Kermeur, qui renchérit, ne l'était pas davantage. Seules les intonations métalliques d'Alain le manipulateur étaient bien les accents de l'étrange robot qu'il semblait être. Marie-Claude voulut se lever, mais cette fois la tête lui tourna vraiment, le sol se déroba sous ses pieds et elle s'évanouit.

⁂

Lorsqu'elle revint à elle, la scène s'était transportée dans le salon de musique, les comédiens avaient changé de costume puisque tous avaient passé — comme Catherine Arthus la première fois qu'elle était apparue travestie — des habits qui auraient pu être ceux d'Isabelle de Saint-Prix ou de ses cousins, mais la comédie était la même. Seulement, cette fois, on ne parlait plus que Laclos et Genlis, Voltaire, Rousseau, philosophades et galantines. Au piano et au violon, Haydn et Mozart succédaient à Mozart et Haydn, mais c'était presque la même musique.

« Vous vous sentez mieux, petite fille ? »

Marie-Claude se redressa à demi : elle était allongée sur une bergère, bien évidemment Louis XVI, et le visage attentif de Véronique de Saint-Prix penché sur elle avait été dessiné au pastel par Fragonard.

« Mais... », commença la journaliste.

La tante de Bertrand posa un doigt sur ses lèvres trop rouges de vieille dame trop rose.

« Chut ! petite fille. »

Puis, à voix basse, elle chuchota :

« Les séminaires à Saint-Prix sont facturés tous frais compris, y compris le moment de rêve. Ajoutez-y 15 % de service et vous avez un compte rond. »

Benoît, mort ; Bonifacio, mort ; Ferrier et Dupont, morts ; Terrenoire, Dulac — celui-là, on l'avait presque oublié, s'il le savait ! — Jean-Pierre Strauss, morts ; tous frais compris et le rêve en prime ? 15 % de service et 70 % de pertes ? Marie-Claude se redressa tout à fait.

« Mais moi, je ne rêve pas, mademoiselle. Je suis bien éveillée, et je ne veux pas mourir. »

La vieille demoiselle eut un sourire fatigué.

« Bertrand vous l'a dit : nous sommes tous programmés pour demeurer encore ici quarante-huit heures. Laissez faire la science, si vous ne croyez pas au rêve. »

Marie-Claude posa la question : *« Mais programmés par qui ? Qui nous garde ici ? »*

Elle n'osa pas dire : qui nous tue un à un ? Véronique de Saint-Prix lui répondit pourtant, et ce fut la même réponse qu'avait faite jadis son neveu à Benoun qui l'interrogeait de la même manière, quelques heures avant de mourir.

« Mais par vous-même, petite fille... »

La Sonate K 526 de Mozart pour piano et violon est d'une gaieté déchirante. Victor et la vieille dame aux feux la jouaient éperdument et Marie-Claude eut un rire amer.

« Si je comprends bien, je n'ai plus qu'à attendre de tomber à mon tour, et de ma propre main ? »

Avec des coups d'œil à gauche et à droite, comme si elle avait craint d'être surprise, Véronique de Saint-Prix se pencha soudain vers elle.

« Ecoutez, petite fille, lorsque tous les autres se seront retirés, vous viendrez me voir dans ma chambre. »

Elle allait en dire davantage, mais elle rougit brusquement et se redressa : ses yeux avaient croisé un regard fixé sur elle. D'ailleurs, Bernard Kermeur, vêtu cette fois en dandy 1830, gilet rouge et cravate haute, venait vers Marie-Claude, son inextinguible cigare à la main.

« Dans quelques minutes, le bal commence, ma chère. On dansera dans toutes les salles du château. Ce n'est plus le moment de vous évanouir. »

Bernard Kermeur, son plus ancien camarade, lui disait maintenant *vous.*

⁂

On dansa, en effet, dans les grands et les petits salons, les vestibules et les étages, la bibliothèque du haut et la bibliothèque du bas, jusque dans la chapelle aux séraphins dorés.

« Dieu, que ces anges sont beaux ! je les avais oubliés, murmura Catherine Arthus dans la valse qui l'entraînait sous le sourire radieux des archanges nus aux corps de bois doré. *On dirait des filles...*

— Vous savez que vous pourriez leur ressembler ? », lui souffla à l'oreille Alain sans feutre mou, mais dont la veste à brandebourgs était celle d'un uhlan prussien.

Marie-Claude Antoine, que Bernard Kermeur tenait serrée contre lui dans la même valse, fermait les yeux : il allait bien falloir, à un moment ou à un autre, que ce cauchemar s'arrêtât.

« Tu ne veux pas essayer de revenir du bon côté de la barrière ? souffla-t-elle à son cavalier.

— Mais qui te dit que je suis du mauvais côté ? », lui répondit celui qui avait été le producteur le plus froid et l'homme d'affaires dérisoire le plus lucide de sa génération.

Cette fois, il lui avait dit *tu.* Marie-Claude eut l'impression que le rythme fou de la valse folle commençait enfin à se ralentir.

⁂

On dansa pourtant encore jusqu'aux premières lueurs de l'aube. Les visages, les masques, les costumes changeaient sans trêve, et chacun semblait jouer à se perdre sans fin dans les corridors pour qu'on le retrouvât plus jeune et plus beau à la danse suivante. Tour à tour, Bertrand ou Catherine, Kermeur, la sténotypiste en rouge s'évanouissaient au son d'une polka ou d'une gigue ancienne, disparaissaient dans l'obscurité d'un salon ou d'une chambre perdue, le temps que durait une valse, pour réapparaître métamorphosés en demoiselle selon Watteau, jeune Turc de Delacroix ou grande dame de Whistler ou Boldini. Un laquais en costume assorti servait du champagne glacé et l'on fêtait ces retrouvailles avec de grands hourras nostalgiques.

« La nostalgie aussi est incluse dans nos prix », précisa à un moment Véronique à Marie-Claude, que l'alcool et la musique, lentement, soûlaient.

Mais Catherine Arthus s'était de nouveau envolée, et on mit un tango entier à la découvrir déguisée en gaucho des pampas sous la tête empaillée d'un taureau argentin qu'un arrière-grand-oncle de Bertrand avait tué pour l'amour d'une demoiselle alanguie de maison close de Buenos-Aires.

« Olé ! », cria Bernard.

Mais son regard rencontra celui de Marie-Claude Antoine et se figea.

« Je préfère quand même les anges dorés... », rêvait Catherine à haute voix.

Le ciel, au-dessus des bois qui se découpaient dans la haute fenêtre de la chapelle, devenait maintenant très pâle.

⁂

Cela faisait bien six valses et autant de mazurkas que Catherine n'avait pas reparu, et Bernard Kermeur avait posé une main sur l'épaule de Marie-Claude. Pour un peu, il aurait repris son costume de ville et sa tenue de jeune cadre aux trois pièces de Saville Row.

« Je suis inquiet », dit-il.

Les sourires de Bertrand et d'Alain devenaient plus doux, plus tentateurs, et la dame en rouge, qui jouait si bien de ses dix doigts mais ressemblait plus que jamais à une prêtresse barbare, entraîna Bernard.

« Une dernière valse... »

Ils arrivèrent ainsi dans la chapelle. Déjà, les premiers rayons du soleil pénétraient à travers les grandes vitres colorées serties de plomb.

« Une dernière valse... »

Le soleil tout neuf jouait dans les dorures et les moulures baroques, entre les stucs, les plâtres, parmi les putti et les séraphins.

« On dirait qu'il y a un ange de trop... », remarqua enfin Marie-Claude Antoine, qui avait suivi Bernard devant le maître-autel.

La valse s'arrêta. Et avec elle, toutes les danses, la nuit, le rêve, la musique.

« Un ange de trop ? »

Il ne comprenait pas. Mais le soleil naissant détaillait un à un tous les anges de l'autel et ses rayons caressaient maintenant un corps nu, d'une beauté somptueuse, éblouissante et dorée : un ange doré, qui était une femme.

« Catherine... », souffla Bernard.

C'était Catherine, en effet, qui, de bergère Louis XV en veilleuse, de Traviata en bayadère, en était arrivée à se travestir en ange, le corps entièrement peint d'une couche d'or.

Entièrement peint : c'est-à-dire que pas un pouce de chair n'avait échappé au pinceau qui l'avait recouverte et que, selon une méthode jadis mise au point par MM. James Bond, Goldfinger, Ian Flemming and Co, sa peau ne respirait plus et elle était morte asphyxiée dans les bras de l'archange au sourire ambigu qu'elle avait dévoré des yeux.

« Catherine ! », cria Bernard Kermeur.

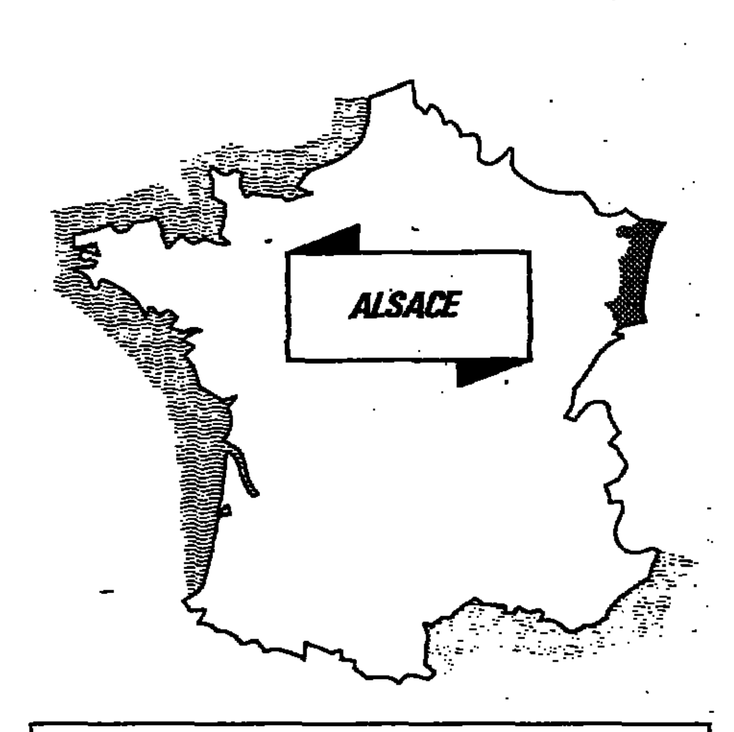
Si Catherine Arthus, morte, était au septième ciel dans les bras d'un séraphin, Bernard Kermeur, lui, était retombé sur terre. ■

La semaine prochaine :

XI. — L'OMBRE D'UN DOUTE

ALSACE

Au soir du troisième jour...



PLUS que partout ailleurs, la table, en Alsace, constitue le lieu privilégié de la communication sociale, témoin le *« Stammtisch »*, ou « table d'habitués », qu'on retrouve *dans tout restaurant villageois* ou bistrot de quartier. Rares sont les pièces du répertoire populaire alsacien où n'apparaît sur scène, à un moment ou à un autre, une table dressée. Dès les débuts de l'imprimerie à Strasbourg, et, surtout, pendant la première moitié *du seizième siècle, les ouvrages* qu'on édite contiennent de nombreuses illustrations de banquets, à l'image de ceux donnés au château de Ribeaupierre, en moyenne Alsace, en l'honneur du mariage de l'héritier de cette puissante famille comtale, et dont les festivités durèrent du 6 au 22 novembre 1543.

Toutes proportions gardées, la table a conservé, du moins jusqu'aux abords de la première *guerre mondiale, sa symbolique* d'affirmation sociale, aussi bien dans la bourgeoisie urbaine que parmi les vignerons du piémont des Vosges et chez les agriculteurs de la plaine. Dans les villages paysans de la région de Sélestat, comme à Ebersheim, les fêtes de mariage duraient en *moyenne trois jours dans les familles aisées,* ainsi que nous l'a confié Mme Paul H., quatre-vingt-trois ans. Fixées habituellement à l'automne ou en hiver, quand les travaux des champs faisaient relâche, les noces commençaient presque toujours un mardi, de manière à ne pas em*piéter sur le vendredi, jour maigre.*

Elles réunissaient de soixante à quatre-vingts personnes, et l'on prenait grand soin de s'assurer les *services d'une cuisinière éprouvée, « une de celles, de préférence, qui avaient appris leur métier dans les familles bourgeoises à Paris ».* Assistée de ses deux aides, elle s'installait quarante-huit heures avant la cérémonie devant les fourneaux, pour cuire les tartes et autres Kouglofs qui allaient agrémenter les repas de fête. Durant ce temps, les jeunes filles conviées à la noce se retrouvaient au domicile de la fiancée pour do*rer, à la « poudre d'or », les pe*tites branches de romarin que les invités arboraient dans le cortège nuptial en route vers l'église.

Jours ordinaires et jours extraordinaires

Le repas s'ouvrait sur l'inamovible consommé de quenelles à la moelle *(Marikknoepfle),* suivi du bœuf bouilli accompagné de pe*tites salades et de l'obligatoire* sauce au raifort. Les bouchées à la reine clôturaient cette traditionnelle trilogie d'ouverture. Temps fort du repas, le filet de porc à la financière, puis le rôti de veau flanqué d'une salade verte. Un seul fromage, l'emmenthal, le munster local étant réservé aux *jours « ordinaires ». On se rattra*pait largement sur les desserts : tartes feuilletées aux amandes ou garnies de quetsches, Kouglofs, biscuits fourrés achetés à la pâtisserie du bourg, petits fours, et café arrosé d'eaux de vie : kirsch, quetsche et marc.

Quant aux vins, on s'en tenait aux seuls cépages blancs d'Alsace : sylvaner, riesling, tokay, et muscat pour le dessert, ce dernier coïncidant généralement avec l'arrivée des musiciens. Vers 18 heures, on sortait de table et, musique en tête, les convives faisaient le tour des restaurants du village, y dansant et y chantant. Une heure avant minuit, tout le monde se remettait à table pour la soupe à l'oignon, le jambon et la salade de pommes de terre. On se séparait vers 4 heures du matin...

Le deuxième jour, après la messe d'action de grâces, les garçons d'honneur accompagnés des musiciens allaient chercher les convives en leur offrant un verre de vin blanc ; chemin faisant, ils en versaient aux passants rencon*trés dans la rue. Le déjeuner, plus* simple, s'ouvrait alors sur un consommé aux vermicelles, pour s'épanouir sur une royale choucroute garnie, bientôt relayée par un civet de lièvre aux nouilles faites à la maison, les desserts étant aussi abondants que la veille. Entre-temps, les gamins des familles de journaliers du village se voyaient gratifiés d'une paire de saucisses de Strasbourg et de petits pains. Après une nouvelle tournée des restaurants, la compagnie se retrouvait un peu plus tôt, cette fois, pour le dîner au jambon.

Le troisième jour ne restait que la *proche famille des jeunes* époux, les autres invités s'étant retirés nantis de biscuits, tartes et Kouglofs. Pour ce dernier déjeuner, on se « contentait » de potage, d'un rôti de bœuf aux nouilles, de salades et de desserts. On se séparait en fin d'après-midi en promettant de se *retrouver pour le repas de bap*tême du premier-né...

Ces agapes comprenaient, une fois de plus, le consommé aux quenelles à la moelle ; le bœuf bouilli et le rôti de porc suivaient très souvent la langue de bœuf aux champignons et aux nouilles. Il y avait moins de monde qu'aux *repas d'enterrement, autre* grande occasion de réunion familiale, et qui obéissaient à la même ordonnance gastronomique.

Des grenouilles à plein sacs

Ces repas de fête tranchaient sur les menus quotidiens (potage aux légumes, viande de porc ou de bœuf, ou choucroute bihebdomadaire, en hiver et au printemps). Pour le goûter, les hommes se servaient de charcute*rie,* lard ou fromage blanc, avec du vin ordinaire pour boisson ; les femmes se contentaient de café au lait et de pain frais, tandis que *les enfants se rassasiaient* de tartines de confitures. Le dîner se limitait à un potage à la crème, des pommes de terre sautées au lard et de la salade verte. Le dimanche, le coq aux nouilles se trouvait sur le plupart des tables.

Dans les localités proches du Rhin et de l'Ill, l'abondance de poissons de rivière atténuait largement la monotonie du carême et agrémentait le maigre du vendredi de mets nouveaux. Sur la *plupart des marchés, des pê*cheurs professionnels proposaient dans leurs grandes cuves de bois ablettes, gardons, brochets, tanches, carpes, perches, anguilles et même des lottes d'eau douce, l'irremplaçable cinquième poisson — aujourd'hui quasiment disparu — de toute matelote digne de ce nom, au dire des connaisseurs. Vers 1910, les écrevisses avaient également disparu de la plupart des cours d'eau. En revanche, il y avait abondance de grenouilles, qui se vendaient à pleins sacs. Les cuisses de grenouilles à la crème étaient un plat fort courant. En été, les repas du vendredi se com*posaient par contre* le plus souvent de soupe aux pois ou aux haricots, d'immenses quartiers de tartes aux mirabelles ou aux quetsches et du fromage de Munster.

Parmi d'autres spécialités, notre interlocutrice se souvient des beignets de carnaval qu'elle confectionne encore, aujourd'hui, pour ses petits-enfants. Des losanges de pâte levée qui se gonflent et se tordent dans l'huile *bouillante avant d'être enrobés de* sucre en poudre et cannelle, qui fleurent bon et croustillent sous la dent. ■

JEAN-CLAUDE HAHN.

Perdreaux en chartreuse

2 perdreaux rôtis (20 mn) et découpés en quartiers (réservés pour garnir la chartreuse).

● Pour le chou : prendre un chou, le couper en quatre, enlever le trognon et les grosses côtes, bien le laver, le blanchir 2 mn à l'eau *bouillante, rafraîchir* et égoutter. Dans une cocotte, colorer une perdrix avec une cuiller de bon saindoux. Couvrir avec le chou grossièrement coupé, ajouter une carotte, un bouquet garni, un oignon piqué avec deux clous de girofle, 200 g. de lard maigre dessalé, 200 g. de saucisson de Lyon. Mouiller avec du bouillon (mi-hauteur), couvrir et laisser cuire 1 h 30. Egoutter le chou, le presser, découper les suprêmes de la perdrix en petits dés et les rajouter au chou.

● Les légumes pour la chartreuse : tailler en bâtonnets (4 cm de longueur) de la grosseur d'un crayon 200 g de navets, 200 g de carottes, 200 g de haricots verts. Préparer un bol de petits pois. Cuire séparément ces légumes dans un bon bouillon.

● Dressage de la chartreuse : beurrer grassement un moule à charlotte. Garnir le fond et les parois en intercalant carottes, navets, haricots verts. Disposer les petits pois en pointe des légumes. Enduire ces légumes avec une mince couche de farce de veau à la panade et à la crème. Sécher ce moule au four tiède ou au bain-marie pour maintenir les légumes. Disposer dans le moule une couche de chou, les quartiers de perdreaux au milieu, une autre couche de chou, une couche de lard et de saucisson coupés.

Mettre dessus le reste de chou, étaler une couche de farce de veau sur ce moule, pocher au bain-marie (à feu doux) pendant 45 mn. Sortir le moule du bain-marie, laisser refroidir un peu pour que l'ensemble se tasse légère*ment. Démouler sur un plat rond,* garnir le milieu de la chartreuse avec une tête de champignon cannelée, placer en bordure des rondelles de saucisson et morceaux de lard autour, verser un peu de jus de veau lié au beurre autour de cette chartreuse. *Servir de ce même jus* de veau lié à part dans une saucière.

Cette vieille recette de la *cuisine alsacienne, adaptée* de la cuisine française classique, a été communiquée par M. Fernand Mischler, chef de cuisine et propriétaire du restaurant *« Au Cheval Blanc »* 67510 LEMBACH (Bas-Rhin).

De Flammekueche en Baeckeoffe

L'EXTENSION du tourisme vers l'étranger, l'installation de plusieurs dizaines de milliers de Français originaires d'Afrique du Nord dans la province ont largement contribué à enrichir la cuisine alsacienne de spécialités étrangères, méditerranéennes surtout. S'il est courant d'organiser à présent des méchouis à l'occasion de nombreuses festivités en plein air, toutes les boucheries, de Saint-Louis à Wissembourg, affichent des merguez à leurs étals. Les pizzerias se sont ouvertes par dizaines et les paellas *figurent sur des cartes de plus en* plus nombreuses.

Les traditions culinaires régionales seraient-elles menacées ? Que non ! Durant le même laps de temps, on a pu assister au retour ou à l'extension de toute une série de spécialités traditionnelles cantonnées jusque-là dans un péri*mètre relativement étroit. La mo*torisation rapide de la population alsacienne n'est pas étrangère à ce phénomène de renaissance.

Le retour de la tarte flambée

La tarte flambée, ou *Flammekueche,* en constitue le plus frappant exemple. Ce plat avait quasiment disparu et ne subsistait que dans quelques rares villages du Kochersberg, au nord-ouest de Strasbourg, où elle restait, avant la guerre surtout, un mets du vendredi, jour de cuisson du pain dans le four de la ferme. La tarte flambée est une pâte à pain, recouverte d'un mélange de crème et de fromage blanc, additionnée d'un peu d'huile, de sel, de rondelles d'oignons et de lardons. L'un ou l'autre restaurant campagnard avait repris la recette dans les années 50. Le succès de ce plat simple et rustique fut immédiat. En une quinzaine d'années la tarte flambée investit tout le département et prolongea sa *marche* triomphale jusque dans le Haut-Rhin voisin.

Des dizaines de restaurants se transformèrent de fond en comble, s'agrandirent, annexèrent d'anciennes salles de fêtes pour accueillir les milliers de citadins ou de villageois du voisinage venant *sacrifier, les soirs de week-end,* au rite de la tarte flambée (1). De nombreux établissements en servent pratiquement tous les soirs, mais rares sont restés les endroits où on la prépare toujours « à l'ancienne », au feu de bois. Les fours électriques permettent, dit-on, une cuisson plus régulière. Ils assurent, en tout cas, une meilleure productivité, si ce n'est une qualité plus constante. Les amateurs restent, bien sûr, fort divisés sur le sujet.

Autre spécialité à peu près disparue, la tourte des veillées de *jadis, relayée en plaine par la* tourte vigneronne — dont la farce contient du veau en plus du porc, — a connu un retour en force. Le succès des fermes-auberges des sommets vosgiens, *dû à l'automobile* autant qu'à l'essor de la marche à pied, explique ce regain de faveur, que consolident des « fêtes de la tourte » à l'instar de *celles célébrant bien d'autres* plats alsaciens traditionnels... A commencer par les plus anciennes d'entre elles, les Journées de la choucroute à Colmar. Depuis, on a institué celles des navets salés, délicieuse préparation plus fine encore, pour les initiés, que la choucroute elle-même.

La route de la carpe frite

Bien des Alsaciens ont redécouvert aussi l'estomac de porc farci, dont la préparation de*mande patience et adresse,* tandis que la palette fumée reste un plat largement apprécié du nord au sud de la région. Pour sa part, le *Baeckeoffe* commence à étendre *ses lettres de noblesse à toute la* province. Cette spécialité des environs de Strasbourg figure à présent au menu de maint repas officiel. Longtemps méconnue, cette marinade au vin blanc sec de viandes de bœuf, de porc et de brebis est longuement et doucement cuite à l'étouffée sur lits interposés de rondelles de pommes de terre, dans une terrine que l'on confie au four de boulanger. D'où son nom. Les partisans de la tradition y ajoutent encore quelques morceaux d'oie.

Le poisson d'eau douce parti*cipe également à ce renouveau* gastronomique. Près de la frontière suisse, on a inauguré une « route de la carpe frite ». Tout le long du Rhin et de l'Ill, un chapelet d'auberges, plus nombreuses chaque année, défendent le renom de la matelote à l'alsacienne, où brochets, perches, tanches et anguilles s'équilibrent en une subtile symphonie de goûts. Certaines variantes du plat y introduisent le sandre du Rhin à la place des perches.

Les vins d'Alsace, notamment le pinot blanc, le sylvaner et le riesling, restent les compagnons obligés de ces mets traditionnels. Les gourmets trouveront toujours le foie gras de Strasbourg, mais il est de moins en moins alsacien par ses composantes. Le gavage des oies a beaucoup régressé et *les foies proviennent aujourd'hui* en majeure partie d'Israël ou de Hongrie. Quant au saumon, autre fleuron de la cuisine alsacienne, il y a belle lurette, hélas ! qu'il n'est plus originaire du Rhin. Il est définitivement révolu le temps où un valet de ferme malicieux pouvait exiger dans son contrat d'engage*ment de ne pas devoir manger du* saumon plus de deux fois par semaine...

J.-C. H.

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 7 septembre 1980.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Les poumons japonais malades de Kawasaki

La zone industrielle de Kawasaki est l'une des plus denses — et des plus polluées — du monde. Un groupe de citoyens a osé faire un procès à douze des principales entreprises privées — et à l'Etat.

LA vitalité du poumon économique japonais rend-elle inévitable le dépérissement des bronches d'une minorité de citoyens ? Est-il « dans la nature des choses » qu'en période de récession les mesures rigoureuses prises avec succès pour la protection des hommes et de l'environnement soient remises en cause ?

Ces questions, quelques centaines d'habitants de la ville de Kawasaki, moins passifs que tant d'autres, les ont longtemps posées — en vain — aux capitaines d'industrie et aux autorités dites responsables. Enfin, lassés de s'époumoner dans l'oxyde d'azote et de voir s'allonger la liste de ses victimes, une centaine d'entre eux ont fini par porter leurs revendications devant la justice. Leur procès contre douze fleurons de l'industrie privée,et contre l'Etat accusé de complicité, s'est ouvert en juillet. Selon les plaignants — 90 malades et les familles de 29 autres, tués par la pollution, — les douze entreprises seraient responsables de 80 % des rejets toxiques depuis 1975. D'après l'association des victimes de Kawasaki, plus de 550 personnes sont mortes des effets directs de la pollution. Depuis une dizaine d'années, d'autres, 4 500 environ, sont plus ou moins gravement atteintes.

A l'époque étouffante où les vents de la mer caressent Kawasaki d'un souffle particulièrement empoisonné, le procès a débuté sans grand tapage, dans l'indifférence d'une opinion publique, syndicale et journalistique, plutôt démobilisée en ces temps de crise économique.

Toxicomanes malgré eux

Kawasaki : 50 000 habitants avant guerre, plus d'un million aujourd'hui, c'est un peu les forges de Vulcain à la mesure de la puissance du Japon moderne. Située en bordure de la baie de Tokyo, la ville fait partie de l'une des zones industrielles les plus étendues et les plus denses de la planète : 120 km de long sur 6 km de large, le tout garanti fer et béton. A elle seule l'agglomération ne compte pas moins de 40 000 entreprises, dont certaines emploient jusqu'à 15 000 ouvriers. Parmi les plus importantes, les plus célèbres — et, accessoirement, les plus polluantes, — figurent Nippon Kokan et ses aciéries, les centrales de la Compagnie d'Electricité de Tokyo, les usines chimiques de Showa Denko, les pétroles de Mitsubishi.

Des terrains gagnés sur la mer servent d'entrepôts à des millions de tonnes de produits toxiques. Ici et là des projets d'expansion sont en cours dans ce gigantesque creuset qui engloutit, brûle, martèle, lamine et recrache jour et nuit toutes sortes de produits dans le carrousel des transports et l'enfer des moteurs. Une simple artère sépare la zone industrielle de celle des habitations : Kawasaki-ville est condamnée à vivre en osmose avec son poumon d'acier, et certains, toxicomanes malgré eux, à en mourir prématurément.

Au début des années 70, avant que des mesures de protection sévères ne soient décrétées, une cinquantaine de grandes entreprises de Kawasaki (sur 40 000) rejetaient annuellement dans l'atmosphère quelque... 400 000 tonnes de poussières diverses, 50 000 tonnes de gaz sulfurique et autant d'oxyde d'azote, indique l'association des victimes. Chiffres indicatifs, de toute façon loin du compte. Jusqu'à cette époque, exception faite d'initiatives limitées lancées par quelques médecins soupçonnés d'être des « rouges », l'attitude de la population était caractérisée par la discipline sociale, la loyauté envers l'entreprise et la résignation sinon l'esprit de sacrifice. On toussait discrètement.

Les choses changèrent notablement après l'élection, en 1971, d'un maire socialiste qui créa un service antipollution, installa des appareils de mesure, passa des contrats avec les plus gros pollueurs qui s'engagèrent à réduire leurs rejets et à verser des indemnités. C'était l'époque où la campagne pour l'amélioration de l'environnement, exacerbée par la tragédie de Minamata, battait son plein au Japon. Une nette amélioration s'ensuivit et, en 1973, l'Agence pour l'environnement prescrivait la dose d'oxyde d'azote à ne pas dépasser : 0,02 ppm (parts par million). Des barèmes furent établis, des pensions versées aux victimes des quatre grandes maladies de Kawasaki : bronchite chronique, asthme, bronchite asthmatique et emphyzème pulmonaire. Les femmes touchèrent des compensations moitié moindres pour des affections et des souffrances comparables à celles des hommes. Il en va de même pour les salaires : au Japon la femme coûte deux fois moins cher.

Un dangereux revirement

« On avait en quelques années obtenu des résultats appréciables, notamment dans la diminution de la pollution la plus visible et la plus sensible : gaz sulfurique, suies et poussières. Mais il restait beaucoup à faire, surtout pour réduire l'oxyde d'azote, incolore, inodore et très dangereux », dit Edward Brzostowski, un prêtre français de Kawasaki qui a le statut de pollué. Or, en 1978, au terme d'une enquête du ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) cofinancée par le grand patronat, l'Agence pour l'environnement revenait sur sa décision de 1973 et acceptait un important relèvement du seuil d'oxyde d'azote, le faisant passer de 0,02 à une marge comprise entre 0,04 et 0,06, soit du double au triple. Elle se justifiait en arguant de l'amélioration de la situation et des normes en vigueur dans d'autres pays industrialisés.

Les effets de ce revirement ne se sont pas longtemps fait attendre, malgré le refus de la mairie de Kawasaki d'entériner les nouvelles normes favorables aux industries polluantes. Selon l'association des victimes, on comptait, avant 1978, 2 900 malades officiellement reconnus et la liste des cas mortels dépassait les 300. En juin 1982, on en était à plus de 4 500 malades et plus de 550 morts, soit pas loin du double en quatre ans. Les deux tiers des victimes sont des enfants et des personnes âgées, plus fragiles. Beaucoup meurent asphyxiés, après de longues souffrances. De plus, l'Union des médecins de la ville estime que 40 000 personnes pourraient obtenir le statut officiel de victimes de la pollution, si elles osaient en faire la demande. Beaucoup ne le font pas, par peur d'être mal vus de leurs employeurs, d'être assimilés au P.S. et au P.C. qui soutiennent le mouvement antipollution ou par habitude de subir, stoïquement, le pire.

« On nous assure, dit le père Brzostowski, *que le relèvement des normes ne présente aucun danger. Mais les chiffres sont là. Et comment expliquer que dans tout le Japon des dizaines de milliers de malades aient obtenu le statut de pollué sous un régime plus sévère ? Il est clair que la pression du patronat vise à faire bientôt proclamer par le ministère de l'environnement qu'il n'y a plus de zone polluée puisqu'aucune ne dépasse les 0,06 ppm, que, si malade il y a, cela n'est plus dû à la pollution et que, par conséquent, les entreprises n'ont plus à financer les désastres dont elles ne se considèrent plus responsables. Les procès n'auraient donc plus de raison d'être. »* Comble d'ironie et aveu de tragique méprise l'Agence pour l'environnement, elle-même, admet dans son rapport annuel de 1981 que la situation se détériore. Aujourd'hui, écrit-elle, à Tokyo, à Kawasaki, à Yokohama, à Osaka, à Nagoya et dans quatorze préfectures, la pollution atmosphérique *« excède de beaucoup »* le seuil relevé en 1978. Elle est à Tokyo de 0,08 ppm.

Si le cas particulièrement dramatique des victimes de Kawasaki ne doit pas être généralisé, il n'en est pas moins clair, selon les chiffres officiels, que les succès de naguère ont tendance à partir en fumée. Une récente enquête du bureau du premier ministre indique qu'une personne sur trois est affectée par une forme de pollution ou une autre. C'est mieux qu'en 1973, mais moins bien qu'en 1979. Bref, malgré une philosophie millénaire fondée sur l'harmonie entre l'homme et la nature, l'un et l'autre paraissent condamnés, une fois de plus, à être les victimes expiatoires, et respiratoires, de la conjoncture. ■

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

REFLETS DU MONDE

SELSKAYA JIZN

Une fleur, ça n'a pas de prix...

Le quotidien soviétique Selskaya Jizn (Vie rurale) se plaint de l'utilisation faite par les travailleurs des sovkhozes (fermes d'Etat) d'Ukraine des parcelles de terrain qui leur sont attribuées pour leurs besoins personnels :

« Au lieu d'y faire pousser des légumes et des fruits, nombreux sont ceux qui arrachent les arbres fruitiers pour pouvoir cultiver le plus de fleurs possible. Ils profitent pour cela de l'eau et de l'électricité à bon marché du sovkhoze. L'une des paysannes possède ainsi une serre de 120 mètres carrés et, en vendant ses fleurs, a réussi à acheter des automobiles à ses fils, qui ne travaillent pas (...). Si les fleurs peuvent être vendues à de si bon prix dans les villes, c'est que les magasins d'Etat en manquent souvent. Pour lutter contre cet argent si facilement gagné, l'Etat devrait produire des fleurs en masse afin de faire baisser les prix et faire payer un impôt aux producteurs et vendeurs de fleurs. »

Le slogan des Cantonais : enrichissez-vous !

(Suite de la première page.)

J'ai rencontré à Canton un paysan venu, les poches pleines de billets, s'acheter un poste de télévision, dont il jugeait impensable qu'il ne fût pas *« en couleurs et de marque étrangère »*. Il possède deux étangs à poissons, un tracteur ayant appartenu à l'équipe de production, un moulin. Son revenu mensuel varie de 300 à 400 yuan, et il dit à qui veut l'entendre : *« Je suis plus riche qu'un général ! »* Sans doute le cas de la province de Guangdong est-il particulier, à cause des mandats envoyés par les cousins de Hongkong.

Le rêve d'enrichissement, partout en Chine, est vivace, entretenu par une foule d'anecdotes exemplaires. J'en ai retenu deux, confirmées par la presse locale. Dans le Henan, un paysan s'est enrichi au point de distribuer, pour le Nouvel An, 5 yuan à chaque habitant du village. Dans le Fujian, un jeune paysan s'est lancé dans la culture des champignons noirs. Il a gagné cette année plus de 25 000 yuan, et possède *« les six appareils et les trois véhicules »*, c'est-à-dire : un ventilateur, une machine à coudre, un poste à transistor, une radiocassette, un réfrigérateur, une télévision, une bicyclette, une mobylette, et... une voiture. Cette dernière est nominalement la propriété de la brigade de production dont il dépend, en fait, elle lui appartient. Le paysan enrichi est devenu l'un des modèles sociaux des années 80, avec, jusqu'à ce jour, la bénédiction du parti. Ce paysan du Fujian n'a-t-il pas reçu la visite du premier secrétaire provincial, qui l'a félicité publiquement pour ses *« excellents résultats économiques »* ?

Dans les villes, le dynamisme, encouragé officiellement, des entreprises privées est tel que les entreprises d'Etat sont quasiment obligées de distribuer des primes. Les ouvriers ont une fâcheuse tendance à ménager leurs forces, en vue d'un autre travail qu'ils effectueront le soir. Seules les primes peuvent combattre efficacement l'absentéisme, à condition qu'elles soient assez élevées. Un jeune ouvrier de Canton m'a confié qu'il jugeait insuffisante la prime mensuelle de 7 yuan allouée par son usine. Il s'absente autant qu'il le veut pour fabriquer, avec sa famille, des sofas à l'occidentale qui lui rapportent 13 yuan par mois.

Des cours payants dans les lycées

Les entreprises collectives (5) font parfois une rude concurrence aux entreprises d'Etat. Un immeuble menaçait de s'écrouler. L'entreprise d'Etat demandait, pour le démolir, trois mois et 15 000 yuan. L'entreprise collective fit l'ouvrage en quinze jours et pour 7 000 yuan. Il y a aussi cette fabrique à produits pharmaceutiques, fondée en 1979 par quatre associés avec un capital de 400 yuan, qui, à présent, emploie sept cents personnes. Elle concurrence à tel point les pharmacies d'Etat du district que celles-ci n'ont pu, cette année, distribuer de primes. Le comble, c'est que le vice-directeur de cette entreprise collective est un ancien *« contre-révolutionnaire historique »* jadis objet de toutes les persécutions !

Même les enseignants sont des adeptes du mouvement Enrichissez-vous. Les locaux des écoles de Canton sont souvent utilisés pour des cours supplémentaires... payants. Cours de couture, d'arts martiaux, d'opéra cantonais... Les professeurs et la direction se partagent les bénéfices. Un de mes parents, ingénieur, a créé, dans un lycée, un cours supplémentaire de réparation de télévision qui lui rapporte 60 yuan par mois (le lycée empoche, grâce à lui, plus de 300 yuan).

La prostitution s'est développée à Canton dans de telles proportions qu'elle a fait l'objet d'un décret d'interdiction des autorités provinciales, en janvier 1982. Le tarif est en général de 5 ou 6 yuan. Un résident de Hongkong a été trouvé dans sa chambre d'hôtel en compagnie de six prostituées. En vertu du décret mentionné plus haut, il était passible de deux ans de prison. Fort heureusement pour lui, les policiers ne se sont pas tenus à l'écart du mouvement Enrichissez-vous : ils lui réclamèrent 32 yuan par fille, payables en « coupons de change » (6)

La corruption des cadres s'est considérablement aggravée. Le secrétaire du parti pour une commune populaire touche entre 70 et 90 yuan par mois ; celui d'une usine entre 90 et 120 yuan. Avant la libéralisation économique, quand le salaire mensuel d'un ouvrier dépassait rarement 50 yuan, et celui d'un paysan 10 yuan, les cadres du parti formaient une classe privilégiée en raison de leur pouvoir et de leur pouvoir d'achat. Ce dernier a beaucoup perdu de sa valeur relative. Ils tentent tout naturellement de compenser ce manque à gagner en monnayant leurs services... à ceux qui précisément veulent aussi s'enrichir. J'ai pu ainsi assister, au premier étage d'un restaurant, réservé aux hôtes de marque et aux Chinois d'outre-mer, à une étonnante tractation entre trois représentants d'une entreprise collective et deux cadres d'Etat. Il s'agissait pour les premiers d'enlever une importante commande de matériaux de construction, moyennant un « cadeau » de 2 000 yuan aux deux cadres. Le problème, dont il était débattu à haute voix, était : comment faire passer ces 2 000 yuan dans les comptes ? La solution fût finalement trouvée : un faux bon d'achat de l'entreprise collective à l'entreprise d'État.

Le service militaire : une corvée

Le seul secteur de la société chinoise à être tenu totalement à l'écart du mouvement est l'armée. Les ressources de la corruption manquent totalement aux soldats et aux officiers. La libéralisation économique a contribué à ternir leur prestige, immense lorsque le pays « marchait à l'idéologie ». C'était naguère un honneur pour une famille paysanne d'avoir un de ses fils enrôlé dans l'armée. Mais à présent que les paysans peuvent s'enrichir, les trois années du service militaire apparaissent comme une corvée, pendant laquelle ceux restés au village auront amassé assez d'argent pour se marier. Un dicton cantonais dit à présent : *« Un an d'armée, et tu perds une bicyclette ; deux ans, tu perds un bœuf ; trois ans, tu perds ta femme. »* Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'armée voie d'un très mauvais œil les « excès » de la libéralisation économique. L'équipe « pragmatiste » de Deng Xiaoping ne peut pas se permettre d'ignorer ce ressentiment des militaires, d'autant que le mouvement Enrichissez-vous représente aussi une menace potentielle pour le parti.

La fixation des quotas de production agricole par foyer entraîne, en effet, le démembrement de fait des communes populaires, et même des brigades de production, qui n'ont plus qu'une existence administrative. Tel chef d'une brigade de production n'a plus grand-chose, désormais, qui le distingue d'un paysan ordinaire. Il est, tout comme les autres, responsable de sa parcelle de terre. Ce n'est plus le personnage prestigieux que j'ai connu, qui commandait à des milliers de paysans. Ceux-ci en viennent tout naturellement à se poser une question cruelle pour le parti : à quoi sert-il ? Question que l'on retrouve, sous forme de boutade fataliste, dans les villes : *« Sans « eux », on ferait bien mieux encore... »*

A aucun prix le parti ne peut tolérer que la libéralisation économique, qu'il a jugée nécessaire, débouche sur des revendications politiques. C'est ce qui explique la condamnation récente de deux organisateurs de revues parallèles, Wang Xizhe et He Qiu (7), à respectivement quatorze et dix ans de prison. La dureté de cette répression a de quoi surprendre, car le mouvement Enrichissez-vous a indubitablement réussi à dépolitiser la jeunesse cantonaise, que la possibilité d'acheter une moto intéresse plus aujourd'hui que les débats sur la démocratie en pays socialiste, qui la passionnaient encore il y a trois ans. Mais en laissant s'exprimer ceux qui réclament le respect de la « légalité socialiste » et la démocratisation du régime, on prendrait le risque de les voir un jour se transformer en porte-parole de la société civile en Chine.

Beaucoup, à Canton, se demandent : *« Jusqu'à quand cela va-t-il durer ? »*. Ils sentent confusément que le mouvement Enrichissez-vous est une menace, à long terme, pour le parti, pour son prestige et ses privilèges. Ils sentent aussi que le parti peut reprendre à tout moment ce qu'il a cédé. C'est ce qui explique en partie la frénésie de consommation actuelle. Et si Deng Xiaoping mourait ? Un paysan de mon village, lorsqu'il fait brûler de l'encens, allume quatre bâtonnets : le premier pour honorer le ciel ; le deuxième pour remercier la terre ; le troisième pour honorer ses ancêtres ; le quatrième pour que Deng Xiaoping vive plus de cent ans... ■

HUA LINYAN.

Traduit du chinois et annoté par HENRI LEUWEN.

(5) Le salaire des travailleurs d'une entreprise collective varie selon les revenus de l'entreprise, qui doit assurer elle-même sa distribution et son approvisionnement en matières premières. Dans une entreprise d'État, les revenus des travailleurs varient en fonction de leur grade dans l'entreprise et, accessoirement, des primes accordées.

(6) Les étrangers ou les Chinois d'outre-mer qui se rendent en Chine paient en coupons de change, qui seuls donnent accès à certains hôtels, à certaines boutiques vendant des produits de luxe ou importés.

(7) Wang Xizhe est l'un des trois membres du groupe Li Yizhe, rendu célèbre par l'apposition, en 1974, sur les murs de Canton d'un dazibao attaquant violemment le « système féodal-fasciste » légué par Lin Biao. (Ce dazibao a été traduit en français sous le titre « Chinois si vous saviez » – Christian Bourgois, 1976). Le groupe avait été réhabilité en 1979. He Qiu était responsable d'une revue parallèle de Canton, *Le Devoir*, qui voulait coordonner les activités de ce qui restait en 1980 du « mouvement démocratique » né pendant le « printemps de Pékin » (1978-1979). Tous deux ont été condamnés au mois de mai pour avoir « répandu des idées antisocialistes, saboté la loi et l'ordre, essayé, par leurs écrits, d'avoir renversé le système socialiste et la dictature du prolétariat ».

DEMAIN

Les égouts au service de l'aquaculture

A Mèze (Hérault) des élus locaux et des scientifiques utilisent les eaux usées pour élever des poissons. Les premiers résultats sont prometteurs.

AU bord du golfe du Lion, entre les 20 kilomètres de plages qui relient Sète à Agde et l'autoroute la Languedocienne, s'étend le bassin de Thau. C'est le pays du muscat, des salines, *des parcs à huîtres et des* joutes languedociennes. *Un pays envahi l'été* par des dizaines de milliers de touristes et où les élus doivent faire face à de graves problèmes de pollution. Ici, on ne peut pas se contenter de rejeter les eaux usées dans le bassin, car elles détruiraient les huîtres, les moules et autres coquillages qui font la richesse du pays. Il faut les épurer. A Mèze, par exemple, où deux mille familles vivent des produits de l'étang de Thau, la municipalité *a mis en place une station* de lagunage exemplaire. Car cette installation ne fait pas qu'épurer les eaux sans apport de produits chimiques ni d'énergie autre que celle du vent et du soleil, elle fournit aussi du plancton pour alimenter sur le site des poissons : les égouts sont au service de l'aquaculture (voir encadré).

Dans cette commune, l'assainissement a commencé en 1963, par une solution devenue classique aujourd'hui, la station d'épuration à boues activées. Mais la ville a grandi, et cette installation s'est trouvée encerclée par de nouvelles constructions, ce qui n'est pas toujours très sain. Son entretien coûtait cher, notamment l'*alimentation des moteurs* électriques chargés d'oxygéner *les eaux par brassage*, et ses capacités de traitement ne suffisaient plus, surtout l'été où la population de Mèze passe de 6 000 à 20 000 habitants. A partir de 1976, le syndicat intercommunal du nord du bassin de Thau étudie plusieurs solutions, dont la construction d'un grand collecteur qui ferait le tour du bassin afin de détourner les eaux usées *de toutes les communes riveraines* vers la station d'épuration *de Sète. Cette solution* est écartée, car elle pose de nombreux problèmes (*expropriations*, entretien) et reviendrait à 20 millions de francs. *Le* syndicat et son président, M. Yves Pietrasanta, maire de Mèze et vice-président du conseil général de l'Hérault, pensent à une station de lagunage pour les communes de Mèze et de Loupian.

Une bonne affaire pour la commune

Une installation de ce type *fonctionne déjà de façon satisfaisante* au Grau-du-Roi. Pour les *élus, le lagunage présente un* double avantage : son fonctionnenement est peu onéreux – c'est la nature et non les machines qui travaillent – et il permet de disposer d'un sous-produit intéressant, le phytoplancton et le zooplancton, éléments de base de l'aquaculture. Il s'agit de recréer artificiellement un écosystème basé sur la chaîne alimentaire : bactéries - phytoplancton - zooplancton - poissons.

Ce projet est devenu réalité. La station de lagunage a été construite sur l'emplacement d'anciennes salines, à une centaine de mètres de l'étang de Thau. Quatre bassins d'une superficie totale de 8 hectares et d'une profondeur moyenne de 1,20 mètre ont été aménagés. On estime qu'il faut disposer de 1 hectare de bassins par tranche de mille personnes pour le lagunage et de 1,5 hectare si on veut en plus développer l'aquaculture. C'est donc une solution pour les communes disposant de beaucoup d'espace. Les bassins sont séparés par près de 2,5 km de digues de pierre calcaire sur lesquelles on peut circuler. Des plantations de végétaux méditerranéens et la présence de nombreux oiseaux attirés par l'eau et le plancton rendent le site agréable. Aucune odeur ne se dégage des bassins. Un centre de recherches *a également été* construit. Il abrite plusieurs laboratoires où *travaillent des étudiants français* et étrangers et une grande salle d'accueil où *des panneaux expliquent* aux nombreux visiteurs le fonctionnement de *la station.*

L'opération a coûté 5 millions de francs, dont plus de 80 % ont été couverts par des subventions du conseil général, de l'établissement public régional et de l'Etat. Selon les élus de Mèze, la commune *n'a eu que 10 % du coût total* à sa charge, alors que l'installation *d'une nouvelle station* classique lui serait revenue à 5 millions de francs. Une bonne affaire financière. Mais le principal intérêt de cette réalisation n'est pas là. Il est dans la valorisation de la biomasse. Deux voies sont étudiées à Mèze. La première, la moins avancée pour le moment, consiste à utiliser les produits végétaux obtenus (voir encadré) pour fabriquer du biogaz par méthanisation. *Si elle débouchait* au niveau industriel, la commune pourrait chauffer un lotissement situé à proximité immédiate de la station.

La seconde voie concerne l'aquaculture. Une équipe de chercheurs de la station de biologie marine et lagunaire de Sète *travaille sur les méthodes* de collecte et de conservation du plancton qui doit alimenter des poissons. Le phytoplancton est collecté par coagulation, microtamisage ou filtration. Il peut être conservé soit à l'état vivant en réfrigérateur, soit mort en congélateur ou par dessiccation. Le zooplancton est constitué de ciliés (essentiellement des paramécies), de *rotifères* et de deux types de minuscules crustacés, *les copépodes et les daphnies. Ils* sont collectés par un appareil mis au point spécialement.

Il s'agit d'un dispositif flottant pourvu d'une hélice alimentée par un moteur électrique qui turbine de l'eau à travers un long filet conique à mailles très fines. Le zooplancton est ensuite trié au sol par une machine qui sépare les animaux suivant leur taille. La nature fait bien les choses. Le planton collecté dans ces eaux douces convient aussi bien aux *poissons d'eau douce qu'à ceux* d'eau de mer. D'autre part, *certaines variétés de poissons sont* herbivores et consomment du phytoplancton, d'autres sont carnivores et consomment du zooplancton, enfin certaines s'alimentent des deux. On peut donc nourrir de nombreuses variétés de poissons.

Deux méthodes d'aquaculture sont expérimentées à Mèze. La première, *développée par les* chercheurs de Sète, est intensive. *Les poissons* – carpes, *tilapias* et gambusis (1) – sont élevés dans des bacs en ciment alimentés par de l'eau venant de l'extérieur. Certains bassins sont installés *sous serre.* Ils servent au prégrossissement de très jeunes alevins (loups et dorades) et à la protection de certaines espèces pendant l'hiver. L'autre méthode est extensive. Elle est mise au point par les chercheurs du CEMAGREF (Centre d'études du machinisme agricole du génie rural des eaux et forêts). Les poissons – carpes, civelles et mulets (2) – sont élevés dans un bassin alimenté par l'eau de lagunage en fin de circuit. Cette eau est propre et très riche en plancton. Si les mulets ont mal supporté *leur transplantation, par* contre carpes et tilapias se sont si *bien adaptés que leur poids* est passé de 1 gramme à 200 grammes en quelques mois.

Les Romains, déjà...

Le consommateur acceptera-t-il de manger du poisson nourri avec des sous-produits d'eau d'égout ? Sans vouloir être alarmiste, on sait que les océans et la Méditerranée atteignent des taux de pollution inquiétants. Les eaux *rejetées par la station de* Mèze n'ont peut-être rien à leur envier, d'autant plus qu'elles ne contiennent pratiquement pas de métaux lourds. Mais, pour l'instant, la station se contente d'étudier la commercialisation du plancton et des alevins vers les piscicultures et les fédérations de pêche et veille à la qualité de la chair des adultes. Si les conclusions étaient positives, pourquoi ne pas commercialiser aussi ces *adultes au lieu d'en faire* des farines de poisson qui finissent par *se retrouver dans les aliments* que nous consommons ?

Autre problème, l'accueil réservé à cette station par la population locale. Si la solution écologique au problème de l'épuration a provoqué l'adhésion immédiate de certains, d'autres n'ont guère eu confiance en un procédé où *n'interviennent ni* produits chimiques ni machines coûteuses. Ex*pliquer que le progrès consiste* parfois à revenir à des techniques *déjà utilisées par les Romains* n'est pas toujours facile. Pour vaincre le scepticisme, les élus ont su s'entourer de solides collaborateurs. Le conseil scientifique *et technique du syndicat* intercommunal comprend trois professeurs de l'université des sciences et techniques du Languedoc (dont le maire de Mèze), quatre maîtres-assistants, un ingénieur chargé de recherches au C.N.R.S., un ingénieur de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et deux directeurs de laboratoire. Deux adjoints au maire de Mèze en font également partie. De quoi rassurer la population et ces deux mille familles qui vivent de la pêche.

Les élus espèrent développer l'*intérêt de leurs administrés* pour les travaux en cours. C'est dans ce but qu'a été créée l'ARDAM (Association pour la recherche et le développement de l'aquaculture à Mèze), composée de 45 % de conseillers municipaux, de 45 % de pêcheurs de la commune et de 10 % de scientifiques. Il s'agit de ne pas laisser ces équipes de scientifiques s'orienter exclusivement vers une recherche fondamentale mais de mettre la science et la technologie au service des problèmes locaux. En *retour, certains* problèmes ne peuvent se régler *qu'avec l'appui de la population.* Par exemple, entre novembre *1980* et mars *1981*, les rejets des caves viticoles dans le circuit des eaux usées ont ralenti le mécanisme naturel d'épuration. Du soufre est arrivé en grande quantité dans les bassins et a provoqué l'apparition d'un certain type de bactérie indésirable qui a coloré les eaux en rouge et ralenti le développement du plancton.

Aujourd'hui, responsables de la viticulture, du centre de recherches et élus se retrouvent pour essayer d'imaginer une solution. Enfin, d'autres communes du canton réclament elles aussi leur station de lagunage. Dans quelques années, la côte du *Languedoc-Roussillon sera peut-*être à la pointe des recherches et *des réalisations* associant lagunage et aquaculture. ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) Les gambusis sont utilisés dans la lutte anti-moustiques, car ils dévorent les larves de ces parasites.

(2) Le mulet a la particularité de s'adapter à l'eau douce et à l'eau salée. *Les civelles (jeunes anguilles)* remontent du bassin de Thau le long de l'émissaire de la station de lagunage à la recherche du plancton. C'est là qu'elles sont recueillies et transférées dans les bassins.

Algues et bactéries

Le principe du lagunage consiste à *faire séjourner* des eaux usées dans une série de *bassins et à laisser agir la nature* : l'énergie solaire, le vent, les bactéries, les algues et l'oxygène éliminent petit à petit les germes de contamination fécales et les micro-organismes pathogènes. La station de Mèze traite 1700 à 2600 mètres cubes d'effluents par jour suivant *la* saison. Le niveau d'épuration pour les coliformes (*bactéries témoins de contamination fécale*) et les streptocoques est supérieur à 99 %.

Après une épuration légère (désablage, décantation, déshuilage), l'eau circule lentement du premier au troisième bassin (le quatrième est consacré à l'aquaculture) uniquement grâce à la topographie des *lieux et au vent, qui assure le* brassage des effluents. Deux types de bactéries attaquent la matière organique et la transforment en sels minéraux : les bactéries aérobies qui ont besoin d'oxygène pour agir et les bactéries anaérobies qui s'en passent. Grâce à ce travail, les eaux ont déjà perdu près des trois quarts de leur pollution à *leur sortie du premier bassin.* Les algues utilisent le gaz carbonique produit par les bactéries et les matériaux de dégradation des effluents pour fabriquer de la matière végétale.

SOUPLESSE

Travailler à son rythme

A Robotique, une petite société parisienne, le personnel peut organiser son temps. Résultat : on travaille souvent plus que dans le cadre d'un horaire rigide.

« P*LUTOT qu'une carte de pointage, que je considère comme une atteinte à la dignité humaine, j'ai préféré que les salariés aient une clé de la porte et qu'ils viennent travailler quand ça leur plaît, le jour ou la nuit.* » Le travail à la carte, en quelque sorte. Cette idée bizarre, presque utopique, est une réalité pour les informaticiens de Robotique, une société de services et conseils en informatique (S.S.C.I.) parisienne au chiffre d'affaires de 8 millions de francs.

Jean-Michel Barnay, quarante ans, son fondateur, ancien élève de l'Ecole centrale, a été cadre supérieur dans un organisme bancaire, après quelques années au service de l'Etat, mais aussi militant « *consumériste* ». Pour lui, la qualité de la vie est une chose primordiale. Quand il a créé avec quelques amis cette société, il y a trois ans, cet « *ancien combattant de mai 68* », comme il le dit lui-même, avait deux impératifs : « *Faire quelque chose de suffisamment passionnant, qui mérite de s'y donner à fond, et tenter une expérience d'avenir.* »

Pour ces deux raisons, il a choisi l'informatique, et plus précisément la vente de « matière grise » par la conception de programmes pour des entreprises de taille moyenne, avec une conception du travail assez originale.

Situées dans les anciens entrepôts d'une galerie d'art, les salles de Robotique abritent désormais ce mobilier mi-futuriste, mi-actuel, fait de consoles, d'écrans lumineux, de bureaux plastifiés aux claviers intégrés, qui est le lot de toutes les entreprises d'informatique. Dans le prolongement d'une salle, pourtant, derrière un mini-ordinateur, une pièce attire le regard par son décor moins sophistiqué. Il s'agit d'une chambre banale au mobilier succinct, avec un lit de camp et un réfrigérateur.

« *Il y a des gens qui travaillent mieux la nuit*, explique Jean-Michel Barnay. *Pourquoi leur imposerais-je 8 heures - 12 heures, 14 heures - 18 heures, alors qu'ils peuvent faire la même chose à d'autres moments et avec plus de plaisir ?* »

Le travail à la carte a donc été instauré dès la création de Robotique. La majorité des personnes employées peuvent gérer leur temps de travail comme elles l'entendent, en respectant les contraintes imposées par la clientèle.

Les horaires traditionnels plus sécurisants

Chaque mois, elles sont tenues de rédiger une feuille d'activités où elles indiquent le nombre de jours de travail et leur justification. « *Ma confiance, globalement, n'a pas été trompée*, déclare Jean-Michel Barnay. *Je leur demande en principe ce qui est prévu par la loi, c'est-à-dire cent soixante-neuf heures en moyenne par mois, mais, bien que cela soit* a priori *interdit par l'inspection du travail, s'ils veulent en faire un peu moins un mois et le récupérer le mois suivant, je n'y vois pas d'inconvénient. De même s'ils préfèrent travailler un samedi et pas un jeudi. Une seule chose compte finalement, c'est que le travail engagé soit suivi et « sécurisé », comme on dit dans notre jargon, c'est-à-dire fiable.* »

D'après Jean-Michel Barnay, ce système ne peut fonctionner que pour le travail intellectuel, et il voit peu d'extension possible dès qu'il y a fabrication de produits, travail de groupe, et, à plus forte raison, « à la chaîne ». Toutefois, dans sa société et dans la branche qui l'occupe, cela lui semble particulièrement bien adapté. « *L'informatique telle que nous la faisons est réalisée par des passionnés, voire des « obsessionnels », donc des gens qui, quand ils ont un problème à résoudre ou un programme à établir, travaillent jusqu'au bout. De plus, cela demande parfois des périodes de travail intensif, face à un problème particulièrement ardu, qui peuvent être suivies de périodes plus calmes. C'est pour cela que le travail à la carte me semble plus intéressant dans ce domaine que le travail à temps partiel, par exemple. Travailler un jour et une nuit sans se déconcentrer et ne pas venir le lendemain me semble plus efficace.* »

Bien sûr, ce choix est laissé à la libre appréciation des employés de Robotique. Après deux ans d'expérience et l'engouement du début, peu d'entre eux, finalement – un petit noyau de quelques personnes, – continuent de l'adopter. Les autres sont revenus à des horaires plus traditionnels, dus à l'environnement de la clientèle et aux contraintes familiales. « *Mais cette souplesse est néanmoins très appréciée*, explique un de ceux-là. *Pour ceux qui ont été formés aux Etats-Unis, cette conception du travail n'est pas surprenante. Pour les autres, les horaires traditionnels ont quelque chose de sécurisant.* »

L'un de ceux qui utilisent le système mis en place ironise : « *Je préfère « la carte » plutôt que « le menu ». Je n'ai pas de charges familiales et j'aime bien sortir le soir — cinéma, théâtre, concerts — et pas seulement le vendredi. J'ai du mal à me lever le matin, et si je devais être là à 8 heures ou 9 heures, je ne pourrais pas avoir toutes ces activités. Aussi, quand j'arrive à 11 heures, je rattrape le soir ou le lendemain.* »

L'outil de travail lui-même permet toutes ces innovations. Une clé de contact suffit souvent pour mettre en route un mini-ordinateur. Son utilisateur est donc immédiatement opérationnel. Les appareils plus importants, où il faut recharger les programmes par exemple, demandent un travail plus régulier. « *Le travail à la carte a été possible ici parce que nous sommes presque tous polyvalents. Personnellement, je crois plus au système du travail à temps variable, avec plages de présence indispensable. Cela existe dans certaines entreprises... malgré les réticences syndicales. A mon avis, cela serait plutôt créateur d'emplois. D'un point de vue de patron, je n'ai pas à me plaindre. Tous ceux qui travaillent ici « quand ils veulent », font plus d'heures, et avec un absentéisme approchant le zéro, que s'ils devaient se plier à un horaire précis.* »

Le travail à la carte n'est pas la seule originalité de Robotique. Cette petite S.S.C.I. a en effet le statut très particulier de Société à participation ouvrière (S.P.A.). Une structure juridique datant de juillet 1917, et que possèdent moins de dix entreprises en France. Cette société anonyme est composée d'actionnaires en capital, mais s'y ajoute ce que la loi de juillet 1917 appelle une « *représentation ouvrière* ». A chaque action de capital est associée une action de travail possédée par la collectivité des salariés ayant au moins un an d'ancienneté. Cette action de travail n'a pas de valeur financière, mais ses droits sont les mêmes que ceux d'une action de capital. Ainsi, à l'assemblée générale et au conseil d'administration qui organisent la vie de la société, les « capitalistes » et les « salariés » sont à égalité.

Les bénéfices sont également répartis entre les deux groupes de propriétaires de l'entreprise. Quand on lui demande s'il s'agit là du socialisme dans l'entreprise, Jean-Michel Barnay sourit : « *Je vous laisse seul juge. La seule chose que l'on puisse dire, c'est que,* a priori, *il n'y a pas d'opposition d'intérêts entre « salariés » et « capitalistes », et le pouvoir est partagé en deux, ce qui est un gage d'avenir.* » ■

THIERRY QUINSAT.





DAVID SEYMOUR/MAGNUM

CLEFS

Charles Juliet, mystique de l'écriture

Pour l'écrivain Charles Juliet, l'écriture, comme la peinture, est une expérience proche de celle des mystiques : la recherche d'un éblouissement intérieur.

LES romans, les nouvelles qu'il écrivait dans sa jeunesse, Charles Juliet ne les a jamais publiés. Il vient, en revanche, de faire paraître le troisième tome de son *Journal*, dans lequel il parle de ses rencontres, de la vie ordinaire. C'est que Charles Juliet, qui est aussi poète, recherche une écriture exigeante, dépouillée, essentielle, débarrassée des ornements de la fiction.

Cette recherche austère est le reflet d'une vie difficile, menée à l'écart du monde, commencée à la campagne et dans une école d'enfants de troupe. Passionné de peinture et attiré par les mystiques, Charles Juliet considère que le travail de l'écrivain doit conduire, à travers la peine et le doute de la création, à une sorte de lumière intérieure.

∴

« Depuis quand écrivez-vous ?

— Depuis ma vingtième année. Avant je rêvais déjà d'être un écrivain, mais j'étais dans des conditions qui rendaient la chose impensable. Pour me permettre d'étudier, ma famille – des paysans de condition modeste – m'avait placé dans une école d'enfants de troupe. Si j'avais continué, j'aurais été médecin militaire et je me serais orienté vers la psychiatrie. Cependant mon désir d'écrire s'est progressivement fait si intense que j'ai dû y céder. Il arrive un moment où ce qui vous domine exige que vous renonciez à tout le reste. Pourtant, cela ne s'est pas effectué sans difficultés, notamment sur le plan social.

» L'austérité matérielle de mon existence ne m'a jamais beaucoup pesé, dans la mesure où je disposais de l'essentiel, c'est-à-dire du temps, pour lire, écrire et réfléchir. Il n'empêche que c'est une rude épreuve de se retrouver ainsi, rigoureusement seul, surtout en province. A Paris, il me semble que j'aurais vécu cette aventure différemment. A Paris, l'art existe, on ose se prétendre écrivain ou peintre. En province, ce n'est pas possible ; on se livre à une activité qui n'intéresse vraiment personne autour de soi. On pense : tout cela est fou, qu'est-ce que je fais là ? Peut-être aussi la honte d'être écrivain est-elle induite par la honte d'être : le sentiment de sa propre insuffisance par rapport à l'exigence de vie qui vous taraude...

Les romans, les nouvelles qu'il écrivait dans sa jeunesse, Charles Juliet ne les a jamais publiés. Il vient, en revanche, de faire paraître le troisième tome de son *Journal*, dans lequel il parle de ses rencontres, de la vie ordinaire. C'est que Charles Juliet, qui est aussi poète, recherche une écriture exigeante, dépouillée, essentielle, débarrassée des ornements de la fiction.

Cette recherche austère est le reflet d'une vie difficile, menée à l'écart du monde, commencée à la campagne et dans une école d'enfants de troupe. Passionné de peinture et attiré par les mystiques, Charles Juliet considère que le travail de l'écrivain doit conduire, à travers la peine et le doute de la création, à une sorte de lumière intérieure.

» Je continue d'avoir les idées et les réactions du paysan que je fus jusqu'à ma douzième année, et au-delà, car, durant mes vacances, je continuais de travailler la terre ; d'où, parfois, de grands déchirements. Par exemple, je n'ai jamais pu aborder la musique, persuadé que ce n'était « pas pour moi ». Aller à l'Opéra demeure inconcevable. J'ai également été très lent à oser entrer dans un musée, cela relevait d'un monde qui m'était étranger.

» J'ai eu beaucoup de peine à me défaire de mes préjugés sur la culture et de la conviction, par exemple, que lire un livre c'est perdre son temps. Dans mon milieu, les livres n'existaient pas. Pendant des années, j'ai pensé qu'on subit un destin et que les situations sociales n'étaient pas modifiables. L'idée de me faire réformer pour échapper à la condition militaire n'est pas venue de moi ; c'est seulement lorsque quelqu'un me l'a suggérée, que je me suis employé à la traduire dans les faits.

Le luxe des relations humaines

— Les enfants de troupe, c'était du laminage ?

— Absolument. A l'époque, les sous-officiers n'étaient pas des gens bien brillants. Il fallait, de surcroît, compter avec les anciens, qui volaient le pain ou le dessert des bleus, les battaient, leur imposaient des corvées... Ces brimades allaient loin. Mais j'ai passé aussi de très bons moments. J'ai noué là-bas de belles amitiés, et enfin il y eut le rugby.

» J'ai failli renoncer à mes études pour me consacrer à ce sport ! Ce fut capital pour m'aider à franchir ces années de grisaille et d'ennui, car on entrait à la caserne pour trois mois. On souffrait de la faim et du froid. Le rugby, c'était, si vous voulez, ma part de sacré. On y retrouve des points communs avec l'écriture. Ces extraordinaires moments d'inspiration où, avec une espèce d'autorité et de folie d'audace, on tente des choses qu'on est certain de réussir. Grâce au rugby, j'ai connu des moments d'acuité de la perception, comparables à ceux que je vis dans l'écriture.

— Vous avez beaucoup observé le milieu où vous vivez...

— J'ai une passion pour les êtres et j'espère savoir les écouter. Camus a noté que dans la vie il n'y avait qu'un luxe, c'était celui des relations humaines. J'en suis convaincu. Ecrire, peut-être est-ce une manière de se soucier des autres tout en se préoccupant de soi. Je ne pense pas m'être beaucoup éloigné de ce qui aurait gouverné mon existence si j'étais devenu médecin psychiatre.

— Vous insistez sur la notion de disponibilité ?

— Seul un certain état de vacuité permet à l'inconnu de survenir. Ces états sont-ils importants ? Difficile de le déterminer. Je sais seulement qu'ils préludent à l'écriture. J'écris beaucoup dans ma tête, en me promenant, ou la nuit pendant des insomnies. Des poèmes ou des notes. Tout cela est mystérieux. On se met à sa table, on ne sent rien de spécial, puis on s'enfonce un peu dans le silence, dans les profondeurs, et une voix retentit, qu'il suffit de capter. Si elle bafouille, il faut se porter à sa rencontre pour la dégager et lui permetre de parler clair. Cette voix, je l'entends très souvent, comme si quelqu'un était à mon côté. Des poèmes et des notes s'écrivent de cette façon, littéralement dictés, et j'ignore comment cela survient.

» Bien sûr, un long travail de réflexion les a précédés, mais je ne suis jamais parvenu à discerner pourquoi à tel moment telle chose surgissait. J'aimerais le savoir, pour intervenir et multiplier ces moments heureux. Je reste dans l'ignorance, et peut-être faut-il m'en réjouir ! L'écriture est une chose profondément étrange. Ce que j'ai pu lire à ce sujet ne m'a rien appris, on se heurte à une énigme. Parfois, je reste des mois sans pouvoir écrire et je m'acharne à lire. A certaines périodes, ce sont des poèmes qui se proposent et je ne puis produire des proses ; inversement, si j'écris de la prose, les poèmes sont exclus. Il s'agit de l'un ou de l'autre. Ce sont deux régimes différents, bien que dans les deux cas l'exigence d'écrire soit semblable. Quel qu'il soit, mon travail procède d'un besoin de briser ce qui m'entrave pour tenter d'accéder à une neutralité rayonnante, à cela qui se tient à jamais hors des atteintes du temps.

» Une lutte difficile se joue entre l'écriture et la vie, et pourtant écrire c'est non seulement chercher la vie, mais encore la compléter, l'enrichir et l'exalter. Devant ma table, je ne cesse de m'adresser des reproches, j'ai l'impression que ce qui ce passe ailleurs est plus intéressant, plus riche, et dès que je suis dehors je m'accuse de perdre mon temps et de trahir ce pourquoi j'estime être fait. Dans les débuts de mon travail, j'étais dans un état de détresse extrême.

— Vos textes d'alors marquent une obsession du suicide. L'écriture aurait-elle constitué pour vous une victoire sur la mort ?

— Peut-être en évoquant le suicide ne parlais-je de rien d'autre que de la mort du moi ? Dans la mesure où je déchiffrais mal ce qui se passait, j'en étais venu à confondre cette mort du moi avec ce désir d'anéantissement de tout l'être. Avec le recul, il me semble que si j'ai songé au suicide, c'était par manque de clarté intérieure. Toutefois, j'étais dans un état d'épuisement tel que j'aurais très bien pu glisser dans un sommeil définitif.

— Vous êtes exigeant quant à votre indépendance ?

— Je ne sais. Peut-être. Néanmoins, ce que je fais m'est imposé. Si on s'engage à fond dans l'aventure du vivre, on sent bien qu'aucune religion, aucun parti, aucune formule ne vous permet d'embrasser la totalité de l'existence. La seule chance qu'on aie d'appréhender la vie dans sa complexité, c'est de l'aborder sans parti pris, sans être dominé par le « je ». Il faudrait élargir toujours davantage le regard.

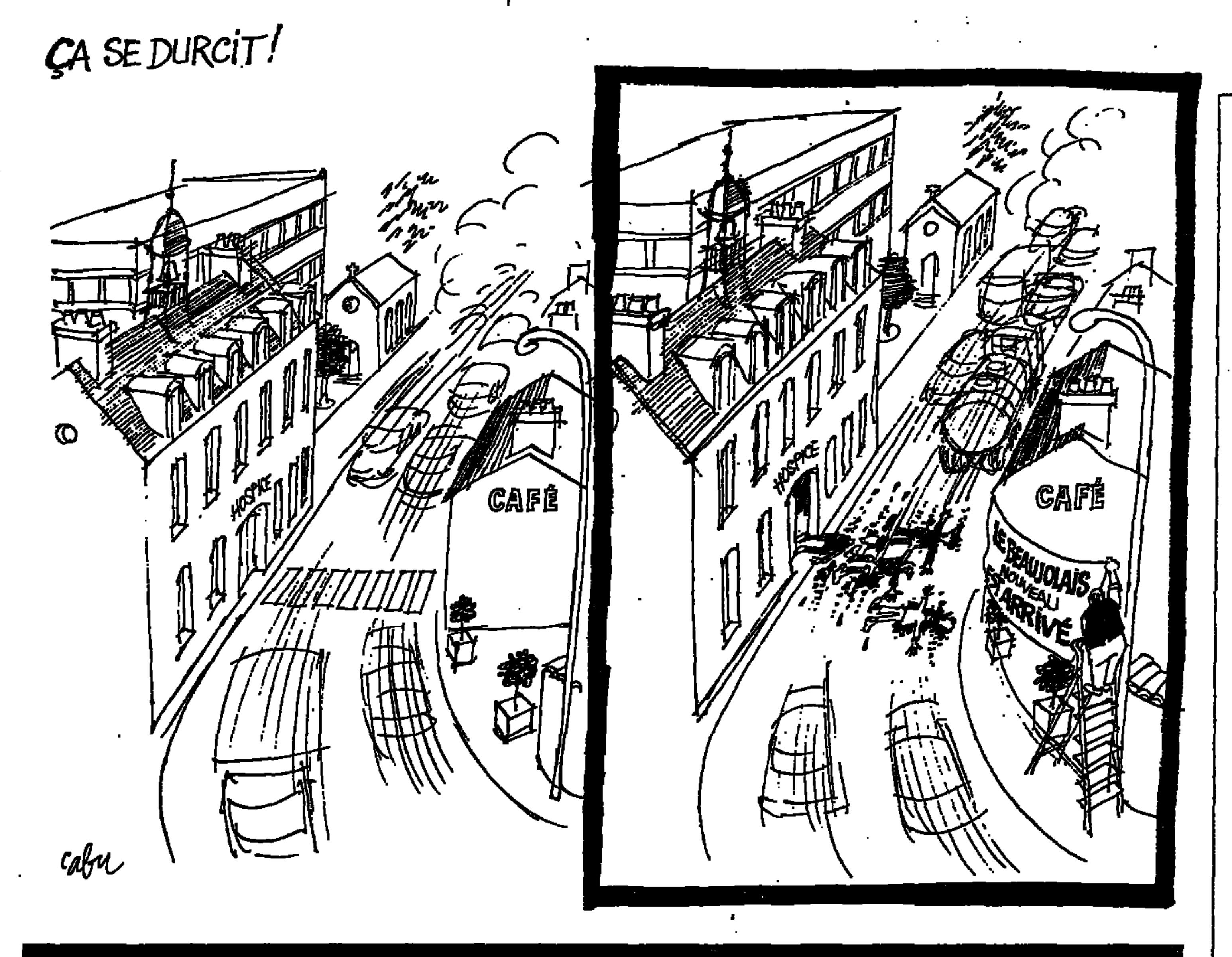
— Il y a chez vous une volonté délibérée de ne pas être un intellectuel engagé.

— Je ne suis certes pas indifférent aux événements du monde. Mais je ne vois guère comment agir autrement que par un travail de réflexion portant sur le mal-être existentiel qui est à l'origine de mes difficultés.

» Longtemps je n'ai pu écrire, faute d'avoir les moyens de mon exigence. Maintenant, après vingt-cinq ans de travail, je commence à pouvoir faire ce dont j'ai toujours rêvé. Je me suis enfin forgé un outil à ma main. Auparavant, j'avais la même exigence, mais elle était trop extrême et me stérilisait.

Propos recueillis par
FERNANDE SCHULMANN.

(Lire la suite page X.)



POÉSIE

JACQUES RÉDA

Jacques Réda, qui est né en 1929, a collaboré aux Cahiers du Sud, à Poésie, à la Nouvelle Revue française, ainsi qu'à Jazz Magazine. Il a notamment publié Amen, les Ruines de Paris (Gallimard), *P.L.M.* et autres textes (Le temps qu'il fait), ainsi qu'une Anthologie des musiciens de jazz (Stock). Réda, qui a le goût de l'errance, nous fait entendre la majesté d'espaces tout proches. Doucement, il sait arracher à l'indifférence des terrains auxquels il redonne le jour. Ces parcours se ramifient et, au cours de ses balades, il retrouve des chemins de halage à peine effacés.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Cachan

Des glaçons tintent dans la Lune et troublent son absinthe
A mesure qu'elle s'élève entre les hauts piliers.
Cachan s'y trouve séparé d'Arcueil par une enceintes
En fil de fer qui semble une excroissance des halliers
Dévalant à pic le coteau dans un flot de jacinthes

Entre les toits d'un bleu glacé de laque irréelle oint.
Mais on arrive à découvrir toujours une coulée
Et par entrer dans la commune où la Vanne et le Loing
Enferment de leur eau captive un bout de la vallée
Qui fut la Bièvre nourrissant d'énormes choux. Au loin,

Le couchant fracassé sur les tours comme une bonbonne
S'éponge dans un mâchefer qui pourrait être Sceaux.
A flanc de colline sous l'autoroute monotone,
Le sentier des Garennes, calme avec des soubresauts
De mastiffs, explore la zone ultime où se cramponne

L'âpre humanisme du lopin et de l'individu.
On rencontre des gens d'un âge incertain qui ratissent
L'or de l'heure entre chien et loup et, d'un air entendu,
Suspectent les raisons qu'on a d'admirer leur bâtisse,
Leur grand art civilisateur tirant le résidu

Vers les complexités de forme et d'âme du baroque,
Mais avec l'instinctif repli sur soi de l'animal.
En plongeant au hasard dans l'une ou dans l'autre baraque,
L'œil découvre l'encombrement d'un sens rhumatismal
De l'existence, et les jardins donnent la réciproque

Qui rusent contre les détours pervers du lotisseur
Et le pourcentage souvent rebutant de la pente.
La nuit y grimpe avec une hâte d'envahisseur,
Amenant entre chaque lampe et la Lune rampante
Une connivence d'où sourd une hâve douceur :

La vie est là dans les buissons et les chambres terrée
Sous le même silence à faire éclater les tympans.
On sent le vieux désir qui bout avec la chicorée
Du soir et, d'entre les volets, surgit l'ombre en suspens
D'un geste que prolonge la brutale échauffourée

D'oiseaux dans l'épaisseur d'un cèdre où la Lune, à tâtons,
Descend vers le sentier jusqu'à la Fontaine Couverte
En heurtant les carreaux éteints du bout de son bâton.
En bas l'obscurité bâtit sa résidence ouverte
Au vide sous les arches par d'implacables battants.

LANGAGE

Chassés-croisés

TITRE en page intérieure, le lundi 9 août, d'un grand quotidien du matin : « *Languedoc-Roussillon : le commissaire chasse les investisseurs.* »

On se dit : un ministre a fait détruire au bulldozer un mur de plage abusif. A son exemple, un commissaire (de police) du Languedoc déloge les « investisseurs » illégitimes de surfaces de sable ou de bords de mer. C'est fort bien fait.

Lancés sur cette fausse piste, on poursuit la lecture. A vrai dire, ce n'est pas évident : cette « chasse » a les allures d'une entreprise de séduction. Mais, bof, pourquoi pas ? Ce n'est qu'en fin de lecture que nous comprenons : le commissaire (à l'industrialisation du Languedoc-Roussillon) « fait la chasse » aux investisseurs éventuels. Ou plutôt, il va à la pêche.

Dans de tels cas, la réputation de clarté de notre langue en prend un bon coup derrière les oreilles. Entre le « chasser » que nous avions cru comprendre et celui qu'il fallait lire, il y a plus qu'une nuance. Avec le premier, on fait partir, on déloge, on met hors de chez soi un indésirable, *bête ou homme. Avec le second,* au contraire, on cherche à capturer, mort ou vif, un animal dont on veut la viande ou la peau.

Pas seulement un animal : « chasser le cotillon, chasser les femmes », même un peu vieillis, se comprennent bien comme « tenter de capturer » ; de même pour des maris éventuels. Le « chasseur de dots » de naguère ne les faisait pas fuir ! Et *la Chasse aux papillons* chère à Brassens pourrait, sans contexte, *se comprendre aussi bien* de papillons que l'on fait sortir d'une pièce ou d'un jardin que de ceux dont on veut faire collection.

En bonne logique, les dictionnaires devraient donc consacrer à *chasser* deux articles : l'un pour « déloger », l'autre pour « tuer pour prendre ». Seul le Larousse de la langue française (ex-Lexis en un volume) le fait nettement, dans deux bons articles : avec l'avantage par exemple que (la) *chasse, mot qui ne « fonctionne »* guère qu'en association avec l'idée de chasser pour tuer ou acquérir, est bien éclairé en sous-entrée de ce verbe, alors que *chasse-clou, chasse-mouches* ou *chasse-neige* sont de leur côté bien associés à *chasser :* « faire fuir ».

C'est typiquement le cas où le système de dégroupement (des homonymes)-regroupement (des dérivés) de ce dictionnaire est tout à fait justifié et pédagogiquement fructueux.

Toujours dans le Lexis, c'est *chasser,* « faire fuir », qui apparaît comme le verbe d'origine : l'autre, un peu plus tardif, en étant un sens dérivé. Ici, on peut *ne pas être d'accord : chasser* vient indiscutablement du bas latin *captiare,* « capter », et c'est donc le sens de « capter du gibier » en le tuant qu'il a transmis au français. Mais l'argument historique est en fait sans grand poids dans le fonctionnement des deux verbes, homonymes aujourd'hui. Deux ou trois, car il y a aussi la voiture qui *chasse,* ou (pour nous) un caractère d'imprimerie qui *chasse,* c'est-à-dire qui s'étend plus qu'un autre en largeur.

Quel titre moins équivoque pouvait choisir notre confrère ? « *Le commissaire à la chasse aux investisseurs* », peut-être ? Ou même : « *fait la chasse aux investisseurs* » ? Mais, après coup, la critique est aisée...

De gré à gré

Un grand quotidien du soir (suivez mon regard) n'est pas en reste de maladresse. Dans son numéro du 25 juin (il n'y a pas prescription pour ce genre de faute), il écrit, à propos du dissous Service d'action civique : « *Ce SAC des premières années, de Gaulle saura lui être gré de sa constance.* »

Non. « Etre gré » à quelqu'un de quelque chose n'a jamais existé. C'est évidemment « savoir gré » qui est seul acceptable. Bien sûr, il n'y a pas grande différence à l'écoute entre : « Je vous *sais gré* » et « Je vous *suis gré* » ; ni, au conditionnel de politesse, entre : « Je vous *saurais gré* » et « *Je vous serais gré* ». Raison de plus (ce voisinage dangereux) pour rester très attentif aux glissements.

Et pour que tout un chacun ait son écot, celui du signataire de ces lignes. On lui doit, dans une chronique du 4 juillet, une bourde de belle taille. Après *Britannicus* et *les Femmes savantes,* il évoque *le Mécano de la Générale* (sic). Pour être banale, la faute n'en est pas moins « grièvе ». Il s'agit du *Mécano de la* (locomotive) *General* sans (e) final ni accents, le film le plus célèbre peut-être de Buster Keaton. Cette *General,* comme la *Pacific 231* d'Arthur Honegger, n'a rien à voir avec une générale pacifique.

Les keatonolâtres inconditionnels (dont je suis) me pardonneront-ils ? Je l'espère. ■

JACQUES CELLARD.

Jacques Juliet

(Suite de la page IX.)

» Il y eut aussi l'œuvre de Beckett, qui me donnait l'impression que, après elle, on ne pouvait plus que se taire. Des années durant, j'ai vécu dans l'intimité de Beckett, de ces êtres brûlés par le feu d'une lucidité qui tue la vie. J'aurais dû en parler ! Je suis encore incapable de dire l'ébranlement que j'en ai reçu.

» Il en va pareillement d'autres grandes œuvres qui m'ont longtemps nourri. Excès d'admiration ou crainte de n'être point à la hauteur de la tâche !

» Enfin, la peinture compte beaucoup pour moi. En tout pre*mier lieu Rembrandt. Ce qu'il* parvient à faire naître sur une toile !... J'ai été en Hollande, je n'ai pas vu ses toiles, je ne me sentais pas apte, j'ai préféré m'abstenir. Mais j'irai, j'irai. Il me semble qu'en lui les extrêmes se rejoignent : grandeur, simplicité, sensibilité au quotidien, et puis son sens de l'énigme, du mystère de toute vie.

» Depuis des années, j'ai une passion pour Cézanne. Il me fut toujours très proche. En le découvrant, j'ai *immédiatement* su qu'il avait réalisé ce que, à mon niveau, je cherchais à accomplir : cette tension calme, cet équilibre des contraires. Conjuguer ainsi l'impossible : la passion et la rigueur.

— Le baroque vous intéresse-t-il ?

— Ah non ! Surtout pas ! Je le déteste. Une fois, en Bavière, j'ai visité des églises baroques et, physiquement, ce me fut insupportable. J'ai été pris de frissons et j'ai trouvé que c'était la restitution d'un état pathologique plutôt que de l'art.

— Comment avez-vous connu le peintre Bram Van Velde dont vous êtes devenu l'intime ?

— On m'avait donné son adresse et je suis allé le voir sans *rien savoir de lui ni de sa* peinture. Ce fut une pure coïncidence ! Si, plus tard, j'avais pu choisir de rencontrer des peintres, c'est vers Bram Van Velde que je me serais dirigé. Parler de hasard n'explique rien. C'est comme si une nécessité profonde, une sorte d'intuition, de préconnaissance, m'avait porté vers cet homme dont j'ignorais tout. *Ensuite, je me suis senti* de grandes affinités avec lui, et nous nous sommes liés.

Cézanne et saint Jean de la Croix

» Peut-être les questions que je lui ai posées lui ont-elles permis d'énoncer des choses qu'il n'avait jamais dites. Pour poser la bonne question, il faut soupçonner ce que sera la réponse. Mon expé*rience personnelle avait été ana*logue à la sienne. Je n'ai donc eu aucune difficulté à pénétrer dans son univers. J'étais moi aussi resté seul pendant des années et des années. J'ai en effet travaillé quinze ans avant d'être publié. *Cela en fait des jours d'affronte*ment à soi-même, à son doute, à ses limites ! On est dans un trouble, un malaise, un état de perdition effroyable, dans des abîmes tels que, les racines mêmes de l'être étant atteintes, tout ce qu'on avait cru penser auparavant vole en éclats.

— Votre œuvre se caractérise *par une volonté de dépassement.* Votre formule « briser le moi » marque votre intérêt pour l'aventure intérieure.

— C'est vrai que, des années durant, j'ai lu toutes sortes de textes mystiques, occidentaux et orientaux, et que je connais assez bien le taoïsme, le zen et le soufisme. « Briser le moi » est une *chose qui m'obsède. Oserais-je* dire que je ne pense qu'à cela ? Je n'établis aucune différence entre Cézanne et saint Jean de la Croix, étant fondamentalement convaincu que ces aventures sont identiques.

» Cette instance qui m'enjoint de travailler à m'affranchir du moi, je n'éprouve pas le besoin de la référer à un dieu. Absolument *pas. J'ai au contraire le sentiment* que cela la dénaturerait. Le fait qu'elle soit vécue en dehors de cette référence ne lui ôte rien. Certes, ce besoin, inscrit dans l'homme depuis le fond des temps, a engendré les religions, mais il ne s'assortit pas nécessairement d'une croyance. Je n'ai nulle croyance.

» Il ne faut jamais perdre de *vue ce manque qui est notre lot.* Cette attente d'on ne sait trop quoi, que rien ne peut combler.

— Est-ce l'attente des mystiques ?

— Oui. Pour moi, cette soif de plénitude est une réalité constante. *J'écris* pour essayer d'atteindre cela, et même en sachant que je n'y parviendrai pas, je sens que ma vie entière sera soumise à cette soif. Tout me semble impliqué dans cette aventure-là. On ne trahit rien, on n'élude rien en la vivant. Depuis que j'écris, je suis à la recherche *de cette connaissance, qui, plutôt* qu'un savoir d'ordre intellectuel, est un état de lumière et de vastitude. Il s'agit parfois d'une extrême légèreté intérieure où l'on se sent apte à comprendre ce qu'ont éprouvé les grands mystiques. Il est vrai qu'en revanche, il y a des moments d'aridité où toute référence s'effondre, où l'on n'est plus que souffrance.

» *Trop souvent,* on se retranche de la vie, faute d'être suffisamment démuni pour que les « vraies choses » surviennent. Les remparts qu'on élève sont généralement dus à la peur. Depuis longtemps, j'ai conscience du rôle énorme que joue la peur dans la nature humaine. Peur de la vie, peur de la mort, peur de ce que nous sommes... Il faut arriver à la *surmonter. Je sais mainte*nant qu'autrui est pareil à moi. Si je parviens à dire ce qui est vrai, mon semblable se reconnaîtra inévitablement dans mes mots. Le plus souvent, et c'est la plus grave des solitudes, on est coupé de soi. Pour le lecteur, le poème est alors ce qui le ressoude, lui permet de se rejoindre, de communiquer avec lui-même.

» Un écrivain se doit d'être un miroir. Son rôle consiste à s'effacer au maximum et à tenter de restituer ce qui est ; ce qu'est l'homme ; ce qu'est la vie. Il en résulte quand un livre nous touche profondément, un tressaillement intérieur... ». ■

FERNANDE SCHULMANN.

* *Les trois volumes du Journal* de Charles Juliet ainsi qu'*Affûts*, un recueil de poèmes, ont paru aux éditions Hachette dans la collection « POL ». Trois recueils de poèmes (*l'Œil se scrute, Fouilles, Approches*) et des *Rencontres avec Bram Van Velde* ont été publiés aux éditions Fata Morgana.

CONTE FROID

L'utilisation

Il avait toujours eu des gestes tellement tranchants qu'on avait fini par l'utiliser dans une entreprise comme coupe-papier.

JACQUES STERNBERG.

DOUZE LEÇONS DE PHILOSOPHIE

X. – L'art

Les discours sur l'art peuvent procurer un agréable vertige. Mais le plaisir ne se rencontre qu'au musée.

Par GILBERT LASCAULT

CE jour-là, il aurait fait très chaud. Vous seriez arrivé en retard dans l'établissement scolaire. Vous ne seriez pas entré dans le bâtiment principal. Vous vous seriez immédiatement dirigé vers l'annexe. Vous auriez marché dans un large couloir où se seraient dressées les reproductions en plâtre de la *Vénus de Milo*, de la *Sainte Thérèse* du Bernin, du *Baiser* de Rodin, d'un Buddha Khmer assis sur le Naga, de celle du *Scribe* égyptien du musée du Louvre... Tous les cours auraient déjà commencé et vous n'auriez pas osé pénétrer dans une salle. Vous auriez erré de porte en porte, écoutant la voix des professeurs (1).

« Si c'est ça je fous le camp... »

« Peut-être (aurait dit une voix timide et étouffée, celle que vous auriez définie comme la voix de la première porte), peut-être ne convient-il pas de définir trop vite ce que l'on entend par œuvre d'art. Mieux vaut être prudent, attentif aux inventions, aux surgissements de formes. Etre prêt à tout accueillir... Ne pas se hâter de rejeter une œuvre... Ceux qui aiment juger rapidement se privent de bien des plaisirs possibles. Ils se prennent tristement au sérieux, ils se protègent contre toute surprise. Craignant d'être dupes, ils s'aveuglent. Eux : les esthéticiens-définisseurs, les esthéticiens-policiers (qui se défient de toute œuvre nouvelle, qui toujours sont soupçonneux et sur leurs gardes), les esthéticiens-douaniers (qui veillent aux frontières de ce qu'ils nomment art), les esthéticiens-publicitaires (qui lancent certains produits et déprécient les produits concurrents), les esthéticiens-officiers (qui donnent des médailles, des grades et des blâmes).

» A peine plus gais, les esthéticiens-rebelles se battent contre les précédents. Ils veulent élargir la définition du beau, et ils cherchent de nouvelles définitions, d'autres classements, de nouvelles hiérarchies, sans voir que le désir même de hiérarchiser empoisonne la jouissance que peuvent donner les œuvres. Le mot « art » leur permet d'éviter la jouissance d'une œuvre, comme d'autres se défendent contre une rencontre amoureuse par des généralités sur la femme...

Quatre minutes d'ennui

» Trop bien défini, le mot « art » exclut bien des inventions passionnantes. Trop peu défini, il fausse les raisonnements qui l'utilisent. Il conviendrait peut-être de l'exclure du discours. Lorsque le critique Roger Marx commence une phrase : *« Les Beaux-Arts... »*, Degas l'interrompt brutalement : *« Si c'est ça, je fous le camp... »*. En 1945, le peintre Jean Dubuffet s'inquiète également de ce mot trop noble et dangereux pour le spectateur comme pour le créateur : *« Vous savez, ces petits dieux des contes de fées, qui s'anéantissent dès que l'on prononce leur nom... et si l'art était comme eux ? »*

Vous auriez quitté la première porte, située à la droite de l'entrée de l'annexe. Vous vous seriez approché de la deuxième porte. Une autre voix aurait parlé de la tristesse des banlieues grises, de la fin des fêtes, de la monotonie des jours. Elle aurait cité Hegel pour qui un peuple meurt, condamné par l'histoire, lorsque *« la frivolité et l'ennui envahissent ce qui subsiste encore »*.

« L'ennui (aurait continué la voix) est signe de mort, symptôme de la torpeur intellectuelle, du dogmatisme. Le goût du risque, des aventures (intellectuelles et autres), disparaît. Les répétitions, les stéréotypes, rendent la vie morose. Le suicide (des individus, d'une nation entière) cesse d'être une tentation pour devenir l'équivalent exact (et lui aussi terne) de cette existence sans surprise. Dans l'ennui où peut se jeter un pays, le pire est toujours sûr. Avec une culpabilité indécise, avec un goût incertain pour la médiocrité, avec des querelles mesquines, peu à peu, sans révoltes ni enthousiasme, un pays s'enfonce en quelque sorte dans des sables mouvants.

» Contre cet ennui, contre cette accoutumance à la mort, les œuvres d'art aident à lutter. Elle sont du côté des inventivités, des sensations violentes, des passions. Peu importe qu'elles soient perçues comme tragiques, joyeuses, burlesques. Elles bouleversent. Elles perturbent, de façon parfois minime, mais suffisante. Un tremblement presque imperceptible de notre perception nous donne la possibilité de regarder les choses autrement, de les penser (un peu), de les changer (un peu), de cesser de nous ennuyer avec elles, de cesser d'être passifs.

» Ennemies de l'ennui, recours contre l'ennui, les œuvres entretiennent avec lui des rapports parfois complexes. Elles peuvent *paraître* un moment ennuyeuses, pour obliger spectateurs et auditeurs à plus d'attention, pour rendre d'autant plus efficace une action sur nous qui d'abord rencontre une résistance en nous. Le musicien John Cage cite à ce propos une remarque venue des sagesses orientales : *« Si quelque chose ennuie au bout de deux minutes, essayer quatre. Si l'ennui persiste, essayer huit, seize, trente-deux, et ainsi de suite. On finit par découvrir qu'il n'y avait pas d'ennui du tout, mais vif intérêt. »* Ce qui séduit vite lasserait rapidement. Ce qui déroute, ce qui demande un effort d'attention, nous exciterait plus longtemps, nous inciterait à des pensées plus nouvelles, à des plaisirs moins attendus.

» L'ennui apparent et provisoire que provoquent certaines œuvres, l'irritation qu'elles suscitent sont souvent les signes de leur force. On les croit ennuyeuses parce qu'elles s'attaquent à nos habitudes, et donc aux gestes et pensées où nous nous complaisons avec morosité. Elles *paraîtraient* d'autant plus ennuyeuses qu'elles seraient plus subtilement subversives... Mais il faudrait sans doute nuancer la phrase de John Cage. L'ennui premier que produit une œuvre n'est probablement pas toujours un signe de richesse cachée... »

Ce discours autour de l'ennui aurait commencé à vous lasser. Vous auriez avancé vers la troisième porte. Une troisième voix aurait parlé de l'opposition traditionnelle entre matières dites nobles et matières plus humbles : « Quand Hegel, dans l'*Esthétique*, étudie les matières de la sculpture, il insiste surtout sur l'ivoire, l'or, le marbre *« qui, par sa souple pureté, par sa blancheur, ainsi que par son absence de couleur et son doux brillant, convient le mieux aux buts poursuivis par la sculpture »*. Il parle également du bois, du verre, des pierres précieuses.

» Mais aujourd'hui, bien d'autres matières peuvent être utilisées par les artistes, sans réticence. Sans que l'on puisse lui donner une date exacte, une nuit du 4 août des matières a eu lieu. Les privilèges des matières dites nobles ont été abolis. Dès 1916, par exemple, Naum Gabo réalise des *« têtes construites »* en celluloïd. Les *Merzbilder* de Kurt Schwitters, à partir de 1918, constituent une sorte d'archéologie paradoxale de l'actuel. S'y rencontrent tickets d'autobus, enveloppes déchirées, prospectus, clous, rayons de vélo, couvercles de boîtes de conserve, fragments d'objets difficilement identifiables. Certains des amis de Schwitters le voyaient comme *« la poubelle métaphysique »* de Hanovre. Il marchait toujours les yeux baissés. Car les restes, les déchets (dont il fabriquait ses collages et sculptures), se trouvent souvent en la place la plus basse, jetés ou tombés...

» *Les Petites Statues de la vie précaire* (1954), de Jean Dubuffet, sont formées de tampons Jex, d'éponges, de journaux froissés, de détritus divers... Certaines expositions actuelles transforment joyeusement le musée en une sorte de hangar. On y voit affiches à demi déchirées (Rotella, Villeglé, Hains, Vostell) ; courroies d'herbe et roues en pain (B. Lagneau) ; laitue coincée par un bloc de granit (Anselmo) ; pâtée pour chiens (Neil Senney) ; goudron (Sarkis, Boezem) ; graisse et feutre (Beuys) ; lanières de caoutchouc brûlé (R. Serra)... En 1970, pendant un temps bref, l'artiste Spoerri ouvre à Düsseldorf la *Eat Art Galerie*. Il y expose ses propres objets en pain, des coulées de bonbons de César, des accumulations en pâte d'amande d'Arman, un ange bleu en pain d'épice de Richard Lindner...

Signifier ? Nous, signifier ?

» Alors les fragments de la ville et de la campagne, des morceaux de nature, des segments d'objets manufacturés, entrent dans le champ de l'art, sans qu'en soient exclus les marbres, les bronzes, les toiles et les papiers. Précieuses ou apparemment dérisoires, fragiles ou solides, les matières proposent dans un nouveau musée la surprenante variété de leurs surfaces. Elles visent à nous transformer en ethnologues sensuels, en matérialistes jouisseurs. Elles invitent notre peau à des contacts réglés avec la richesse du réel, avec la multiplicité des choses. L'esthétique ici retrouve peut-être (aurait dit la voix de la troisième porte avec une satisfaction un peu suspecte) l'un des sens de l'*aisthesis* grecque : la sensation. »

Derrière la quatrième porte, la voix aurait été chuchotante, saccadée, tantôt rapide, tantôt ralentie par des bégaiements. « En général (aurait précisé la voix), face à une œuvre, le spectateur est trop pressé d'interpréter, de découvrir (comme il le dit naïvement) ce que l'auteur a « voulu dire ». Il aime les messages. Il veut percer les apparences. Il veut dépasser l'œuvre pour chercher un sens qu'il préfère unique et simple, si possible. Il se demande ce que l'œuvre veut dire et à quoi elle sert. Il ne veut voir en elle qu'un véhicule, un moyen. Il semble avoir tort. Mais a-t-il totalement tort ? ».

Et la voix aurait ensuite évoqué *Fin de partie* de Samuel Beckett : « Dans son fauteuil roulant, aux roulettes trop petites, Hamm, l'aveugle paralytique, parle avec son serviteur Clov qui ne peut plus s'asseoir. A l'avant-scène à gauche, deux poubelles contiennent les parents d'Hamm... Un moment Hamm s'inquiète : *« On n'est pas en train de... de... signifier quelque chose ? »* Avec un rire bref, Clov s'efforce de le rassurer : *« Signifier ? Nous, signifier ! Ah, elle est bien bonne »*. Mais Hamm reste inquiet, songeur : *« Je me demande... Une intelligence, revenue sur terre, ne serait-elle pas tentée de se faire des idées, à force de nous observer ? (...) Et même sans aller jusque là, nous-mêmes... Nous-mêmes par moments... Dire que tout cela n'aura peut-être pas été pour rien »*. Et la voix saccadée (de plus en plus insupportable) se serait demandé si certaines œuvres (les plus intéressantes selon elle) ne cherchaient pas l'absence de tout sens, la fin de toute préoccupation de communication. Elle se serait aussi demandé si cette recherche pouvait se continuer longtemps : « Car comment continuer à peindre ou écrire pour ne rien signifier ? Est-on sûr de ne rien transmettre ? Peut-on même être sûr de son désir de ne rien signifier ? » Vous vous seriez éloigné.

La clarté et les nuits

« Les arts (aurait dit la voix de la cinquième porte) semblent se situer du côté de la clarté, de la lumière, d'une mise en évidence du monde. Les peintures et sculptures en particulier peuvent apparaître comme un ensemble de pratiques pour élargir le monde visible, l'offrir au questionnement, au plaisir, y inventer des métaphores. Paul Eluard a nommé les peintres les *Frères voyants*. Toute peinture, toute sculpture, constitue, entre autres choses, une apologie de l'œil, un éloge du visible, un panégyrique du regard. Pour Léonard de Vinci, *« L'œil, appelé fenêtre de l'âme, est la principale voie par où notre intellect peut apprécier pleinement et magnifiquement l'œuvre de la nature »*. Selon Maurice Merleau-Ponty, *« la peinture ne célèbre jamais d'autre énigme que celle de la visibilité »*, et il propose de *« chercher dans les tableaux eux-mêmes une philosophie figurée de la vision et comme son iconographie »*.

« Peintures et sculptures (aurait continué la voix) affinent notre vision, l'enrichissent, nous apprennent à mieux voir. Grâce à Rembrandt, nous percevons mieux les visages de nos amis. Toute éducation sentimentale (ou presque) comprend la rencontre de portraits et de peintures de nus. Monet nous aide à lire les jeux de la lumière et des saisons, à jouir des reflets et des brouillards, à nous laisser séduire par des chaos légers. Fernand Léger (en particulier dans ses dessins) nous permet de mieux regarder une bicyclette, des pantalons qui *« ressemblent* (dit-il) *à une montagne »*, des silex, des tubulures. L'un des effets d'une partie des œuvres d'aujourd'hui consiste à attirer notre attention sur la trace d'un pneu, sur une bâche enveloppant une maison, sur la forme des lettres d'une affiche (déchirée ou non), sur un tapis qui flotte à une fenêtre.

» Mais s'il faut penser peintures et sculptures en rapport avec la clarté, il faut également les penser en rapport avec les nuits, les nuées, les confusions, les masques et les escamotages. Une histoire de la peinture rencontre nécessairement une théorie du nuage, telle que l'a écrite Hubert Damisch... Des monstres naissent dans le sommeil de la raison. Les masques se multiplient dans les œuvres de Pietro Longhi (1702-1785) ou celles de J.J. Grandville (1803-1847). Et, comme l'écrit Max Ernst, un masque peut en cacher un autre...

» Récemment, l'historien de l'art contemporain Marc Le Bot a su montrer comment, avec les défaillances de la vue, une force de dislocation travaille l'image et permet à la peinture de se transformer, de nous bouleverser par des rencontres sans mesure... D'ailleurs il arrive que la clarté et l'aveuglement soient indiscernables. *« Le lieu le plus sombre* (aurait écrit un Chinois) *est toujours sous la lampe »*. Et Jean Dubuffet, le peintre, affirme : *« Plukifékler moinkonivoi »*... Lorsque Jérôme Bosch peint *l'escamoteur*, il nous parle peut-être de la peinture. C'est en pleine lumière que l'escamoteur propose ses tours, et les spectateurs fixent la table afin de ne pas voir. Seul celui qui ne regarde pas (le voleur), la tête tournée vers le ciel, seul celui-là rencontre autre chose que l'illusion. Mais il y perd sans doute.

» Car (aurait poursuivi la voix de la cinquième porte), comme le disait en 1668, dans un plaidoyer, Lamoignon, la peinture *« est une douce imposture que l'on peut croire sans honte, qui nous montre ce que les choses sont en nous faisant voir ce qu'elles ne sont pas (...) ; où celui qui trompe mérite plus de louanges que celui qui ne trompe point, et où ceux qui se laissent abuser sont plus sages que ceux qui ne se laissent pas surprendre »*.

Polyphonie

Vous auriez marché le long du couloir d'une démarche plus rapide. L'enseignant de la sixième salle aurait étudié le texte de Thomas de Quincey, *De l'assassinat considéré comme un des beaux-arts*. Il aurait signalé que dans cet art très particulier, les meilleurs artistes cherchent à cacher leur nom ; qu'ils sont embarrassés lorsque leur « sujet » (le futur assassiné) manifeste un excès d'animation et se défend exagérément...

Dans la septième salle, l'analyse du *Portrait des ambassadeurs* (1533) de Holbein aurait permis à une voix de reprendre les études de Jurgis Baltrusaitis, concernant l'anamorphose, « projection des formes hors d'elles-mêmes ». Derrière la huitième porte, quelqu'un aurait commenté le texte d'André Chastel sur le fragmentaire, l'hybride et l'inachevé.

Selon la neuvième voix, les œuvres d'art qui comptent pour nous sont celles qui (chaque fois de façon très particulière) questionnent les oppositions traditionnelles : par exemple celles du jeu et du sérieux, du formalisme et de la passion, de la lettre et de l'image, de la figuration et de la non-figuration, de la couleur et de la ligne, de la géométrie et de la spontanéité.

« L'artiste exemplaire (aurait dit la neuvième voix) est peut-être Alberto Giacometti, tel que le décrit le peintre Francis Bacon : *« Il avait une merveilleuse clarté d'esprit. Il voyait toujours le côté opposé de toute chose. Au moment même où il annonçait quelque chose de très précis, il en voyait aussitôt l'aspect contraire. »* L'art, sans doute, n'est ni du côté des ténèbres confuses ni du côté de l'affirmation répétitive du même. Il cherche la saisie des contraires, qui est clarté, lucidité. Il n'abolit pas un contraire au profit de l'autre. Il s'efforce de leur donner à tous deux leur chance.

Dans la dixième salle de classe, on aurait étudié la couleur noire à partir des *Marocains* (1916) de Matisse. Courbes et labyrinthes auraient été évoqués dans un onzième cours. Le douzième cours aurait porté sur les fêtes où un peuple s'éveille. On y aurait cité Mikel Dufrenne : *« Moments d'aurore, où fusent les chants, où les murs se couvrent de peinture, où les slogans ressemblent à des haikai »*. La mort dans les œuvres du Poussin aurait amené le treizième enseignant à utiliser Panofsky et Louis Marin. A partir de textes et de peintures de Max Ernst et d'Henri Michaux, un quatorzième enseignant aurait tenté de dire ce que peut être une *« passivité créatrice »*. Derrière la quinzième porte, des discussions auraient eu lieu autour du *Grand Verre* (1915-1923) de Marcel Duchamp et de *« la puissance timide de la mariée »* (2).

Vous vous seriez mis à courir d'un bout à l'autre du couloir de l'annexe, vous efforçant d'éviter les grandes statues de plâtre. Dans votre tête, les voix différentes se seraient mélangées. Vous auriez cessé de prêter attention aux phrases prononcées. Mal posées, aiguës ou chuchotantes, les voix des enseignants auraient formé une étrange polyphonie. Vous auriez éprouvé un vertige léger, assez agréable.

Puis vous vous seriez dirigé vers le Louvre, prêt à y prendre du plaisir, regrettant pourtant qu'on doive rencontrer les œuvres qu'on aime au milieu d'une foule, en des lieux trop solennels.

---

(1) Seront ici privilégiées abusivement les peintures et les sculptures aux dépens des musiques, des textes littéraires, des pièces de théâtre, des films.

(2) Ont été utilisés pour ce texte : Jean Dubuffet, *Prospectus et tous écrits suivants* (Gallimard) ; Jean Paulhan, *la Peinture cubiste*, (Denoël-Gonthier) ; Jacques d'Hondt, *Hegel, philosophe de l'histoire vivante* (PUF) ; Jonh Cage, *Silence* (Denoël) ; J.-C. Lambert « Les Arteurs ou le dépassement de l'art », *Opus international*, janv. 1971, nº 22 ; Hegel, *Esthétique*, (Aubier) ; Samuel Beckett, *Fin de partie*, (éd. de Minuit) ; Paul Eluard, *les Frères voyants* (anthologie des écrits sur l'art) (Gonthier) ; Maurice Merleau-Ponty, *l'Œil et l'Esprit* (Gallimard) ; Marc le Bot, *L'œil du peintre* (Gallimard) ; Hubert Dimisch, *Théorie du nuage* (Seuil) ; Bernard Teyssèdre, *Roger de Piles et les débats sur le coloris au siècle de Louis XIV* (La bibliothèque des arts) ; Thomas de Quincey, *De l'assassinat considéré comme un des beaux-arts* (Gallimard) ; Jurgis Baltrusaitis, *Anamorphoses (ou magie artificielle des effets merveilleux)*, (Olivier Perrin) ; André Chastel, *Fables, formes, figures* (Flammarion) ; Mikel Dufrenne, *Art et politique* (coll. 10-18) ; Erwin Panofsky, *l'Œuvre d'art et ses significations* (Gallimard) ; Louis Marin, *Détruire la peinture* (Galilée) ; Henri Michaux, *Emergences-résurgences* (Skira) ; Max Ernst, *Écritures* (Gallimard) ; Marcel Duchamp, *Du champ du signe (écrits)*, (Flammarion).

RECTIFICATIF. – Plusieurs erreurs se sont glissées dans « La leçon de philosophie » de Mme Elisabeth de Fontenay sur l'individu paru dans *le Monde Dimanche* du 18 juillet.

1) Fin du troisième paragraphe, il fallait lire *« sophistique »* et non *« sophistiquée »*.

Dans la dernière phrase du second paragraphe de la troisième colonne, il fallait lire : *« Elle fonde la solidarité de certains végétaux, des animaux et des hommes »* au lieu de : *« Elle fonde la solidarité de certains végétaux et des hommes »*.

3) Dans le troisième paragraphe de la quatrième colonne, après la citation il fallait lire *« constat »* et non *« contrat »*.

4) Dans le premier paragraphe de la cinquième colonne, il fallait lire *« liberté de s'enrichir »* et non *« d'enrichir »*.

JEUX

L'invité Edgar FAURE

PORTRAIT CHINOIS

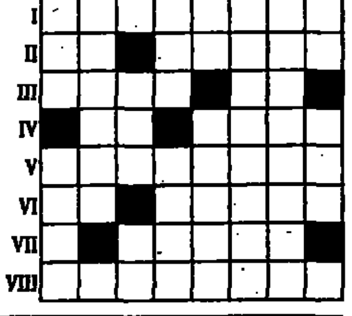
Le « portrait chinois » d'Edgar Faure est celui d'un grand homme politique de ce siècle.

SI C'ÉTAIT...	CE SERAIT...
Un voyage	La route de la Soie
Un péché capital	L'orgueil
Un produit de beauté	Le cosmétique
Un fruit	Le litchi
Une carte à jouer	L'excuse au tarot
Un arbre	Le bambou
Un héros de roman	L'insurgé
Une émission de télévision	La leçon de gymnastique
Un appareil ménager	L'aspirateur
Un animal	Le serpent
Une boisson	Le thé
Un chanteur	Guy Béart
Un nombre	I
Un édifice	Un mausolée
Un jeu	Le mah-jong

MOTS CROISÉS

Horizontalement. — I. Selon l'accent, passent du corbillard au comptoir. — II. Évoque l'Académie française ; Fredonne le matin. — III. Une scène champêtre lui a apporté la gloire ; Désignation *habituelle d'une nouvelle technique* d'expression. — IV. Troisième degré en montant ; Pierre a parlé par sa voix. — V. En y entrant, on achète le droit de contester. — VI. Ce n'est pas elle ; Le mois où il mourut lui devait son nom agreste. — VII. Fille d'un roi, amante d'un dieu, mère d'un héros. — VIII. Ne peut pas trouver le tiercé dans l'ordre.

Verticalement. — 1. La Lorraine en sabots ; Piano américain. — 2. Échappe au type. — 3. Peut être groupé ; Modèle de voiture. — 4. Apollon chez les Magyars ; Les grands talents l'éprouvent souvent plus que les médiocres. — 5. Va devant ; Sculpteur italien. — 6. La connaissance appelle l'intérêt. — 7. Temps d'un verbe qui porte à l'apaisement. — 8. Abréviation d'un titre *protocolaire* ; Apparue.



SÉRIES LOGIQUES

Ces nombres se suivent selon un système logique chaque fois différent. Si vous percez le secret de chaque série vous devez deviner le nombre suivant.

7	19	55	163	487	..?
2	17	32	47	62	..?
58	26	16	14	10	..?

PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD SPITZ ET ALEXANDRE WICKHAM

TEST

Etes-vous « assertif » ?

Ce test (1) illustre le développement d'une école psychologique restée longtemps ignorée en France, celle de « l'affirmation de soi ». Moins traumatisantes que celles de la psychanalyse, particulièrement adaptées à certaines situations professionnelles (les métiers de la vente ou de l'accueil par exemple), les techniques de cette école visent, souvent à travers la simulation de scènes de la vie quotidienne, à redonner confiance à ceux qui sont mal à l'aise dans leur environnement social.

Pour avoir une idée de votre degré d'*assertiveness* (expression anglo-saxonne qui signifie à peu près « capacité de s'affirmer »), répondez aux questions suivantes en indiquant, pour chaque situation, si la décision à prendre vous est en général :

- Très difficile.
- Assez difficile.
- Plutôt facile.
- Très facile.

1) Vous avez à refuser de prêter votre voiture ;

2) Vous aimeriez faire un compliment à un ami ;

3) Vous devez demander une faveur à quelqu'un ;

4) Vous avez à résister aux pressions d'un vendeur ;

5) Vous avez à vous excuser pour une faute commise ;

6) Vous souhaitez refuser un rendez-vous ;

7) Il vous faut admettre que vous avez peur et obtenir que l'on en tienne compte (par exemple en voiture) ;

8) Vous avez à dire à un proche qu'il vous a blessé ;

9) Vous avez à demander une augmentation de salaire ;

10) Vous souhaiteriez demander à vos invités qu'ils s'abstiennent de fumer chez vous ;

11) Vous devez refuser de prêter de l'argent ;

12) Vous avez envie de poser une question intime (à votre conjoint par exemple) ;

13) Il vous faut interrompre un ami bavard ;

14) Vous avez à engager une conversation avec un inconnu ;

15) Vous aimeriez faire un compliment à quelqu'un qui vous plaît ;

16) Vous devez demander un rendez-vous ;

17) Votre première demande de rendez-vous a été refusée, il vous faut la renouveler ;

18) Vous devez admettre que vous n'avez pas compris un point dans une discussion ;

19) Vous devez demander à quelqu'un si vous l'avez froissé ;

20) Vous devez dire à quelqu'un que vous l'aimez bien ;

21) Vous demandez à être servi quand on vous fait attendre (par exemple au restaurant) ;

22) Vous devez rendre une marchandise défectueuse ;

23) Vous avez à exprimer une opinion différente de celle du groupe dans lequel vous êtes ;

24) Vous devez résister à des avances d'une de vos relations sans vous brouiller avec elle ;

25) Vous avez à dire à quelqu'un que vous n'appréciez pas ce qu'il a dit de vous ;

26) Vous souhaitez faire part à un ami d'un de vos succès ;

27) Vous devez refuser un « dernier verre » ;

28) Vous devez refuser une demande injustifiée d'une personne importante ;

29) Vous souhaitez démissionner d'un emploi ;

30) Vous avez à exiger que l'on vous rende ce que l'on vous a emprunté ;

31) Vous montrez que vous accepter un compliment ;

32) Vous devez avouer un désaccord à un collègue de travail ;

33) Vous envisagez de demander à vos voisins de faire moins de bruit.

(1) Réalisé par Huguette Viala, psychologue, spécialiste en modification du comportement, à partir de la grille de Gambrill et Richey.

QUIZZ

Neuf questions sur l'actualité récente. Faites preuve de mémoire ou de flair.

1. — MM. Chirac et Mitterrand se sont entendus sur le projet de la gare d'Orsay qui accueillera :
   a) Le second Opéra de Paris ?
   b) Le centre musical de Paris ?
   c) Le Musée du dix-neuvième siècle ?

2. — L'exode des Miskitos concerne :
   a) Une invasion de moustiques ?
   b) Le déplacement d'une communauté indienne ?
   c) Les livraisons de motos japonaises ?

3. — Pour le maire de New-York, le « nouveau fédéralisme » proposé par M. Reagan est :
   a) Une sinistre magouille ?
   b) Une fumisterie ?
   c) Une mauvaise plaisanterie ?

4. — On écrit beaucoup sur la télévision. Lequel de ces trois noms n'a pas encore écrit de livre :
   a) Jean-Marie Cavada ?
   b) Jean-Pierre Elkabbach ?
   c) Noël Mamère ?

5. — Vol à l'École nationale supérieure des arts et métiers. Mais quel était le butin des cambrioleurs :
   a) Des tickets de restaurants universitaires ?
   b) Des sujets d'examen ?
   c) Des bulletins d'appréciation ?

6. — Pour avoir accepté des actions gratuites des mains d'agents du F.B.I. déguisés en cheiks arabes, le sénateur Williams :
   a) Passera trois ans en prison ?
   b) Devra payer 300 000 dollars d'amende et démissionner ?
   c) Devra faire des excuses publiques et renoncer à la vie politique ?

7. — Le nouvel ambassadeur de France en Syrie est :
   a) M. Arnaud ?
   b) M. Gory ?
   c) M. Servant ?

8. — M. Trepper est mort en Israël le 19 janvier. Qui était-il :
   a) Un chef d'orchestre symphonique ?
   b) L'ancien chef d'un réseau d'espionnage ?
   c) Le chef de l'opposition travailliste ?

9. — *Georgia* est un film de :
   a) Arthur Penn ?
   b) Christopher Franck ?
   c) Karel Reisz ?

KIADIKOI

1) A quel président du conseil étaient destinés, vers le milieu des années 50, ces propos de l'extrémiste de droite Pierre Poujade : *« Aujourd'hui, la France bouge, car elle ne veut plus de ta politique de trahison. Elle ne veut pas de cette lutte fratricide en Afrique du Nord. Aujourd'hui, tu t'inscris dans l'histoire comme l'un des hommes les plus néfastes à la patrie. Aujourd'hui, je te dis : fous le camp toi et les tiens, car demain il sera peut-être trop tard »* ?

a) Edgar Faure ;
b) Pierre Mendès France ;
c) Guy Mollet.

2) Qui décrivit en ces termes Léon Blum : *« Il y a en lui la cruauté et la férocité de Mussolini, la lâcheté qui fait les hommes sanguinaires... »* ?

a) Maurice Thorez ;
b) Charles Maurras ;
c) Marcel Déat.

3) Qui a dit : *« De ce jour date une ère nouvelle de la politique française »* ?

a) Le général de Gaulle ;
b) Valéry Giscard d'Estaing ;
c) François Mitterrand.

A CHACUN SA VÉRITÉ

Ce jeu se présente comme un problème de mots croisés, à cette différence près que les définitions ont été remplacées par des affirmations. Selon que vous estimerez vraie ou fausse chaque affirmation, vous inscrirez dans la grille le nombre correspondant. Tous les nombres ainsi reportés doivent se croiser parfaitement.

HORIZONTALEMENT	VRAI	FAUX
1. Gontran est le cousin veinard de Donald	237	257
Le Tambour est un film sur l'histoire d'un orchestre	93	83
2. *Bayreuth* est le titre d'un célèbre opéra de Wagner	54	24
Voltaire a participé à la rédaction de *l'Encyclopédie*	376	217
3. Paul Newman a fini second aux Vingt-Quatre Heures du Mans	2 984	2 964
4. Un gallon U.S. contient environ 3,8 litres	6 487	5 457
5. « Merci » se dit « Grazie » en italien	3 842	5 812
6. Islamabad est la capitale du Pakistan	058	068
Le bridge se joue avec cinquante-quatre cartes .	26	31
VERTICALEMENT		
1. Georges Marchais est né dans le Calvados	226	256
Le voisin d'Achille Talon s'appelle Lefuneste ..	30	50
2. *L'Homme de fer* fait suite à *l'Homme de marbre*	34	54
Andante est un mouvement plus lent que l'*Adagio*	586	685
3. Claudel, comme Stendhal, fut ambassadeur de France	2 418	2 448
4. Le « trial » est une discipline motocycliste	3 982	2 952
5. Un kilomètre équivaut à 109 yards	3 167	8 787
6. Le cours du sucre a été divisé par 5 entre 1974 et 1977	364	374
Dans *le Kid de Cincinnati*, après la partie de poker, les adversaires se réconcilient autour d'une paëlla	46	41

	1	2	3	4	5	6
1				■		
2			■			
3		■				
4	■					■
5					■	
6				■		

DANS LE DÉSORDRE

Trois mots cachés à découvrir

UTOPAQELT
MIGASERES
TAGIVINEN

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

Mao Zedong.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	P	A	N	A	C	H	E	S
II	A	N	■	D	I	A	N	E
III	R	O	T	Y	■	B	D	■
IV	■	M	I	■	L	E	O	N
V	P	A	R	T	E	R	R	E
VI	I	L	■	R	O	M	M	E
VII	P	■	D	A	N	A	E	■
VIII	A	B	S	C	I	S	S	E

SÉRIES LOGIQUES

— 1459

L'écart entre chaque nombre triple à chaque fois : 36 d'écart entre 19 et 55, puis 108, etc.

— 77

Écarts de 15 régulier entre chaque nombre.

— 2

Chaque nombre est obtenu en faisant la somme des chiffres composant le nombre précédent et en doublant le résultat obtenu.

TEST

Réponses :

Faites maintenant le total de vos points sachant que :

Très difficile 1 ;
Assez difficile 2 ;
Plutôt facile 3 ;
Très facile 4.

Et découvrez votre profil caché...

0 à 45 points. — Le plus important, pour vous, est de conserver des relations paisibles avec votre environnement. Vous détestez par-dessus tout les affrontements et les conflits, ce *qui est parfois* gênant dans certaines situations professionnelles... Vous aimez la gentillesse et vous n'êtes pas du tout susceptible. Mais pour vous faire plaisir, c'est le parcours du combattant ! Vous êtes en effet d'un extrême discrétion, timide souvent, ce qui vous incite à ne pas exprimer nettement vos désirs sous le prétexte que les autres « devraient le savoir »... Vous êtes, d'une certaine façon, trop contrôlé, ce qui peut se traduire par des « maladies de fuite » (migraines, maux d'estomac...) ou de sévères crises de « déprime ». Dans ces cas-là, vous êtes d'ailleurs capables d'avoir des réactions assez disproportionnées. Vous accordez beaucoup — trop ? — d'importance à l'opinion d'autrui et surtout, évidemment, à celle de votre *proche entourage*. Bref, vous auriez intérêt à être moins dépendant, vous ne vous en porterez que mieux.

45 à 75. — Vous passez facilement d'un état passif à une certaine agressivité. C'est assez normal dans une certaine mesure. Après avoir trop longtemps laissé les autres choisir pour vous, vous avez des accès de révolte et vous êtes capable, dans ces moments-là, de charger votre entourage de tous les péchés du monde. N'ayant pas confiance dans vos jugements, vous avez du mal à prendre des *décisions et vous êtes souvent* sur la défensive. Votre hypersensibilité à la critique, de ce point de vue, n'arrange rien... Pour refuser ou demander quelque chose, vous usez d'excuses et de prétextes. En fait, vous n'arrêtez pas de vous justifier, ce qui, à la longue, peut être pénible. Votre tempérament routinier et votre goût modéré pour le risque doivent freiner le déroulement de votre carrière. Soyez plus décontracté, plus « cool », plus tolérant, vous gagnerez en confiance ce que vous perdrez en états d'âme.

75 à 90. — *Vous vous placez* d'emblée sur un pied d'égalité avec autrui. Vous êtes au clair avec vos opinions et vos sentiments et vous savez les exprimer. Vous y prenez même un net plaisir. Soucieux de ne pas blesser vos interlocuteurs — on vous reconnaît même souvent certaines qualités de diplomate — vous essayez de transmettre vos positions avec le plus de délicatesse possible, ce qui vous honore. Vous êtes en général assez psychologue et vous savez juger assez vite les forces et les faiblesses de vos interlocuteurs ou de vos adversaires. Vous atteignez le plus souvent les objectifs que vous vous êtes fixés, quitte à emprunter parfois, lorsque cela vous semble indispensable, des chemins de traverse... D'ailleurs, votre entourage vous trouve parfois imprévisible.

Au-dessus de 90. — Vous êtes activement engagé dans la vie, vous aimez essayer de nouveaux endroits, entreprendre de nouvelles activités et savourer chaque instant qui passe. Vous êtes relativement spontané et prêt à prendre vos responsabilités, que ce soit dans votre vie *professionnelle ou affective*. Vous êtes en général assez content de vous — trop disent les esprits chagrins — et vous ne manquez pas, souvent, de le faire savoir lorsque vous êtes « en société ». La délégation du pouvoir ou des responsabilités n'est pas vraiment votre fort. *Vous aimez bien régler vos* problèmes tout seul. Mais vous êtes aussi capable d'assumer — dans le silence et la dignité — vos échecs : bravo ! Pour que vous soyez (presque) parfait, il serait sans doute souhaitable que vous résistiez à ce goût de la provocation qui vous pousse parfois à déclencher des drames. Et il ne vous manquerait plus, en définitive, qu'une petite touche de tact pour être au-dessus de tout soupçon...

QUIZZ

1. c ; 2. b ; 3. a ; 4. a ; 5. b ; 6. a ; 7. c ; 8. b ; 9. a.

KIADIKOI

1) *a* ; 2) *a* ; 3) *b*.

A CHACUN SA VÉRITÉ

Horizontalement

1. Vrai.
   Faux.
2. Non. C'est l'endroit où le compositeur s'installa en 1872.
   Vrai.
3. Vrai.
4. Vrai.
5. Vrai.
6. Vrai.
   Faux. 52 cartes suffisent.

Verticalement

1. Vrai.
   Vrai.
2. Vrai.
   Faux. C'est le contraire
3. Faux. Stendhal ne fut que consul.
4. Vrai.
5. Non. 1 093,6 yards.
6. Vrai.
   Faux.

	1	2	3	4	5	6
1	2	3	7	■	8	3
2	2	4	■	3	7	6
3	6	■	2	9	8	4
4	■	6	4	8	7	■
5	3	8	4	2	■	4
6	0	5	8	■	3	1

DANS LE DÉSORDRE

Paltoquet
Simagrées
Vingtaine

AUDIOVISUEL

Petit glossaire de la vidéo

La vidéo suscite toute une série de questions. Pour tenter d'y répondre, nous vous proposons pendant l'été un petit glossaire en douze mots-clés, douze entrées, pour mettre en perspective des techniques et des stratégies d'utilisation.

Pédagogie

L'histoire des rapports entre l'institution éducative et l'image électronique est une longue suite de rendez-vous manqués. A partir de 1962, les établissements scolaires ont été équipés en téléviseurs et le Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) a reçu mission de préparer des programmes télévisés de latin, de mathématiques ou de français.

Conçue en partie pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires et à la pénurie d'enseignants, la télévision scolaire rencontre dès ses débuts une vive résistance corporative. De plus, les contraintes de la diffusion hertzienne ne permettent pas de faire correspondre horaires de programmation et emploi du temps pédagogique. Après avoir culminé à cinq cent quatre-vingt-cinq heures de programmes en 1970, la télévision scolaire décline rapidement pour revenir à cent cinquante heures en 1980.

Dans le même temps, l'éducation nationale décide d'équiper certains établissements avec des circuits fermés de télévision, une régie centrale permettant de diffuser des programmes à toutes les salles de classes par l'intermédiaire d'un réseau de câbles. Dans la plupart des cas, il s'agit encore de démultiplier la prestation pédagogique, mais certains lycées ou collèges pilotes tentent aussi d'explorer des formes de productions. Là encore, c'est l'échec : l'équipement, trop lourd et trop complexe, ne peut être investi par les enseignants et encore moins par les élèves. Seules quelques écoles normales continuent à s'en servir pour la formation des maîtres, l'autoscopie servant à tester leur capacité pédagogique.

L'arrivée sur le marché des premiers magnétoscopes à bande noir et blanc donne naissance à quelques expériences ponctuelles de production. Il s'agit de donner aux enfants les premiers éléments d'une approche critique du langage audiovisuel en les initiant directement à sa pratique. Le projet était intéressant mais les pouvoirs publics n'y donnèrent pas suite. Sans doute parce que les magnétoscopes, à l'inverse des circuits fermés, étaient d'origine japonaise !

Depuis deux ans, la brusque explosion des magnétoscopes grand public fournit à l'institution éducative une nouvelle occasion de définir une politique audiovisuelle. En enregistrant les émissions de télévision, le magnétoscope permet au monde scolaire de retrouver une sorte de pouvoir sur sa vieille rivale et d'en faire objet d'étude. L'expérience Jeune télespectateur actif a jeté les premières bases de cette initiation critique aux médias.

Le magnétoscope apporte également une solution au délicat problème de la télévision scolaire en faisant l'économie de la diffusion hertzienne. Le C.N.D.P. envisage de distribuer sur vidéocassettes ses productions pédagogiques ou d'utiliser un système de télémessagerie de type EPEOS. Les antennes nationales seraient alors réservées à des émissions d'informations d'une portée plus largement éducative que strictement scolaire.

D'une manière plus générale, la vidéo va peut-être combler une partie du fossé qui sépare le monde éducatif de l'univers audiovisuel. Si tout le monde s'accorde pour dire, depuis dix ans, que les nouveaux médias vont bouleverser les pratiques pédagogiques, peu d'enseignants acceptent dans les faits de voir remis en question le cadre traditionnel de leur enseignement. Les deux systèmes fonctionnent de manière trop différente. D'un côté, on reste attaché à un savoir rationnel, acquis suivant une progression logique, ordonnée et cumulative. De l'autre, on joue volontiers sur le choc de l'affectif, la séduction du spectacle avec un impact toujours fugace, éphémère.

Le magnétoscope permet de voir, de revoir, de s'arrêter sur l'image. Il restitue ainsi sa mémoire à l'audiovisuel et l'intègre dans une perspective culturelle plus familière à l'enseignant.

Encore faut-il, pour cela que les établissements scolaires soient équipés en magnétoscopes. Les statistiques de 1976 (les plus récentes...) dénombraient huit cent cinquante appareils pour cinquante mille établissements publics ! Il est vrai que, à cette date, les magnétoscopes grand public n'avaient pas encore fait leur apparition.

La généralisation de ce nouveau matériel ne peut procéder que d'une décision des pouvoirs publics. Deux raisons semblent retarder le processus. Tout d'abord, l'absence de magnétoscopes de fabrication française, alors que Thomson propose depuis des années un vidéodisque « institutionnel ». Mais s'agit-il vraiment d'une alternative cohérente ? Le vidéodisque ne permet pas l'enregistrement et reste tributaire d'une édition audiovisuelle encore inexistante.

Seconde raison, plus profonde peut-être, le souci de ne pas laisser se développer une multiplicité de pratiques sans strict encadrement pédagogique. Doter chaque établissement d'un magnétoscope revient à lui laisser toute liberté de s'approvisionner aux sources de programmes les plus diverses. C'est une situation dont l'institution pédagogique française s'accommode généralement assez mal. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Voir également *Présents et futurs de l'audiovisuel en éducation*, rapport du groupe de l'inspecteur général Jacques Treffel au ministère de l'éducation, février 1981, édité par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.

La semaine prochaine

PRODUCTION

PHOTO

Avec des appareils bon marché

La plupart des vacanciers utilisent des appareils très simples, dont le prix ne dépasse pas quelques centaines de francs. Ces appareils reçoivent soit du film 35 mm (format 24 × 36), soit du film en chargeur (type 110 donnant des images 13 × 17 mm ou type 126 donnant des images 26 × 26 mm). Généralement, ces films ont une sensibilité qui se situe entre 64/19° ISO et 125/22° ISO. Bien des amateurs sont déçus par les images qu'ils obtiennent avec ces appareils. Certes leur définition ne saurait atteindre celle que procurent appareils et objectifs coûteux, et les possibilités de prises de vue sont plus étroites. Mais, lorsque le fonctionnement du boîtier est normal, cette catégorie d'appareils donne des images tout à fait satisfaisantes, aux tons et aux contrastes harmonieux. Il importe, cependant, pour obtenir à coup sûr ce résultat, de prendre certaines précautions.

Tout d'abord, il faut éviter de photographier en plein soleil dans le milieu de la journée. La dureté de la lumière ne permet presque jamais la réalisation d'images agréables. Les jours de soleil, il est préférable d'opérer le soir (après 16 heures en été). Une excellente lumière est celle d'un ciel légèrement couvert. Il est aussi possible de photographier à l'ombre. Mais, dans ce cas, il est nécessaire de choisir l'ombre légère produite par un bâtiment de couleur claire. Les images sont en revanche mauvaises si l'ombre est parsemée de taches de soleil ; il en est de même de l'ombre sous un arbre ou sous une tonnelle car les feuillages diffusent une lumière inégale et verdâtre, peu agréable en couleur.

Les émulsions (surtout en couleur) ne tolérant pas les contrastes excessifs, il est nécessaire de cadrer un sujet éclairé de façon suffisamment homogène. Ainsi, il faut éviter de placer des personnages ou bien de choisir un sujet se trouvant dans des zones à la fois à l'ombre et au soleil. Certes, les photographes expérimentés transgressent ces règles : mais ils procèdent alors à des corrections d'exposition ou à des apports de lumière complémentaire difficilement concevables avec des appareils populaires.

La qualité d'une image dépend encore de la stabilité de l'appareil photo. Celui-ci est à tenir fermement, avec les deux mains, de façon à l'immobiliser à l'instant du déclenchement. La pression sur le déclencheur doit être assurée seulement par déplacement du doigt, en veillant à ne pas déplacer la main.

Enfin, pour la photo de personnages ou d'objets, il importe de ne pas opérer de loin. Les appareils simples permettent la prise de vue à deux ou trois mètres. Il ne faut pas craindre d'utiliser ces distances.

ROGER BELLONE.

VIDEOCASSETTES SELECTION

La peinture sur soie

L'édition de programmes d'initiation pratique se développe en explorant systématiquement tous les loisirs à la mode. Après le tennis, le piano et la cuisine, voici la peinture sur soie, qui a bénéficié après 1968 du retour en force de l'artisanat. Ce document d'une heure nous présente une cinquantaine de tableaux réalisés par les membres de l'Association nationale pour la promotion des arts décoratifs sur tissus (A.N.P.A.D.T.). Pour les débutants, c'est une occasion de découvrir les différentes techniques (batik, serti, sel, main levée) et d'explorer toutes les réalisations possibles : écharpes, cravates, robes, abat-jour, tee-shirts, etc.

Pour ceux qui ont déjà quelques connaissances en la matière, la vidéo permet d'analyser tout à loisir et dans les détails des réalisations de qualité et d'en tirer profit.

● *Initiation à la peinture sur soie*, une production R. Leprince S.A., distribuée par Distribution internationale audiovisuelle (DIA).

FILMS

Films récents

Tout feu tout flamme, de Jean-Paul Rappeneau, avec Yves Montand et Isabelle Adjani. Distribué par Proserpine éditions.

Viens chez moi, j'habite chez une copine, de Patrice Leconte, avec Thérèse Liotard, Michel Blanc, Bernard Giraudeau et Anémone. Édité par South Pacific video, distribué par R.C.V.

Alligator, de Sergio Martino, avec Barbara Bach et Mel Ferrer. Édité par South Pacific video, distribué par R.C.V.

Qu'est-ce qui fait courir David ?, d'Elie Chouraqui, avec Charles Aznavour, Nicole Garcia, Francis Huster et Magali Noël. Édité par La Guéville vidéo, distribué par R.C.V.

Grands classiques

Juliette des esprits, de Federico Fellini, avec Giulietta Masina, Sandra Milo et Sylva Koscina. Distribué par Super-productions vidéo.

Bellissima, de Luchino Visconti, avec Anna Magnani. Distribué par Super-productions vidéo.

J. F. L.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Victoria de Los Angeles chante Haendel et Mozart

D'abord il y a cette voix, l'une des plus belles du siècle, pure sans être mièvre, transparente mais riche en couleur, nette mais souple, ductile. Et puis, car la voix ne peut suffire, une école : celle de la tradition espagnole, avec sa franchise d'émission, sa rigueur technique, sa science des variations. Enfin, le don le plus rare, la seule grâce à la fois nécessaire et suffisante, la musicalité, qui s'exprime ici en versatilité et en sensibilité.

Haendel est abordé avec une hauteur et une sobriété qui rend caducs ce goût du paraître et ces artifices qu'on croit bon parfois de lui faire supporter. Mozart surtout est saisi de l'intérieur, dans sa vérité subtile et son incontournable nostalgie.

(EMI 1 disque 2C 065-43178 Haendel : *Judas Macchabée, Acis et Galatée, Julius Caesar, Joshua* ; Mozart : *Exsultate, jubilate, Ch'io mi scordi di te... Non temer, amato bene.* London Symphony Orch., dir. Adrian Boult, Goldsbrough Orch., dir. Arnold Goldsbrough).

ALAIN ARNAUD.

« La Somnambule » de Bellini

Depuis Callas, on attendait une version décisive de *la Somnambule*, l'opéra le plus délicatement romantique de Bellini, avec ses scènes sylvestres, ses portraits de camée et son mélodisme nostalgique. Eh bien, on l'attendra encore ! Car ce nouvel enregistrement, construit autour de deux parmi les plus célèbres stars de l'époque, peut se résumer en un mot : trop tard pour chacun d'eux. Pour des raisons au demeurant différentes.

Pour Joan Sutherland (qui grave ici le rôle pour la deuxième fois), c'est trop tard vocalement. Si sa technique transcendante lui permet deux éblouissantes cabalettes, les moyens naturels, eux, ne sont plus là. Le timbre et l'intonation altérés, le *legato* (qui ne fut jamais son fort) durci et bougé, les couleurs pauvres... Supportables ailleurs, ces défauts l'empêchent ici de traduire la composante essentiellement élégiaque, adamantine, du rôle. Outre que son tempérament la dispose peu à créer un climat poétique !

Pour Luciano Pavarotti, c'est trop tard techniquement et stylistiquement. Ayant délibérément choisi d'autres options de répertoire que celles de ses débuts belcantistes, il ne possède plus la pose de voix haute, la souplesse de vocalisation et la faculté d'alléger l'émission que cette écriture exige. Le résultat : l'appui sur le timbre plutôt que sur le souffle, la quinte aiguë négociée en voix de poitrine plutôt qu'en voix mixte, la tension là où il faudrait la ductilité. Bref, une déception.

(3 disques Decca, 591242, National Philharmonic Orchestra; direction Richard Bonynge.)

A. A.

« Les Saisons » de Vivaldi

Pour tous les amateurs de sonorités à l'ancienne, Trevor Pinnock et l'English Concert signent ici, peu de temps après la savoureuse vision marginale de Kremer-Abbado, *la* version des *Saisons*. Un décaprage radical et confondant.

Avec la complicité de l'étonnant soliste Simon Standage qui joue d'un Gian-Battista Rogeri de 1699, l'English Concert impose une approche vraiment inouïe (au sens premier du terme) de ces pages fameuses, avec d'incroyables sonorités, des nuances impalpables et toute une palette d'effets visuels et virtuoses, pour lesquels les timbres des instruments baroques sont décidément irremplaçables. Il suffit d'écouter l'attaque *impetuoso* du final de *l'Été* pour mesurer combien le style et la manière sont neufs, mais toujours d'une fidélité absolue au mouvement, à la dynamique interne de la musique. Un morceau d'anthologie qui nous rend tout notre appétit d'écoute pour un chef-d'œuvre qu'Abbado et Kremer servaient déjà dans la joie et avec la même ferveur contagieuse, mais sans concilier, comme ici, les justes exigences de la musicologie et l'élan premier de la vie (Archiv Produktion, 2534003).

ROGER TELLART.

Rectificatif : L'orgue Antegnati de Brescia est accordé un demi-ton au-dessus du diapason actuel, et non au-dessous comme il a été indiqué par erreur dans notre édition du 25 juillet.

Jazz

SLIM GAILLARD : « Opera in Vout »

Slim Gaillard, en juillet, lors d'un passage imprévu à Nice, a construit ses sketches sur quelques bribes d'anciens morceaux qui firent sa gloire d'amuseur. Ceux qui l'ont retrouvé et ceux qui l'ont découvert doivent savoir qu'un recueil récent regroupe une vingtaine de plages initialement éditées par Disc et M.G.M. à Los Angeles (en 1946 et 1947), Mercury et Clef à New-York (en 1951 et 1952).

Cet album, dont la jaquette reprend le merveilleux croquis de David Stone Martin, contient, notamment, les douze minutes de farce du célèbre *Opera in Vout*. Le disque aide à imaginer Slim Gaillard, longiligne guitariste, et Bam Brown, bassiste gros comme une bonbonne, clowns fantastiques qui font s'écrouler de rire le public de l'Embassy Auditorium.

Le reste est d'une loufoquerie au moins égale, avec l'hymne amusé à la cuisine arménienne, d'aucuns disent libanaise *(Yeproc Heresy)*, l'évocation du jeune coq *(Chicken Rhythm)* ou du petit caniche *(Serenade to a Poodle)*, le rire cadencé, qui a beaucoup marqué Salvador *(Laughin' in Rhythm)*, la mise en boîte des chanteurs de charme *(This is my Song)*, des Japonais *(Gomen Nasai)* ou des Latinos *(Puerto-Vootie)*, trois essais caustiques, critiques, un peu vachards, mais sans une ombre de cruauté.

Et Slim Gaillard est en bonne compagnie : flanqué de Dodo Marmarosa, Dick Hyman, Buddy Tate, Taft Jordan, Benny Green, Ben Webster, Ray Brown. Une musique qui swingue à tout rompre et un humour qui ne se dément jamais. (Verve 2304 554. Distribution Polydor.)

LUCIEN MALSON.

Rock Variétés

JOE JACKSON « Night and Day »

C'est bien lui, ça, de choisir un titre comme *Night and Day* (un morceau de Cole Porter qui devait figurer sur l'album au départ). Le jour et la nuit, c'est simple comme bonjour et pourtant ça en dit long dans les contrastes. Deux mots banals *a priori*, réunis en un titre qui porte en lui la vie, celle d'un homme qui ne sait rien cacher de ses émotions, qui agit à l'instinct, au gré de ses humeurs, généreuses, noires ou blanches, jour et nuit : Joe Jackson, l'un des derniers purs du rock.

Avec le recul, la carrière de cet Anglais est un modèle d'intégrité, une suite de convictions qu'il a traduites sur des albums diversifiés par une constante remise en question. Rock, rhythm'n blues, reggae, jazz, le précédent 33 tours, *Jumpin' Jive*, était une parenthèse, un disque de jazz façon big band des années 40 dans la pure tradition, juste pour se faire plaisir et peut-être le partager en faisant découvrir ses amours pour ce style aux amateurs de rock.

Night and Day, Joe Jackson l'a enregistré à New-York avec un nouveau groupe : seul le bassiste Graham Maby reste du Joe Jackson Band, le batteur, Larry Tolfree, est un rescapé des sessions de Jumpin' Jive, et Sue Hadjapoulos complète le groupe aux percussions. Joe Jackson chante, joue du saxophone et des claviers. Un album sans guitare, juste des claviers qui swinguent, un piano qui sautille ou un orgue qui pleure, des cuivres déchirants, des percussions en fusion et une voix, tout en feeling, qui imprime ses sentiments sur des compositions nuancées et superbement inspirées. On est bien loin du rock, Joe Jackson navigue entre le jazz, la salsa, le funk, le swing sur deux faces bien distinctes : une face nuit *(night side)* où sont regroupés, pour en traduire l'excitation, les morceaux les plus enlevés qui s'enchaînent sans temps mort, et une face jour *(day side)* plus calme, plus posée, plus aérée, qui s'installe, délimite les espaces en souplesse.

Un disque encore à contre-courant, loin des codes de la mode, étranger aux mécanismes du show-business, un disque passionné et passionnant, solide et immuable, sur lequel le temps n'a pas de prise, juste beau et simple comme le jour et la nuit. (C.B.S. A.M.L.H. 64 906.)

JOE COCKER « Sheffield Steel »

Cette voix volumineuse, puissante, rauque à l'extrême, qui sort du tréfonds de la gorge et de l'âme, gorgée de jus et pétrie de chaleur, oui, cette voix est bénie des dieux. Le voici de retour, Joe Cocker, avec un disque à sa mesure, enfin, comme il n'en avait pas enregistré depuis des lunes. Un disque farci de lumière, tout en feeling, qui vibre et qui pulse sur des rythmes en blues mineur, en reggae majeur et en soul pleureur.

Soutenu par une équipe de musiciens qui swinguent comme un claquement de doigt qui tombe au bon moment (Sly Dunbar et Robbie Shakespeare pour la rythmique, Wally Badarou pour les claviers, Barry Reynolds et Mickey Chung pour les guitares, Sticky Thompson pour les percussions, les princes des studios jamaïquains augmentés de Jimmy Cliff et Robert Palmer pour les chœurs), Joe Cocker transcende au hasard des plages les compositions de Bob Dylan, Randy Newman, Jimmy Cliff, Steve Winwood.

Miraculé revenu du pays des zombies, il semble que pour la première fois Joe Cocker, après avoir failli succomber à la sauvagerie du show-business, soit entouré de gens qui se soucient plus de sa carrière musicale que de leur compte en banque. (Phonogram, 6 313 358.)

ALAIN WAIS.

Le Monde
DIMANCHE
FEUILLETON

Dix petits nains

PAR PIERRE-JEAN RÉMY

Résumé des chapitres précédents : les morts se succèdent *parmi les membres du séminaire* réunis, par ordre spécial du gouvernement, chez Bertrand de Saint-Prix et sa tante Véronique. Tour à tour, Patrice Bonifacio, le leader du groupe, puis Daniel Benoit, qui lui avait succédé par la force, sont tombés : plus personne ne peut utiliser le téléphone rouge qui reliait le château au reste du monde, ni donner aux C.R.S., qui empêchent d'entrer comme de sortir de la propriété, l'ordre de se disperser. Kermeur et Catherine Arthus semblent saisis de folie douce : seule Marie-Claude Antoine est encore vivante et lucide. L'ordinateur qui régissait les débats ronronne toujours...

10

Bal tragique à Saint-Prix : un mort

LORSQUE Marie-Claude Antoine arriva dans le petit salon de télévision or et bleu où l'accident s'était produit, Catherine Arthus l'y avait précédée. Vêtue d'une longue chemise de nuit brodée, qu'avait pu porter la mère ou la grand-mère de Véronique de Saint-Prix, elle était agenouillée devant le corps horriblement mutilé de Daniel Benoit et déposait en chantonnant des fleurs à gauche et à droite de ce qu'il ne restait pas de visage.

« *Voici pour vous du fenouil et des ancolies. Voici de la rue pour vous et j'en garde un peu pour moi. On peut l'appeler herbe de grâce quand c'est un dimanche.* »

Puis, brusquement, sa voix changea : « *Tu as vu ? Il est mort...*, murmura-t-elle. *C'est terrible de mourir, et pourtant nous mourrons tous, as-tu remarqué ?* »

Assise sur les talons, ophélique et lumineuse, elle interrogeait gravement Marie-Claude, comme si un soudain éclair de lucidité l'avait traversée. Jamais elle n'avait été plus belle et plus émouvante.

« *Oui*, répondit la jeune journaliste. *Nous mourrons tous.* »

Elle frissonna en se disant que tous les metteurs en scène du monde qui avaient voulu faire de Catherine Arthus la Bardot des ciné-clubs s'étaient si bêtement trompés. Mais déjà, gravement lui aussi, Bernard Kermeur entrait à son tour dans la pièce. Il posa ses deux mains sur les épaules de Catherine et voulut l'entraîner.

« *Laisse-moi*, dit la comédienne qui résista un instant avant de le suivre. *Les morts veillent les morts, puisque les vivants nous ont quittés.* »

Ce fut au tour de Bernard Kermeur de frissonner. Il échangea un regard avec Marie-Claude. Bien qu'il fût encore vêtu de l'un de ces costumes de fantaisie qu'il portait depuis la veille — un habit de dragon Second Empire, cette fois, avec épaulettes d'or et grand-croix de la Légion d'honneur sur canapé d'époque, — la jeune femme se rendit subitement compte que ce jeu qu'il jouait aux côtés de Catherine pouvait bien n'être qu'une comédie. Son regard voulait dire : « *Que puis-je faire ? Elle est comme ça, je ne peux pas l'abandonner.* »

Marie-Claude voulut profiter de cette complicité qu'il avait établie entre eux pour l'arrêter, le ramener dans le camp — ô combien décimé ! — de ceux qui cherchaient quand même à comprendre, mais il haussa les épaules.

« *Catherine et moi allons nous promener dans les greniers : il y a encore tant de belles balades à faire dans cette maison...* »

Il avisa un chandelier sur la cheminée, en alluma les deux bougies, puis un cigare qui traînait par là, puisque, même fêlée ou habilement recollée, sa cervelle demeurait celle d'un producteur qui doit ressembler à un producteur. Il prit ensuite la main de Catherine.

« *Viens, petite fille, le monde est grand, qui s'inscrit dans les corridors et les escaliers d'un château hors du temps.* »

En quittant la pièce, ils croisèrent Victor et la vieille dame préposée aux feux.

« *Vous m'enlèverez ça, maintenant*, dit-il, en montrant du bout de son cigare le cadavre de Benoit. *Il faudra le porter avec les autres.* »

∴

C'est dans le salon de musique où il écoutait un disque — du Schubert bien entendu — que Marie-Claude Antoine rejoignit Bertrand de Saint-Prix.

« *Vous vouliez parler à Daniel, Bertrand : qu'est-ce que vous aviez à lui dire ?* »

Mais le châtelain de Saint-Prix secoua simplement la tête.

« *Maintenant, il n'y a plus rien d'autre à faire qu'à attendre.* »

La main de Marie-Claude se posa sur l'épaule du garçon.

« *Daniel Benoit est mort. Nous n'avons aucune raison de rester ici à attendre, comme vous dites.* »

Le sourire de Bertrand de Saint-Prix était celui, angélique, de Catherine Arthus ou de Bernard Kermeur.

« *Le château, les services de Marie-Thérèse comme les miens, ont été retenus pour huit jours : il nous reste encore deux jours. Et, d'ici là, nous sommes entièrement à votre disposition.* »

Cette fois, la journaliste leva la voix.

« *Mais est-ce que vous vous rendez compte que sept hommes sont déjà morts depuis le début de ce maudit séminaire ? Et chaque fois d'une manière plus effroyable ?* »

Toujours le sourire si parfaitement lointain de Bertrand : le disque de Schubert était *la Jeune Fille et la Mort*.

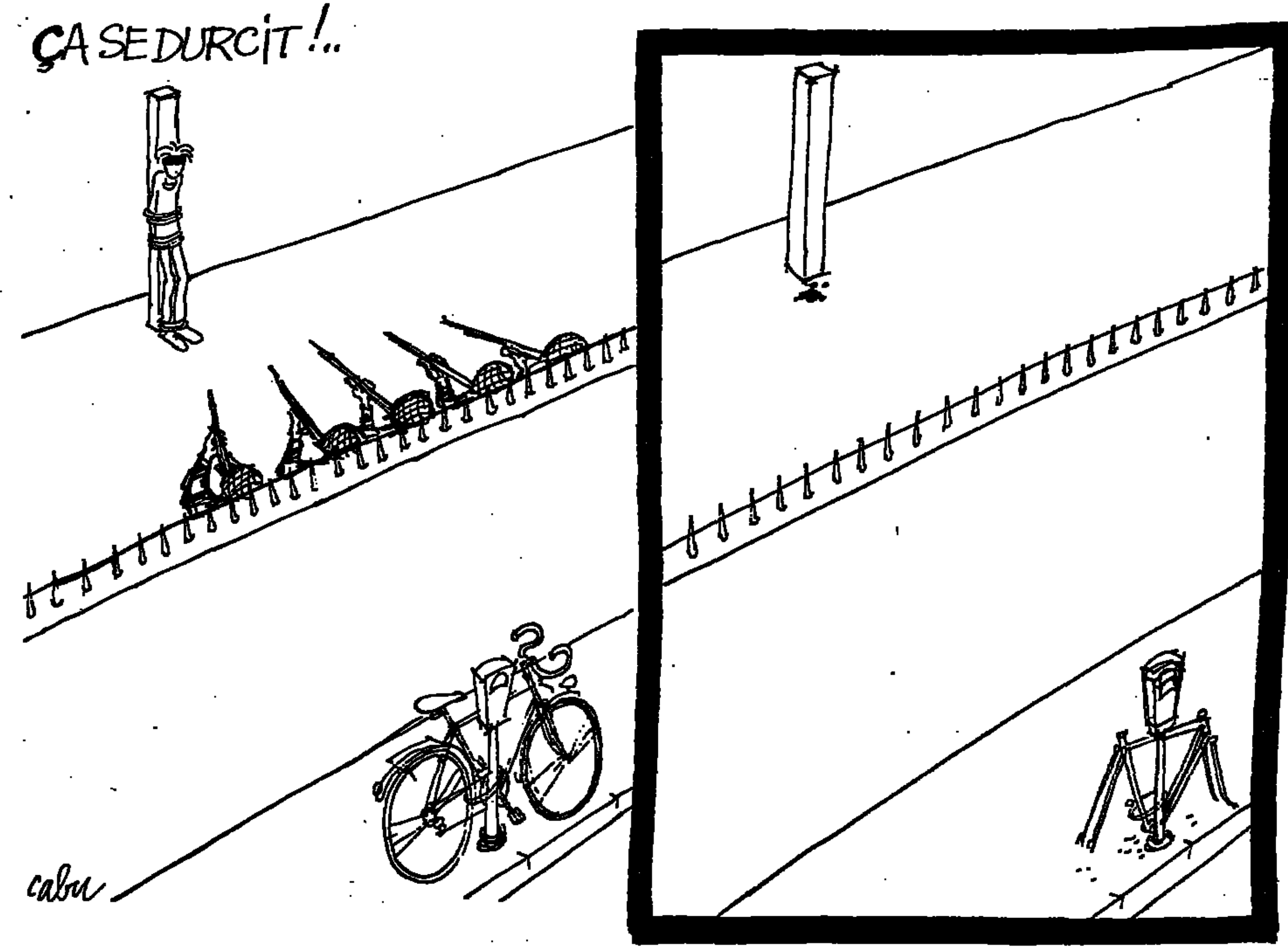
« *Marie-Thérèse a été programmée pour huit jours : je n'y peux rien, chère amie...* »

Le regard de Marie-Claude Antoine vacilla. En face d'elle se tenait Véronique de Saint-Prix qui secouait la tête en contemplant son neveu : l'air parfaitement désespéré mais tout aussi parfaitement impuissant.

∴

Dès lors, Marie-Claude n'hésita plus. C'était une femme de tête qui cachait une intelligence précoce sous l'aspect innocent d'une féministe de modèle courant : puisque tous les hôtes du château paraissaient frappés d'une manière de folie douce et résignée, elle allait s'en sortir seule. Sans dire un mot, elle quitta la pièce.

Jamais les longs couloirs sonores de Saint-Prix ne lui parurent plus sonores et plus longs : son pas résonnait sur les grands carreaux noirs et blancs des vestibules, mais accablée par le fracas de sa propre fuite, Marie-



Claude Antoine courbait les épaules et allait plus vite encore. Aussi, lorsqu'elle poussa la petite porte basse qui donnait sur la terrasse, puis sur la cour, était-elle à bout de souffle.

La nuit était calme et sereine. Autour de la lune encore pleine, quelques nuages montaient une garde mouvante, mais n'empêchaient en rien une grande lumière pâle et bleue d'inonder les façades du château.

Marie-Claude Antoine s'arrêta quelques secondes, essayant de distinguer la présence des C.R.S. qui, une première fois déjà, avaient barré sa route. Mais cette nuit, le chemin paraissait libre. Elle fit quelques pas encore : si on devait tirer, ce serait maintenant ; elle rentra la tête dans les épaules et attendit. Seul s'éleva, miraculeux, le chant d'un rossignol.

Alors, elle n'hésita plus. A 20 ou 30 mètres s'élevait la masse très nette des superbes communs, des écuries, les garages où on rangeait les voitures. Trois minutes plus tard, elle tirait le démarreur de l'antique Fiat 500 de Daniel Benoit et, tous phares éteints, franchissait le portail de la cour.

Devant elle s'étendait la longue allée sablonneuse qui menait à la route : elle était claire et sinueuse sous la lune. Sans même s'en rendre compte, Marie-Claude traversa ainsi le petit pont de bois qui séparait les deux étangs. Puis le château disparut, et devant elle, au loin, Marie-Claude Antoine aperçut la haute grille du parc qui était ouverte.

« *Et voilà*, murmura-t-elle. *C'est fini...* »

C'est à ce moment que la lumière d'un phare la frappa de plein fouet, et qu'un homme agita devant elle une lanterne rouge.

« *Avez-vous l'autorisation de quitter le château ?* », demanda seulement le commandant de C.R.S., lorsqu'elle eut arrêté la voiture à sa hauteur.

La petite départementale, de l'autre côté de la grille, était bleue sous la lune. Il ne restait plus à Marie-Claude Antoine qu'à rebrousser chemin. Cette fois, on n'avait pas tiré, mais les deux hommes qui encadraient le commandant avaient leurs armes à la main.

∴

LE reste de la soirée ne fut plus pour la jeune femme qu'un long rêve éveillé, à mi-chemin du cauchemar et du conte fantastique à la Hoffmann.

D'abord, elle se rendit dans la chambre du défunt Bonifacio : le téléphone rouge que Benoit avait hérité de leur premier leader, puis abandonné à d'autres ambitions, était bien en place, superbement inutile. C'est sans illusion, en effet, qu'elle tenta d'appeler le correspondant à Paris des deux chefs morts : à l'autre bout du fil, on ne s'étonna même pas de son intervention, mais on demanda seulement un mot de code qu'elle était bien incapable de donner.

« *Mais, Bonifacio est mort ! Et Benoit aussi !* », voulut-elle expliquer.

La plus parfaite incrédulité lui répondit.

« *Vous avez le code, oui ou non ?* »

Là-dessus, on raccrocha.

La tête vide, Marie-Claude regagna la galerie : le sourire d'Isabelle de Saint-Prix, dans son cadre doré, semblait rempli de compréhension, mais, lorsqu'en plein vingtième siècle, on devine un complot ambigu et incertain, l'encouragement fraternel d'une martyre de la Convention, fût-elle portraitisée avec amour et capable de se transformer en esprit frappeur, ne vous est que d'un faible secours. Marie-Claude rendit pourtant à la noyée de Nantes son sourire, puis elle descendit l'escalier d'honneur.

Lointaine et fragile, une musique venait du rez-de-chaussée.

C'est dans la salle à manger, sous les corps désormais sanglants des antilopes 1850 que tigres et lions avaient achevé de dévorer, que Marie-Claude retrouva le reste de la compagnie. Mais le spectacle qui s'offrit à ses yeux était si irréel, si proche, cette fois, de ces contes fous d'Hofmannsthal, où des étrangers croisent des ombres amoureuses sur les canaux d'une Venise déserte, qu'elle demeura un moment sur le seuil.

Tous les cristaux, toutes les porcelaines, les couverts de vermeil et d'argent de la famille de Saint-Prix — Limoges et Baccarat confondus — brillaient sur la table à la lueur de flambeaux aux torsades savantes, où des satyres poursuivaient des nymphes dorées. Assis devant cette table d'un autre âge, Catherine et Bernard, mais aussi Bertrand, sa tante, Alain — le manipulateur de la machine — et la sténotypiste en rouge, étaient vêtus de fracs ou de robes du soir amplement décolletées et, derrière eux, veillaient ces valets en livrées à la française dont la publicité des séminaires à Saint-Prix — « *un cadre d'autrefois, une logistique d'aujourd'hui* » — vantaient les charmes aux hommes d'affaires en mal de brain-storming en mobilier d'époque. Enfin, par la porte ouverte, on entendait Haydn ou Mozart joués au piano et au violon par la vieille dame aux feux et un Victor en costume autrichien du temps de Marie-Thérèse (la fausse : l'impératrice).

« *Ma chère*, lança Bertrand à la jeune femme, en se levant pour écarter une chaise et lui faire place, *votre couvert est mis, mais nous avons pris la liberté de commencer sans vous.* »

Sans un mot, Marie-Claude Antoine s'assit entre son hôte et le manipulateur de l'ordinatrice à la démarche de félin, qui lui adressa un sourire trop éclatant.

∴

Le dîner dura longtemps. On parla littérature et badinage, Proust et Le Clézio, politique du bout des doigts — la séparation de l'Église et de l'État — et théâtre par-dessus tout, bien que nul n'eût le sentiment de jouer la comédie. Et les dialogues qui s'échangèrent sonnaient aux oreilles de Marie-Claude Antoine aussi faux qu'un film de Marguerite Duras doublé en québécois.

« *Lorsque je jouais des ingénues au Français*, commença Catherine, qui avait fait une brève incursion du mauvais côté du Palais-Royal avant de tourner son premier polar, *j'avais le sentiment que l'amour était l'unique ressort du théâtre, donc de la vie : j'aurais voulu en mourir d'un coup !*

— *Comme elle parle bien, mon ange ! La vie ne tient qu'à un fil, comme le téléphone, et l'amour est à l'autre bout : tout le reste n'est que du cinéma* », lui répondit Kermeur, qui s'était payé son château en Bretagne, sinon sa particule à décrochoir, à coups de millions arrachés au cinéma.

« *C'est Stendhal lui-même qui disait...*, l'interrompit Alain dont le feutre mou était posé devant lui à côté de la clef qui commandait la vie intérieure de Marie-Thérèse (la vraie : la machine). *C'est Stendhal*, dis-je, *qui disait...* »

C'en était trop pour Marie-Claude. La tête lui tournait. Et le somptueux château mission haut-brion dont on remplissait son verre chaque fois que, presque machinalement — un crime ! — elle l'avait vidé, achevait de lui faire perdre pied dans ce dîner de têtes où elle seule ne portait d'autre masque sur le visage que le sien : un océan d'inconscience l'engloutissait.

(Lire la suite page V.)

Membres du séminaire sur la place des intellectuels dans la société française de demain, réunis au château de Saint-Prix en mai 198...

- — Marie-Claude Antoine : écrivain et journaliste de télévision.
- — Catherine Arthus : comédienne.
- † Daniel Benoit : journaliste de télévision (mort).
- † Patrice Bonifacio : romancier, fin politique (mort).
- † Tony Dupond : critique littéraire (mort).
- † Flavien Dulac : génie poète romancier (mort).
- † Gilles Ferrier : metteur en scène (mort).
- — Bernard Kermeur des Petits-Champs : producteur de cinéma.
- † Jean-Pierre Strauss : philosophe (mort).
- † Jean-Claude Terrenoire : cinéaste (mort).